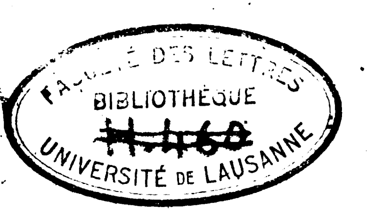



Digitized by Google


FACULTÉ DES LETTRES
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

HISTOIRE
DE LA DÉCADENCE
ET
DE LA CHUTE
DE
L'EMPIRE ROMAIN.

TOME QUATRIEME.

HISTOIRE
DE LA DÉCADENCE
ET
DE LA CHUTE
DE
L'EMPIRE ROMAIN;

Traduite de l'Anglois de M. GIBBON,

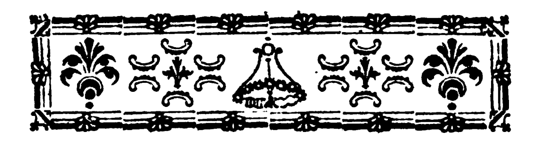
Par M. LECLERC DE SEPTCHÊNES,
Secretaire du Cabinet du Roi.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,
Chez { Les Freres DEBURE, Libraires;
MOUTARD, Libraire de la Reine,
Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXV

Avec Approbation & Privilege du Roi.



HISTOIRE DE LA DÉCADENCE ET DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

CHAPITRE XV.

Progrès de la Religion Chrétienne. Sentiments, mœurs, nombre & condition des premiers Chrétiens.

Importance de l'examen.

UN examen impartial, mais raiſonné, des progrès & de l'établiſſement du Chriſtianiſme, peut être regardé comme une partie très-eſſentielle de l'hiſtoire de l'Empire Romain. Tandis que ce grand corps eſt

attaqué de tous côtés par la violence ouverte, & que des principes cachés de décadence en alterent ſourdement la conſtitution, une religion, humble & pure, jette ſans effort des racines dans l'eſprit des hommes, croît au milieu du ſilence & de l'obſcurité, tire de l'oppoſition une nouvelle vigueur, & arbore enfin ſur les ruines du Capitole la banniere triomphante de la Croix. Son influence ne ſe borne pas à la durée ni aux limites de l'Empire; après une révolution de treize ou quatorze ſiecles, cette religion eſt encore celle des nations de l'Europe qui ont ſurpaſſé tous les autres peuples de l'univers dans les arts, dans les ſciences, auſſi-bien que dans les armes: le zele & l'induſtrie des Européens ont porté le Chriſtianiſme ſur les rivages de l'Aſie & de l'Afrique les plus éloignés; & par le moyen de leurs colonies, il a été fermement établi depuis le Chily juſqu'au Canada, dans un monde inconnu aux anciens.

Quelles en ſont les difficultés.

Un pareil examen ſeroit ſans doute utile & intéreſſant; mais il ſe pré-

ſente ici deux difficultés particulieres. Les monuments ſuſpects & imparfaits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous mettent rarement en état d'écarter les nuages épais qui couvrent le berceau du Chriſtianiſme. D'un autre côté, la grande loi d'impartialité nous oblige trop ſouvent de révéler les imperfections des Chrétiens, qui, ſans être inſpirés, prêcherent ou embraſſerent l'Evangile. Aux yeux d'un obſervateur peu attentif, leurs fautes ſembleront peut-être jetter une ombre ſur la foi qu'ils profeſſoient; mais le ſcandale du vrai fidele & le triomphe imaginaire de l'impie ceſſeront, dès qu'ils ſe rappelleront, non-ſeulement *par qui*, mais encore *à qui* la révélation divine a été donnée. Le Théologien peut ſe livrer au plaiſir de repréſenter la religion deſcendant du ciel, dans tout l'éclat de ſa gloire & environnée de ſa pureté primitive. Une tâche plus triſte eſt impoſée à l'Hiſtorien; il doit découvrir le mêlange inévitable d'erreur & de corruption que la foi a reçu parmi des êtres foibles & dégénérés.

Cinq causes de l'accroissement du Christianisme.

La curiosité nous porte à vouloir démêler les moyens qui ont assuré les succès étonnants du Christianisme sur les religions établies alors dans l'univers : il est facile de la satisfaire par une réponse naturelle & décisive. Sans doute cette victoire est due à l'évidence convaincante de la doctrine elle-même & à la providence invariable de son grand auteur. Mais ne sait-on pas que la raison & la vérité trouvent rarement un accueil favorable parmi les hommes ? & puisque la sagesse de la Providence daigne souvent employer nos passions & les circonstances générales où se trouve le genre humain, comme des instruments propres à l'exécution de ses vues, il peut aussi nous être permis de demander, avec toute la soumission convenable, non pas quelle fut la cause premiere des progrès rapide de l'Eglise Chrétienne, mais quelles en ont été les causes secondes. Les cinq suivantes paroîtront peut-être avoir le plus contribué à son établissement, & l'avoir favorisé de la maniere la plus efficace. I. Le zele inflexible, &, s'il nous

eſt permis de le dire, intolérant des Chrétiens; zele tiré, il eſt vrai, de la religion Juive, mais dégagé de cet eſprit étroit & inſociable, qui, loin d'inviter les Gentils à embraſſer la loi de Moïſe, les en avoit détournés. II. La doctrine d'une vie future, perfectionnée & accompagnée de tout ce qui pouvoit donner du poids & de la force à cette vérité importante. III. Le don des miracles attribué à l'Egliſe primitive. IV. La morale pure & auſtere des fideles. V. L'union & la diſcipline de la République Chrétienne, qui forma par degrés dans le ſein de l'Empire Romain un Etat libre, dont la force devenoit de jour en jour plus conſidérable.

Premiere cauſe. Zele des Juifs.

I. Nous avons déja décrit l'harmonie religieuſe de l'ancien monde, & la facilité avec laquelle tant de nations ſi différentes, & même ennemies, avoient adopté, ou du moins reſpecté les ſuperſtitions les unes des autres. Un ſeule peuple refuſa de ſouſcrire à cet accord univerſel du genre humain. Les Juifs, qui, ſous la domination des Aſſyriens & des Per-

ſes, avoient langui pendant pluſieurs ſiecles au rang des plus vils eſclaves (1), ſortirent tout-à-coup de l'obſcurité, lorſqu'ils furent ſoumis aux ſucceſſeurs d'Alexandre; & comme leur nombre s'augmenta avec une rapidité étonnante en Orient, & dans la ſuite en Occident, ils exciterent bientôt la ſurpriſe & la curioſité des autres nations (2); leur opiniâtreté invincible à conſerver leurs cérémonies particulieres & leurs mœurs inſociables, ſembloit indiquer une eſpece d'hommes qui profeſſoient hardiment, ou qui déguiſoient à peine une haine implacable contre le reſte du genre humain (3). Ni la violence d'Antiochus, ni les artifices d'Hérodes, ni l'exemple des nations circonvoiſines, ne purent jamais engager les Juifs à joindre aux inſtitutions de Moïſe, la mythologie élégante des Grecs (4). Les Romains, attachés aux maximes d'une tolérance univerſelle, protégerent une ſuperſtition qu'ils mépriſoient (5). Auguſte, ſi rempli de condeſcendance envers tous les ſujets de ſon Empire, daigna ordonner que l'on offrît des prie-

res pour la prospérité de son regne dans le Temple de Jérusalem (6); tandis que le dernier des enfants d'Abraham seroit devenu un objet d'horreur à ses propres yeux, & se seroit attiré l'exécration de ses freres s'il eût rendu le même hommage au Jupiter du Capitole. La modération des vainqueurs ne fut pas capable d'appaiser la jalousie d'un peuple dont les allarmes & le scandale redoubloient à la vue des enseignes du Paganisme, qui devoient nécessairement s'introduire dans une Province Romaine (7). En vain Caligula voulut-il placer sa statue dans le Temple de Jérusalem : ce projet insensé fut détruit par la résolution unanime des habitants, qui redoutoient bien moins la mort qu'une profanation si impie (8). Leur attachement à la Loi de Moïse égaloit leur aversion pour tout culte étranger. Le zele & la dévotion, qui étoient resserrés dans des bornes étroites, se porterent avec la force & quelquefois avec l'impétuosité d'un torrent.

Accroissement successif de ce zele.

Cette persévérance inflexible, qui

paroiſſoit ſi odieuſe ou ſi ridicule à l'ancien monde, prend un caractere plus auguſte, depuis que la Providence a daigné nous révéler l'hiſtoire myſtérieuſe du peuple choiſi; mais le reſpect & même le ſcrupule avec leſquels les Juifs du ſecond temple conſerverent les inſtitutions de Moïſe, paroîtront encore plus étonnants, ſi l'on compare cet attachement avec l'incrédulité opiniâtre de leurs ancêtres. Lorſque la Loi fut donnée ſur le mont Sinaï au milieu des éclats de la foudre; lorſque les flots de l'Océan devinrent immobiles, & que les corps céleſtes ſuſpendirent leurs cours, pour favoriſer les expéditions des Iſraélites; lorſqu'enfin des récompenſes ou des punitions temporelles furent les ſuites immédiates de leur piété ou de leur déſobéiſſance, ils ſe révolterent ſans ceſſe contre la majeſté viſible de leur Roi divin; ils placerent les idoles des nations, dans le ſanctuaire de Jehovah; enfin, ils imiterent toutes les cérémonies fantaſtiques, pratiquées ſous les tentes des Arabes ou dans les villes de la Phénicie (9). A meſure que le

Ciel, juſtement irrité, retira ſa protection à des ingrats, leur foi acquit un nouveau degré de vigueur & de pureté. Les contemporains de Moïſe & de Joſué avoient contemplé avec indifférence les miracles les plus étonnants; dans un temps moins reculé, tandis que les Juifs gémiſſoient ſous le poids des calamités les plus cruelles, ils furent frappés de la vérité de ces mêmes prodiges; leur croyance les préſerva de la contagion univerſelle de l'idolâtrie; & ce qui eſt entiérement contraire à la marche générale de l'eſprit humain, ce peuple ſingulier ſemble avoir cru plus fermement & avec plus de promptitude les traditions de ſes premiers Peres, que le témoignage de ſes propres ſens (10).

Leur religion plus propre à ſe défendre qu'à faire des conquêtes.

La religion Juive renfermoit tout ce qui pouvoit ſervir à ſa défenſe; mais elle n'étoit point deſtinée à faire des conquêtes; & probablement le nombre des proſélytes ne ſurpaſſa jamais beaucoup celui des apoſtats. Les promeſſes divines avoient été originairement faites à une ſeule famille; c'étoit à celle qu'avoit été preſcrite

la pratique distinctive de la Circoncision. Lorsque la postérité d'Abraham eut multiplié comme les sables de la mer, la Divinité qui lui avoit dicté de sa bouche un systême de loix & de cérémonies, se déclara le Dieu propre, & en quelque sorte national d'Israël, & elle parut toujours extrêmement jalouse de séparer son peuple favori d'avec le reste des hommes. La conquête de la terre de Canaan fut accompagnée de tant de circonstances merveilleuses & d'une si grande effusion de sang, que les Juifs resterent dans un état d'inimitié irréconciliable avec tous leurs voisins. Les vainqueurs avoient reçu ordre d'exterminer quelques-unes des tribus les plus idolâtres : les foiblesses de l'humanité les empêcherent rarement d'exécuter la volonté de l'Être suprême. Les mariages & les alliances avec les autres nations ne leur étoient pas permis ; ils ne pouvoient recevoir les étrangers dans la congrégation ; & cette défense, quelquefois perpétuelle, s'étendoit presque toujours à la troisieme, à la septieme ou même à la dixieme génération.

L'obligation de prêcher la foi de Moïse n'avoit jamais été prescrite comme un précepte de la Loi, & les Juifs ne penserent point à s'imposer volontairement un pareil devoir. Lorsqu'il s'agissoit d'admettre de nouveaux citoyens, ce peuple insociable suivoit plutôt l'orgueilleuse vanité des Grecs que la politique généreuse des Romains. Les descendants d'Abraham, fiers de l'opinion qu'ils avoient seuls hérité de *l'alliance*, craignoient de diminuer la valeur de leur patrimoine, en le partageant trop facilement avec les étrangers de la terre. Une plus grande communication avec le genre humain étendit leurs connoissances, sans corriger leurs préjugés; & toutes les fois que le Dieu d'Israël acquéroit de nouveaux adorateurs, il en étoit bien plus redevable à l'humeur inconstante du Polythéisme qu'au zele actif de ses propres Missionnaires (11). La Religion de Moïse semble avoir été instituée pour une contrée particuliere, aussi-bien que pour une seule nation. Si les Juifs eussent exécuté rigoureusement le précepte qui ordonnoit à

tous les mâles de se présenter, trois fois dans l'année, devant Jehovah, il leur eût été impossible de se répandre au-delà de la terre promise (12). A la vérité, la destruction du temple de Jérusalem leva cet obstacle; mais la plus grande partie de la religion Mosaïque fut enveloppée dans ses ruines. Les Payens avoient été étonnés pendant long-temps du bruit étrange qui s'étoit répandu, que cet édifice ne renfermoit qu'un sanctuaire vuide (13); lorsque la nation Juive eut été dispersée, ils furent en peine de découvrir quel pouvoit être l'objet, quels pouvoient être les instruments d'un culte qui manquoit de temples & d'autels, de Prêtres & de sacrifices. Cependant les Juifs, dans l'état même d'abaissement où ils avoient été réduits, ne renoncerent pas à des privileges exclusifs, & qui flattoient leur orgueil : loin de rechercher la société des étrangers, ils l'éviterent soigneusement, & ils observerent alors, avec une rigueur inflexible, les articles de la Loi, qu'il étoit en leur pouvoir de pratiquer. Des distinctions particulieres de jours,

d'aliments, & une foule d'obſervances frivoles, quoique pénibles, combattoient trop ouvertement les coutumes & les préjugés des autres peuples, pour ne pas exciter leur dégoût & leur averſion. La Circonciſion, pratique douloureuſe, quelquefois même accompagnée de danger, étoit ſeule capable d'éteindre la ferveur du proſélite (14), au moment où il ſe préſentoit à la porte de la ſynagogue.

Zele plus généreux des Chrétiens.

Ce fut dans ces conjonctures que le Chriſtianiſme parut ſur la terre, armé de toute la force de la Loi Moſaïque, & débarraſſé du poids de ſes fers. Le nouveau ſyſtême preſcrivoit, auſſi formellement que l'ancien, un zele excluſif pour la vérité de la religion & de l'unité de Dieu. Tout ce que la révélation apprit alors aux hommes, concernant la nature & les deſſeins de l'Etre ſuprême, ſervit à augmenter leur vénération pour cette doctrine myſtérieuſe. L'autorité divine de Moïſe & des Prophetes fut admiſe, & même établie comme la baſe la plus ſolide du Chriſtianiſme. Depuis le commencement du mon-

de, une suite non interrompue de prédictions avoit annoncé & préparé la venue si desirée du Sauveur; il est vrai que, pour se conformer aux idées grossieres des Juifs, le Messie avoit plus souvent été représenté sous la forme d'un Roi & d'un Conquérant, que sous celle d'un Prophete, d'un Martyr & du Fils de Dieu. Par son sacrifice expiatoire, les sacrifices imparfaits du temple furent à la fois consommés & abolis. A la loi ancienne, qui consistoit seulement en types & en figures, succéda un culte pur, spirituel, également adapté à tous les climats & à tous les états du genre humain. On substitua à l'initiation par le sang, l'initiation par l'eau. La faveur divine, au-lieu de n'être accordée qu'à la postérité d'Abraham, fut universellement promise à l'homme libre & à l'esclave, au Grec & au Barbare, au Juif & au Gentil.

Les membres de l'Eglise Chrétienne jouissoient toujours, sans partage, de tous les privileges qui, en élevant le prosélyte jusqu'au ciel, pouvoient exalter sa dévotion, assurer son bon-

heur, ou même ſatisfaire cet orgueil ſecret, qui, ſous l'apparence de la dévotion, s'inſinue dans le cœur humain. Mais, en même temps, on permit à tous les hommes, on les ſollicita même, d'accepter une diſtinction glorieuſe, que non-ſeulement on leur offroit comme une faveur, mais qu'ils étoient forcés d'accepter comme une obligation. Le devoir le plus ſacré d'un nouveau converti, fut de communiquer à ſes amis & à ſes parents le tréſor ineſtimable qu'il avoit reçu, & de les prévenir des ſuites funeſtes d'un refus qui ſeroit ſévérement puni, comme une déſobéiſſance criminelle à la volonté d'un Dieu bienfaiſant, mais tout-puiſſant.

Opiniâtreté & raiſons des Juifs croyants.

Ce ne fut pas ſans peine que l'Egliſe ſecoua le joug de la Synagogue, & cet affranchiſſement exigea un temps aſſez conſidérable. Les Juifs convertis reconnoiſſoient dans la perſonne de Jeſus, le Meſſie annoncé par les anciens oracles; ils le reſpectoient comme un divin Prophete, qui avoit enſeigné la religion & la vertu; mais ils reſterent opiniâtrement attachés aux cérémonies de leurs ancêtres, &

ils voulurent les faire adopter aux Gentils, qui augmentoient continuellement le nombre des fideles. Les chrétiens Judaïsans semblent avoir trouvé des arguments assez plausibles dans l'origine céleste de la Loi Mosaïque, & dans les perfections immuables de son grand Auteur. » Si » l'Etre, disoient-ils, qui est le mê» me dans toute l'éternité, avoit eu » dessein d'abolir ces rites sacrés, » qui ont servi à distinguer son peu» ple choisi, ce second acte de sa » volonté auroit été annoncé d'une » maniere aussi claire & aussi so» lemnelle que le premier. La reli» gion de Moïse, au-lieu de ces » déclarations fréquentes, qui en » supposent ou qui en assurent la » perpétuité, auroit été représen» tée comme un plan provisionnel, » destiné à subsister seulement, jus» qu'à ce que le Messie fût venu » montrer aux hommes une forme » plus parfaite de foi & de culte » (15). Le Messie lui-même & ses » disciples, qui converserent avec » lui sur la terre, loin d'autoriser, » par leur exemple, les plus petites

» observances de la loi Mosaïque » (16), auroient publié à l'univers » que ces cérémonies, désormais inu» tiles, étoient détruites, & ils n'au» roient pas souffert que le Christia» nisme restât, pendant plusieurs an» nées, obscurément confondu par» mi les sectes de l'Eglise Juive ". Il paroît que l'on employa de pareils arguments pour défendre la cause expirante de la Loi de Moïse; mais la sagacité des saints interprêtes a suffisamment expliqué le langage mystérieux de l'ancien Testament, & la conduite équivoque des Prédicateurs Apostoliques. Il falloit développer par degrés le systême de l'Evangile : il falloit user de la plus grande réserve & des ménagements les plus délicats, en prononçant une sentence de condamnation si contraire aux inclinations & aux préjugés des Juifs convertis.

Eglise Nazaréenne de Jérusalem.

L'histoire de l'Eglise de Jérusalem fournit une preuve frappante de la nécessité de ces précautions, & de l'impression profonde que la Religion Juive avoit faite sur l'esprit de ses sectateurs. Les quinze premiers Evê-

ques de Jérusalem furent tous des Juifs circoncis ; & la congrégation à laquelle il présidoient, unissoit la Loi de Moïse avec la doctrine de Jesus-Christ (17). La tradition primitive d'une église, fondée quarante jours seulement après la mort du Sauveur, & gouvernée pendant presque autant d'années, sous l'inspection immédiate des Apôtres, devoit naturellement être reçue comme le modele de la foi orthodoxe (18). Les églises éloignées avoient souvent recours à l'autorité respectable de leur mere, dont elles s'empressoient de soulager les besoins par de généreuses contributions d'aumônes. Mais lorsque des sociétés nombreuses & opulentes eurent été établies dans les grandes villes de l'Empire, Antioche, Alexandrie, Ephese, Corinthe & Rome, on vit insensiblement diminuer la vénération que Jérusalem avoit inspirée à toutes les colonies Chrétiennes. Les Juifs convertis, ou, comme on les appella dans la suite, les Nazaréens, qui avoient jetté les fondements de l'Eglise, se trouverent bientôt accablés par la multitude des prosélytes, qui

de toutes les différentes religions du Polythéïſme, accouroient en foule ſe ranger ſous la banniere de Jeſus-Chriſt. Et les Gentils, autoriſés par leur Apôtre particulier à rejetter le fardeau inſupportable des cérémonies Moſaïques, voulurent auſſi refuſer à leurs freres plus ſcrupuleux, la même tolérance qu'ils avoient d'abord humblement ſollicitée pour eux-mêmes. Les Nazaréens reſſentirent vivement la ruine de la ville, du temple, & de la religion publique du peuple Juif; en effet, quoiqu'ils euſſent renoncé à la foi de leurs ancêtres, ils tenoient toujours intimement, par leurs mœurs, à des compatriotes impies, dont les malheurs, attribués par les Payens au mépris de l'Etre ſuprême, étoient à bien plus juſte titre, aux yeux des Chrétiens, l'effet de la colere d'un Dieu vengeur. Après la deſtruction de Jéruſalem, les Nazaréens ſe retirerent au-delà du Jourdain, dans la petite ville de Pella, où cette ancienne Egliſe languit, durant plus de ſoixante ans, dans la ſolitude & dans l'obſcurité (19). Ils avoient toujours la conſolation de faire ſouvent de

pieuses visites à la *Cité Sainte*, & ils se nourrissoient de l'espoir, qu'ils seroient un jour rendus à ces demeures chéries que la religion & la nature leur avoient appris à aimer & à respecter. Mais enfin, sous le regne d'Adrien, le fanatisme désespéré des Juifs, remplit la mesure de leurs calamités; & les Romains, indignés des rébellions réitérées de ce peuple, userent avec rigueur des droits de la victoire. L'Empereur bâtit une nouvelle ville sur le mont Sion (20); il lui donna le nom d'*Œlia Capitolina*, lui accorda les privileges d'une colonie; & décernant les châtiments les plus séveres contre tout Juif qui oseroit approcher de son enceinte, il y mit en garnison une cohorte Romaine pour assurer l'exécution de ses ordres. Les Nazaréens ne pouvoient échapper que par une seule voie à la proscription générale. La force de la vérité fut alors secourue de l'influence des avantages temporels. Ils élurent pour leur Evêque, Marcus, Prélat de la race des Gentils, & qui tiroit probablement son origine de l'Italie, ou de quelques Provinces la-

tines. A ſa perſuaſion, la plus grande partie de la ſecte abandonna la Loi de Moïſe, qu'elle avoit ſuivie conſtamment pendant plus d'un ſiecle. En ſacrifiant ainſi leurs coutumes & leurs préjugés, les Nazaréens obtinrent l'entrée libre de la colonie d'Adrien, & ils cimenterent plus fermement leur union avec l'Egliſe Catholique (21).

Lorſque le nom & les honneurs de l'Egliſe de Jéruſalem eurent été rétablis ſur le mont Sion, on accuſa de ſchiſme & d'héréſie les reſtes obſcurs des Nazaréens, qui avoient refuſé d'accompagner leur Evêque latin. Ils conſerverent toujours leur premiere habitation de Pella, d'où ils ſe répandirent dans les villages ſitués aux environs de Damas, & ils formerent une petite égliſe à Bœrée, aujourd'hui Alep en Syrie (22). Le nom de Nazaréen parut trop honorable pour ces Juifs Chrétiens; ils furent bientôt appellés Ebionites (23), terme de mépris, qui marquoit la pauvreté prétendue de leur eſprit, auſſi-bien que de leur condition. Peu d'années après le retour de l'Egliſe de

Les Ebionites.

Jérusalem, il s'éleva une question qui devint un sujet de doute & de controverse : il s'agissoit de décider si un homme, qui reconnoissoit sincérement Jesus comme le Messie, mais qui persistoit toujours à observer la Loi de Moïse, pouvoit espérer d'être sauvé. L'humanité de Justin le martyr le faisoit pencher pour l'affirmative ; & quoiqu'il s'exprimât avec la défiance la plus réservée, il osa prononcer en faveur de ces Chrétiens imparfaits, pourvu qu'ils se contentassent de pratiquer les cérémonies de Moïse, sans prétendre que l'usage dût en être général ou nécessaire. Mais lorsqu'on pressa Saint Justin de déclarer le sentiment de l'Eglise, il avoua que plusieurs Chrétiens orthodoxes, non-seulement privoient leurs freres Judaïsans de l'espoir du salut, mais encore que, dans les devoirs ordinaires de l'amitié, de l'hospitalité & de la vie civile, ils refusoient d'avoir avec eux aucune communication (24). L'opinion la plus rigoureuse l'emporta sur la plus douce, comme on devoit naturellement s'y attendre ; & les disciples de Moïse fu-

rent à jamais séparés de ceux de Jesus-Christ. Les malheureux Ebionites, rejettés d'une religion comme apostats, & de l'autre comme hérétiques, se trouverent forcés de prendre un caractere plus décidé; & quoiqu'on puisse appercevoir jusques dans le quatrieme siecle quelques traces de cette ancienne secte, elle se perdit insensiblement dans la Synagogue, ou dans l'Eglise (25).

Tandis que l'Eglise orthodoxe gardoit un juste milieu entre une vénération excessive & un mépris déplacé pour la Loi de Moïse, les divers Hérétiques prenoient les extrêmes opposés, & ils s'égaroient également en suivant les routes de l'erreur & de l'extravagance. La vérité reconnue de la religion Juive, avoit persuadé aux Ebionites qu'elle ne pouvoit jamais être abolie; ses imperfections prétendues donnerent naissance à l'opinion, non moins téméraire des Gnostiques, qu'elle n'avoit jamais été instituée par la sagesse de Dieu. Il est contre l'autorité de Moïse & des Prophetes quelques objections qui séduisent trop facilement le Sceptique, quoiqu'elles

Les Gnostiques.

n'ayent pour principe que l'ignorance où nous ſommes de l'antiquité reculée, & la foibleſſe de notre eſprit incapable de ſe former une idée juſte de l'économie divine. C'étoit ſur ces objections que s'appuyoit la vaine ſcience des Gnoſtiques (26), & qu'ils inſiſtoient vivement. Ennemis, pour la plupart, des plaiſirs des ſens, ces hérétiques cenſuroient avec aigreur la polygamie des Patriarches, les galanteries de David, & le ſerrail de Salomon. Comment concilier, diſoient-ils, la conquête de la terre de Canaan & la deſtruction d'un peuple ſans défiance, avec les notions communes de la juſtice & de l'humanité? Lorſqu'ils jettoient enſuite les yeux ſur la liſte ſanguinaire de meurtres, d'exécutions & de maſſacres, qui ſouillent preſqu'à chaque page les annales des Juifs, ils reconnoiſſoient que les barbares de la Paleſtine n'avoient point eu plus de compaſſion pour leurs amis & pour leurs compatriotes, que pour leurs ennemis idolâtres (27). Paſſant enſuite des ſectateurs de la loi à la loi elle-même, ils prétendoient qu'une religion, qui
conſiſtoit

consistoit seulement en sacrifices sanglants, en cérémonies puériles, & dont toutes les punitions & toutes les récompenses étoient temporelles, ne pouvoit ni inspirer l'amour de la vertu, ni réprimer l'impétuosité des passions. Les Gnostiques s'efforçoient de jetter un ridicule sur la narration de l'écrivain sacré, lorsqu'il décrit la création du monde & la chûte de l'homme; ils traitoient avec une dérision profane le repos de la Divinité, après six jours de travail, la côte d'Adam, le jardin d'Eden, les arbres de la vie & de la science, le serpent parlant, le fruit défendu, & la condamnation éternelle prononcée contre le genre humain, pour l'offense légere de ses premiers peres (28). Les Gnostiques osoient bien représenter le Dieu d'Israël comme un Etre sujet à l'erreur & à la passion, capricieux dans sa faveur, implacable dans sa vengeance, bassement jaloux de son culte religieux, n'accordant ses bienfaits qu'à un seul peuple, & n'étendant point sa providence au-delà de cette vie passagere. Ils ne pouvoient appercevoir,

dans une pareille description, aucun des traits qui caractérisent le Pere commun, le Maître tout-puissant de l'univers (29). Ils convenoient que la religion du peuple Juif étoit, en quelque sorte, moins criminelle que l'idolâtrie des autres nations; mais leur doctrine avoit pour base la mission de Jesus-Christ. Ils enseignoient qu'il devoit être adoré comme la premiere & la plus brillante émanation de la Divinité, & qu'il avoit paru sur la terre pour corriger les différentes erreurs des hommes, & pour révéler un nouveau systême de vérité & de perfection. Par une condescendance très-singuliere, les plus savants Peres de l'Eglise ont eu l'imprudence d'admettre les sophismes de cette secte. Avouant que le sens littéral des divines écritures répugne à tous les principes de la raison & de la foi, il se croyent en sûreté & invulnérables derriere le large voile de l'allégorie, qu'ils ont soin d'étendre sur la partie la plus délicate du systême de Moïse (30).

Leurs sectes, leurs progrès & leur influence.

On a prétendu que la pureté primitive de l'Eglise n'avoit jamais été vio-

lée par le ſchiſme ni par l'héréſie, avant le regne de Trajan ou d'Adrien, cent ans environ après la mort de Jeſus-Chriſt (31). Obſervons plutôt que, durant cette période, les diſciples du Meſſie donnerent à la foi & à la pratique une étendue, que ne ſe permirent jamais les fideles des ſiecles ſuivants. Inſenſiblement les limites de la communion furent reſſerrées; le parti dominant exerça ſon autorité ſpirituelle avec plus de rigueur, & l'on exigea des membres les plus reſpectables qu'ils renonçaſſent à leurs opinions particulieres. La plupart d'entr'eux n'en devinrent que plus hardis à ſoutenir leurs ſentiments, à ſuivre des principes erronnés, & à lever ouvertement l'étendard de la révolte contre l'unité de l'Egliſe. Les Gnoſtiques ſe diſtinguerent ſur-tout par leur politeſſe, par leur ſavoir & par leur opulence. L'orgueil leur fit prendre la dénomination générale de Gnoſtiques ou *illuminés*, qui exprimoit une ſupériorité de connoiſſance: peut-être auſſi ce nom leur fut-il donné ironiquement par des adverſaires envieux. Cette ſecte, compoſée

presque toute de familles payennes, paroît avoir eu principalement pour fondateurs des habitants de la Syrie ou de l'Egypte; contrées où la chaleur du climat dispose & l'esprit & le corps à la dévotion contemplative. Les Gnostiques mêloient à la foi de Jesus-Christ plusieurs dogmes sublimes, mais obscurs, tirés de la philosophie orientale, & même de la religion de Zoroastre, concernant l'éternité de la matiere, l'existence de deux principes, & la hiérarchie mystérieuse du monde invisible (32). Dès qu'ils se furent élancés dans ce vaste abyme, ils prirent pour guide une imagination désordonnée; & comme les sentiers de l'erreur sont variés & infinis, les Gnostiques se trouverent imperceptiblement divisés en plus de cinquante sectes particulieres (33), dont les principales paroissent avoir été les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, & dans un temps moins reculé, les Manichéens; chacune de ces sectes pouvoit se vanter d'avoir ses Evêques & ses Congrégations, ses Docteurs & ses Martyrs (34). Au-lieu des quatre évangi-

ses adoptés par l'Eglise, les Hérétiques produisoient une foule d'histoires dans lesquelles ils avoient adaptés à leurs doctrines respectives (35), les actions & les discours de Jesus-Christ. Le succès des Gnostiques fut rapide & devint fort étendu (36). Ils couvrirent l'Asie & l'Egypte, s'établirent à Rome, & pénétrerent quelquefois dans les Provinces de l'Occident. Ils s'éleverent, pour la plupart, dans le second siecle ; le troisieme fut l'époque de leur splendeur, ils furent entiérement terrassés dans le quatrieme ou dans le cinquieme, par l'influence supérieure de quelques nouvelles controverses, & par l'ascendant de la puissance dominante. Quoiqu'ils troublassent sans cesse la paix de l'Eglise, & qu'ils en avilissent souvent la dignité, ils contribuerent plus à favoriser qu'à retarder les progrès du Christianisme. Les Payens convertis, dont les objections les plus fortes étoient contre la loi de Moïse, pouvoient être admis dans le sein de plusieurs sociétés chrétiennes, qui n'exigeoient pas de leur esprit, encore rempli de préjugés, la croyance

d'une révélation antérieure; & à la fin l'Eglise profita des conquêtes de ses ennemis les plus invétérés (37).

Les Démons considérés comme les Dieux de l'antiquité.

Au reste, quelle que pût être entre les Orthodoxes, les Ebionites & les Gnostiques, la différence d'opinion corcernant la divinité ou l'obligation de la loi de Moïse, un zele exclusif les animoit tous également; & ils avoient pour l'idolâtrie la même horreur qui avoit distingué les Juifs parmi les autres nations de l'ancien monde. Le Philosophe, qui ne voyoit, dans le systême du Polythéïsme, qu'un mêlange ridicule de fraude & d'erreur, pouvoit librement sourire de pitié sous le masque de la dévotion, sans craindre que le mépris ou la complaisance l'exposât au ressentiment de quelque puissance invisible, ou plutôt, selon lui, imaginaire. Mais les premiers Chrétiens envisageoient avec bien plus d'effroi & sous un jour beaucoup plus odieux la religion du Paganisme. Les fideles & les hérétiques s'accordoient à regarder les démons comme les auteurs, les patrons & les objets de l'idolâtrie (38). Ces esprits

rebelles, qui avoient été dégradés de l'état d'ange, & précipités dans le gouffre infernal, avoient toujours la permiſſion d'errer ſur la terre, de tourmenter le corps des pécheurs, & de ſéduire leurs ames. Les démons s'apperçurent bientôt, & ils abuſerent du penchant naturel de l'homme à la dévotion; & détournant adroitement les mortels de l'adoration qu'ils devoient à leur Créateur, ils uſurperent la place & les honneurs de l'Etre ſuprême. Le ſuccès de leurs artifices déteſtables ſatisfit à la fois leur vanité & leur vengeance, & ils goûterent la ſeule conſolation, dont ils pouvoient être ſuſceptibles, l'eſpoir d'envelopper l'eſpece humaine dans leur crime & dans leur miſere. On diſoit, ou du moins on s'imaginoit, qu'ils avoient partagé entr'eux les rôles les plus importants du Polythéïſme: l'un de ces démons prenant le nom & les attributs de Jupiter, l'autre d'Eſculape, un troiſieme de Vénus, & un quatrieme peut-être d'Apollon (39). On ajoutoit que leur longue expérience & leur nature aérienne les mettoient en état de rem-

plir ces différents caracteres avec une adresse & avec une dignité convenables. Cachés dans les temples, ils avoient institué les fêtes & les sacrifices; ils avoient inventé les fables: les oracles étoient rendus par ces esprits infernaux, & il leur avoit souvent été permis de faire des miracles. Les Chrétiens, qui, par l'interposition des démons, pouvoient expliquer si facilement toutes les apparences surnaturelles, admettoient sans peine & même avec empressement les fictions les plus extravagantes de la mythologie payenne. Mais en ajoutant foi à ces fictions, le Chrétien ne les envisageoit qu'avec horreur. La plus petite marque de respect pour le culte national eût été à ses yeux un hommage direct rendu aux esprits infernaux, & un acte de rébellion contre la majesté de Dieu.

Horreur des Chrétiens pour l'idolâtrie.

Par une suite de cette opinion, le devoir le plus essentiel, mais en même-temps le plus pénible d'un Chrétien, étoit de se conserver pur au milieu d'un monde corrompu, & de ne pas se souiller par la pratique de l'idolâtrie. La religion des an-

ciens peuples ne consistoit pas simplement en une doctrine spéculative professée dans les écoles ou prêchée dans les temples. Les divinités & les rites innombrables du Polythéïsme étoient étroitement liés à tous les détails de la vie publique ou privée: les plaisirs, les affaires rappelloient à chaque instant ces cérémonies; & il eût été presque impossible de ne les pas observer, sans fuir en même-temps tout commerce avec les hommes, & sans renoncer aux devoirs & aux amusements de la société (40). Les actes les plus solemnels de la guerre & de la paix étoient toujours préparés ou conclus par des sacrifices, auxquels le Magistrat, le Sénateur & le soldat ne pouvoient se dispenser de présider ou de participer (41). Les spectacles publics formoient une partie essentielle de la dévotion riante des payens. Ils se persuadoient que leurs divinités acceptoient avec reconnoissance ces jeux, que le Prince & le peuple célébroient dans les fêtes instituées en leur honneur (42). Le fidele, qui fuyoit avec une pieuse horreur les

Cérémonies.

abominations du cirque ou du théâtre, se trouvoit dans chaque repas exposé à des embûches infernales, toutes les fois que ses amis, invoquant les Dieux propices, versoient des libations (43), & formoient des vœux pour leur bonheur réciproque. Lorsque l'épouse, enlevée d'entre les bras de ses parents, franchissoit avec une répugnance affectée, le seuil de sa nouvelle demeure (44), accompagnée de tout le cortege de l'hymen; lorsque la pompe funebre s'avançoit lentement vers le bûcher (45): au milieu de ces cérémonies intéressantes, le Chrétien, dans la crainte de se rendre coupable de sacrilege, se trouvoit forcé d'abandonner les
Arts. personnes qu'il chérissoit le plus. Toutes les professions, tous les métiers qui contribuoient à former ou à décorer les idoles, étoient déclarés infectés du poison de l'idolâtrie (46): sentence févere, puisqu'elle dévouoit aux tourments éternels cette portion si considérable de la société qui exerce les arts libéraux & méchaniques. Si nous jettons les yeux sur les restes innombrables de l'antiquité, outre

les images des dieux & les instruments sacrés de leur culte, nous voyons que les maisons, les habits & les meubles des payens devoient leurs plus riches ornements aux formes élégantes & aux fictions agréables consacrées par l'imagination des Grecs (47). C'étoit aussi dans cette source impure que la musique, la peinture, l'éloquence & la poésie, avoient puisé leurs plus grandes beautés. *Dans le langage des Peres de l'Eglise, Apollon & les Muses sont les organes de l'esprit infernal; Homere & Virgile en sont les principaux ministres, & cette mythologie brillante, qui remplit, qui anime les productions de leur génie, est destinée à célébrer la gloire des démons.* La langue même de la Grece & de Rome abondoit en expressions familieres, mais impies, que l'imprudent Chrétien pouvoit entendre avec trop de patience, ou prononcer trop légérement (48).

Les tentations dangereuses qui se tenoient de tous côtés en embuscade pour surprendre le fidele, l'attaquoient les jours de fêtes publiques Fêtes.

avec une violence redoublée. Ces institutions augustes avoient été disposées & arrangées, dans l'année, avec tant d'art, que la superstition prenoit toujours le masque du plaisir, & souvent celui de la vertu (49). Chez les Romains, les fêtes les plus sacrées avoient pour objet de célébrer les Calendes de Janvier, en prononçant solemnellement des vœux pour la félicité publique & pour le bonheur des citoyens; de rappeller le souvenir des morts, & d'attirer les regards des dieux sur la génération présente; de poser les bornes invariables des propriétés; de saluer, au retour du printemps, les puissances vivifiantes, qui répandent la fécondité; de perpétuer ces deux Eres mémorables de Rome, la fondation de la ville, & celle de la république; & de rétablir, durant la licence bienfaisante des Saturnales, l'égalité primitive du genre humain. Quelle devoit être l'horreur des Chrétiens pour ces cérémonies impies, puisque dans des occasions moins allarmantes, ils montroient une délicatesse si scrupuleuse? Aux jours d'allégresse publi-

que, les anciens avoient coutume d'orner leurs portes de lampes & de branches de laurier, & de ceindre leurs têtes de guirlandes de fleurs. Cet usage innocent, qui formoit un spectacle agréable, pouvoit être toléré comme une institution purement civile; mais il arrivoit malheureusement que les portes se trouvoient sous la protection des dieux Pénates, que le laurier étoit consacré à l'Amant de Daphné, & que ces guirlandes de fleurs, quoique souvent le symbole de la joie ou de la tristesse, avoient été dédiées dans leur premiere origine au service de la superstition. Les Chrétiens qui se déterminoient à suivre les coutumes de la patrie, & les ordres du Magistrat, éprouvoient de terribles agitations; en proie aux plus sombres allarmes, ils redoutoient les reproches de leur conscience, les censures de l'Eglise, & les dénonciations de la vengeance divine (50).

Zele pour le Christianisme.

Tels étoient les soins pénibles qu'il falloit prendre pour garantir la pureté de l'Evangile du souffle empoisonné de l'idolâtrie. Les partisans de

l'ancienne Religion obſervoient avec indifférence les rites publics ou particuliers qu'ils tenoient de l'éducation & de l'habitude; mais toutes les fois que ces cérémonies ſuperſtitieuſes ſe préſentoient, elles fourniſſoient aux Chrétiens une occaſion de s'oppoſer avec force aux anciennes erreurs, & de déclarer leurs ſentiments. Ces proteſtations fréquentes affermiſſoient leur attachement à la foi; & à meſure que leur zele s'augmentoit, ils combattoient avec une plus grande ardeur, & avec des ſuccès plus marqués dans cette guerre ſainte, qu'ils avoient entrepris contre l'empire des démons.

Seconde cauſe. La doctrine de l'immortalité de l'ame parmi les Philoſophes.

II. Les écrits de Cicéron (51) peignent des couleurs les plus vives l'ignorance, les erreurs & l'incertitude des anciens Philoſophes, au ſujet de l'immortalité de l'ame. Lorſqu'ils vouloient armer leurs diſciples contre la crainte de la mort, ils leur inculquoient la vérité de cette opinion ſi ſimple, mais ſi affligeante, que le coup fatal de notre diſſolution nous délivre des calamités de la vie, & que ceux qui ont peu de

temps à exister, ont aussi peu de temps à souffrir. Rome & la Grece renfermoient cependant un petit nombre de Sages qui avoient conçu une idée plus relevée, &, à certains égards, plus juste de la nature humaine, quoique dans leurs sublimes recherches leur raison ait souvent pris pour guide leur imagination, & que leur imagination ait été dirigée par leur vanité. Lorsqu'ils contemploient avec complaisance l'étendue de leur puissance intellectuelle; lorsque dans les spéculations les plus profondes, ou dans les études les plus importantes, ils exerçoient les diverses facultés de la mémoire, de l'imagination & du jugement; lorsqu'enfin ils méditoient sur cet amour de la gloire, qui nous transporte dans les siecles futurs bien au-delà des limites de la mort & du tombeau, ils rougissoient d'être confondus avec les brutes, & ils ne pouvoient se résoudre à supposer qu'un être, dont la dignité leur inspiroit l'admiration la plus vive, fût réduit à une petite portion de terre, & à une durée de quelques années. Pour appuyer des sentiments

si favorables à l'excellence de notre espece, ils appellerent à leur secours la science, ou plutôt le langage de la métaphysique. Ils découvrirent bientôt que, comme aucune des propriétés de la matiere ne peut s'appliquer aux opérations de l'esprit, l'ame devoit être une substance, différente du corps, pure, simple & spirituelle, incapable de dissolution, & susceptible d'un degré plus parfait de bonheur & de vertu, après être sortie de sa prison corporelle. Les Philosophes qui marcherent sur les traces de Platon, tirerent de ces principes nobles & spécieux une conclusion qu'il eût été très-difficile de justifier; puisque, non contents d'établir l'immortalité de l'ame, ils prétendoient prouver son éternité antérieure, & qu'ils penchoient à la regarder comme une portion de cet Esprit infini, existant par lui-même, qui remplit & soutient l'univers (52). Un systême incompréhensible, si élevé au-dessus des sens & de l'expérience de tous les hommes, pouvoit amuser le loisir d'un Philosophe; peut-être aussi dans le silence de la soli-

tude, cette doctrine consolante offroit-elle quelquefois un rayon d'espoir à la vertu accablée. Mais l'impression foible qui avoit été communiquée dans les écoles, se perdoit bientôt au milieu du tumulte & des agitations de la vie active. Nous connoissons assez les actions, le caractere & les motifs des personnages éminents qui fleurirent du temps de Cicéron & des premiers Césars, pour être assurés que leur conduite dans cette vie ne fut jamais dirigée par aucune conviction sérieuse des punitions & des récompenses d'un état futur. Au Barreau & dans le Sénat de Rome, les Orateurs les plus habiles ne craignoient pas d'offenser leurs auditeurs en représentant cette doctrine, comme une opinion vaine & extravagante, que rejettoit avec mépris tout homme dont l'esprit avoit été cultivé par l'éducation (53).

Parmi les Payens de la Grece & de Rome.

Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à tracer foiblement le desir, l'espérance, ou tout au plus la probabilité d'une vie à venir, il n'appartient donc qu'à la révélation di-

vine de fixer l'existence, & de décrire l'état de ce pays invisible, destiné à recevoir les ames des hommes après leur séparation d'avec les corps. Mais il est facile d'appercevoir dans les religions de la Grece & de Rome plusieurs défauts inhérents qui les rendoient incapables d'entreprendre une tâche si difficile. 1°. Le systême général de la mythologie ancienne ne portoit sur aucunes preuves solides, & les plus sages d'entre les Payens avoient déja secoué l'autorité qu'elle avoit usurpée. 2°. La description des régions infernales avoit été abandonnée aux Peintres & aux Poëtes; & leur imagination les peuploit d'un si grand nombre de fantômes & de monstres, elle distribuoit les punitions & les récompenses avec si peu d'équité, qu'une vérité auguste, la plus faite pour le cœur de l'homme, avoit été insensiblement opprimée & dégradée par le mêlange absurde des fictions les plus grossieres (54). 3°. A peine les Polythéistes les plus religieux de la Grece & de Rome envisageoient-ils la doctrine d'un état futur comme un article fon-

damental de foi. La providence des Dieux avoit plutôt rapport aux sociétés publiques qu'aux individus; & elle se développoit principalement sur le théâtre visible du monde présent. Les vœux particuliers, offerts devant les autels de Jupiter ou d'Apollon, exprimoient le desir inquiet de leurs adorateurs pour la félicité temporelle, & marquoient en même-temps leur ignorance ou leur insensibilité concernant une vie à venir (55). *La vérité importante de l'immortalité de l'ame fut annoncée avec plus de soin & avec plus de succès dans l'Inde, en Assyrie, en Egypte & dans la Gaule; & puisque ce n'est point dans une supériorité de connoissances parmi ces Barbares, que nous pouvons trouver la raison d'une différence si sensible, il faut l'attribuer à l'influence d'un ordre de Prêtres établis dans ces contrées, & qui employoient les motifs de vertu comme des instruments d'ambition (56).*

Parmi les Barbares.

On se seroit naturellement attendu qu'un principe si essentiel à la religion auroit été révélé dans les termes les plus clairs au peuple choisi

Parmi les Juifs.

de la Palestine, & qu'il auroit pu être confié en toute sûreté à la race sacerdotale d'Aaron. Il est de notre devoir d'adorer les décrets mystérieux de la Providence (57), lorsque nous voyons la doctrine de l'immortalité de l'ame omise dans la Loi Mosaïque. Les Prophetes l'annoncerent obscurément; & durant la longue période qui s'écoula entre la servitude chez les Egyptiens, & la captivité de Babylone, les espérances aussi-bien que les craintes des Juifs, paroissent avoir été resserrées dans le cercle étroit de la vie présente (58). Après que Cyrus eut permis à la nation exilée de retourner dans la terre promise, & qu'Esdras eut rétabli les anciens monuments de la religion, deux sectes célebres, les Saducéens & les Pharisiens, s'éleverent insensiblement à Jérusalem (59). Les premiers, qui formoient la classe la plus opulente & la plus distinguée de l'Etat, s'attachoient avec rigueur au sens littéral de la Loi de Moïse, & ils rejettoient pieusement l'immortalité de l'ame, opinion qui n'avoit point été consignée dans le livre divin qu'ils

révéroient comme la ſeule regle de leur foi. A l'autorité des Ecritures, les Phariſiens ajoutoient celle de la Tradition; & ſous le nom de Tradition, ils comprenoient pluſieurs dogmes ſpéculatifs tirés de la philoſophie ou de la religion des Orientaux. Les doctrines du deſtin ou de la prédeſtination, des Anges & des Eſprits, & d'un état futur de récompenſes & de punitions, étoient au nombre de ces nouveaux articles de leur croyance. Comme les Phariſiens, par l'auſtérité de leurs mœurs, avoient attiré dans leur parti le corps de la nation Juive, l'immortalité de l'ame devint l'opinion dominante de la Synagogue, ſous le regne des Princes & des Pontifes Aſmonéens. L'humeur des Juifs n'étoit pas capable de ſe contenter de cet acquieſcement froid & languiſſant, qui auroit pu ſatisfaire l'eſprit d'un Polythéiſte; dès qu'ils eurent admis l'idée d'une vie à venir, ils l'embraſſerent avec tout le zele qui avoit toujours caractériſé la nation. Au reſte, leur zele n'ajoutoit rien à l'évidence ni à la probabilité de cette doctrine; & il étoit encore

néceſſaire que le dogme de la vie & de l'immortalité, qui avoit été dicté par la nature, approuvé par la raiſon, & que la ſuperſtition avoit adopté, reçût de l'autorité & de l'exemple de Jeſus-Chriſt, la ſanction de vérité divine.

Parmi les Chrétiens.

Lorſque la promeſſe d'un bonheur éternel fut offerte aux hommes, il n'eſt pas étonnant qu'une propoſition ſi avantageuſe ait été acceptée par un grand nombre de perſonne de toutes les religions, de tous les états, & de toutes les Provinces de l'Empire Romain. Les premiers Chrétiens avoient pour leur exiſtence préſente, un mépris, & ils attendoient l'immortalité avec une confiance, dont la foi douteuſe & imparfaite des ſiecles modernes ne ſauroit donner qu'une bien foible idée. Dans l'Egliſe primitive, l'influence de la vérité tiroit une force prodigieuſe d'une opinion reſpectable par ſon utilité & par ſon ancienneté, mais qui n'a pas été juſtifiée par l'expérience. On croyoit univerſellement que la fin du monde & le royaume des Cieux étoient ſur le point d'arriver. L'approche de ce mer-

Fin prochaine du monde.

veilleux événement avoit été prédit par les Apôtres; leurs plus anciens disciples en avoient conservé la tradition; & ceux qui expliquoit littéralement les paroles de Jesus-Christ lui-même, déclaroient que le fils de l'homme alloit bientôt paroître dans les nuages, & qu'il descendroit de nouveau sur la terre avec tout l'éclat de sa gloire avant l'extinction totale de cette génération, qui avoit été témoin de son humble état dans ce monde, & qui pouvoit attester les calamités des Juifs sous Vespasien & sous l'Empereur Adrien. Une révolution de dix-sept siecles nous a appris à ne pas trop presser le langage mystérieux des prophéties & de la révélation; mais cette erreur, tant que les sages décrets de la Providence ont permis qu'elle subsistât dans l'Eglise, produisit les effets les plus salutaires sur la foi & sur la conduite des Chrétiens qui vivoient dans l'attente auguste de ce moment, où le globe lui-même & toutes les différentes races des mortels trembleroient à l'aspect de leur divin Juge (60).

Doctrine des Millenaires.

L'ancienne doctrine des Millenai-

res, qui eut tant de partisans, tenoit intimement à la seconde venue du Messie. Comme les ouvrages de la création avoient été finis en six jours, leur durée dans leur état actuel étoit fixé à six mille (61) ans, selon une tradition attribuée au prophete Elie. Par la même analogie, on prétendoit qu'à cette longue période, alors presque accomplie (62), de travaux & de disputes, succéderoit un joyeux Sabbat de dix siecles, & que Jesus-Christ, suivi de la milice triomphante des Saints & des Elus échappés à la mort, ou miraculement rappellés à la vie, régneroit sur la terre jusqu'au temps désigné pour la derniere & générale résurrection. Cet espoir flattoit tellement l'esprit des fideles, que la *nouvelle Jérusalem*, siege de ce Royaume de félicité, fut bientôt ornée de toutes les peintures les plus séduisantes de l'imagination. Dans ce séjour délicieux, où les habitants devoient conserver leurs sens & toutes les qualités de la nature humaine, un bonheur, qui auroit consisté seulement dans des plaisirs purs & spirituels, auroit paru trop raffiné. Le jardin d'Eden,

d'Eden, & les amusements de la vie pastorale, ne convenoient plus aux progrès que la société avoit faits sous l'Empire Romain. Une ville fut donc bâtie, brillante d'or & de pierres précieuses; par-tout aux environs la terre produisoit d'elle-même avec une abondance surnaturelle; la vigne croissoit sans culture, & le peuple heureux & innocent jouissoit de tous ces biens sans être retenu par aucune de ces loix jalouses qui distribuent si inégalement les propriétés (63).

Depuis Saint Justin le martyr (64) & Saint Irenée, qui avoient conversé familiérement avec les disciples immédiats des Apôtres, jusqu'à Lactance, précepteur du fils de Constantin (65), tous les Peres de l'Eglise ont eu soin d'annoncer ce Millenaire; l'assurance qu'ils en ont donnée, & leur déclaration authentique, prouvent que de leur temps les Chrétiens avoient embrassé ce systême d'un consentement presque général; & il paroît si bien adapté aux desirs & aux notions du genre humain, qu'il a dû contribuer beaucoup au progrès de la religion Chrétienne. Mais lorsque

l'édifice de l'Egliſe eut été preſque entiérement achevé, on mit de côté les inſtruments qui avoient ſervi à ſa conſtruction. La doctrine du regne de Jeſus-Chriſt ſur la terre, traitée d'abord d'allégorie profonde, parut par degrés incertaine & inutile; elle fut enfin rejettée comme l'invention abſurde de l'héréſie & du fanatiſme (66); une prophétie myſtérieuſe, qui forme encore une partie du Canon Sacré, mais que l'on croyoit favorable à l'opinion préſente, n'échappa qu'avec peine à la ſentence de l'Egliſe (67).

Conflagration de Rome & du monde.

Tandis qu'on promettoit aux diſciples de Jeſus-Chriſt, le bonheur & la gloire d'un regne temporel, les calamités les plus terribles étoient dénoncées contre un monde incrédule. L'édification de la nouvelle Jéruſalem devoit être accompagnée de la deſtruction de la Babylone myſtique; & tant que les Princes, qui régnerent avant Conſtantin perſiſterent dans la profeſſion de l'idolâtrie, le nom de Babylone fut appliqué à la ville & à l'Empire de Rome. Tous les maux que les cauſes phyſiques &

morales peuvent produire pour affliger une nation florissante, avoient été annoncés. Les discordes intestines, l'invasion des plus féroces Barbares accourus des extrémités du Nord, la peste & la famine, les cometes & les éclipses, les tremblements de terre & les inondations, tout présageoit une révolution terrible (68). Ces signes effrayants n'étoient que les avant-coureurs de la grande catastrophe. L'instant fatal approchoit où la patrie des Scipions & des Césars seroit consumée par une flamme descendue du Ciel, où la ville des sept collines, ses palais, ses temples & ses arcs de triomphe seroient bientôt ensevelis dans un lac immense de feu & de bitume; & le monde qui avoit déja péri par l'eau, devoit éprouver une destruction plus prompte par le feu; ce qui pouvoit apporter quelque consolation à la vanité des Romains, c'est que le dernier période de leur Empire seroit celui de l'univers entier.

Dans l'opinion d'un incendie général, la foi des Chrétiens se rapportoit fort heureusement à la tra-

dition de l'Orient, à la philosophie des Stoïciens, & à l'analogie de la Nature. Le pays même où la Religion plaçoit l'origine & la principale scene de la conflagration, avoit été singuliérement disposé par la nature pour ce grand événement. Il renfermoit dans son sein de profondes cavernes, des lits de souffre & de nombreux volcans que l'Ætna, le Vésuve & les isles de Lipari, représentent d'une maniere très-imparfaite. Aux yeux même du sceptique le plus calme & le plus intrépide, l'opinion, que le systême présent de l'univers seroit détruit par le feu, paroissoit extrêmement probable. Le Chrétien, qui fondoit bien moins sa croyance sur les arguments trompeurs de la raison que sur l'autorité de la tradition, & sur l'interprétation de l'Ecriture, attendoit avec terreur & avec confiance cette destruction totale, persuadé qu'elle alloit bientôt arriver; & comme cette idée solemnelle remplissoit perpétuellement son esprit, tous les désastres qui tomboient sur l'Empire, lui paroissoient autant de symptômes infaillibles de la

décadence d'un monde expirant (69).

Les Payens dévoués aux supplices éternels.

La réprobation des Payens les plus sages & les plus vertueux, dont le crime étoit d'ignorer ou de ne pas croire la vérité divine, semble blesser la raison & l'humanité de notre siecle (70). Mais l'Eglise primitive, dont la foi portoit sur une base bien plus ferme, livroit, sans balancer, aux supplices éternels la partie la plus considérable de l'espece humaine. On pouvoit se permettre une espérance charitable en faveur de Socrate ou de quelques autres sages de l'antiquité, qui avoient consulté la lumiere de la raison avant qu'on eût vu briller celle de l'Evangile (71); mais on assuroit unanimement que les idolâtres, qui, depuis la naissance ou la mort de Jesus-Christ, avoient opiniâtrement persisté dans le culte des démons, ne méritoient ni ne pouvoient attendre de pardon de la justice d'un Dieu irrité. Ces sentimens rigides qui avoient été inconnus à l'ancien monde, répandirent de l'amertume dans un systême d'amour & d'harmonie. Souvent la différence des religions rompoit les

nœuds du sang & de l'amitié. Les fideles, qui gémissoient dans ce monde sous la puissance tyrannique des payens, s'abandonnoient quelquefois à leur ressentiment; & trompés par des mouvements d'orgueil spirituel, ils se plaisoient à comparer leur triomphe futur avec les tourments réservés à leurs ennemis. » Vous ai-
» mez les spectacles, s'écrie le vio-
» lent Tertullien, attendez le plus
» grand de tous les spectacles : le
» jugement dernier, le jugement uni-
» versel de l'Univers. Oh, combien
» j'admirerai, combien je rirai, com-
» bien je me réjouirai, combien je
» triompherai, lorsque je contem-
» plerai tant de superbes Monarques
» & de dieux imaginaires, poussant
» d'affreux gémissements dans le plus
» profond de l'abyme; tant de Ma-
» gistrats, qui persécutoient le nom
» du Seigneur, liquéfiés dans des
» fournaises mille fois plus ardentes
» que celles où ils ont précipité les
» Chrétiens; tant de sages philoso-
» phes rougissant au milieu des flam-
» mes avec les disciples qu'ils ont
» séduits; tant de poëtes célebres

» tremblants devant le tribunal, non
» de Minos, mais de Jesus-Christ;
» tant d'acteurs tragiques élevant la
» voix avec bien plus de force, pour
» exprimer leurs propres douleurs;
» tant de danseurs!...". Mais l'humanité nous force de tirer un voile sur le reste de cette description révoltante, dans laquelle regne une grande affectation d'esprit, & toute la violence d'un zele outré (72).

Sans doute, parmi les premiers Chrétiens, il y en avoit un grand nombre dont le caractere convenoit mieux à la douceur & à la charité de leur profession. Plusieurs d'entr'eux ressentoient une compassion sincere à la vue des dangers de leurs amis & de leurs compatriotes; & animés d'une ardeur bienfaisante, ils s'efforçoient de les arracher à une perte inévitable. Le Polythéiste indifférent, qui se trouvoit tout-à-coup assailli par des terreurs imprévues, dont ses prêtres & ses philosophes ne pouvoient le garantir, étoit souvent effrayé & subjugué par la menace d'un supplice éternel. Ses allarmes aidoient aux progrès de sa foi

& de sa raison ; & s'il parvenoit une fois à soupçonner que la Religion Chrétienne pouvoit bien être véritable, il devenoit facile de lui persuader qu'il n'avoit point de parti plus sage ni plus prudent à embrasser.

Troisieme cause.
Le don des miracles attribué à l'Eglise primitive.

III. Les dons surnaturels que le Chrétien avoit, dit-on, reçus, même durant cette vie, devoient, en l'élevant au-dessus des autres hommes, le consoler de leurs injustices, & contribuer à convaincre les infideles. Outre les prodiges passagers qui s'opéroient quelquefois par l'interposition immédiate de Dieu, lorsque, pour le service de la Religion, il suspendoit les loix de la nature ; l'Eglise Chrétienne, depuis le temps des Apôtres & de leurs premiers disciples (73), a réclamé une succession non interrompue de miracles, tels que les dons des langues, des visions & des prophéties, le pouvoir de chasser les démons, de guérir les malades, & de ressusciter les morts. La connoissance des langues étrangeres fut souvent accordée aux contemporains de Saint Irenée ; quoique Saint Irenée lui-même, en prêchant l'Evangile aux

natifs de la Gaule (74), se soit trouvé obligé de lutter contre les difficultés d'un dialecte barbare. L'inspiration divine se communiquoit par des visions, soit pendant le sommeil, soit quand on étoit éveillé. Les fideles de tout rang, de tout état, les femmes & les vieillards, les enfants aussi-bien que les Evêques, avoient également part à cette faveur. Lorsque leurs ames pieuses avoient été suffisamment préparées, par les prieres, les jeûnes & les veilles, à recevoir l'impulsion extraordinaire, ils entroient tout-à-coup dans un saint transport; & ravis en extase, ils racontoient ce qui leur avoit été inspiré, n'étant que l'instrument de l'Esprit-Saint, comme la flûte est l'organe de celui qui en tire des sons (75). Nous pouvons ajouter que ces visions avoient principalement pour objet, de dévoiler l'histoire future de l'Eglise, ou d'en régler l'administration présente. L'expulsion des démons que l'on contraignoit d'abandonner le corps de ces malheureuses personnes qu'ils avoient eu la permission de tourmenter, étoit le

triomphe ordinaire, mais en même-temps le plus signalé de la foi ; & les anciens Apologistes ne cessent de répéter qu'une pareille victoire est la preuve la plus convaincante de la vérité du Christianisme. Cette cérémonie imposante se passoit communément en public devant un grand nombre de spectateurs. Le patient étoit délivré par le pouvoir ou par l'adresse de l'exorciste ; & l'on entendoit le démon vaincu avouer que, sous le nom d'un faux dieu du paganisme, il avoit usurpé pendant long-temps l'adoration du genre humain (76). Mais la guérison miraculeuse des maladies les plus invétérées, & même surnaturelles, ne causera plus de surprise, si l'on se rappelle que, du temps de Saint Irenée, vers la fin du second siecle, la résurrection des morts ne paroissoit point un événement extraordinaire ; que dans les occasions nécessaires, les longs jeûnes & les supplications réunies de tous les fideles du lieu, suffisoient souvent pour opérer le miracle, & que les personnes, ainsi rendues aux prieres de leurs freres,

avoient vécu plusieurs années parmi eux (77). Dans une période où la foi pouvoit se vanter d'avoir remporté tant de victoires étonnantes sur la mort, il est difficile d'expliquer le scepticisme de ces philosophes, qui rejettoient ou qui osoient tourner en ridicule la doctrine de la résurrection. Un Grec, d'une naissance distinguée, défendant le parti de l'erreur contre Théophile, Evêque d'Antioche, réduisit toute la dispute à un seul point, à la vérité très-important. Il promit que si on pouvoit lui montrer une seule personne qui eût été tirée du sein des morts, il embrasseroit aussitôt la Religion Chrétienne. Il est assez singulier que le Prélat de la premiere Eglise de l'Orient, malgré son zele pour la conversion de son ami, n'ait pas jugé à propos d'accepter ce défi simple & raisonnable (78).

Vérité des miracles contestée.

Les miracles de l'Eglise primitive, après avoir obtenu la sanction des temps, ont été derniérement attaqués dans un ouvrage (79) rempli de recherches curieuses, mais hardies, & qui, malgré l'accueil favorable qu'il a recu du public, paroît avoir ex-

cité un scandale général parmi les Théologiens de toutes les Eglises de l'Europe (80). En hasardant notre sentiment sur cette matiere, nous serons bien moins déterminés par quelques arguments particuliers, que par notre maniere de voir & de réfléchir, & sur-tout par le degré d'évidence que nous avons coutume d'exiger quand il s'agit de prouver un événement miraculeux. Le devoir d'un Historien ne l'oblige pas de s'ériger en juge, de son autorité privée, dans une controverse si délicate & d'une telle importance. D'un autre côté, malgré les obstacles qui se présentent de toutes parts, il est forcé d'adopter une théorie, qui puisse concilier l'intérêt de la religion avec celui de la raison; il doit faire une application convenable de cette théorie, & tracer avec précision les limites de cette période fortunée, exempte de fraude & d'erreur, dans laquelle nous sommes disposés à reconnoître le sceau d'une puissance surnaturelle. Depuis le premier des Peres jusqu'au dernier des Papes, il se présente une succession non

Notre embarras à déterminer la période où ils ont été opérés.

interrompue d'Evêques, de Saints, de Martyrs, & de miracles; & en même-temps les progrès de la superstition on été si suivis & si imperceptibles, que nous ne savons dans quel anneau particulier la chaîne de la tradition doit être rompue. Chaque siecle atteste authentiquement les événements merveilleux qui l'ont distingué; & son témoignage ne paroît d'abord ni moins puissant, ni moins respectable que celui de la génération précédente, jusqu'à ce que nous soyons insensiblement parvenus à nous contredire, si, dans le huitieme ou le douzieme siecle, nous refusons au vénérable Bede & à St. Bernard le même degré de confiance que nous avons accordé si libéralement dans le second à St. Justin & à St. Irenée (81). Si la vérité de quelques-uns de ces miracles est appréciée par leur utilité apparente, chaque siecle avoit des incrédules à convaincre, des hérétiques à réfuter, & des nations idolâtres à convertir. Il a toujours été possible de produire des motifs suffisants pour justifier l'interposition du Ciel; & cependant, puis-

qu'on ne peut admettre de révélation, sans être persuadé de la réalité des miracles, & que, de l'aveu de tout homme raisonnable, cette puissance surnaturelle a cessé, il a donc évidemment existé quelque période, où le don des miracles a été enlevé subitement ou par degrés à l'Eglise Chrétienne. Quelle qu'ait été l'époque choisie pour un pareil dessein; que cette révolution soit arrivée à la mort des Apôtres, à la conversion de l'Empire Romain, ou à l'extinction de l'hérésie arienne (82); l'insensibilité des Chrétiens qui vécurent alors; excitera toujours avec raison notre surprise. Ils conserverent toujours leurs prétentions après avoir perdu leur pouvoir. La crédulité exerça les fonctions de la foi; il fut permis au fanatisme de prendre le langage de l'inspiration; & les effets du hasard ou les prestiges de l'imposture furent attribués à des causes divines. L'expérience récente des véritables miracles auroit dû faire connoître à l'univers Chrétien, les voies de la Providence, &, si nous pouvons employer une expression très-

imparfaite, habituer les yeux des fideles à la maniere du grand artiste. Si, de nos jours, le peintre le plus habile de l'Italie avoit l'audace de décorer ses foibles copies des noms de Raphaël ou du Correge, cette fraude insolente seroit bientôt découverte, & elle exciteroit la plus vive indignation.

Usages des premiers miracles.

Quelque opinion que l'on puisse avoir des miracles de l'Eglise primitive, depuis le temps des Apôtres, cette docilité de caractere que l'on remarque parmi les Chrétiens du second & du troisieme siecle, procura quelques avantages à la cause de la vérité & de la religion. Aujourd'hui un scepticisme caché & même involontaire s'attache aux dispositions les plus religieuses. Le sentiment que l'on éprouve en admettant les vérités surnaturelles, est bien moins une croyance active qu'un acquiescement froid & passif. Accoutumés depuis longtemps à observer & à respecter l'ordre invariable de la nature, notre raison, ou du moins notre imagination, n'est pas suffisamment préparée à soutenir l'action visible de la Divi-

nité. Mais à la naissance du Christianisme, le genre humain se trouvoit dans une situation extrêmement différente. Les plus curieux, ou les plus crédules d'entre les Payens, se déterminoient souvent à entrer dans une société qui se vantoit de jouir du don des miracles. Les premiers Chrétiens marchoient perpétuellement sur un terrein mystique, & l'habitude de croire les événements les plus extraordinaires, exerçoit leur esprit. Ils sentoient, ou ils se figuroient, qu'assaillis de tous côtés par les démons, ils étoient sans cesse rassurés par des visions célestes, instruits par les prophéties, & miraculeusement délivrés des dangers, des maladies, de la mort même, par les supplications de l'Eglise. Les prodiges réels ou imaginaires, dont ils se croyoient si souvent les objets, les instruments ou les sectateurs, les disposoient fort heureusement à recevoir avec la même facilité, mais avec bien plus de raison, les merveilles authentiques de l'Evangile : ainsi les miracles, qui n'excédoient pas la mesure de leur expérience, ne leur permettoient pas de

douter de la vérité de ces mysteres, qui, de leur propre aveu, surpassoient les limites de leur intelligence. C'est cette conviction intime des vérités surnaturelles, que l'on a tant célébrée sous le nom de foi : l'heureux état d'une ame, sur laquelle elles avoient fait une impression profonde, paroissoit le gage le plus assuré de la faveur divine & de la félicité future, & on le recommandoit comme le premier & peut-être comme le seul mérite d'un Chrétien. Selon les Docteurs les plus rigides, les vertus morales, qui peuvent être également pratiquées par les infideles, ne sont d'aucune valeur, ni d'aucune efficacité dans l'œuvre de notre justification.

IV. Mais dans les premiers siecles de l'Eglise, le Chrétien démontroit sa foi par ses vertus; & l'on avoit raison de supposer que la persuasion divine, dont l'effet est d'éclairer ou de subjuguer l'intelligence, doit en même-temps purifier le cœur du fidele, & diriger ses actions. Les plus anciens apologistes du Christianisme, lorsqu'ils justifient l'innocence de leurs

Quatrieme cause. Vertus des premiers Chrétiens.

freres, & les Ecrivains d'un siecle moins reculé, qui célebrent la sainteté de leurs ancêtres, représenterent, avec les couleurs les plus vives, la réformation des mœurs que la prédication de l'Evangile opéra parmi les hommes. Comme mon intention est de remarquer seulement les causes humaines qui ont secondé l'influence de la révélation, j'exposerai légérement deux motifs qui ont pu naturellement rendre la vie des premiers Chrétiens plus pure & plus austere que celle de leurs contemporains idolâtres, ou de leurs successeurs dégénérés. L'un étoit le repentir des fautes passées; l'autre le noble desir que chacun avoit de soutenir la réputation de la société où il avoit été reçu.

Les Chrétiens ont été autrefois accusés d'attirer dans leur parti les plus grands scélérats. S'il faut en croire des imputations suggérées par l'ignorance ou par la malignité des Payens, le coupable, dès qu'il éprouvoit quelques remords, se déterminoit aisément à laver dans les eaux du baptême, des crimes pour lesquels les

temples des Dieux refusoient d'accorder aucune expiation. Mais ce reproche, exposé dans son véritable jour, honore autant l'Eglise, qu'il a contribué à augmenter le nombre des fideles (83). Les apologistes du Christianisme peuvent avouer sans rougir, que la plupart des Saints les plus éminents, ont été avant leur baptême les plus scandaleux des pécheurs. Les personnes qui dans le monde avoient suivi, quoique d'une maniere très-imparfaite, les loix de la bienveillance & de l'honnêteté, se contentoient de l'opinion de leur propre droiture ; & la satisfaction calme qu'elles éprouvoient, les rendoit bien moins susceptibles de ces émotions soudaines de honte, de douleur & d'effroi qui ont enfanté tant de conversions merveilleuses. Guidés par l'exemple de leur divin maître, les Missionnaires de l'Evangile s'adressoient aux hommes, & sur-tout aux femmes, qui, accablés du poids de leurs vices, en ressentoient souvent les effets. Comme ces prosélytes passoient tout-à-coup, du péché & de la superstition, à l'espérance glorieuse

de l'immortalité, ils prenoient le parti de se consacrer non-seulement à l'exercice des vertus, mais encore à une vie de pénitence. Le desir de la perfection devenoit la passion dominante de leur ame; & si la raison n'embrasse qu'une froide médiocrité, on sait avec quelle rapidité, avec quelle violence nos passions nous font franchir l'espace qui se trouve entre les extrémités les plus opposées.

Soin qu'ils avoient de leur réputation.

Lorsque les nouveaux convertis avoient été enrôlés parmi les fideles, & admis aux Sacrements de l'Eglise, une autre considération d'une espece moins relevée, mais pure cependant & respectable, les empêchoit de retomber dans leurs désordres passés. Toute société particuliere, qui s'est séparée du grand corps de la nation, ou de la religion à laquelle elle appartenoit, excite aussi-tôt une attention & une jalousie universelles. C'est sur-tout quand elle est composée d'un très-petit nombre de personnes, que leurs vertus ou leurs vices peuvent influer sur le caractere général de la société. Chaque membre est obligé de veiller avec la plus exacte vigi-

lance sur sa propre conduite, & sur celle de ses freres; puisque devant s'attendre à partager la commune disgrace, il espere participer à la réputation commune. Lorsque les Chrétiens de Bithynie furent traduits devant le tribunal de Pline le Jeune, ils assurerent le Proconsul, que, loin d'entrer dans aucune conspiration contraire aux loix de l'Etat, ils s'engageoient tous par une obligation solemnelle, à ne commettre aucun de ces crimes qui troublent la paix publique & particuliere de la société, tels que le vol, le brigandage, l'adultere, le parjure & la fraude (84). Cent ans après environ, Tertullien pouvoit se vanter, avec un noble orgueil, qu'excepté pour la cause de la Religion, on avoit vu périr très-peu de Chrétiens par la main d'un bourreau (85). Leur vie sérieuse & retirée, entiérement éloignée du luxe & des plaisirs du siecle, les endurcissoit à la chasteté, à la tempérance, à l'économie, à la sobriété & à toutes les vertus domestiques. Comme la plus grande partie d'entr'eux exerçoit quelque métier ou quelque profession,

il leur importoit d'agir avec la bonne foi la plus évidente, & avec la plus scrupuleuse intégrité, pour éloigner tous les soupçons que les profanes sont trop disposés à concevoir contre les apparences de la sainteté. Le mépris du monde entretenoit perpétuellement les fideles dans des sentiments de patience, de douceur & d'humilité. Plus on les persécutoit, plus ils s'attachoient les uns aux autres. Leur charité mutuelle & leur confiance généreuse n'ont point échappé aux regards des infideles; & leurs amis perfides n'en ont que trop souvent abusé (86).

Ce qui doit donner une haute idée de la morale des premiers Chrétiens, c'est que leurs fautes même, ou plutôt leurs erreurs, venoient d'un excès de vertu. Les Evêques & les Docteurs de l'Eglise dont le témoignage atteste, & dont l'autorité pouvoit diriger la foi, les principes & même la pratique de leurs contemporains, avoient étudié les Ecritures avec moins de sagacité que de dévotion; ils prenoient souvent dans le sens le plus littéral ces préceptes rigides, en-

ſeignés par Jeſus-Chriſt & par ſes Apôtres, & que dans la ſuite des commentateurs prudents ont expliqués d'une maniere moins ſtricte & plus figurative. Animés du deſir d'élever la perfection de l'Evangile au-deſſus de la ſageſſe de la philoſophie, les Peres ont porté dans leur zele, les devoirs de la mortification de ſoi-même, de la pureté & de la patience, à une hauteur, où il nous eſt à peine poſſible d'atteindre, & bien moins encore de nous ſoutenir dans notre état préſent de foibleſſe & de corruption. Une doctrine ſi extraordinaire & ſi ſublime, ne pouvoit manquer d'attirer la vénération du peuple; mais elle n'étoit nullement propre à gagner le ſuffrage de ces Philoſophes mondains, qui, dans le cours de cette vie paſſagere, conſultoient les mouvements de la nature & l'intérêt de la ſociété (87).

Principes de la nature humaine.

Dans les caracteres les plus vertueux & les plus honnêtes, il eſt facile de démêler deux penchants bien naturels, l'amour du plaiſir, & l'amour de l'action. Si l'amour du plaiſir eſt épuré par l'art & par la ſcience,

s'il est embelli par les charmes de la société, & qu'il soit corrigé par les justes égards qu'exigent la tempérance, la santé & la réputation, il produit la plus grande partie du bonheur que l'on puisse goûter dans la vie privée. L'amour de l'action est un principe d'une espece plus forte, & dont les effets ne sont pas si certains; souvent il mene à la colere, à l'ambition, à la vengeance; mais lorsqu'il est dirigé par un sentiment d'honnêteté & de bienfaisance, il enfante toutes les vertus; & si ces vertus sont accompagnées de talents capables de les développer, une famille, un Etat ou un Empire devra sa sûreté & sa prospérité au courage indomptable d'un seul homme. Nous pouvons donc attribuer à l'amour du plaisir la plupart des qualités aimables, à l'amour de l'action la plupart des qualités respectables & utiles. Un caractere sur lequel ces deux puissants mobiles agiroient de concert & dans une juste proportion, sembleroit constituer l'idée la plus parfaite de la nature humaine. L'ame insensible & inactive, que l'on ne supposeroit dirigée

rigée par aucun de ces principes, ſeroit unanimement rejettée de la ſociété, comme incapable de procurer aucun bonheur à l'individu, ou aucun avantage public au monde. Mais ce n'étoit pas dans ce monde que les premiers Chrétiens deſiroient de ſe rendre agréables ou utiles.

Les premiers Chrétiens condamnent les plaiſirs & le luxe.

L'homme dont l'eſprit a été cultivé par l'éducation, peut, dans ſes moments de loiſir, acquérir de nouvelles connoiſſances, exercer ſa raiſon ou ſon imagination, & ſe livrer ſans défiance à toute la vivacité d'une converſation enjouée. Les Peres cependant avoient en horreur des occupations ſi contraires à la ſévérité de leur conduite, ou ils ne les permettoient qu'avec la plus grande réſerve. Ils mépriſoient toutes les connoiſſances qu'ils jugeoient inutiles à l'œuvre du ſalut, & les diſcours frivoles leur paroiſſoient un abus criminel du don de la parole. Dans notre façon actuelle d'exiſter, le corps eſt ſi étroitement uni avec l'ame, qu'il eſt de notre intérêt de jouir avec innocence & avec modération des plaiſirs dont ce fidele compagnon eſt ſuſceptible.

Nos dévots prédéceſſeurs raiſonnoient bien différemment : s'efforçant en vain d'imiter la perfection des Anges, ils dédaignoient ou affectoient de dédaigner toute eſpece de délices terreſtres & corporelles (88). Nos ſens ſervent les uns à notre conſervation, les autres à notre ſubſiſtance ; & il en eſt qui nous ont été donnés pour nous inſtruire. A enviſager leur néceſſité, il eût été impoſſible d'en condamner l'uſage. L'abus ſeul étoit criminel ; & la premiere ſenſation du plaiſir avoit été déſignée comme le premier inſtant de cet abus. Le candidat, qui aſpiroit au Ciel, en ſe dépouillant de toute ſenſibilité, apprenoit non-ſeulement à réſiſter aux attraits groſſiers du goût & de l'odorat, mais encore à fermer l'oreille à la profane harmonie des ſons, & à contempler avec indifférence les productions les plus achevées de l'art humain. Des habits élégants, de ſuperbes maiſons, des meubles magnifiques étoient ſuppoſés réunir le double crime de l'orgueil & de la ſenſualité. Un extérieur ſimple, un air mortifié convenoient mieux au fidele qui, certain de ſes péchés,

doutoit de ſon ſalut. En condamnant le luxe, les Peres ſont extrêmement minutieux, & entrent dans les plus petits détails (89). Parmi les divers articles qui excitent leur pieuſe indignation, on peut compter les faux cheveux, les habits de toute eſpece de couleur, excepté le blanc, les inſtruments de muſique, les vaſes d'or & d'argent, les oreillers de duvet (puiſque Jacob repoſa ſa tête ſur une pierre), du pain blanc, des vins étrangers, les ſalutations publiques, l'uſage des bains chauds, & celui de ſe faire la barbe, pratique qui, ſelon l'expreſſion de Tertullien, eſt un menſonge contre notre propre face, & une tentative impie pour perfectionner les ouvrages du Créateur (90). Lorſque le Chriſtianiſme s'introduiſit parmi les perſonnes diſtinguées par leur opulence & par la politeſſe de leurs mœurs, l'obſervation de ces loix ſingulieres fut laiſſée, comme elle le ſeroit à préſent, à un petit nombre, qui ambitionnoit une ſainteté ſupérieure. Mais les derniers rangs de la ſociété ſe font un mérite de mépriſer la pompe & les plaiſirs que leur

a refusés la fortune. Une pareille affectation leur est toujours facile & en même-temps agréable. La vertu des premiers Chrétiens, semblable à celle des premiers citoyens de la République Romaine, fut très-souvent gardée par la pauvreté & par l'ignorance.

Leurs sentiments concernant le mariage & la chasteté.

La chaste sévérité des Peres dans tout ce qui avoit rapport au commerce des deux sexes, venoit du même principe : leur horreur pour toutes les voluptés qui pouvoient satisfaire les appétits sensuels de l'homme, & dégrader sa nature spirituelle. Ils aimoient à croire que, si Adam eût persévéré dans son obéissance au Créateur, il auroit toujours vécu dans un état de pureté virginale; & qu'alors quelque forme plus pure de génération auroit peuplé le Paradis d'êtres innocents & immortels (91). L'usage du mariage fut permis, après sa chûte, à sa postérité, seulement comme un expédient nécessaire pour perpétuer l'espece humaine, & comme un frein toutefois imparfait contre la licence naturelle de nos desirs. L'embarras des Casuistes orthodoxes, sur

ce ſujet intéreſſant, décele la perplexité d'un légiſlateur, qui ne voudroit point approuver une inſtitution qu'il eſt forcé de tolérer (92). L'énumération des loix biſarres & minutieuſes dont ils avoient entouré le lit nuptial, arracheroit un ſourire au jeune époux, & feroit rougir la vierge modeſte. Ils prétendoient unanimement qu'un premier engagement répondoit à toutes les fins de la nature & de la ſociété. Le lien ſenſuel prit un caractere plus relevé; il fut comparé à l'union myſtique de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe, & l'on déclara qu'il ne pouvoit être diſſous ni par le divorce, ni par la mort. Un ſecond mariage fut flétri du nom d'adultere légal; & les Chrétiens, coupables d'une offenſe ſi ſcandaleuſe contre la pureté évangélique, furent bientôt exclus des honneurs & même des aumônes de l'Egliſe (93). Dès que le deſir eut été interprété comme un crime, & le mariage toléré comme un défaut, ſelon les mêmes principes, le célibat devint l'état qui approchoit le plus de la perfection divine. Ce fut avec la plus grande difficulté que l'an-

cienne Rome put soutenir l'institution de six vestales (94). L'Eglise primitive se trouva tout-à-coup remplie d'une foule de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui se dévouoient à une chasteté perpétuelle (95). Nous pouvons compter le savant Origene parmi le petit nombre de ceux qui crurent plus prudent de désarmer le tentateur (96). Quelques-uns paroissoient insensibles aux attaques de la chair ; d'autres les soutenoient sans être vaincus. Dédaignant une fuite ignominieuse, les vierges nées sous le climat brûlant de l'Afrique, ne craignoient pas de se mesurer avec l'ennemi, & bravoient les plus grands dangers ; elles permettoient aux Diacres & aux Prétres de partager leur lit, & elles se glorifioient d'une vertu qui échappoit à tous les feux de l'impureté. Mais la nature insultée revendiquoit souvent ses droits ; & cette nouvelle espece de martyre ne servit qu'à introduire un nouveau scandale dans l'Eglise (97). Parmi les Chrétiens ascétiques, (nom qu'ils tirerent bientôt de leur exercice pénible) on en voyoit cependant plusieurs qui, moins

présomptueux, eurent probablement plus de succès.

L'orgueil spirituel suppléoit aux plaisirs sensuels, & en compensoit la perte. La multitude même des Payens apprécioit le mérite du sacrifice par sa difficulté apparente, & c'est pour célébrer les louanges des chastes épouses de Jesus-Christ, que les Peres ont versé les flots impétueux d'une éloquence souvent peu naturelle (98). Telles sont les premieres traces des principes & des institutions de la vie monastique, qui, dans les siecles suivants, ont contrebalancé tous les avantages temporels du Christianisme (99).

Leur aversion pour les objets de la guerre & du gouvernement.

Les Chrétiens ne fuyoient pas moins les affaires que les plaisirs de ce monde. Ils ne savoient comment concilier la défense de nos personnes & de nos propriétés, avec la doctrine patiente qui prescrit le pardon illimité des injures reçues, & qui ordonne de rechercher de nouvelles insultes. Leur simplicité s'offensoit de l'usage des serments, de la pompe de la magistrature, & de la contention de la vie publique. Dans l'igno-

rance où ils étoient des choses humaines, ils ne pouvoient se persuader qu'il fût légitimement permis de verser par le glaive de la justice ou par l'épée de la guerre, le sang de ses semblables, même lorsque les forfaits des scélérats, ou les attaques d'un ennemi menaçoient la paix & la sûreté de toute la société (100). *Si* dans la constitution des Juifs, les Prophetes inspirés, & les Rois qui avoient reçu l'onction sacrée, avoient employé toutes les forces de la nation, ils n'avoient obtenu l'approbation du Ciel, que parce qu'ils vivoient sous une loi moins parfaite. Les Chrétiens sentoient & avouoient que de pareilles institutions pouvoient être nécessaires dans le systême présent du monde, & ils se soumettoient sans répugnance à l'autorité d'un maître idolâtre. Mais en inculquant des maximes d'obéissance passive, ils refusoient d'agir dans l'administration civile ou dans la défense militaire de l'Empire. On pouvoit avoir quelque indulgence pour ceux qui, avant leur conversion, s'étoient déja trouvés engagés dans ces occupations violentes

& ſanguinaires (101); mais les Chrétiens avoient à remplir un devoir plus ſacré, & il ne leur étoit pas permis d'exercer les fonctions de ſoldats, de Magiſtrats, ou de Princes (102). Cette négligence indolente, ou même criminelle pour le bien public, les expoſoit au mépris & aux reproches des Payens. On demandoit aux partiſans de la nouvelle ſecte, quel ſeroit le deſtin de l'Empire aſſailli par les barbares, ſi tous les ſujets adoptoient des ſentiments ſi puſillanimes (103)? A cette queſtion inſultante, les Apologiſtes du Chriſtianiſme répondoient en mots obſcurs & équivoques. Tranquilles dans l'attente, qu'avant la converſion totale du genre humain, la guerre, le gouvernement, l'Empire Romain, le monde lui-même ne ſeroient plus, ils ne vouloient pas révéler aux idolâtres cette cauſe ſecrete de leur ſécurité. On peut encore obſerver ici, que la ſituation des premiers Chrétiens ſe rapportoit fort heureuſement à leurs ſcrupules religieux, & que leur averſion pour une vie active, contribuoit plutôt à les exempter de ſer-

vir l'Etat ou l'armée, qu'à les exclure des honneurs civils & militaires.

Cinquieme cause. Activité des Chrétiens dans le gouvernement de l'Eglise.

V. Mais l'esprit humain, quelque élevé ou quelque déprimé qu'il puisse être par un enthousiasme passager, reprend par degré son niveau naturel, & se remet sous l'empire de ces passions, qui semblent le mieux adaptées à sa condition présente. Les premiers Chrétiens étoient morts aux affaires & aux plaisirs du monde; mais cet amour de l'action qu'ils avoient reçu de la nature, & dont la trace n'avoit jamais pu être entiérement effacée, reparut bientôt, & trouva de nouveaux aliments dans le gouvernement de l'Eglise. Une société séparée, qui attaquoit la religion dominante de l'Empire, étoit obligée d'adopter quelque forme de police intérieure, & de créer un nombre suffisant de Ministres, chargés non-seulement des fonctions spirituelles, mais encore de la direction temporelle de la république Chrétienne. La sûreté de cette société, son honneur, son agrandissement, produisirent, même dans les ames les plus religieuses, un esprit de patriotisme

femblable à celui qui enflammoit les premiers Romains pour leur patrie, & quelquefois les fideles ne furent pas plus délicats fur le choix des moyens qui pouvoient conduire à un but fi durable. Lorfqu'ils follicitoient pour eux ou pour leurs amis les dignités de l'Eglife, ils déguifoient leur ambition fous le prétexte fpécieux de confacrer à l'utilité générale le pouvoir & la confidération, que dans cette vue feulement, il étoit de leur devoir de rechercher. En exerçant leurs fonctions, ils avoient fouvent occafion de dévoiler les erreurs de l'héréfie ou les artifices de la faction, de s'oppofer aux deffeins des freres perfides, de les dévouer à l'opprobre qu'ils méritoient, & de les chaffer du fein d'une fociété dont ils s'efforçoient de troubler la paix & le bonheur. On enfeignoit aux guides fpirituels du Chriftianifme, à joindre la prudence du ferpent à l'innocence de la colombe ; mais à mefure que l'habitude du commandement rendit leur conduite plus raffinée, infenfiblement leurs mœurs fe corrompirent. Dans l'Eglife, auffi-

bien que dans le monde, ceux qui occuperent quelque poste considérable, se distinguerent par leur éloquence & par leur fermeté, par la connoissance des hommes & par leur habileté dans les affaires. Tandis qu'ils déroboient aux autres, & qu'ils se cachoient peut-être à eux-mêmes, les motifs secrets de leurs actions, ils retomboient trop souvent dans toutes les passions turbulentes de la vie active, auxquelles le mêlange du zele religieux imprimoit un nouveau degré d'opiniâtreté & d'aigreur.

Liberté & égalité primitive de ce gouvernement.

Le gouvernement de l'Église a souvent été un objet aussi-bien qu'un instrument de dispute. Les Docteurs de Rome, de Paris, d'Oxford & de Geneve, perpétuellement divisés entr'eux, se sont tous efforcés de réduire le modele primitif & apostolique (104) aux systêmes respectifs de leur propre administration. Le petit nombre de ceux qui ont cherché à s'instruire avec plus de bonne foi & d'impartialité, pensent (105) que les Apôtres éviterent de s'ériger en législateurs, & qu'ils aimerent mieux endurer quelques scandales & quel-

ques divisions particulieres, que d'ôter aux Chrétiens des âges futurs, la liberté de varier les formes du gouvernement ecclésiastique, selon les changements des temps & des circonstances. La pratique de Jérusalem, d'Ephese & de Corinthe, peut nous donner une idée du plan d'administration qui fut adopté de leur consentement pour l'usage des fideles des premiers siecles. Les sociétés établies alors dans l'Empire Romain, n'étoient unies entre elles que par les liens de la foi & de la charité. L'indépendance & l'égalité formoient la base de leur constitution intérieure. Pour suppléer au manque de discipline & au défaut de connoissances humaines, on avoit recours à l'assistance des *Prophetes* (106); tout Chrétien, sans distinction d'âge, de sexe, ou de talents naturels, avoit droit de remplir cette fonction sacrée; & toutes les fois qu'il sentoit l'impulsion divine, il répandoit les effusions de l'Esprit-Saint devant l'assemblée des fideles. Mais souvent ces Prophetes de l'Eglise primitive abuserent ou ne firent pas une application juste de

ces dons extraordinaires. Il les déployoient mal-à-propos; leur préſomption troubla plus d'une fois le ſervice de l'aſſemblée; enfin, entraînés par l'orgueil, ou par un faux zele, ils introduiſirent, particuliérement dans l'Egliſe Apoſtolique de Corinthe, une foule de déſordres funeſtes (107). Comme l'inſtitution des Prophetes devint inutile, & même pernicieuſe, leur pouvoir fut retiré, & leur office aboli. On ne confia les fonctions publiques de la religion qu'aux Miniſtres établis de l'Egliſe, les *Evêques* & les *Prêtres* : dénominations qui, dans leur premiere origine, paroiſſent avoir déſigné la même dignité & le même ordre de perſonnes. Le nom de Prêtre exprimoit leur âge, ou plutôt leur gravité & leur ſageſſe; le titre d'Evêque marquoit leur inſpection ſur la foi & ſur les mœurs des Chrétiens, commis à leurs ſoins paternels. Dans le premier âge du Chriſtianiſme, ces *Prêtres Epiſcopaux*, dont le nombre étoit plus ou moins grand, en proportion du nombre reſpectif des fideles, gouvernoient chaque Congrégation d'un com-

mun accord, & avec la même autorité (108).

Institution des Evêques comme Présidents du College des Prêtres.

Mais l'égalité la plus parfaite exige la main d'un Magiſtrat ſupérieur qui la maintienne; & l'ordre néceſſaire dans les délibérations publiques, crée bientôt un Préſident, qui eſt au moins chargé de recueillir les voix de l'aſſemblée, & d'en exécuter les réſolutions. Les premiers Chrétiens, perſuadés que des élections annuelles, ou faites ſeulement quand l'occaſion l'exigeroit, troubleroient ſouvent la tranquillité publique, ſe déterminerent à former une magiſtrature perpétuelle & honorable, & à choiſir, parmi les Prêtres, le plus renommé par ſa ſainteté & par ſa ſageſſe, pour remplir durant ſa vie les devoirs de Gouverneur eccléſiaſtique. Ce fut alors que le titre pompeux d'Evêque commença de s'élever au-deſſus de l'humbre titre de Prêtre. Tandis que le dernier de ces noms continuoit à diſtinguer les membres de chaque Sénat Chrétien, l'autre exprimoit la dignité de ſon nouveau Préſident (109). Les avantages de cette forme de gouvernement épiſcopal, qui fut

vraisemblablement institué avant la fin du premier siecle (110), parurent si frappants & d'une telle importance pour la grandeur future & pour la paix présente du Christianisme, qu'il fut adopté sans délai par toutes les sociétés déja répandues dans l'Empire. Dès les premiers temps, il avoit acquis la sanction de l'antiquité (111); aujourd'hui les Eglises les plus puissantes, tant de l'Orient que de l'Occident, le réverent encore comme un établissement primitif, & même divin (112). Il est inutile d'observer que les Prêtres humbles & pieux, qui furent d'abord revêtus de la dignité épiscopale, ne possédoient sûrement pas, & qu'ils auroient probablement rejetté le pouvoir & la pompe, qui environnent maintenant la tiare du Pontife Romain, ou la mitre d'un Prélat Allemand. Mais il est facile de tracer en peu de mots, les limites étroites de leur jurisdiction, qui, principalement spirituelle dans son origine, étoit quequefois aussi temporelle (113). Elle avoit pour objet, l'administration des Sacrements

& la discipline de l'Eglise; l'inspection générale sur les cérémonies religieuses, qui, devenant de jour en jour plus variées, se multiplioient imperceptiblement; la consécration des Ministres ecclésiastiques auxquels l'Evêque assignoit leurs fonctions respectives; la direction des fonds de la communauté, & la décision de tous les différends que les fideles ne vouloient pas porter au tribunal d'un Juge idolâtre. Pendant une espace de temps assez court, l'Evêque prenoit l'avis des autres Prêtres, & il n'exerçoit ses pouvoirs que du consentement, & avec l'approbation de l'assemblée des Chrétiens. On le regardoit alors comme le premier d'entre ses égaux, & comme le serviteur honorable d'un peuple libre. Toutes les fois que, par sa mort, le Siege épiscopal devenoit vacant, un nouveau Président, tiré du college des Prêtres, étoit élu par le suffrage libre de la congrégation entiere, dont chaque membre se croyoit revêtu d'un caractere sacré & sacerdotal (114).

Telles furent la douceur & l'éga- Conciles provinciaux.

lité avec lesquelles les Chrétiens se gouvernerent pendant plus de cent ans après la mort des Apôtres. Chaque société formoit en elle-même une république séparée & indépendante ; & quoique les plus éloignés de ces pétits Etats entretinssent, par lettres & par députés, un commerce mutuel, qui servoit à cimenter leur union, les différentes parties du monde chrétien ne reconnoissoient point encore d'autorité suprême, ni d'assemblée législative. A mesure que le nombre de fideles s'augmenta, ils s'apperçurent combien il leur seroit avantageux de lier plus étroitement leurs intérêts & leurs desseins. Vers la fin du second siecle, les Eglises de la Grece & de l'Asie adopterent l'institution utile des Synodes provinciaux, & l'on peut supposer qu'en formant un conseil représentatif, ils prirent pour modele les établissements célebres de leurs pays, les Amphictyons, la Ligue Achéenne, ou les assemblées des villes de l'Ionie. Les Evêques des Eglises indépendantes avoient coutume, & furent bientôt obligés par une loi, de se

rendre dans la capitale de la Province, aux époques fixées du printemps & de l'automne. Ils prenoient dans leurs délibérations, l'avis d'un petit nombre de Prêtres distingués, & ils se trouvoient contenus par la présence de la multitude qui les écoutoit (115). Leurs décrets, qui furent appellés canons, régloient tous les points importants de la foi & de la discipline; l'on devoit naturellement imaginer que le Saint Esprit verseroit ses dons en abondance sur l'assemblée unie des représentants du peuple Chrétien. L'institution de Synodes convenoit si bien à l'ambition particuliere & à l'intérêt public, qu'en peu d'années elle fut reçue dans tout l'Empire. Les Conciles provinciaux, par le moyen d'une correspondance réguliere, se communiquoient & approuvoient mutuellement leurs actes respectifs. L'Eglise Catholique prit bientôt la forme, & acquit toute la force d'une grande république confédérée (116).

Union de l'Eglise.

Comme l'usage des Conciles abolit insensiblement l'autorité législative des Eglises particulieres, les Evêques,

Progrès de l'autorité épiscopale.

par leurs liaisons, obtinrent une portion plus considérable de puissance exécutrice & arbitraire. Réunis entr'eux par leurs intérêts communs, ils furent en état d'attaquer avec vigueur les droits originaux de leur Clergé & de leur peuple. Les Prélats du troisieme siecle changerent imperceptiblement le langage de l'exhortation en celui du commandement, jetterent les semences de leurs usurpations futures, & suppléerent au défaut de la force & de la raison, par des allégories tirées de l'Ecriture-Sainte, & par des déclamations de Rhéteur. » L'unité & le pouvoir de l'Eglise, » répétoient-ils souvent, sont représentés dans *l'office épiscopal*, dont » chaque membre possede une portion égale & indivisible (117). Que » les Princes & les Magistrats vantent leurs droits à un domaine terrestre & passager : l'autorité épiscopale seule est dérivée de Dieu ; » elle s'étend sur ce monde-ci & » sur l'autre. Les Evêques sont les » Vices-Gérents de Jesus-Christ, » les successeurs des Apôtres, & » les substituts mystiques du Grand-

» Prêtre de la Loi Mosaïque ».

Leur privilege exclusif de conférer les ordres sacerdotaux, envahissoit la liberté des élections qui appartenoient au Clergé & au peuple; & si, dans l'administration de l'Eglise, ils suivoient quelquefois l'avis des Prêtres ou le desir des fideles, ils avoient le plus grand soin de se faire un mérite d'une pareille condescendance. Les Evêques reconnoissoient l'autorité suprême qui résidoit dans l'assemblée de leurs freres; mais chacun d'eux, dans le gouvernement de son Diocese particulier, exigeoit de son *troupeau* la même obéissance implicite, comme si cette métaphore favorite avoit été littéralement juste, & que le *Berger* eût été d'une espece supérieure (118). Une pareille autorité cependant ne fut point établie sans quelques efforts d'un côté, & de l'autre sans quelque résistance. En plusieurs endroits, le Clergé inférieur, animé par le zele ou par l'intérêt, soutint avec chaleur la constitution démocratique; mais leur patriotisme reçut les dénominations odieuses de faction & de schisme, &

le parti épiscopal fut redevable de ses progrès rapides, aux travaux de plusieurs Prélats actifs, qui, semblables à Cyprien de Carthage, savoient concilier les artifices de l'homme d'Etat le plus ambitieux, avec les vertus Chrétiennes les mieux adaptées au caractere d'un Saint & d'un Martyr (119).

Prééminence des Eglises Métropolitaines.

Les mêmes causes, qui avoient d'abord détruit l'égalité des Prêtres, introduisirent, parmi les Evêques, une prééminence pour le rang, & de-là une supériorité de jurisdiction. Toutes les fois que, dans le printemps & dans l'automne, ils se trouvoient rassemblés au Synode provincial, la différence de réputation & de mérite personnel se faisoit sensiblement remarquer parmi les membres du Concile. L'éloquence & la sagesse d'un petit nombre gouvernoient alors toute la multitude; mais l'ordre des délibérations publiques demandoit une distinction plus réguliere & moins odieuse. L'office de Président perpétuel, dans le Concile de chaque Province, fut conféré aux Evêqucs de la Capitale; & ces Prélats entrepre-

nants, décorés des titres brillants de Primats & de Métropolitains, se préparerent secretement à usurper sur les autres Evêques la même autorité que ceux-ci venoient d'enlever au College des Prêtres (120). Les Métropolitains eux-mêmes se disputerent bientôt la supériorité du rang & du pouvoir. Chacun d'eux affectoit de déployer, dans les termes les plus pompeux, les avantages & les honneurs temporels de la ville à laquelle il présidoit, le nombre & l'opulence des Chrétiens soumis à ses soins paternels, les Saints & les Martyrs qui s'étoient élevés parmi eux; & remontant jusqu'à l'Apôtre ou au Disciple qui avoit fondé son Eglise, il insistoit sur la pureté avec laquelle la tradition de la foi, transmise par une suite non interrompue d'Evêques orthodoxes, avoit été conservée dans son sein (121). Toutes les raisons de supériorité, soit civile, soit ecclésiastique, faisoient naturellement prévoir que Rome devoit s'attirer le respect des Provinces, & qu'elle exigeroit bientôt leur obéissance. La société des fideles dans cette ville,

Ambition du Pontife Romain.

étoit proportionnée à la Capitale de l'Empire. Son Eglise étoit la plus grande, la plus nombreuse, & par rapport à l'Occident, la plus ancienne de tous les établissements Chrétiens, dont la plupart avoient été formés par les travaux religieux des Missionnaires de Rome. Les plus hautes prétentions d'Antioche, d'Ephese ou de Corinthe, se bornoient à reconnoître un seul Apôtre pour fondateur. Rome seule se vantoit que les rives du Tybre avoient reçu un nouvel éclat par la prédication & par le martyre des deux plus grands Apôtres (122). Son Evêque avoit soin de réclamer l'héritage de toutes les prérogatives que l'on attribuoit à la personne ou à la dignité de Saint Pierre (123). Les Prélats de l'Italie & des Provinces consentoient à lui accorder une primatie d'ordre & d'association (c'étoit avec cette précision qu'ils s'exprimoient) dans l'aristocratie Chrétienne (124). Mais le pouvoir d'un Monarque fut rejetté avec horreur; & le génie entreprenant de Rome, qui vouloit soumettre toute la terre à la puissance spirituelle, éprouva en

Afrique

Afrique & en Asie une résistance, que, dans des siecles plus reculés, leurs habitants n'avoient point opposée à sa domination temporelle. S. Cyprien, qui gouvernoit avec l'autorité la plus absolue l'Eglise de Carthage & les Synodes provinciaux, s'éleva avec vigueur & avec succès contre l'ambition du Pontife Romain. Ce zélé patriote eut l'art de lier sa propre cause à celle des Evêques d'Orient, &, comme Annibal, il chercha de nouveaux alliés dans le cœur de l'Asie (125). Si cette guerre punique fut soutenue sans aucune effusion de sang, ce fut bien moins l'effet de la modération que de la foiblesse des Prélats rivaux. Les invectives, les excommunications étoient leurs seules armes; & tant que subsista leur inimitié, ils les lancerent les uns contre les autres avec une fureur égale, & avec une égale dévotion. La dure nécessité de condamner la mémoire d'un Pape ou celle d'un Saint & d'un Martyr, nous embarrasse aujourd'hui, lorsque nous voulons rapporter les particularités d'une dispute dans laquelle les défenseurs de la Religion

se laisserent entraîner par ces passions que l'on voit éclater dans le camp ou dans le Sénat (126).

Laïques & Clergé.

Les progrès de l'autorité ecclésiastique donnerent naissance à cette distinction remarquable, de laïques & de clergé, qui avoit été inconnue aux Grecs & aux Romains (127). Sous le premier de ces noms, on comprenoit le corps du peuple Chrétien; le second, selon la signification du mot, désignoit la portion choisie, qui, séparée de la multitude, se consacroit au service de la religion: classe d'hommes à jamais célebre, qui a fourni les sujets les plus importants à l'histoire moderne, quoiqu'ils n'en soient pas toujours les plus édifiants. Leurs hostilités réciproques troublerent plus d'une fois la paix de l'Eglise dans son enfance; mais leur zele & leur activité se réunissoient pour la cause commune; & l'amour du pouvoir, qui, sous les déguisements les plus trompeurs, se glissoit dans le sein des Prélats & des Martyrs, les animoit du desir d'augmenter le nombre de leurs sujets, & d'agrandir les bornes de l'Empire Chré-

tien ; ils n'avoient aucune force temporelle ; & pendant long-temps ils furent découragés & opprimés, plutôt que soutenus par le magistrat civil. Mais alors même ils acquirent & ils employerent dans leur propre société les deux plus puissants ressorts du gouvernement, les récompenses & les punitions ; le premier venoit de la pieuse libéralité des fideles, l'autre de leurs appréhensions religieuses.

I. La communauté des biens, qui avoit séduit l'imagination de Platon (128), & qui subsistoit en quelque façon parmi la secte austere des Esséniens (129), fut adoptée durant quelque temps par l'Eglise primitive. La ferveur des premiers prosélytes les porta d'abord à vendre ces possessions mondaines qu'ils méprisoient, à en venir déposer le prix aux pieds des Apôtres, & à se contenter d'avoir une part égale dans la distribution commune (130). Les progrès du Christianisme relâcherent & abolirent par degrés une institution généreuse, qui, entre des mains moins pures que celles des Apôtres, se seroit bientôt corrompue : l'on pou-

Offrandes & & revenu de l'Eglise.

voit craindre que l'intérêt naturel à l'homme ne se réveillât tout-à-coup, & n'abusât de ces dépôts sacrés. On permit aux nouveaux convertis de garder leur patrimoine, de recevoir les legs & les héritages, & d'augmenter leurs biens particuliers par toutes les voies légitimes du commerce & de l'industrie. Au-lieu d'un sacrifice absolu, les ministres de l'Evangile accepterent une portion modérée; & dans les assemblées qui se tenoient toutes les semaines ou tous les mois, chaque fidele, selon les besoins de la congrégation, & selon la mesure de ses richesses & de sa piété, remettoit volontairement son offrande dans le trésor de la congrégation (131). On ne refusoit aucun présent quelque peu considérable qu'il fût; mais on enseignoit avec soin que, dans l'article des dixmes, la Loi de Moïse étoit toujours d'obligation divine, & que, puisque sous une discipline moins parfaite, les Juifs avoient reçu ordre de donner la dixieme partie de tout ce qu'ils possédoient, il convenoit aux disciples de Jesus-Christ de se distinguer

par une plus grande libéralité (132), & d'acquérir quelque mérite en se détachant d'un trésor superflu qui devoit bientôt périr avec le monde lui-même (133). Il n'est pas nécessaire de remarquer que le revenu incertain & si peu assuré de chaque Eglise particuliere, varioit en raison de la pauvreté ou de l'opulence des fideles, selon qu'ils étoient dispersés dans d'obscurs villages, ou rassemblés dans les grandes villes de l'Empire. Du temps de l'Empereur Dece, les Magistrats se persuadoient que les Chrétiens avoient des richesses considérables ; que dans leur culte religieux ils se servoient de vases d'or & d'argent ; & que plusieurs de leurs prosélytes avoient vendu leurs terres & leurs maisons pour augmenter les fonds publics de la societé, aux dépens, à la vérité, de leurs malheureux enfants, qui se trouvoient réduits à la mendicité, parce que leurs peres avoient été des saints (134). En général, il faut se méfier des soupçons formés par des étrangers & par des ennemis : ici, cependant, ils sont colorés de preuves spécieuses & pro-

bables, & ils semblent justifiés par les deux faits suivants, qui seuls, de tous ceux dont nous avons connoissance, parlent des sommes précises ou peuvent nous donner des idées distinctes. Sous le regne de l'Empereur Dece, l'Evêque de Carthage tira tout-à-coup, d'une société moins opulente que celle de Rome, cent mille sesterces, environ vingt mille livres, dès sa premiere invitation aux fideles, pour les engager à racheter leurs freres de Numidie qui avoient été emmenés captifs par les Barbares du désert (135). Cent ans auparavant, une somme de deux cents mille sesterces avoit été présentée en un seul don à l'Eglise Romaine, par un étranger du Pont, qui demandoit à fixer sa résidence dans la capitale (136). Ces offrandes, pour la plupart, consistoient en argent; les Chrétiens n'avoient ni le desir, ni le pouvoir de se charger d'une acquisition un peu considérable en terres. Il avoit été décidé par plusieurs loix, publiées dans le même esprit que nos réglements concernant les gens de mainmorte, que l'on ne pourroit donner

ni léguer à une société formant corps dans l'Etat, aucuns biens réels sans un privilege spécial, ou sans une dispense particuliere du Sénat ou de l'Empereur (137). Les Souverains de Rome furent rarement disposés à favoriser une secte, qui, après avoir été l'objet de leur mépris, avoit enfin excité leur jalousie & leur crainte. Cependant un fait arrivé sous le regne d'Alexandre Sévere, prouve que ces réglements furent quelquefois éludés ou suspendus, & que les Chrétiens eurent la permission de réclamer & de posséder une piece de terre située dans les limites de Rome elle-même (138.) Les progrès du Christianisme & les discordes civiles de l'Empire contribuerent à tempérer la sévérité des loix; & avant la fin du troisieme siecle, plusieurs terres considérables appartenoient aux Eglises opulentes de Rome, de Milan, de Carthage, d'Antioche, d'Alexandrie, & des autres grandes villes de l'Italie & des Provinces.

Distribution du revenu.

L'Evêque étoit l'intendant naturel de l'Eglise : il disposoit du trésor public à sa volonté & sans être obligé

de rendre compte. Ne laissant aux Prêtres que leurs fonctions spirituelles, il confioit seulement à l'ordre plus subordonné des Diacres, la direction & la distribution du revenu ecclésiastique (139). Si nous pouvons ajouter foi aux déclamations véhémentes de Saint Cyprien, l'Afrique ne renfermoit qu'un trop grand nombre de Prélats, qui, en exerçant leur emploi, violoient tous les préceptes non-seulement de la perfection évangélique, mais encore de la morale. Quelques-uns de ces perfides intendants dissipoient les richesses de l'Eglise pour satisfaire à leurs plaisirs sensuels; d'autres les faisoient indignement servir à leur profit particulier, à des marchés frauduleux; & à des usures exorbitantes (140). Mais tant que les contributions du peuple Chrétien furent libres & volontaires, l'abus de leur confiance ne pouvoit être bien fréquent; & les usages, auxquels on consacroit généralement leur libéralité, honoroient la société religieuse. L'Evêque & son clergé avoient une part convenable pour leur entretien. On

réservoit une somme suffisante pour les dépenses qu'exigeoit le culte religieux, dont les repas de charité, les *agapes*, comme on les appelloit alors, constituoient la partie la plus brillante & la plus essentielle. Le reste étoit le patrimoine sacré des pauvres. On s'en remettoit à la discrétion de l'Evêque qui ouvroit le trésor de l'Eglise, pour soutenir les veuves, les orphelins, les boîteux, les malades & les vieillards de la communauté; pour soulager les étrangers & les pélerins, & pour adoucir les maux des prisonniers & des captifs, sur-tout lorsque leurs souffrances avoient été occasionnées par un attachement ferme à la cause de la Religion (141). Un commerce généreux de charité unissoit les Provinces les plus éloignées, & de petites congrégations trouvoient des ressources abondantes dans les aumônes des sociétés plus opulentes qui subvenoient avec joie aux besoins de leurs freres (142). Cette noble institution, qui avoit moins d'égard au mérite qu'à la misere de l'objet, contribua beaucoup aux progrès du

Christianisme. Les payens, qu'animoit un sentiment d'humanité, rendoient justice à la bienfaisance de la nouvelle secte, tandis qu'ils en méprisoient la doctrine (143). La vue d'un secours immédiat & d'une protection assurée attiroit dans son sein charitable une foule de malheureux, que la négligence des hommes auroit laissés en proie aux horreurs de la pauvreté, des maladies & de la vieillesse. On peut croire aussi que la plupart des enfants, exposés au moment de leur naissance, selon la pratique inhumaine de ces temps, furent souvent sauvés, baptisés, élevés & entretenus par la piété des Chrétiens & aux dépens du trésor public (144).

Excommunication.

II. Toute société a le droit incontestable d'exclure de sa communion & de ne plus admettre à la participation de ses avantages, ceux de ses membres qui rejettent ou qui violent les réglements établis d'un consentement général. En exerçant ce pouvoir, l'Eglise Chrétienne dirigea principalement ses censures contre les pécheurs scandaleux, & sur-tout con-

tre les personnes coupables de meurtre, de fraude & d'incontinence; contre les auteurs ou les sectateurs de quelque opinion hérétique, condamnée par le jugement de l'ordre épiscopal, & contre ces infortunés qui, de leur propre mouvement, ou qui, cédant à la force, s'étoient souillés, après leur baptême, par quelque acte de culte rendu aux idoles. L'excommunication influoit sur le spirituel aussi-bien que sur le temporel. Le Chrétien qui l'avoit encourue, étoit privé de toute portion dans la distribution des offrandes. Il voyoit se briser tous les liens de l'amitié religieuse & particuliere. Les personnes qu'il estimoit le plus, & dont il avoit été le plus tendrement aimé, ne l'envisageoient qu'avec horreur comme un objet profane; & en tant que l'excommunication pouvoit imprimer sur son caractere une marque flétrissante, tout le monde le fuyoit; on se méfioit généralement d'un homme qui avoit été chassé d'une société respectable. Quelque triste, quelque pénible que la situation de ces malheureux exilés pût être en

elle-même, leurs appréhensions, comme il est assez ordinaire, surpassoient de bien loin leurs souffrances. Les avantages de la Communion Chrétienne étoient ceux de la vie éternelle ; & les excommuniés ne pouvoient effacer de leurs esprits, l'idée terrible que ces Gouverneurs ecclésiastiques, qui avoient prononcé leur sentence de condamnation, avoient reçu des mains de la Divinité les clefs de l'Enfer & du Paradis. Les hérétiques, soutenus peut-être par la conscience de leurs intentions, & par l'espérance flatteuse qu'ils avoient seuls découvert le véritable chemin du salut, s'efforçoient, il est vrai, de recouvrer dans leurs assemblées séparées ces avantages spirituels & temporels qu'ils ne retiroient plus de la grande société des Chrétiens ; mais tous ceux qui n'avoient succombé qu'avec peine sous les efforts du vice ou de l'idolâtrie, sentoient l'état d'abaissement où ils étoient tombés ; & tremblants sur leur sort, ils desiroient être rendus à la communion des fideles.

Au sujet du traitement qu'il fal-

loit infliger à ces pénitents, deux sentiments opposés, l'un de justice, l'autre de compassion, diviserent l'Eglise primitive. Les casuistes les plus rigides & les plus inflexibles leur refusoient à jamais & sans exception, la derniere même des places dans la Communauté sainte, qu'ils avoient déshonorée ou abandonnée; &, les livrant aux remords d'une conscience coupable, ils ne leur laissoient qu'un foible rayon d'espoir, en leur insinuant que la contrition de leur vie & de leur mort pourroit être acceptée par l'Etre suprême (145). Mais les personnages les plus purs & les plus respectables de l'Eglise Chrétienne (146) adopterent une opinion plus douce dans la théorie aussi-bien que dans la pratique. Les portes de la réconciliation & du ciel furent rarement fermées au pécheur touché de repentir; mais on institua une forme févere & solemnelle de discipline, qui servoit à expier son crime, & dont l'appareil imposant pût, en même-temps, empêcher les spectateurs d'imiter son exemple. Humilié par une confession publique, ma-

céré par les jeûnes, couvert d'un sac, le pénitent se tenoit prosterné à l'entrée de l'assemblée. Là, il imploroit, les larmes aux yeux, le pardon de ses offenses, & il sollicitoit les prieres des fideles (147); si la faute étoit très-grave, des années entieres de pénitence ne paroissoient pas une satisfaction proportionnée à la justice divine. Le pécheur, l'hérétique ou l'apostat n'étoit admis de nouveau dans le sein de l'Eglise, qu'après avoir passé par des épreuves lentes & pénibles. On réservoit cependant la sentence d'excommunication perpétuelle pour les crimes énormes, & sur-tout pour les rechûtes inexcusables de ces pénitents, qui, ayant déja éprouvé la clémence de leurs supérieurs ecclésiastiques, en avoient abusé. Les Evêques, maîtres absolus de la discipline chrétienne, l'exerçoient diversement selon les circonstances du crime ou selon le nombre des coupables. Les Conciles d'Ancyre & d'Elvire furent tenus à-peu-près dans le même-temps, le premier en Galatie, l'autre en Espagne; mais l'esprit de leurs canons respectifs, qui existent encore aujour-

Pénitence publique.

d'hui, semble bien différent. Le Galate, qui, après son baptême, avoit plus d'une fois sacrifié aux idoles, obtenoit son pardon par une pénitence de sept ans; & s'il avoit séduit quelques-uns de ses freres, on ajoutoit seulement trois années de plus au terme de son exil. Le malheureux Espagnol, au contraire, qui avoit commis la même offense, ne pouvoit espérer de réconciliation, même à l'article de la mort. Son idolâtrie se trouve placée à la tête d'une liste de dix-sept autres crimes, contre lesquels est prononcée une sentence non moins terrible. La calomnie envers un Evêque, un Prêtre ou même un Diacre, étoit au nombre de ceux que rien ne pouvoit expier (148).

Dignité du Gouvernement épiscopal.

Un mêlange heureux de libéralité & de rigueur, une sage dispensation de punitions & de récompenses, conformément aux maximes de la politique, aussi-bien que de la justice, constituoient la force de l'Eglise sur la terre. Les Evêques, dont le soin paternel s'étendoit sur le gouvernement des deux mondes, sentoient l'im-

portance de ces prérogatives; ils prétendoient n'être animés que du desir d'entretenir l'ordre & la paix; & cachant leur ambition sous ce noble prétexte, ils souffroient avec peine qu'un rival partageât l'exercice d'une discipline si nécessaire pour prévenir la désertion des troupes qui s'étoient enrôlées sous la banniere de la Croix, & dont le nombre devenoit de jour en jour plus considérable. Les déclamations impérieuses de St. Cyprien nous porteroient naturellement à supposer que la doctrine de l'excommunication & de la pénitence formoit la partie la plus essentielle de la religion, & que les Disciples de Jesus-Christ couroient moins de dangers, en négligeant d'observer les devoirs de la morale, que s'ils eussent méprisé les censures & l'autorité de leurs Evêques. Tantôt nous imaginerions entendre la voix de Moïse, lorsqu'il commandoit à la terre de s'ouvrir, & d'engloutir dans des flammes dévorantes la race impie qui résistoit au sacerdoce d'Aaron; tantôt nous croirions voir un Consul Romain soutenant la majesté de la République,

& déclarant sa résolution inflexible de faire exécuter les Loix dans toute leur vigueur. » Si l'on souffre impu-» nément de pareilles irrégularités, » (c'est ainsi que l'Evêque de Car-» thage blâme la douceur de son col-» legue) c'en est fait de la *vigueur* » *épiscopale* (149); c'en est fait de » la puissance sublime & divine qui » gouverne l'Eglise; c'en est fait mê-» me du Christianisme". Saint Cyprien avoit renoncé à ces honneurs temporels, que, probablement, il n'auroit jamais obtenus; mais l'acquisition d'une autorité si absolue sur les consciences & sur les esprits d'une congrégation, toute obscure, toute méprisable qu'elle paroisse aux yeux du monde, satisfait plus véritablement l'orgueil du cœur humain, que la possession du pouvoir despotique, auquel la force des armes & le droit de conquête obligent un peuple de se soumettre.

Récapitulation des cinq causes.

Dans le cours de cet examen important, quoique peut-être trop diffus, j'ai essayé de développer les causes secondes, qui ont si efficacement assisté la vérité de la religion Chré-

tienne. Si parmi ces causes nous avons apperçu quelques ornements artificiels, quelques circonstances étrangeres, ou quelque mêlange d'erreur & de passion, il n'est pas étonnant que les hommes ayent été si vivement affectés par des motifs conformes à leur nature imparfaite. Un zele exclusif, l'attente immédiate d'un autre monde, le don prétendu des miracles, la pratique d'une vertu rigide, & la constitution de l'Eglise primitive, telles sont les causes qui ont assuré les succès du Christianisme dans l'Empire Romain. Les Chrétiens dûrent à la premiere cette valeur invincible qui dédaignoit de capituler avec l'ennemi, dont ils avoient juré la perte. Les trois suivantes fournirent à leur valeur les armes les plus formidables. La derniere enfin, affermit leur courage par l'union, dirigea leurs armes, & donna à leurs efforts cette impétuosité invincible, qui a souvent rendu une petite bande de volontaires, désespérés & bien disciplinés, victorieuse d'une multitude confuse, indifférente sur l'événement d'une guerre dont elle ignore le sujet.

Foiblesse du Polythéisme.

Dans les différentes religions du Polythéisme, quelques fanatiques errants de l'Egypte & de la Syrie, occupés à surprendre la superstition crédule de la populace, formoient peut-être le seul ordre de Prêtres (150), qui tirassent toute leur existence, toute leur considération de l'état sacerdotal, & qui fussent sensiblement touchés d'un intérêt personnel pour la sûreté ou pour la prospérité de leurs divinités tutélaires. Les ministres du Polythéisme à Rome & dans les principales Provinces, étoient, pour la plupart, des citoyens d'une naissance illustre & d'une fortune honnête; ils acceptoient comme une distinction honorable, l'office de Grand-Prêtre dans un temple célebre ou dans quelque sacrifice public. Souvent ils solemnisoient les jeux sacrés (151) à leurs propres dépens; & ils célébroient avec une froide indifférence les anciennes cérémonies, selon les loix & la coutume de leur patrie. Comme ils étoient livrés aux occupations ordinaires de la vie, il arrivoit rarement que l'esprit ecclésiastique, ou un sentiment d'intérêt

animât leur zele & leur dévotion. Bornés à leurs villes & à leurs temples respectifs, ils n'avoient entre eux aucun rapport de gouvernement ou de discipline, & ces Magistrats civils, en reconnoissant la jurisdiction suprême du Sénat, du College des Pontifes & de l'Empereur, se contentoient de la tâche facile qui leur avoit été imposée, de maintenir la paix & la dignité du culte établi dans l'Etat. Nous avons déja remarqué combien les sentiments religieux du Polythéiste étoient variés, incertains & peu assurés; ils étoient abandonnés presque sans réserve aux opérations naturelles de son imagination superstitieuse. Les circonstances particulieres de sa situation ou de sa vie déterminoient l'objet aussi-bien que le degré de sa dévotion; & tant qu'il prostituoit ainsi son encens à une foule innombrable de dieux, il étoit à peine possible que son cœur pût être susceptible d'une passion bien vive ou bien sincere pour quelqu'une de ces divinités.

Le scepticisme du monde Payen de-

Lorsque le Christianisme parut sur la terre, ces impressions foibles &

imparfaites avoient été insensiblement effacées. La raison humaine qui, abandonnée sans secours à sa propre force, est incapable de concevoir les mysteres de la foi, avoit déja remporté une victoire facile sur les folies du pagnanisme. Quand Tertullien ou Lactance voulurent en démontrer l'extravagance ou la fausseté, ils furent obligés d'emprunter l'éloquence de Cicéron ou la plaisanterie de Lucien. Le scepticisme répandu dans ces écrits n'avoit point influé seulement sur l'esprit des lecteurs; il se trouvoit une infinité d'autres personnes imbues des mêmes principes. L'incrédulité avoit gagné la plus grande partie de la société depuis le philosophe jusqu'à l'homme livré aux plaisirs ou aux affaires; depuis le Noble jusqu'au Plébéïen; depuis le maître jusqu'à l'esclave domestique qui assistoit à ses repas, & qui écoutoit avec plaisir la conversation libre des convives. En public, tous ces philosophes affectoient de traiter avec vénération & avec décence, les institutions religieuses de leur patrie; mais leur mépris intérieur perçoit à tra-

vient favorable à la nouvelle Religion.

vers le voile léger, dont ils savoient à peine se couvrir. Le peuple même, lorsqu'il voyoit ses divinités rejettées & tournées en ridicule par ceux dont il avoit coutume de respecter le rang & les talents, se formoit des doutes & des soupçons sur la vérité de la doctrine qu'il avoit adoptée avec la foi la plus implicite. La destruction des anciens préjugés laissa une portion très-nombreuse du genre humain dans une situation pénible & accablante. Un état de scepticisme & de suspension peut amuser quelques spéculatifs; mais la pratique de la superstition est si naturelle à la multitude, que, si le charme est rompu, elle regrette toujours la perte d'une illusion agréable. L'amour que les hommes ont si généralement pour le merveilleux & pour les choses surnaturelles, la curiosité qui les porte à connoître l'avenir, leur penchant invincible à étendre leurs espérances & leurs craintes bien au-delà des bornes du monde visible, furent les principales causes qui favoriserent l'établissement du Polythéisme. La nécessité de croire, presse si forte-

ment le vulgaire, qu'à la chute d'un systême de mythologie, on verra probablement s'élever quelque autre superstition. Des divinités formées sur un modele plus nouveau & plus conforme au goût du siecle, auroit peut-être bientôt occupé les temples abandonnés d'Apollon & de Jupiter, si, dans ce moment décisif, la sagesse de la Providence n'eût pas envoyé sur la terre une révélation pure & sainte, propre à inspirer l'estime & la conviction la plus raisonnable, & ornée en même-temps de tout ce qui pouvoit exciter la curiosité, l'étonnement & la vénération des peuples. Dans la disposition où ils se trouvoient alors, dégagés presque entiérement de leurs préjugés artificiels, mais également susceptibles & avides d'un attachement religieux, un objet moins digne de leur culte auroit suffi pour remplir le vuide de leur cœur, & pour satisfaire l'ardeur inquiete de leurs passions. Si l'on veut suivre cette réflexion dans toute son étendue, loin de s'étonner des progrès rapides du Christianisme, on sera peut-être surpris que ses succès n'ayent

pas encore été plus rapides & encore plus universels.

Aussi-bien que la paix & l'union de l'Empire Romain.

On a observé, avec vérité & avec justesse, que les conquêtes de Rome préparerent & faciliterent celles du Christianisme. Dans le second Chapitre de cet Ouvrage, nous avons essayé d'expliquer comment les nations les plus civilisées de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, furent réunies sous la domination d'un seul Souverain, & se trouverent insensiblement liées entre elles par les rapports les plus intimes des loix, des mœurs & du langage. Les Juifs de la Palestine, qui avoient attendu avec une ferme confiance un libérateur temporel, parurent si insensibles aux miracles du divin Prophete, que l'on ne crut pas nécessaire de publier, ou du moins de conserver aucun Evangile Hébreu (152). Les histoires authentiques de la vie & des actions de Jesus-Christ, furent composées en Grec, à une distance considérable de Jérusalem, & après que le nombre des Payens convertis eut été extrêmement multiplié (153). Dès que ces histoires eurent été traduites en latin, elles furent à la

la portée de tous les ſujets de Rome, excepté ſeulement des payſans de la Syrie & de l'Egypte, en faveur deſquels on fit dans la ſuite des verſions particulieres. Les grands chemins, qui avoient été conſtruits pour l'uſage des légions, ouvroient aux Miſſionnaires de l'Evangile une route facile depuis Damas juſqu'à Corinthe, depuis les confins de l'Italie juſqu'aux extrémités de l'Eſpagne & de la Bretagne ; & les conquérants ſpirituels ne rencontrerent aucun de ces obſtacles qui retardent ordinairement ou qui empêchent l'introduction d'une religion étrangere dans un pays éloigné. Tout nous porte à croire que la foi avoit été prêchée dans chaque Province & dans toutes les grandes villes de l'Empire, avant les regnes de Dioclétien & de Conſtantin. Mais l'établiſſement des différentes congrégations, le nombre des fideles qui les compoſoient, & leur proportion avec la multitude des idolâtres, ſont maintenant enſevelis dans l'obſcurité, ou déguiſés par la fiction & par la déclamation. Nous allons cependant raſſembler les circonſtances imparfai-

Vue hiſtorique des progrès du Chriſtianiſme.

tes, qui nous sont parvenues touchant l'accroissement du nom Chrétien en Asie & dans la Grece, en Egypte, en Italie & dans l'Occident; nous les rapporterons sans négliger les acquisitions réelles ou imaginaires de la foi, au-delà des limites de l'Empire Romain.

En Orient. Les riches Provinces qui s'étendent de l'Euphrate à la mer d'Ionie, furent le principal théâtre sur lequel l'Apôtre des Gentils déploya son zele & sa piété. Les semences de l'Evangile, qu'il avoit jettées dans un sol fertile, furent recueillies avec soin par ses disciples; & il paroît que, durant les deux premiers siecles, ces contrées renfermoient le corps le plus considérable de Chrétiens. Parmi les sociétés établies en Syrie, il n'en existoit pas de plus ancienne ni de plus illustre que celle de Damas, de Berée ou Alep, & d'Antioche. L'introduction de l'Apocalypse a décrit & immortalisé les sept Eglises de l'Asie, Ephese, Smyrne, Pergame, Thyatire (154), Sardes, Laodicée & Philadelphie; & leurs colonies se répandirent bientôt dans ce pays si peu-

plé. Dès les premiers temps, les isles de Crete & de Chypre, les Provinces de Thrace & de Macédoine, avoient favorablement accueilli la nouvelle religion; bientôt les villes de Corinthe, de Sparte & d'Athenes (155) virent s'élever dans leur sein des républiques Chrétiennes. Comme la fondation des Eglises Grecques & Asiatiques remonte à une époque très-reculée, elles eurent tout le temps nécessaire pour leur accroissement & pour leur multiplication; & même les essaims de Gnostiques & d'autres hérétiques, qui en sortirent, servent à montrer l'état florissant de l'Eglise orthodoxe, puisque la dénomination d'hérétique a toujours été appliquée au parti le moins nombreux. A ces témoignages rendus par les fideles, nous pouvons ajouter l'aveu, les plaintes & les allarmes des Gentils eux-mêmes. Lucien, écrivain philosophe qui avoit étudié les hommes, & qui a peint leurs moeurs avec les couleurs les plus vives, nous apprend que le Pont, son pays natal, étoit rempli, sous le regne de Commode, d'Epicuriens & de *Chrétiens*

(156). Quatre-vingts ans après la naissance de Jesus-Christ (157), l'humanité de Pline l'engage à déplorer la grandeur du mal, qu'il s'est envain efforcé de déraciner. Dans cette lettre curieuse, adressée à l'Empereur Trajan, il assure que les Temples sont presque déserts, que les victimes sacrées trouvent à peine des acheteurs, & que la superstition non-seulement a infecté les villes, mais qu'elle s'est aussi répandue dans les villages & dans les campagnes du Pont & de la Bithynie (158).

L'Eglise d'Antioche.

Sans vouloir peser avec une exactitude scrupuleuse les expressions & les motifs des écrivains qui ont célébré ou déploré les progrès du Christianisme, nous observerons en général, que l'on ne trouve rien dans leurs ouvrages qui puisse nous donner une idée juste du véritable nombre des fideles de ces Provinces. Cependant il nous est heureusement parvenu une circonstance, qui semble jetter un plus grand jour sur ce sujet obscur, mais intéressant. Sous le regne de Théodose, après que le Christianisme eut brillé pendant plus de

ſoixante ans, de l'éclat de la faveur impériale, l'ancienne & illuſtre Egliſe d'Antioche conſiſtoit en cent mille habitants, dont trois mille étoient ſoutenus par les offrandes publiques (159). La ſplendeur & la dignité de la Reine de l'Orient, la population connue de Céſarée, de Séleucie & d'Alexandrie, & la perte de deux cents cinquante mille perſonnes qui périrent dans le tremblement de terre, dont Antioche fut affligée du temps de Juſtin l'ancien (160), ſont autant de preuves convaincantes que cette derniere ville renfermoit au moins cinq cents mille habitants, & que les Chrétiens, quoique extrêmement multipliés par l'autorité & par le zele, n'en formoient pas plus de la cinquieme partie. Combien la proportion ſera-t-elle différente, ſi l'on compare l'Egliſe perſécutée avec l'Egliſe triomphante; l'Occident avec l'Orient; des villages obſcurs avec des villes peuplées; & des contrées nouvellement converties avec le lieu où les fideles ont reçu, pour la premiere fois, le nom de Chrétiens? Cependant, il ne faut pas le diſſimuler;

St. Chrysostôme, à qui nous devons la connoissance d'un fait si précieux, avance dans un autre passage, que la multitude des fideles surpassoit même le nombre des Juifs & des Payens (161). Mais la solution de cette difficulté apparente est facile, & se présente naturellement : l'éloquent Prédicateur met en parallele la constitution civile & ecclésiastique d'Antioche ; il oppose aux Chrétiens qui ont acquis le Ciel par le baptême, les citoyens qui avoient le droit de partager la libéralité publique : la premiere liste comprenoit les esclaves, les étrangers & les enfants ; ils étoient exclus de la seconde.

En Egypte. Le commerce étendu d'Alexandrie & sa situation, près de la Palestine, faciliterent l'introduction du Christianisme dans cette ville ; la nouvelle religion fut d'abord embrassée par un grand nombre de Thérapeutes ou Esséniens du lac Maréotis ; secte Juive qui avoit beaucoup perdu de son respect pour les cérémonies Mosaïques. La vie austere des Esséniens, leurs jeûnes & leurs excommunications, la communauté de biens, le goût du

célibat, & la chaleur, non la pureté de leur foi, offroient déja une vive image de la discipline primitive (161). C'est dans l'école d'Alexandrie que la Théologie chrétienne semble avoir pris une forme réguliere & scientifique; & lorsque Adrien visita l'Egypte, il trouva une Eglise composée de Juifs & de Grecs, assez importante pour attirer l'attention de ce Prince curieux (163). Mais pendant long-temps, les progrès du Christianisme ne s'étendirent pas au-delà des limites d'une seule ville, qui étoit elle-même une colonie étrangere; & jusques vers la fin du siecle, les prédécesseurs de Démétrius ont été les seuls Prélats de l'Eglise Egyptienne. Trois Evêques furent consacrés par la main de Démétrius; Héraclas, son successeur, en porta le nombre jusqu'à vingt (164).

Les naturels du pays, peuple distingué par une farouche inflexibilité de caractere (165), reçurent la nouvelle doctrine avec froideur & avec répugnance: du temps même d'Origene, il étoit rare de trouver un Egyptien qui eût surmonté ses an-

ciens préjugés pour les animaux sacrés de sa patrie (166.) Dès que le Christianisme monta sur le trône, le zele de ces Barbares obéit à l'impulsion dominante. Les villes de l'Egypte furent remplies d'Evêques, & les déserts de la Thébaïde peuplés d'Hermites.

A Rome. Les étrangers & les habitants des Provinces affluoient sans cesse dans la vaste enceinte de Rome. Tout ce qui étoit singulier ou odieux, coupable ou suspect, pouvoit espérer, à la faveur de l'obscurité, d'éluder la vigilance des loix. Dans ce concours perpétuel de tant de nations, un ministre de la vérité ou du mensonge, le fondateur d'une association criminelle ou d'une société vertueuse, trouvoit facilement les moyens d'augmenter le nombre de ses disciples ou de ses complices. Selon Tacite, les Chrétiens de Rome, lors de la persécution momentanée de Néron, composoient déja une très-grande multitude (167); & le langage de ce grand historien est presque semblable à celui de Tite-Live, lorsque celui-ci rapporte l'introduction & l'abolition

des cérémonies de Bacchus. Après que les bacchanales eurent réveillé la sévérité du Sénat, on craignit pareillement qu'une très-grande multitude, qu'un peuple entier n'eût été initié dans ces horribles mysteres. Des recherches plus exactes montrerent bientôt que les coupables n'excédoient pas sept mille : nombre à la vérité effrayant, quand on le considere comme l'objet de la justice publique (168). C'est avec la même modification que nous devons interpréter les expressions vagues de Tacite, & en premier lieu de Pline, lorsque ces deux auteurs parlent avec exagération de cette foule de fanatiques séduits, qui avoient abandonné le culte des dieux. L'Eglise de Rome étoit sans doute la premiere & la plus nombreuse de l'Empire, & nous avons encore un registre très-authentique, qui atteste l'état de la religion dans cette ville, vers le milieu du troisieme siecle, après une paix de trente-huit ans. A cette époque, le Clergé étoit composé d'un Evêque, de quarante-six Prêtres, de sept Diacres, d'autant de sous-Diacres, de quarante-deux Aco-

lytes, & de cinquante Lecteurs, Exorcistes & Portiers. Le nombre des veuves, des malades & des pauvres soutenus par les offrandes publiques, se montoit à quinze cents (169). La raison, aussi-bien que l'exemple d'Antioche, nous porte à croire que Rome renfermoit environ cinquante mille Chrétiens. On ne sauroit fixer avec exactitude la population de cette immense capitale; mais le calcul le plus modéré ne la réduira certainement pas à moins d'un million d'habitants, dont les fideles pouvoient former tout au plus la vingtieme partie (170).

En Afrique & dans les Provinces occidentales.

Les Provinces Occidentales paroissent avoir tiré la connoissance du Christianisme de la même source qui leur avoit porté le langage, les sentiments & les mœurs de Rome. Dans cette révolution bien plus importante, l'Afrique & la Gaule suivirent insensiblement l'exemple de la capitale. Cependant, malgré plusieurs causes favorables qui pouvoient engager les Missionnaires Romains à visiter leurs Provinces, il s'étoit écoulé plus d'un siecle lorsqu'ils passerent la mer ou les Alpes (171); & l'on ne peut ap-

percevoir dans ces vastes contrées, aucunes traces sensibles de foi & de persécution avant le regne des Antonins (172). Les progres lents du Christianisme sous le climat froid de la Gaule, sont bien différents de l'ardeur avec laquelle la prédication de l'Evangile fut reçue au milieu des sables brûlants de l'Afrique. La société des fideles dans cette derniere Province, devint bientôt un des principaux membres de l'Eglise primitive. Ils envoyoient des Evêques dans les plus petites villes, & très-souvent dans les villages les plus obscurs : cette pratique augmenta la splendeur & l'importance de leurs communautés religieuses, qui, durant le cours du troisieme siecle, furent animées par le zele de Tertullien, dirigées par les talents de Saint Cyprien, & ornées par l'éloquence du célebre Lactance. D'un autre côté, si nous jettons les yeux sur la Gaule, nous ne voyons sous Marc-Aurele, que les congrégations foibles & unies de Lyon & de Vienne. On assure même que jusqu'au regne de l'Empereur Dece, quelques Eglises éparses dans les villes

d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Limoges, de Clermont, de Tours & de Paris, se soutenoient seulement par la dévotion d'un petit nombre de fideles (173). Le silence, il est vrai, convient bien à la dévotion : mais comme il est rarement compatible avec le zele, on peut juger de l'état languissant & déplorable du Christianisme dans les Provinces qui avoient abandonné le Celtique pour le Latin, puisque durant les trois premiers siecles, elles ne produisirent aucun écrivain ecclésiastique. De la Gaule, contrée florissante, qui l'emportoit, par la supériorité du rang & par ses succès dans les lettres, sur tous les pays situés en-deçà des Alpes, la lumiere de l'Evangile réfléchit plus foiblement dans l'Espagne & dans la Bretagne ; & s'il faut croire les assertions véhémentes de Tertullien, ces Provinces avoient déja été éclairées des premiers rayons de la foi, lorsqu'il adressa son apologétique aux Magistrats de l'Empereur Sévere (174). Mais il ne nous est resté sur l'origine des Eglises occidentales de l'Europe, que des monuments obscurs & in-

parfaits; & si nous voulions rapporter l'époque & les circonstances de leur fondation, pour suppléer au silence de l'antiquité, nous serions forcés d'avoir recours à ces légendes que l'avarice ou la superstition dicta long-temps après à des moines fainéants dans la solitude de leurs cloîtres (175). Parmi toutes ces fictions sacrées, les aventures romanesques de l'Apôtre Saint Jacques méritent seules, par leur extravagance singuliere, que l'on en fasse mention. Un pêcheur paisible du lac de Génézareth est transformé en valeureux chevalier : à la tête de la cavalerie Espagnole, il charge les Maures dans plusieurs batailles. Les plus graves historiens ont célébré ses exploits. La châsse miraculeuse de Compostelle a développé sa puissance; & le tribunal terrible de l'Inquisition, assisté de l'épée d'un ordre militaire, suffit pour éloigner toutes les objections d'une critique profane (176).

Au-delà des limites de l'Empire Romain.

Les progrès du Christianisme ne furent pas bornés à l'Empire, &, selon les premiers Peres, qui expliquent les faits par les prophéties, la

nouvelle religion, un siecle après la mort de son divin Auteur, avoit déja visité toutes les parties du globe : » J'en atteste, s'écrie Justin le mar- » tyr, les différents peuples de la » terre, Grecs, Barbares ou de toute » autre race d'hommes; quelles que » soient leurs dénominations ou leurs » mœurs distinctives; quelle que puis- » se être leur ignorance des arts ou » de l'agriculture; soit qu'ils habi- » tent sous des tentes, soit qu'errants » au milieu des déserts, ils transpor- » tent leurs demeures dans des cha- » riots couverts. Il n'existe point de » nation, chez laquelle on n'ait offert » au nom de Jesus-Christ des prieres » au Pere & au Créateur de toutes » choses (177) ". Cette exagération pompeuse, que, même à présent, il seroit bien difficile de concilier avec l'état réel du genre humain, doit être regardée comme la saillie d'un écrivain pieux, mais peu exact, qui régloit sa croyance sur ses desirs. Mais ni la croyance ni le desir des Peres ne sauroient altérer la vérité de l'histoire; il sera toujours incontestable que les Barbares de la Scythie & de

la Germanie, qui renverſerent la monarchie Romaine, étoient plongés dans les ténebres du Paganiſme, & que même, en Ibérie, en Arménie & en Ethiopie, la religion n'eut des ſuccès marqués, que quand le ſceptre fut entre les mains d'un Empereur orthodoxe (178). Avant cette époque, la guerre ou le commerce pouvoit bien avoir répandu une connoiſſance imparfaite de l'Evangile parmi les tribus de la Calédonie (179), & parmi celles qui demeuroient ſur les bords du Rhin, du Danube & de l'Euphrate (180). Au-delà du dernier de ces fleuves, Edeſſe ſe diſtingua dès les premiers temps, par un attachement ferme à la foi (181). Les principes du Chriſtianiſme paſſerent aiſément d'Edeſſe dans les villes Grecques & Syriennes, qui obéiſſoient aux ſucceſſeurs d'Artaxerxès; mais il paroît qu'ils ne firent jamais une impreſſion profonde ſur l'eſprit des Perſes, dont le ſyſtême religieux, ouvrage d'un ordre de Prêtres bien diſciplinés, avoit été conſtruit avec beaucoup plus d'art & de ſolidité que la Mythologie incertaine de la Grece & de Rome (182).

Proportion générale des Chrétiens & des Payens.

En jettant les yeux ſur ce tableau fidele, quoiqu'imparfait, des progrès du Chriſtianiſme, il paroîtra peut-être probable, que, d'un côté, la crainte, & de l'autre, la dévotion, ont ſinguliérement exagéré le nombre des proſélytes. Selon le témoignage irréprochable d'Origene (183), la multitude des fideles étoit fort peu conſidérable, comparée à celle des Idolâtres; mais, comme on ne nous a laiſſé aucun monument certain, il eſt impoſſible de fixer avec préciſion, & il ſeroit même très-difficile de déterminer par conjecture le véritable nombre des premiers Chrétiens. Le calcul le plus favorable cependant que l'on puiſſe tirer des exemples d'Antioche & de Rome, ne nous permet pas de ſuppoſer, que, de tous les ſujets de l'Empire, il s'en ſoit enrôlé plus de la vingtieme partie ſous la banniere de la Croix, avant la converſion importante de Conſtantin. Mais la nature de leur foi, de leur zele & de leur union, ſembloit les multiplier; & les mêmes cauſes, qui contribuerent à leur accroiſſement futur, ſervirent à rendre leur force ac-

tuelle plus apparente & plus formidable.

S'il eſt vrai que les premiers Chrétiens ayent été ignorants & de baſſe condition.

Dans toute ſociété civile, tandis que les richeſſes, les honneurs & la ſcience ſont le partage d'un petit nombre de perſonnes, le corps du peuple eſt condamné à l'obſcurité, à l'ignorance & à la pauvreté. La religion Chrétienne qui s'adreſſoit à tous les hommes, devoit tirer beaucoup plus de proſélytes des derniers rangs, que des claſſes ſupérieures de la ſociété. Cette circonſtance ſimple & naturelle a été repréſentée ſous un jour très-odieux; & les moyens de défenſe, employés par les Apologiſtes de la foi, ne ſemblent pas auſſi forts que les attaques de leurs adverſaires. On a prétendu que la nouvelle ſecte étoit preſque entiérement compoſée de la plus vile populace, de payſans & d'ouvriers, de femmes & d'enfants, de mendiants, & ſur-tout d'eſclaves, dont elle ſe ſervoit quelquefois pour s'introduire dans les maiſons nobles & opulentes, auxquelles ils appartenoient. Ces Prédicateurs obſcurs (telles étoient les imputations injuſtes de la malignité) qui paroiſſent ſi

muets en public, ne font occupés en particulier qu'à parler & à dogmatiser; évitant avec précaution la rencontre des Philosophes, ils s'attachent à une multitude grossiere & ignorante, & ils s'insinuent dans l'esprit de ceux que l'âge, le sexe, ou l'éducation a sur-tout disposés à recevoir l'impression des terreurs superstitieuses (184).

Quelques exceptions relatives aux connoissances.

Les couleurs sombres & les contours forcés de ce portrait, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait dénué de vraisemblance, décelent le pinceau d'un ennemi. A mesure que l'humble foi de Jesus-Christ se répandit dans le monde, elle fut embrassée par plusieurs personnes, qui jouissoient de la considération attachée aux talents ou aux richesses. Aristide, qui adressa une apologie éloquente à l'Empereur Adrien, étoit un Philosophe d'Athenes (185). Justin le martyr avoit cherché la vérité dans les écoles de Zénon, d'Aristote, de Pythagore & de Platon, avant le moment heureux où il fut abordé par le Vieillard, ou plutôt par l'Ange, qui l'encouragea tout-à-coup à étudier les prophéties

des Juifs (186). S. Clément d'Alexandrie avoit acquis beaucoup de connoissances en Grec, & Tertullien dans la langue Latine. Jules Africain & Origene avoient embrassé presque toutes les sciences connues de leur temps; & quoique le style de St. Cyprien soit très-différent de celui de Lactance, on croit s'appercevoir que ces deux Ecrivains avoient enseigné publiquement la Rhétorique. L'étude même de la Philosophie s'introduisit enfin parmi les Chrétiens; mais elle ne produisit pas toujours les effets les plus salutaires; & les lettres enfanterent aussi souvent l'hérésie que la dévotion. Ce que l'on disoit des sectateurs d'Artémon, peut s'appliquer, avec une égale justesse, aux différentes sectes qui s'éleverent contre les successeurs des Apôtres. » Ils » osent altérer les Saintes Ecritures; » ils osent abandonner l'ancienne re» gle de la foi, & former leurs opi» nions sur les préceptes subtils de » la Logique. Ils négligent la science » de l'Eglise, pour l'étude de la Géo» métrie, & ils perdent le Ciel de » vue, tandis qu'ils sont occupés à

» mesurer la terre. Euclide est per» pétuellement dans leurs mains ; » Aristote & Théophraste sont les » objets de leur admiration ; & les » ouvrages de Galien leur inspirent » une vénération extraordinaire. L'a» bus des Arts & des Sciences des » Gentils est la source de leurs er» reurs ; ils corrompent la simpli» cité de l'Evangile, en y mêlant » les raffinements de la raison hu» maine (187) ".

Relativement au rang & à la fortune.

On ne peut pas dire non plus que les avantages de la naissance ou de la fortune ayent toujours été séparés de la profession du Christianisme. Plusieurs citoyens Romains furent amenés devant le tribunal de Pline, & il découvrit bientôt que dans la Bithynie, une foule de personnes de *tout état* avoient abandonné la Religion de leurs ancêtres (188). Ce témoignage, qui ne peut être suspect, est ici d'un plus grand poids que le défi téméraire de Tertullien, lorsqu'il excite à la fois les craintes & l'humanité du Proconsul d'Afrique, en l'assurant que, s'il persiste dans ses cruelles intentions, il doit

décimer Carthage ; qu'il trouvera parmi les coupables, plusieurs personnes de son rang, des Sénateurs & des Dames de la plus noble extraction, & qu'il sera forcé de punir les amis & les parents de ses amis les plus intimes (189). Il paroit cependant qu'environ quarante ans après, l'Empereur Valérien ne doutoit pas de la vérité d'une pareille assertion, puisque dans un de ses rescripts, il suppose évidemment que des Sénateurs, des Chevaliers Romains, & des femmes de qualité avoient embrassé la secte des Chrétiens (190). L'Eglise continua toujours à augmenter sa grandeur extérieure, à mesure qu'elle perdoit de sa pureté intérieure ; & sous le regne de Dioclétien, le palais, les tribunaux, l'armée même récéloient une multitude de Chrétiens, qui s'efforçoient de concilier les intérêts du monde présent avec ceux d'une vie future.

Cependant ces exceptions sont en trop petit nombre, elles ont eu lieu dans des temps trop éloignés de la naissance du Christianisme, pour dé-

Le Christianisme très-favorablement reçû par les impies & par les simples.

truire entiérement l'imputation d'ignorance & d'obscurité, que l'on a reprochées avec tant d'arrogance aux premiers fideles. Au-lieu de faire servir à notre défense des fictions inventées dans un âge postérieur, il sera plus prudent de convertir l'occasion du scandale en sujet d'édification. Des réflexions sérieuses nous apprendront que les Apôtres eux-mêmes furent choisis par la Providence, au milieu des pêcheurs de Galilée, & que, plus nous abaissons la condition temporelle des premiers Chrétiens, plus nous aurons raison d'admirer leur mérite & leurs succès. Il nous importe, sur-tout, de ne pas oublier que le royaume des Cieux a été promis aux pauvres d'esprit, & que les ames affligées par les calamités & par le mépris du genre humain, écoutent avec transport la promesse divine d'un bonheur éternel; tandis qu'au contraire les heureux du siecle se contentent de la possession de ce monde, & que les sages, livrés à leurs doutes, ou entraînés dans des disputes inutiles, abusent d'une vaine supériorité de raison & de savoir.

Rejetté par quelques personnages éminents du premier & second siecle.

Sans des réflexions si consolantes, nous gémirions sur le sort de quelques personnages illustres, qui nous auroient semblé mériter le plus de recevoir le présent céleste. Les noms de Séneque, des deux Plines, de Tacite, de Plutarque, de Galien, de l'esclave Epictete, & de l'Empereur Marc-Aurele, honorent le siecle où ils ont fleuri; & leurs caracteres élevent la dignité de la nature humaine. Soit dans la vie active, soit dans la vie contemplative, ils remplirent avec gloire leurs postes respectifs; leur jugement excellent fut perfectionné par l'étude. La philosophie avoit dégagé leur esprit des préjugés de la superstition, & ils passerent leurs jours dans la poursuite de la vérité & dans la pratique de la vertu. Cependant (ce qui ne cause pas moins de surprise que de douleur) tous ces sages négligerent ou rejetterent la perfection de la doctrine Chrétienne. Leur langage ou leur silence montre également combien ils avoient de mépris pour la secte naissante, qui, de leur temps, s'étoit répandue dans l'Empire Ro-

main. Ceux d'entr'eux qui ont daigné parler des Chrétiens, les regardent seulement comme des enthousiastes opiniâtres & pervertis, qui exigeoient une soumission implicite à leurs dogmes mystérieux, sans pouvoir produire un seul argument capable de satisfaire un homme sensé & instruit (191).

Leur peu d'égards pour les prophéties.

Il est au moins douteux qu'aucun de ces philosophes ait jamais lu les apologies multipliées, que les premiers Chrétiens ont publiées en leur faveur & pour la défense de leur religion. Mais on voit avec peine qu'une pareille cause n'ait pas été soutenue par des Avocats plus habiles. Ils exposent avec un esprit & une éloquence superflus, l'extravagance du Polythéisme; ils cherchent à émouvoir notre compassion en développant l'innocence & les maux de leurs freres maltraités; mais lorsqu'ils veulent démontrer l'origine céleste du Christianisme, ils insistent bien plus fortement sur les prédictions qui ont annoncé le Messie, que sur les miracles qui ont accompagné sa venue. Leur argument favori peut édifier un

Chrétien,

Chrétien, ou convertir un Juif, puisque l'un & l'autre reconnoissent l'autorité de ces prophéties, & qu'ils sont obligés de les étudier avec vénération & avec piété, pour en trouver le sens & l'accomplissement. Mais cette maniere de raisonner perd beaucoup de sa force & de son influence, dès qu'il s'agit de convaincre ceux qui ne comprennent ni ne respectent les institutions de Moïse & le style prophétique (192). Entre les mains peu habiles de Justin le martyr & des Apologistes suivants, l'esprit sublime des oracles Hébreux s'évapore en types éloignés, en pensées remplies d'affectation, & en froides allégories. Leur authenticité même devoit paroître suspect à un payen peu éclairé, lorsque, sous les noms d'Orphée, d'Hermès, & des Sybiles (193), on le forçoit de recèvoir de pieuses impostures, comme des vérités célestes. Ce mêlange de fraude & de sophisme, que l'on adoptoit pour appuyer la révélation, nous rappelle trop souvent la conduite peu judicieuse de ces poëtes, qui chargent leurs héros invulnérables du

poids inutile d'une armure embarrassante & fragile.

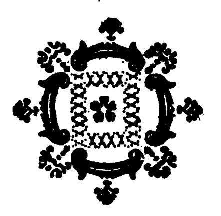
Et pour les miracles.

Mais comment expliquer ou excuser l'indifférence profonde des Payens & des Philosophes, à la vue de ces témoignages, que le Tout-Puissant présentoit, non à leur raison, mais à leurs sens? Durant le siecle de Jesus-Christ, de ses Apôtres, & de leurs premiers Disciples, la doctrine qu'ils prêchoient fut confirmée par une foule innombrable de prodiges. Le boîteux marchoit; l'aveugle voyoit; le malade recouvroit la santé; les morts sortoient de leurs tombeaux; les démons étoient chassés, & la nature suspendoit perpétuellement ses loix en faveur de l'Eglise. Mais les Sages de la Grece & de Rome détournerent leurs regards de ce spectacle auguste. Livrés à l'étude ou aux occupations ordinaires de la vie, ils ne paroissent pas avoir remarqué aucune altération dans le gouvernement physique ou moral de l'univers. Sous le regne de Tibere, toute la terre (194), ou du moins une Province célebre de l'Empire Romain, fut enveloppée pendant trois heures dans des ténebres surna-

turelles. Cet événement miraculeux ; si propre à exciter la surprise, la curiosité & la dévotion du genre humain, a été passé sous silence, dans un siecle fécond en Historiens célebres, & où l'on cultivoit les Sciences avec succès (196). Il arriva du temps de Séneque & de Pline l'ancien, qui ont dû éprouver les effets immédiats de ce prodige, ou en être des premiers informés. Ces deux Philosophes ont, chacun dans un ouvrage plein de recherches, parlé de tous les grands phénomenes de la nature, des tremblements de terre, des météores, des cometes & des éclipses, que leur infatigable curiosité pouvoit rassembler (197) ; ils ont omis l'un & l'autre le plus grand phénomene dont l'homme ait jamais été témoin depuis la création du globe. Pline consacre un chapitre particulier (198) aux éclipses d'une nature extraordinaire, & dont la durée avoit été peu commune ; mais il se contente de décrire ce défaut singulier de lumiere, que l'on remarqua après la mort de César, lorsque, durant plus d'une année, l'orbe du soleil parut pâle &

Silence général des anciens concernant les ténebres de la Passion.

ſans éclat. Ce temps d'obſcurité, qui ne peut certainement être comparé avec les ténebres ſurnaturelles de la Paſſion, avoit déja été célébré par la plupart des Poëtes (199) & des Hiſtoriens de ce ſiecle mémorable (200).



NOTES du quinzieme Chapitre.

(1) *Dum Assyrios penes Medosque & Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium.* Tac. *Hist.* v, 8.

Hérodote, qui visita l'Asie, lorsqu'elle obéissoit au dernier de ces peuples, parle, en peu de mots, des Syriens de la Palestine, qui, selon leur propre aveu, avoient tiré de l'Egypte la pratique de la circoncision.

(2) Diodore de Sicile, *l.* XL. Dion Cassius, *l.* XXXVII, *p.* 121. Tac. *Hist.* V, 1-9. Justin, XXXVI, 2, 3.

(3) *Tradidit arcano quodcunque volumine Moses,*
Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti
Quaesitum ad fontem solos deducere verpos.

On ne trouve point précisément cette loi dans ce que nous avons des ouvrages de Moïse; mais le sage, l'humain Maimonide enseigne ouvertement que, si un Idolâtre tombe dans l'eau, un Juif ne doit point l'empêcher de mourir. V. Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* VI, *c.* 28.

(4) Il parut, pendant quelque temps, une secte, qui se permettoit, selon les occasions, une sorte de conformité. Ces Juifs furent appellés Hérodiens, du nom d'Hérode, dont l'autorité & l'exemple les avoit entraînés. Mais leur nombre étoit si peu

considérable, & la durée de cette secte fut si courte, que Josephe ne l'a pas jugée digne de son attention. V. Prideaux, *vol.* II, *p.* 285.

(5) Cicéron, *pro Flacco*, *c.* 23.

(6) Philon, *de legatione*. Auguste fonda un sacrifice perpétuel. Il ne désapprouva cependant point le peu d'égards que Caïus, son petit-fils, marqua pour le temple de Jérusalem. Voyez Suétone, *Vie d'Auguste*, *c.* 93, & les notes de Casaubon sur ce passage.

(7) Voyez en particulier Josephe, *Antiq.* XVII, 6, XVIII, 6, & *de Bel. Judaïco*, I, 33, & II, 9.

(8) *Jussi à Caïo Cæsare effigium ejus in templo locare, arma potiùs sumpsere.* Tac. *Hist.* V, 9. Philon & Josephe donnent, avec beaucoup de détail, mais en style de rhéteur, une description de ce fait, qui embarrassa extrêmement le gouvernement de la Syrie. La premiere fois que l'on fit cette proposition idolâtre, le Roi Agrippa se trouva mal, & il ne revint de son évanouissement que le troisieme jour.

(9) Au sujet de l'énumération des Divinités Syriennes & Arabes, on peut observer que Milton a renfermé dans cent trente vers, d'une grande beauté, les deux Traités considérables, & remplis d'érudition, que Selden a composés sur cette matiere obscure.

(10) » *Usquequò detrahet mihi populus* » *iste? quòusque non* credent *mihi*, *in om-* » *nibus* signis *quæ feci coram eis* ". (*nomb.*

XIV, 11). Il seroit facile, mais il seroit peu convenable de justifier, par tout le récit de Moïse, les reproches de la Divinité.

(11) Tout ce qui a rapport aux prosélytes Juifs, a été traité avec beaucoup d'habileté par Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* VI, *c.* 6, 7.

(12) Voyez Exode, XXIV, 23. Deuter. XVI, 16, les commentateurs, & une note très-remarquable dans l'*Hist. universelle*, *vol.* 1, *p.* 603, édit. in-fol.

(13) Lorsque Pompée, usant ou abusant des droits de conquête, entra dans le Saint des Saints, on observa, avec étonnement, *nullâ intùs Deûm effigie, vacuam sedem & initia arcana.* Tacite, *Hist.* V, 9. C'étoit un bruit populaire, en parlant des Juifs, que *nil præter nubes & cœli numen adorant.*

(14) Un prosélyte Samaritain ou Egyptien, étoit obligé de subir une seconde espece de circoncision. On peut voir dans Basnage, (*Hist. des Juifs*, *l.* VI, *c.* 6) l'indifférence opiniâtre des Talmudistes, au sujet de la conversion des étrangers.

(15) Ces arguments sont présentés avec beaucoup de sagacité par le Juif Orobio, & réfutés avec la même sagacité & avec candeur, par le Chrétien Limborch. Voyez *amica collatio* (ouvrage qui mérite bien ce nom), ou relation de la dispute qui s'éleva entr'eux.

(16) » *Jesus. . . . . circumcisus erat; cibis* » *utebatur Judaïcis, vestitu simili; purgatos*

» *scabie mittebat ad sacerdotes; Paschata &*
» *alios dies festos religiosè observabat : si*
» *quos sanavit sabbatho, ostendit non tantùm*
» *ex lege, sed & exceptis sententiis, talia*
» *opera sabbatho non interdicta* ". Grotius, *de verit. Rel. Christ. l.* V, *c.* 7. Peu après, (*c.* 12) il s'étend sur la condescendance des Apôtres.

(17) *Pœne omnes Christum Deum sub legis observatione credebant.* Sulpice Sévere, II, 31. V. Eusebe, *Hist. ecclef. l.* IV, *c.* 5.

(18) Mosheim, *de rebus Christianis ante Constantinum magnum*, *p.* 153. Dans cet excellent ouvrage, que j'aurai souvent occasion de citer, il traite de l'état de l'Eglise primitive, avec bien plus d'étendue, qu'il n'a été à portée de le faire dans son *Histoire générale*.

(19) Eusebe, *l.* III, *c.* 5. Le Clerc, *Hist. ecclef. p.* 605. Durant cette absence momentanée, l'Evêque & l'Eglise de Pella retinrent toujours le titre de Jérusalem. C'est ainsi que les Pontifes Romains résiderent pendant soixante-dix ans à Avignon, & que les Patriarches d'Alexandrie ont transféré depuis long-temps leur Siege épiscopal au Caire.

(20) Dion Cassius, *l.* LXIX. Ariston de Pella (*apud Euseb. l.* IV, *c.* 6) atteste que l'on interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem, & il en est parlé dans plusieurs Ecrivains ecclésiastiques. Quelques-uns d'entr'eux cependant, se sont trop empressés d'étendre cette défense à tout le Pays de la Palestine.

(21) Eusebe, *l.* IV, *c.* 6. Sulpice Sévere, II, 31. En comparant les narrations peu satisfaisantes de ces deux Auteurs, Mosheim (*p.* 327, &c.) a tracé une description très-claire des circonstances & des motifs de cette révolution.

(22) Le Clerc (*Hist. ecclésiast. p.* 477, 535) paroît avoir tiré d'Eusebe, de Saint Jérôme, de Saint Epiphane, & de quelques autres Ecrivains, toutes les circonstances principales qui ont rapport aux Nazaréens ou Ebionites. La nature de leurs opinions les divisa bientôt en deux sectes, l'une plus rigide, l'autre plus douce. Il y a du moins quelques raisons de conjecturer que les parents de Jesus-Christ resterent attachés au dernier parti, qui étoit le plus modéré.

(23) Quelques Ecrivains se sont plû à créer un Ebion, Auteur imaginaire du nom & de la secte des Ebionites. Mais nous pouvons bien plus compter sur le savant Eusebe, que sur le véhément Tertullien, ou sur le crédule Epiphane. Selon Le Clerc, le mot Hébreu *Ebjonim*, peut être traduit en Latin, par celui de *pauperes*. V. *Hist. ecclef. p.* 477.

(24) Voyez le curieux *Dialogue* de Saint Justin le martyr, avec le Juif Tryphon. La conférence qu'ils eurent entr'eux se tint à Ephese, sous le regne d'Antonin le Pieux, vingt ans environ après le retour de l'Eglise de Pella dans la ville de Jérusalem. Consultez, pour cette date, la note de l'exact Tillemont. *Mém. ecclef. t.* II, *p.* 511.

(25) De tous les systêmes de Christianisme, celui de l'Abyssinie est le seul qui tienne encore aux rites Mosaïques. (Geddes, *Hist. de l'Eglise d'Ethiopie*, & *Dissertations* de Le Grand sur la *Relation* du P. Lobo). L'Eunuque de la Reine Candace, peut faire naître quelques soupçons; mais, comme on nous assure (Socrate, I, 19. Sozomene, II, 24. Ludolphe, *p.* 281) que les Ethiopiens ne furent convertis que dans le quatrieme siecle, il est plus raisonnable de croire qu'ils observerent le Sabbat, & qu'ils eurent aussi des mêts défendus, en imitation des Juifs, qui, dans un temps très-reculé, étoient établis des deux côtés de la mer Rouge. Les plus anciens Ethiopiens ont pratiqué la circoncision par des motifs de santé & de propreté, qui semblent expliqués dans les *Recherches philosophiques sur les Américains*, tom. II, *p.* 117.

(26) Beausobre (*Hist. du Manichéisme*, *l.* I, *c.* 3) a rendu compte avec la plus savante impartialité, de leurs objections, & particuliérement de celles de Faustus, l'adversaire de Saint Augustin.

(27) *Apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu; Adversus omnes alios hostile odium.* Tac. *Hist.* v, 4. Certainement Tacite a vu les Juifs d'un œil trop favorable. La lecture de Josephe auroit pu détruire l'antithese.

(28) Le Docteur Burnet (*Archæologia*, *l.* II, *c.* 7) a discuté les premiers chapitres de la Genese avec trop d'esprit & de liberté.

(29) Les Gnostiques les plus modérés, considéroient Jéhovah comme un être d'une nature mixte entre Dieu & e Démon. D'autres le confondoient avec le mauvais principe. Voyez le second siecle de l'*Hist. générale* de Mosheim. Cet Auteur expose, d'une maniere distincte, quoique concise, les opinions étranges qu'il s'étoit formées sur ce sujet.

(30) Voyez Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, *l.* I, *c.* 4. Origene & St. Augustin étoient du nombre des Allégoristes.

(31) Hégésippe, *apud Euseb. l.* III, 32, IV, 22. Clément d'Alexandrie, *Stromat.* VII, 17.

(32) En décrivant les Gnostiques du second & troisieme siecle, Mosheim est ingénieux & de bonne foi; Le Clerc, un peu lourd, mais exact; Beausobre est presque toujours un apologiste; & il est bien à craindre que les premiers Peres de l'Eglise ne soient très-souvent des calomniateurs.

(33) Voyez les catalogues de St. Irénée & de St. Epiphane. Il faut avouer aussi que ces Ecrivains étoient portés à multiplier le nombre des sectes qui s'opposoient à l'*unité* de l'Eglise.

(34) Eusebe, *l.* IV, *c.* 15. Voyez dans Bayle, l'article *Marcion*, un détail curieux d'une dispute sur ce sujet. Il sembleroit que quelques-uns des Gnostiques (les Basilidiens) évitoient, & même refusoient l'honneur du martyre. Leurs raisons étoient singulieres & abstruses. V. Mosheim, *p.* 359.

(35) Voyez un passage très-remarquable d'Origene. (*Præm. ad Lucan*). Cet infatigable Ecrivain, qui avoit passé sa vie dans l'étude de l'Ecriture-Sainte, en appuye l'authenticité sur l'autorité inspirée de l'Eglise. Il étoit impossible que les Gnostiques pussent recevoir les Evangiles que nous avons maintenant, & dont plusieurs passages (particuliérement la résurrection de Jesus-Christ) attaquent directement leurs dogmes favoris, & pouvoient paroître avoir été dirigés contr'eux à dessein. Il est donc, en quelque sorte, singulier que St. Ignace (*Epist. ad Smyrn. Patr. Apostol. tom.* II, *p.* 34) ait préféré d'employer une tradition vague & douteuse, au-lieu d'avoir recours au témoignage certain des Evangélistes.

(36) *Habent apes favos; habent ecclesias & Marcionitæ.* Telle est l'expression forte de Tertullien, que je suis obligé de citer de mémoire. Du temps de Saint Epiphane, (*Adverf. hæreses*, *p.* 302) les Marcionites étoient très-nombreux en Italie, en Syrie, en Egypte, en Arabie & dans la Perse.

(37) Saint Augustin est un exemple mémorable de ce passage, qui mene, par degrés, de la raison à la foi. Il fut, durant plusieurs années, engagé dans la secte des Manichéens.

(38) Le sentiment unanime de l'Eglise primitive, est très-clairement expliqué par Saint Justin le Martyr. *Apolog. Major*, par Athénagoras, *legat. c.* 22, &c., & par Lactance, *institut. divin.* II, 14-19.

(39) Tertullien (*Apolog. c.* 23) allegue la confeſſion des Démons eux-mêmes, toutes les fois qu'ils étoient tourmentés par les exorciſtes Chrétiens.

(40) Tertullien a écrit un Traité fort ſévere contre l'idolâtrie, pour précautionner ſes freres contre le danger, où ils étoient à chaque inſtant, de commettre ce crime. *Recogita ſylvam, & quantæ latitant ſpinæ. De idololatriâ, c.* 10.

(41) Le Sénat Romain s'aſſembloit toujours dans un temple ou dans un lieu conſacré. (Aulugelle, XIV, 7). Avant de s'occuper d'affaires, chaque Sénateur étoit obligé de verſer du vin, & de brûler de l'encens ſur l'autel. Suétone, *Vie d'Auguſte, c.* 35.

(42) Voyez Tertullien, *de Spectaculis.* Ce réformateur rigide n'a pas plus d'indulgence pour une tragédie d'Euripide que pour un combat de gladiateurs. C'eſt ſurtout l'habillement des acteurs qui le choque. En ſe ſervant de brodequins élevés, ces impies s'efforcent d'ajouter une coudée à leur taille, *c.* 23.

(43) On peut voir, dans tous les Auteurs de l'antiquité, que les anciens avoient coutume de terminer leur repas par des libations. Socrate & Séneque, dans leurs derniers moments, firent une application de cet uſage. » *Poſtquam ſtagnum calidæ* » *aquæ introiit, reſpergens proximos ſervo-* » *rum, additâ voce, libare ſe liquorem il-* » *lum Jovi liberatori* ». Tacite, *Annales*, XV, 64.

(44) Voyez l'hymne élégant, mais idolâtre, que Catulle composa à l'occasion des noces de Manlius & de Julie. *O hymen, hymenæe Io? quis huic Deo compararier ausit?*

(45) Virgile, en chantant la mort de Misene & de Pallas, a décrit avec exactitude les funérailles des anciens; & les éclaircissements donnés par son commentateur Servius, ne contribuent pas moins à faire connoître ces cérémonies. Le bûcher lui-même étoit un autel; le sang des victimes servoit d'aliments aux flammes, & tous les assistants étoient arrosés de l'eau lustrale.

(46) Tertullien, *de Idolatriâ*, c. II.

(47) Voyez par-tout l'antiquité de Montfaucon. Le revers même des monnoies Grecques & Romaines, tenoit souvent à l'idolâtrie. Ici, il est vrai, les scrupules d'un Chrétien étoient balancés par une passion plus forte.

(48) Tertullien, *de Idolatriâ*, c. 20, 21, 22. Si un ami Payen (peut-être lorsqu'on éternuoit) se servoit de l'expression familiere : *Jupiter vous bénisse*, le Chrétien étoit obligé de protester contre la divinité de Jupiter.

(49) Voyez l'ouvrage le plus travaillé d'Ovide, ses Fastes, qui sont restés imparfaits. Il n'a fini que les six premiers mois de l'année. La compilation de Macrobe est appellée *Saturnalia*; mais c'est une petite partie du premier livre seulement qui a quelque rapport à ce titre.

(50) Tertullien a composé un ouvrage pour défendre, ou plutôt pour célébrer l'action téméraire d'un soldat Chrétien, qui, en jettant sa couronne de laurier, avoit exposé sa personne & celle de ses freres au danger le plus imminent. Comme il parle des *Empereurs* (Sévere & Caracalla), il est évident, malgré les vœux de M. de Tillemont, que Tertullien composa son Traité, *de Coronâ*, long-temps avant qu'il n'eût adopté les erreurs des Montanistes. Voyez *Mém. ecclésiast. tom.* III, *p.* 384.

(51) En particulier, le premier livre des *Tusculanes*, le *Traité de la Vieillesse* & le *Songe de Scipion*, contiennent, dans le plus beau langage, tout ce que la philosophie des Grecs ou le bon sens des Romains pouvoit suggérer sur ce sujet obscur, mais important.

(52) La préexistence de l'ame, en tant au moins que cette doctrine est compatible avec la Religion, fut adoptée par plusieurs des Peres de l'Eglise Grecque & Latine. Voyez Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, *l.* VI, *c.* 4.

(53) Voyez Cicéron, *pro Cluent. c.* 61. César, *Ap. Sallust. de Bel. Catil. c.* 50. Juvenal, *Sat.* II, 149.

Esse aliquos manes, & subterranea regna

. . . .

Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur.

(54) Le onzieme livre de l'*Odyssée* donne une description sombre & contradictoire des

régions infernales. Pindare & Virgile ont embelli le tableau; mais ces Poëtes même, quoique plus corrects que leur grand modele, sont tombés dans des inconséquences bien étranges. Voyez Bayle, *Réponses aux questions d'un Provincial*, *part.* III., *c.* 22.

(55) Voyez la seizieme *Epître* du premier livre d'Horace, la treizieme *Satyre* de Juvenal, & la seconde *Satyre* de Perse. Ces discours populaires expriment le sentiment & le langage de la multitude.

(56) Si nous nous bornons aux Gaulois, nous pouvons observer qu'ils confioient, non-seulement leurs vies, mais leur argent même à l'assurance d'un autre monde. » *Vetus ille mos Gallorum occurrit* (dit Valere » Maxime, *l.* II, *c.* 6, *p.* 10) *quod memoriâ proditum est, pecunias mutuas, quæ his* » *apud inferos redderentur, dare solitos* ". La même coutume est insinuée plus obscurément par Mela, *l.* III, *c.* 2. Il est presque inutile d'ajouter que les profits du commerce étoient exactement proportionnés au crédit du marchand, & que les Druides tiroient de leur profession sacrée un caractere de solvabilité, auquel toute autre classe d'hommes n'auroit peut-être point été en état de prétendre.

(57) L'Auteur de la divine légation de Moïse donne une raison très-curieuse de cette omission; & il rétorque très-ingénieusement, contre les incrédules, les arguments qu'ils en tirent.

(58) Voyez Le Clerc (*Prolégom. à l'Hist. ecclésiast. c.* 1, *sect.* 8). Son autorité paroît

avoir d'autant plus de poids, qu'il a fait un commentaire ſavant & judicieux ſur les livres de l'*Ancien Teſtament.*

(59) Joſephe, *Antiq. l.* XII, *c.* 10. *De Bel. Judaïc.* II, 8. Selon l'interprétation la plus naturelle des paroles de cet Auteur, les Saducéens n'admettoient que le Pentateuque. Mais il a plû à quelques critiques modernes d'ajouter les Prophetes aux livres ſacrés que cette ſecte admettoit, & de ſuppoſer qu'elle ſe contentoit de rejetter les traditions des Phariſéens. Le Docteur Jortin raiſonne d'après cette hypotheſe, dans ſes *Remarques ſur l'Hiſt. eccléſ. vol.* II, *p.* 103.

(60) Cette attente étoit fondée ſur le vingt-quatrieme chapitre de St. Mathieu, & ſur la premiere Epître de St. Paul aux Theſſaloniens. Eraſme leve la difficulté à l'aide de l'allégorie & de la métaphore. Le ſavant Grotius oſe inſinuer que, pour de ſages vues, la pieuſe erreur s'introduiſit dans le monde par une permiſſion de la Providence.

(61) Voyez la *Théorie ſacrée* de Burnet, *part.* III, *c.* 5. On peut faire remonter cette tradition juſqu'à l'Auteur de l'Epître de St. Barnabé, qui écrivoit dans le premier ſiecle, & qui paroît avoir été un de ces Chrétiens Judaïſans.

(62) L'Egliſe primitive d'Antioche compte près de ſix mille ans, depuis la création du monde, juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Jules Africain, Lactance & l'Egliſe Grecque, ont réduit ce nombre à cinq mille cinq cents. Euſebe ſe contente à cinq mille

deux cents années. Ces calculs étoient appuyés fur la verfion des Septante, qui fut univerfellement reçue durant les fix premiers fiecles. L'autorité de la Vulgate & du texte Hébreu, a déterminé les modernes, tant Proteftants que Catholiques, à préférer une période de quatre mille ans environ ; quoiqu'en étudiant l'antiquité profane, ils fe trouvent fouvent refferrés dans d'étroites limites.

(63) Une fauffe interprétation d'Ifaïe, de Daniel & de l'Apocalypfe, a fait imaginer la plupart de ces tableaux. On peut trouver une des defcriptions les plus groffieres dans St. Irénée, (*l.* V, *p.* 455) le Difciple de Papias, qui avoit vu l'Apôtre St. Jean.

(64) Voyez le fecond dialoque de Saint Juftin avec Tryphon, & le feptieme livre de Lactance. Puifque le fait n'eft pas contefté, il n'eft pas néceffaire de citer tous les Peres intermédiaires. Cependant, le Lecteur curieux peut confulter Daillé, *de ufu Patrum*, *l.* II, *c.* 4.

(65) Que St. Juftin & fes freres orthodoxes ayent ajouté foi à la doctrine d'un millénaire, c'eft ce qui eft prouvé de la maniere la plus claire & la plus folemnelle. (*Dialog. cum Tryph. Jud. p.* 177, 178, édit. Bénédict.) Si, dans le commencement de cet important paffage, on apperçoit quelque chofe qui ait l'apparence de l'inconféquence, nous pouvons en accufer, felon que nous jugerons à propos, foit l'Auteur, foit fes copiftes.

(66) Dupin, *Biblioth. ecclésiast. tom.* I, *p.* 223, *tom.* II, *p.* 366, & Mosheim, *p.* 720, quoique le dernier de ces savants Théologiens ne soit pas ici tout-à-fait impartial.

(67) Dans le Concile de Laodicée (vers l'an 360), l'Apocalypse fut tacitement exclue des Canons sacrés, par les mêmes Eglises de l'Asie, auxquelles elle est adressée; & les plaintes de Sulpice Sévere nous apprennent que leur sentence avoit été ratifiée par le plus grand nombre des Chrétiens de son temps. Pourquoi donc l'Apocalypse est-elle maintenant si généralement reçue par les Eglises Grecque, Romaine & Protestante? On peut en donner les raisons suivantes. 1°. Les Grecs furent subjugués par l'autorité d'un imposteur, qui, dans le sixieme siecle, prit le caractere de Denis l'Aréopagite. 2°. Une juste crainte que les Grammairiens ne pussent devenir plus importants que les Théologiens, engagea les Peres du Concile de Trente à poser le sceau de leur infaillibilité sur tous les livres de l'Ecriture renfermés dans la Vulgate Latine; & heureusement l'Apocalypse se trouva du nombre. (Fra-Paolo, *Hist. du Concile de Trente*, *l.* II). 3°. L'avantage qu'avoient les Protestants de tourner ces prophéties mystérieuses contre le siege de Rome, leur inspira une vénération extraordinaire pour un allié si utile. Voyez les discours ingénieux & élégants de l'Evêque de Litchfield sur ce sujet, qui paroissoit peu susceptible d'ornements.

(68) Lactance (*inſtit. div.* VII, 15, &c.) parle de cet affreux avenir avec beaucoup de feu & d'éloquence.

(69) Sur ce ſujet, tout Lecteur de goût lira avec plaiſir, la troiſieme partie de la *Théorie ſacrée* de Burnet. Cet Auteur mêle enſemble la philoſophie, l'écriture & la tradition; il en compoſe un ſyſtême magnifique; & dans la deſcription qu'il en donne, il déploye une force d'imagination, qui ne le cede pas à celle de Milton lui-même.

(70) Et cependant, quel que puiſſe être le langage des individus, c'eſt encore la doctrine publique de toutes les Egliſes Chrétiennes. L'Egliſe Anglicane même ne peut refuſer d'admettre les concluſions que l'on doit néceſſairement tirer du huitieme & du dix-huitieme de ces articles. Les Janſéniſtes, qui ont étudié avec tant de ſoin les ouvrages des Peres, maintiennent ce ſentiment avec un zele remarquable; & le ſavant M. de Tillemont ne parle jamais de la mort d'un vertueux Empereur, ſans prononcer ſa damnation. Zuingle eſt peut-être le ſeul chef de parti qui ait adopté une opinion plus modérée; & il n'a pas moins ſcandaliſé les Luthériens que les Catholiques. Voyez Boſſuet, *Hiſt. des Variations*, *l.* II, *c.* 19-22.

(71) St. Juſtin & St. Clément d'Alexandrie conviennent que quelques-uns des Philoſophes furent inſtruits par *Logos*; confondant la double ſignification de ce mot qui exprime la raiſon humaine & le Verbe divin.

(72) Tertullien, *de Spectaculis*, *c.* 30, pour donner une idée du degré d'autorité qu'avoit acquise le zélé Africain, il suffit de rapporter le témoignage de St. Cyprien, le Docteur & le guide de toutes les Eglises occidentales. V. *Pruden. Hym.* XIII, 100). Toutes les fois qu'il s'appliquoit à son étude journaliere des écrits de Tertullien, il avoit coutume de dire: *Da mihi Magistrum:* » Donnez-moi le maître ". (St. Jérôme, *de Viris illust. c.* 53).

(73) Malgré les subterfuges du Docteur Middleton, il est impossible de ne pas reconnoître les traces frappantes de visions & d'inspirations que l'on peut trouver dans les Peres Apostoliques.

(74) Saint Irénée, *adverſ. Hæret. Poëm. p.* 3. Le Docteur Middleton (*Free inquiry*, *p.* 96, &c.) observe que, comme cette prétention, parmi toutes les autres, étoit la plus difficile à soutenir par l'art, ce fut celle à laquelle on renonça le plus tôt. Cette observation convient à son hypothese.

(75) Athénagoras, *in Legatione.* Justin le Martyr, *Cohort. ad gentes.* Tertullien, *adverſ. Marcion. l.* IV. Ces descriptions ne sont pas très-différentes de la fureur prophétique, pour laquelle Cicéron (*de Divinatione*, II, 54) montre si peu de respect.

(76) Tertullien (*Apolog. c.* 23) donne hardiment un défi aux Magistrats Payens. De tous les miracles primitifs, le pouvoir d'exorciser est le seul auquel les Protestans ayent jamais prétendu.

(77) St. Irénée, *adverſ. Hæret. l.* II, 56, 57. *l.* V, *c.* 6. M. Dodwell (*Diſſert. ad Ireneum*, II, 42) conclut que le ſecond ſiecle a été encore plus fertile en miracles que le premier.

(78) Théophyle, *ad Antolycum*, *l.* II, *p.* 77.

(79) Le Docteur Middleton donna ſon introduction en 1749; deux ans après, il publia ſon *Free inquiry*; & avant ſa mort, qui arriva en 1750, il avoit préparé une défenſe de cet ouvrage contre ſes nombreux adverſaires.

(80) L'Univerſité d'Oxford conféra des degrés à ceux qui le combattirent. L'indignation de Moſheim (*p.* 221) peut nous faire connoître les ſentiments des Miniſtres Luthériens.

(81) Il eſt aſſez ſingulier que St. Bernard, fondateur de Clairvaux, rapporte tant de miracles de ſon ami St. Malachi, & qu'il ne faſſe aucune attention à ſes propres miracles, que cependant, ſes compagnons & ſes diſciples ont pris ſoin à leur tour de célébrer. Dans toute la ſuite de l'*Hiſt. eccléſiaſtique*, exiſte-t-il un ſeul exemple d'un Saint, qui ſe diſe doué du don des miracles?

(82) La converſion de Conſtantin eſt l'époque qui eſt le plus communément fixée par les Proteſtants. Les Théologiens les plus raiſonnables ne ſont pas diſpoſés à admettre les miracles du quatrieme ſiecle, tandis que les plus crédules ne veulent pas rejetter ceux du cinquieme.

(83) Les imputations de Celſus & de Julien, & la défenſe des Peres, ſont expoſées avec beaucoup d'impartialité par Spanheim dans ſon *Commentaire ſur les Céſars de Julien*, *p.* 468.

(84) Lettres de Pline, x, 97.

(85) Tertullien, *Apolog. c.* 44. Il ajoute cependant, en paroiſſant héſiter : *Aut ſi aliud, jam non Chriſtianus.*

(86) Le Philoſophe Pérégrin, dont la vie & la mort ont été décrites par Lucien, d'une maniere ſi agréable, abuſa, pendant long-temps, de la ſimplicité crédule des Chrétiens de l'Aſie.

(87) Voyez un Traité fort judicieux de Barbeyrac, ſur la morale des Peres.

(88) Lactance, *inſtit. divin. l.* VI, *c.* 20, 21, 22.

(89) Voyez un ouvrage de St. Clément d'Alexandrie, intitulé : *Le Pédagogue*, & qui contient les éléments de morale, enſeignés dans la plus célebre école des Chrétiens.

(90) Tertullien, *de Spectaculis*, *c.* 23. St. Clément d'Alexandrie, *Pédag. l.* III, *c.* 8.

(91) Beauſobre, *Hiſt. critique du Manichéiſme*, *l.* VII, *c.* 3. St. Juſtin, St. Grégoire de Nyſſe, St. Auguſtin, &c. ſont fortement portés pour cette opinion.

(92) Quelques-uns des Gnoſtiques étoient plus conſéquents ; ils rejettoient l'uſage du mariage.

(93) Voyez une chaîne de tradition depuis St. Juſtin le Martyr, juſqu'à St. Jérôme, dans la *Morale des Peres*, *c.* IV, 6-26.

(94) Voyez une dissertation très-curieuse sur les Vestales, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *tom.* II, *p.* 161-227. Malgré les honneurs & les récompenses que l'on accordoit à ces Vierges, il étoit difficile d'en trouver un nombre suffisant; & la crainte de la mort la plus horrible ne pouvoit pas toujours réprimer leur incontinence.

(95) *Cupiditatem procreandi aut unam scimus aut nullam.* Minucius Fœlix, *c.* 31. St. Justin, *Apolog. Maj.* Athénagoras, *in legat. c.* 28. Tertullien, *de cultu fœm. l.* II.

(96) Eusebe, *l.* VI, 8. Avant que la réputation d'Origene eût excité l'envie & la persécution, cette action extraordinaire fut plutôt admirée que blâmée. Comme c'étoit en général sa pratique d'allégoriser l'Ecriture, il est malheureux que, dans cette occasion seulement, il ait pris le sens littéral.

(97) St. Cyprien [illegible] 4, & Dodwell, *Dissertat. Cyprianic.* [illegible]. Long-temps après, on a imputé au fondateur de l'Abbaye de Fontevrault, quelque chose de pareil à cette entreprise téméraire. Bayle amuse ses lecteurs sur ce sujet délicat.

(98) Dupin (*Bibliotheque ecclésiast. t.* I, *p.* 195) donne un détail particulier du dialogue des dix Vierges, tel qu'il a été composé par Méthodius, Evêque de Tyr. Les louanges de la virginité sont excessives.

(99) Les Ascétiques, dès le second siecle, faisoient publiquement profession de mortifier leurs corps, & de s'abstenir de l'usage

l'uſage de la chair & du vin. Moſheim, *p.* 310.

(100) Voyez la *Morale des Peres*. Les mêmes principes de patience ont été renouvellés, depuis la réforme, par les Sociniens, par les Anabaptiſtes modernes & par les Quakers. Barclay, l'Apologiſte des Quakers, s'eſt ſervi, pour défendre ſes freres, de l'autorité des premiers Chrétiens, *p.* 542-549.

(101) Tertullien, *Apolog. c.* 21, *de Idololatriâ, c.* 17, 18. Origene, *contra Celſum, l.* V, *p.* 253, *l.* VII, *p.* 348, *l.* VIII, *p.* 423-428.

(102) Tertullien (*de Coronâ militis, c.* 11) leur ſuggéra l'expédient de déſerter. Ce conſeil, s'il eût été généralement connu, n'auroit pas été très-propre à concilier aux Chrétiens la faveur des Empereurs.

(103) Autant que nous en pouvons juger, d'après les fragments de la repréſentation d'Origene, (*l.* VIII, *p.* 423) il paroît que Celſus, ſon adverſaire, avoit inſiſté ſur cette objection, avec beaucoup de force & de bonne foi.

(104) Le parti ariſtocratique, en France auſſi-bien qu'en Angleterre, a maintenu, avec vigueur, l'origine divine des Evêques. Mais les Prêtres Calviniſtes ne pouvoient ſouffrir un ſupérieur, & le Pontife Romain refuſoit de reconnoître un égal. Voyez Fra-Paolo.

(105) Dans l'*Hiſt. de la Hiérarchie Chrétienne*, j'ai preſque toujours ſuivi l'exact & ſavant Moſheim.

(106) Pour les Prophetes de l'Eglise primitive, voyez Mosheim, *Dissertationes ad Hist. ecclesiast. pertinentes, tom.* II, *p.* 132-208.

(107) Voyez les épîtres de St. Paul & de St. Clément aux Corinthiens.

(108) Hooker, *Ecclesiastical.Polity. l.* VII.

(109) Voyez St. Jérôme, *ad Titum*, *c.* I, & *Epist.* 85 (dans l'édition des Bénédictins, 101), & l'apologie travaillée de Blondel, *pro sententiis Hieronimi.* L'ancien état de l'Evêque & des Prêtres d'Alexandrie, tel que l'a décrit St. Jérôme, se trouve confirmé d'une maniere remarquable par le Patriarche Eutychius, (*Annal. tom.* I, *p.* 330 vers. Pocock) dont je ne saurois rejetter le témoignage, en dépit de toutes les objections du savant Pearson dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*, *part.* I, *c.* II.

(110) Voyez l'introduction de l'Apocalypse. Les Evêques, sous le nom d'Anges, étoient déja établis dans sept villes de l'Asie. Et cependant l'Epître de St. Clément, (laquelle est probablement d'aussi ancienne date) ne nous fait découvrir aucune trace d'épiscopat, soit à Corinthe, soit à Rome.

(111) *Nulla ecclesia sine Episcopo*, a été un fait aussi-bien qu'une maxime depuis le temps de Tertullien & de St. Irénée.

(112) Après avoir passé les difficultés du premier siecle, nous trouvons le gouvernement épiscopal universellement établi, jusqu'à ce qu'il ait été interrompu par le génie républicain des réformateurs Suisses & Allemands.

(113) Voyez Mosheim, premier & second siecles. St. Ignace (*ad Smyrnæos*, *c.* 3, &c.) aime à relever la dignité épiscopale. Le Clerc (*Hist. ecclésiastique*, *p.* 569) censure brusquement sa conduite. Mosheim, guidé par une critique plus saine, (*p.* 161) soupçonne que même les petites épîtres ont été corrompues.

(114) *Nonne & laïci sacerdotes sumus?* Tertullien, *exhortat. ad Castitat. c.* 7. Comme le cœur humain est toujours le même, plusieurs des observations que M. Hume a faites sur l'enthousiasme, (*Essais*, *vol.* 1, *p.* 76, *in-4to.*) peuvent s'appliquer même aux inspirations réelles.

(115) *Acta concil. Carthag. apud Cyprian.* édit. fell, *p.* 158. Ce Concile fut composé de quatre-vingt-sept Evêques des Provinces de Mauritanie, de Numidie & d'Afrique; quelques Prêtres & quelques Diacres assisterent à l'assemblée; *præsente plebis maximá parte.*

(116) *Aguntur præterea per Græcias illas, certis in locis concilia*, *&c.* Tertullien, *de Jejuniis*, *c.* 13. L'Africain en parle comme d'une institution récente & étrangere. La maniere dont les Eglises Chrétiennes se sont unies, est fort habilement expliquée par Mosheim, *p.* 164-170.

(117) St. Cyprien, dans son fameux Traité, *de unitate Ecclesiæ*, *p.* 75-86.

(118) Nous pouvons en appeller à toute la conduite de St. Cyprien, à sa doctrine, à ses épîtres. Le Clerc, dans une *Vie abrégée de ce Prélat*, (*Bibliotheque Universelle*, *t.* XII,

p. 207-378) le montre à découvert avec beaucoup de liberté & d'exactitude.

(119) *Si Novatus, Felicissimus, &c.* que l'Evêque de Carthage chassa de son Eglise, n'étoient point les plus détestables des scélérats; il faut que le zele de St. Cyprien l'ait emporté quelquefois sur sa véracité. On voit une relation très-juste de ces querelles obscures dans Mosheim. *p.* 497-512.

(120) Mosheim, *p.* 269, 574. Dupin, *antiquæ Eccles. disciplin. p.* 19, 20.

(121) Tertullien, dans un Traité particulier, a fait valoir contre les hérétiques le droit de prescription, qui étoit soutenu par les Eglises Apostoliques.

(122) La plupart des anciens rapportent que St. Pierre vint à Rome, (V. Eusebe, II, 25) tous les Catholiques le prétendent; & quelques Protestants en conviennent. (V. Pearson & Dodwell, *de success. Episcop. Roman.*) Mais ce voyage a été fortement attaqué par Spanheim. (*Miscellanea sacra*, III, 3). Selon le pere Hardouin, les moines du treizieme siecle, qui composerent l'Enéide, représenterent St. Pierre sous le caractere allégorique du Héros Troyen.

(123) C'est en François seulement que la fameuse allusion, au nom de St. Pierre, est exacte. » Tu es *Pierre*, & sur cette » *pierre* — ". Cette allusion n'est pas tout-à-fait juste en Grec, en Latin, en Italien, &c., & elle est absolument inintelligible dans les langues dérivées de l'Allemand.

(124) St. Irénée, *advers. Hæreses.* III, 3.

Tertullien, *de Præscript. c.* 36, & Saint Cyprien, *Epistol.* 27, 55, 71, 75. Le Clerc (*Hist. ecclésiastique, p.* 764), & Mosheim (*p.* 258, 578) travaillent à expliquer ces passages; mais le style vague & déclamatoire des Peres paroît souvent favorable aux prétentions de Rome.

(125) Voyez l'Epître véhémente de Firmilien, Evêque de Césarée, à Etienne, Evêque de Rome. *Ap. Cyprian. Epistol.* 75.

(126) Il s'agissoit de savoir si l'on devoit rebaptiser les hérétiques. Concernant cette dispute, voyez les Epîtres de Saint Cyprien & le septieme livre d'Eusebe.

(127) Pour l'origine de ces mots, voyez Mosheim, *p.* 141. Spanheim, *Hist. eccles. p.* 633. La distinction de *Clerus* & *Laïcus* étoit établie avant le temps de Tertullien.

(128) La communauté instituée par Platon, est plus parfaite que celle que Morus a imaginée pour son Utopie. La communauté des femmes & celle des biens temporels peuvent être regardées comme des parties inséparables du même systême.

(129) Josephe, *Antiquit.* XVIII, 2. Philon, *de vitâ Contemplativ.*

(130) Voyez les *Actes des Apôtres, c.* 2, 4, 5, avec le commentaire de Grotius. Mosheim, dans une dissertation particuliere, attaque l'opinion commune avec des arguments très-peu concluants.

(131) Saint Justin le martyr, *Apolog. Major, c.* 89. Tertullien, *Apologet. c.* 39.

(132) Saint Irénée, *Advers. Hæres. l.* IV, *c.* 27, 34. Origene, *in. num. hom.* II. Saint

Cyprien, *de unitat. Eccles. constitut. Apostol.* *l.* II, c. 34, 35, avec les notes de Cotelier. Les constitutions ecclésiastiques établissent ce divin précepte, en déclarant que les Prêtres sont autant au-dessus des Rois, que l'ame est au-dessus du corps. Parmi les objets sur lesquels on levoit la dixme, elles comptent le bled, le vin, l'huile & la laine. Voyez sur ce sujet intéressant, Prideaux, *Histoire des Dixmes*, & Fra-Paolo, *delle materie beneficiarie* : deux Ecrivains d'un caractere très-différent.

(133) La même opinion qui prévalut vers l'année 1000, produisit des effets semblables. Dans la plupart des donations, le motif est exprimé : *Appropinquante mundi fine.* Voyez Mosheim, *Histoire générale de l'Eglise*, *vol.* I, *p.* 457.

(134) *Tum summa cura est fratribus*
(Ut sermo testatur loquax
Offerre, fundis venditis
Sestertiorum millia.
Addicta avorum prædia
Fœdis sub auctionibus,
Successor exheres gemit
Sanctis egens parentibus.
Hæc occuluntur abditis
Ecclesiarum in angulis :
Et summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.

Pruden. περι Στεφανων. Hym. 2.

Dans cette occasion, la conduite du Diacre Laurent prouve seulement l'usage convenable que l'on faisoit des richesses

de l'Eglise Romaine ; elles étoient sans doute très-considérables ; mais Fra-Paolo (*c.* 3) paroît exagérer, lorsqu'il suppose que ce fut l'avarice des successeurs de Commode ou celle de leurs Préfets du Prétoire, qui porta ces Princes à persécuter les Chrétiens.

(135) Saint Cyprien, *Epistol.* 62.

(136) Tertullien, *de Præscriptione*, *c.* 30.

(137) Dioclétien donna un rescript qui n'est qu'une déclaration de l'ancienne loi : » *Collegium, si nullo speciali privilegio subnixum sit, hæreditatem capere non posse, dubium non est* ". Fra-Paolo (*c.* 4) pense que ces réglements avoient été très-négligés depuis le regne de Valérien.

(138) *Histoire Auguste*, *p.* 131. Le terrein avoit été public ; il étoit alors disputé entre la société des Chrétiens & celle des bouchers.

(139) *Constitut. Apostol.* II, 35.

(140) Saint Cyprien, *de lapsis*, *p.* 89. *Epistol.* 65. L'accusation est confirmée par le dix-neuvieme & par le vingtieme Canon du Concile d'Elvire.

(141) Voyez les *Apologies de St. Justin*, de Tertullien, &c.

(142) Denys de Corinthe (*Apud. Euseb. l.* IV, *c.* 23) célebre avec reconnoissance les richesses des Romains, & leur générosité envers leurs freres les plus éloignés.

(143) Voyez Lucien, *in Peregrin.*; Julien (*Lettres* 49) semble mortifié de ce que la charité des fideles maintient non-seule-

ment les pauvres de leur religion, mais encore ceux des Payens.

(144) Telle a été du moins, dans de pareilles circonstances, la louable conduite des Missionnaires modernes. On expose, tous les ans, dans les rues de Pékin, plus de trois mille enfants nouveaux-nés. Voyez le Comte, *Mém. sur la Chine*, & les *Recherches sur les Chinois & les Egyptiens*, *t.* I, *p.* 61.

(145) Les Montanistes & les Novatiens, qui tenoient à cette opinion avec la plus grande rigueur & la plus ferme opiniâtreté, se trouverent enfin eux-mêmes au nombre des hérétiques excommuniés. Voyez le savant Mosheim, qui a traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, second & troisieme siecle.

(146) Denys, *Ap.* Euseb. IV, 23. Saint Cyprien, *de lapsis*.

(147) Cave, *Christianisme primitif*, *part.* III, *c.* 5. Les admirateurs de l'antiquité regrettent la perte de cette pénitence publique.

(148) Voyez dans Dupin (*Bibliotheque eccles. tom.* II, *p.* 304-313) une exposition courte, mais raisonnée des canons de ces Conciles, qui furent tenus dans les premiers moments de tranquillité après la persécution de Dioclétien. Cette persécution avoit été bien moins févere en Espagne qu'en Galatie, différence qui peut, en quelque sorte, expliquer le contraste des réglements établis dans ces Provinces.

(149) Saint Cyprien, *Epist.* 69.

(150) Les artifices, les mœurs & les vices des Prêtres de la Déesse Syrienne, sont très-agréablement décrits par Apulée, dans le huitieme Livre de ses Métamorphoses.

(151) L'office d'Asiarque étoit de cette espece. Il en est souvent fait mention dans Aristide, dans les Inscriptions, &c. Cette dignité étoit annuelle & élective. Il n'y avoit que le plus vain des citoyens qui pût desirer cet honneur : le plus opulent seul pouvoit en supporter la dépense. Voyez dans les *patres Apostol.* (*tom.* II, *p.* 200), avec quelle indifférence Philippe l'Asiarque se conduisit dans le martyre de St. Polycarpe. Il y avoit aussi des Bithyniarques, des Lyciarques, &c.

(152) Les Peres prétendoient presque unanimement, mais les critiques modernes ne sont pas disposés à croire que St. Mathieu composa un Evangile Hébreu, dont il ne reste que la traduction Grecque. Il paroît cependant dangereux de rejetter le témoignage des Peres.

(153) Sous les regnes de Néron & de Domitien, & dans les villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Rome & d'Ephese. Voyez, *Mill. Prolegomena ad novum testament.*, & la grande & belle collection donnée par le Docteur Lardner, *vol.* XV.

(154) Les Alogiens, (St. Epiphane, *de Hæres.* 51) attaquoient la vérité de l'Apocalypse, parce que l'Eglise de Thyatire n'étoit pas encore fondée. St. Epiphane, qui convient du fait, se débarrasse de la dif-

ficulté par la supposition ingénieuse, que St. Jean écrivoit avec l'esprit de prophétie. Voyez Abauzit, *Discours sur l'Apocalypse*.

(155) Les Epîtres de St. Ignace & de Denys, (*Ap. Euseb.* IV, 23) désignent un grand nombre d'Eglises dans la Grece & en Asie. Celle d'Athenes semble avoir été une des moins florissantes.

(156) Lucien, *in Alexandro*, c. 25. Le Christianisme cependant doit avoir été répandu très-inégalement dans le Pont, puisqu'au milieu du troisieme siecle, il n'y avoit pas plus de dix-sept fideles dans le Diocese étendu de Néo-Césarée. Voyez M. de Tillemont, *Mém. ecclésiast. tom.* IV, *p.* 675. Cette particularité est tirée de St. Basile & de St. Grégoire de Nisse, qui étoient eux-mêmes natifs de Cappadoce.

(157) Selon les anciens, Jesus-Christ souffrit la mort sous le consulat des deux Géminus en l'année 29 de notre ere. Pline (selon Pagi) fut envoyé en Bithynie dans l'année 110.

(158) Lettres de Pline, X, 97.

(159) St. Chrysostôme, *Opera*, *tom.* VII, *p.* 658, 810, édit. Savil.

(160) Jean Malala, *tom.* II, *p.* 144. Il tire la même conclusion par rapport à la population d'Antioche.

(161) St. Chrysostôme, *tom.* I, *p.* 592. Je dois ces passagos, mais non l'induction que j'en tire, au savant Docteur Lardner. *Credibility of tha Gospel History*, *vol.* XII, *p.* 370.

(162) Basnage (*Hist. des Juifs*, *l.* II,

c. 20, 21, 22, 23) a examiné, avec la critique la plus exacte, le curieux Traité de Philon, qui décrit les Thérapeutes. En prouvant qu'il fut composé dès le temps d'Auguste, Basnage a démontré, en dépit d'Eusebe, (*l.* II, *c.* 17) & d'une foule de Catholiques modernes, que les Thérapeutes n'étoient ni Chrétiens, ni Moines. Il reste encore probable qu'après avoir changé de nom, ils conserverent leurs moeurs, qu'ils adopterent quelques nouveaux articles de foi, & qu'ils devinrent insensiblement les fondateurs des Ascétiques Egyptiens.

(163) Voyez une *Lettre* d'Adrien dans l'*Hist. Aug. p.* 245.

(164) Pour la succession des Evêques d'Alexandrie, voyez l'*Histoire de Renaudot*, *p.* 24, &c. Cette particularité curieuse est conservée par le Patriarche Eutichius, (*Annal. tom.* 1, *p.* 334, *vers.*) Pocock & l'évidence intérieure de ce fait suffiroit seule pour répondre à toutes les objections qui ont été avancées par l'Evêque Pearson dans les *Vindiciæ Ignitianæ*.

(165) Ammien Marcellin, XXII, 16.

(166) Origene, *contra Celsum*, *l.* 1, *p.* 40.

(167) *Ingens multitudo* : telle est l'expression de Tacite, XV, 44.

(168) Tite-Live, XXXIX, 13, 15, 16, 17. Rien ne pouvoit excéder l'horreur & la consternation du Sénat, lorsqu'il découvrit les Bacchanales, dont la licence effrénée est décrite, & peut-être exagérée par Tite-Live.

(169) Eusebe, *l.* VI, *c.* 43. Le traducteur Latin, M. de Valois, a jugé à propos de réduire le nombre des Prêtres à quarante-quatre.

(170) Cette proportion des Prêtres & des pauvres au reste du peuple, a été d'abord établie par Burnet, (*Voyage en Italie, p.* 168) & approuvée par Moyle, (*vol.* II, *p.* 151). Ils ne connoissoient ni l'un ni l'autre ce passage de St. Chrysostôme, par lequel leur conjecture est presque changée en fait.

(171) *Serius trans Alpes, religione Dei susceptâ.* Sulpice Sévere, *l.* II. Voyez Eusebe, V, I. Tillemont, *Mém. ecclésiastique, tom.* II, *p.* 316. Selon les Donatistes, dont l'assertion est confirmée par l'aveu tacite de St. Augustin, l'Afrique fut la derniere Province qui reçut l'Evangile. Tillemont, *Mém. ecclésiast. t.* I, *p.* 754.

(172) *Tum primum intra Gallias martyria visa.* Sulpice Sévere, *l.* II. Ces martyrs étoient les fameux martyrs de Lyon. Au sujet de l'Afrique, voyez Tertullien, *ad Scapulam, c.* 3. On imagine que les martyrs Scyllitains furent les premiers. (*Acta sincera*, Ruinart, *p.* 34). Un des adversaires d'Apulée paroît avoir été Chrétien. *Apolog.* 496, 497, édit. Delph.

(173) » *Raræ in aliquibus civitatibus ec-* » *clesiæ, paucorum Christianorum devotione,* » *resurgerent*". *Acta sincera*, *p.* 130. Grégoire de Tours, *l.* I, *c.* 28. Mosheim, *p.* 207, 449. Il y a quelque raison de croire que, dans le commencement du quatrieme

siecle, les Diocefes étendus de Liege, de Treves & de Cologne, formoient un seul Evêché, qui avoit été fondé très-récemment. Voyez *Mém. de Tillemont*, *tom.* VI, *part.* 1, *p.* 43, 411.

(174) La date de l'apologétique de Tertullien, est fixée, dans une dissertation de Mosheim, à l'année 198.

(175) Dans le quinzieme siecle, il y avoit peu de personnes qui eussent l'inclination ou le courage de mettre en doute si Joseph d'Arimathie fonda le monastere de Glastenbury, & si St. Denys l'Aréopagite préféra le séjour de Paris à celui d'Athenes.

(176) L'étonnante métamorphose fut achevée dans le neuvieme siecle. Voyez Mariana (*Hist. d'Espagne*, V, 10, 13), qui, en tout sens, imite Tite-Live, & la critique honnête de la légende de Saint Jacques, par le Docteur Geddes, *Mêlanges*, *vol.* II, *p.* 221.

(177) Saint Justin le Martyr, *Dialog. cum Tryphon. p.* 341. Saint Irénée, *Advers. Hæres. l.* 1, *c.* 10. Tertullien, *Advers. Jud. c.* 7. Voyez Mosheim, *p.* 203.

(178) Voyez le quatrieme siecle de l'*Hist. de l'Eglise* de Mosheim. On peut trouver dans Moïse de Chorene, plusieurs circonstances, à la vérité très-confuses, qui ont rapport à la conversion de l'Ibérie & de l'Arménie, *l.* II, *c.* 78-89.

(179) Selon Tertullien, la foi Chrétienne avoit pénétré dans des parties de la Bretagne inaccessibles aux armes Romaines.

Environ un siecle après, Ossian, fils de Fingal, disputa, dit-on, dans un âge très-avancé, avec un des Missionnaires étrangers; & la dispute existe encore en vers & en langue Erse. Voyez la *Dissertation* de M. Macpherson sur l'antiquité des Poésies d'Ossian, *p.* 10.

(180) Les Goths, qui ravagerent l'Asie sous le regne de Gallien, emmenerent avec eux un grand nombre de captifs, dont la plupart étoient Chrétiens, & devinrent des Missionnaires. Voyez Tillemont, *Mémoires ecclésiast. tom.* IV, *p.* 44.

(181) La légende d'Abgare, toute fabuleuse qu'elle est, prouve, d'une maniere décisive, que la plus grande partie des habitants d'Edesse avoient embrassé la Religion Chrétienne, plusieurs années avant qu'Eusebe écrivît son histoire. Au contraire, leurs rivaux, les citoyens de Carrhes, resterent attachés à la cause du Paganisme, jusques dans le sixieme siecle.

(182) Selon Bardesanes (*Apud. Euseb. præpar. Evangel.*), il y avoit quelques Chrétiens en Perse, avant la fin du second siecle. Du temps de Constantin, (voyez la *Lettre* à Sapor. *Vita, l.* IV, *c.* 13) ils formoient une Eglise florissante. Voyez Beausobre, *Histoire critique du Manich. tom.* I, *p.* 180, & la *Bibliotheca Orientalis*, d'Assemani.

(183) Origene, *contra Celsum*, *l.* VIII, *p.* 424.

(184) Minucius Félix, *c.* 8, avec les notes de Wower. Celsus, *apud Origen.*,

l. III, *p.* 138, 142. Julien, *apud Cyril.* *l.* VI, *p.* 206, édit. Spanheim.

(185) Eusebe, *Hist. ecclésiast.* IV, 3. St. Jérôme, *Epître*, 83.

(186) L'histoire est agréablement contée dans les dialogues de St. Justin. Tillemont, (*Mém. ecclésiast. tom.* II, *p.* 334) qui la rapporte d'après lui, est sûr que le vieillard étoit un Ange déguisé.

(187) Eusebe, V, 28. On peut espérer que les Hérétiques seuls donnerent lieu à ce reproche de Celsus (*apud* Origene, *l.* II, *p.* 77), que les Chrétiens étoient perpétuellement occupés à corriger & à altérer leurs Evangiles.

(188) Pline, *Lettre* X, 97. » *Fuerunt* » *alii similis amentiæ, cives Romani.* ..... » *Multi enim ætatis*, omnis Ordinis, *utrius-* » *que sexûs, etiam vocantur in periculum &* » *vocabuntur* ".

(189) Tertullien, *ad Scapulam.* Cependant, malgré même ses déclamations outrées, il se borne à un *dixieme* de Carthage.

(190) St. Cyprien, *Epist.* 79.

(191) Le Docteur Lardner, dans son premier & dans son second volume des *Témoignages Juifs & Payens*, rassemble & éclaircit ceux de Pline le jeune, de Tacite, de Galien, de Marc-Aurele, & peut-être d'Epictete (car il est douteux que ce dernier Philosophe ait voulu parler des Chrétiens). Séneque, Pline l'ancien & Plutarque, ont entiérement passé sous silence la nouvelle religion.

(192) Si la fameuſe prophétie des ſoixante-dix ſemaines avoit été alléguée à un Philoſophe Romain, n'auroit-il pas répondu comme Cicéron : » *Quæ tandem iſta auguratio eſt, annorum potiùs quam aut menſium aut dierum* "? *De Divinatione*, II, 30. Remarquez avec quelle irrévérence Lucien (*in Alexandro*, *c.* 13), & ſon ami Celſus (*apud* Origene, *l.* VII, *p.* 327), parlent des Prophetes Hébreux.

(193) Les Philoſophes, qui ſe moquoient des plus anciennes prédictions des Sibylles, auroient facilement découvert les tromperies Juives & Chrétiennes, que les Peres, depuis St. Juſtin le martyr juſqu'à Lactance, ont citées d'un air ſi triomphant. Lorſque les vers Sibyllins eurent rempli leur tâche, ils furent abandonnés, comme l'avoit été le ſyſtême des Millénaires. La Sibylle Chrétienne avoit malheureuſement fixé la ruine de Rome pour l'année 195. A. U. C. 948.

(194) Les Peres, rangés en ordre de bataille par D. Calmet, (*Diſſertations ſur la Bible*, *tom.* III, *p.* 295-308) paroiſſent couvrir toute la terre de ténebres ; en quoi ils ſont ſuivis par la plupart des modernes.

(195) Origene, *ad Matth. c.* 27, & un petit nombre de critiques modernes, Beze, Le Clerc, Lardner, &c. ne voudroient point étendre ces ténebres au-delà des limites de la Judée.

(196) On a ſagement abandonné aujourd'hui le paſſage célebre de Phlégon. Lorſque

Tertullien dit aux Payens : » Il eſt parlé » du prodige *in arcanis* (non pas *archivis*) » *veſtris* ", il en appelle probablement aux vers Sibyllins, qui le rapportent exactement dans les termes de l'Evangile.

(197) Séneque, *Quæſt. natur.* I, I, 15; VI. I, VII, 17. Pline, *Hiſt. nat. l.* II.

(198) Pline, *Hiſt. nat.* II, 30.

(199) Virgile, *Georg.* I, 466. Tibulle, *l.* I. *Eleg.* V, *verſ.* 75. Ovide, *Métamorph.* XV, 782. Lucain, Pharſale, I, 540. Le dernier de ces Poëtes place ce prodige avant la guerre civile.

(200) Voyez une lettre publique de M. Antoine, dans les antiquités de Joſephe, XIV, 12. Plutarque, *Vie de Céſar*, p. 471. Appien, *Bell. civil. l.* IV. Dion Caſſius, *l.* XLV, *p.* 431. Jules obſequens, *c.* 128. Son petit traité eſt un extrait des prodiges de Tite-Live.



CHAPITRE XVI.

Conduite du Gouvernement Romain envers les Chrétiens, depuis le regne de Néron, jusqu'à celui de Constantin.

Le Christianisme persécuté par les Empereurs Romains.

LORSQUE nous considérons la pureté de la Religion Chrétienne, la sainteté de sa morale, la vie innocente & austere du plus grand nombre de ceux qui, durant les premiers siecles, embrasserent la foi de l'Evangile, nous devrions naturellement supposer qu'une doctrine si bienfaisante auroit été reçue, même par un monde idolâtre, avec tout le respect qu'elle méritoit; que les personnes les plus distinguées par leurs connoissances & par la politesse de leurs moeurs, auroient bien pu tourner en ridicule les miracles de la nouvelle secte; mais qu'elles en auroient estimé les vertus; que, loin de la persécuter, les Magistrats auroient protégé une classe d'hommes, qui rendoient une obéissance passive

aux loix, quoiqu'ils se refusassent aux soins actifs de la guerre & du gouvernement. D'un autre côté, si l'on se rappelle la tolérance universelle du Polythéïsme, invariablement soutenue par la croyance du peuple, par l'incrédulité des philosophes, & par la politique du Sénat & des Empereurs Romains, il est difficile de découvrir quelle nouvelle offense les Chrétiens avoient commise; quelle nouvelle injure avoit aigri la douce indifférence de l'antiquité, & avoit pu provoquer les Princes Romains, jusqu'alors insensibles à la vue de toutes les formes variées de la religion qui subsistoit en paix sous leur gouvernement modéré; quels nouveaux motifs enfin, les porta tout-à-coup à infliger des châtiments cruels à quelques-uns de leurs sujets qui avoient adopté une forme singuliere, mais innocente, de foi & de culte.

La politique religieuse de l'ancien monde semble avoir pris un caractere plus sévere & plus intolérant pour s'opposer aux progrès du Christianisme. Quatre-vingts ans environ

après la mort de Jesus-Christ, ses Disciples innocents furent condamnés à mort par la sentence d'un Proconsul humain & philosophe, & en vertu des loix d'un Empereur distingué par la sagesse & par la justice de son administration générale. Les apologies qui furent souvent adressées aux successeurs de Trajan, sont remplies des plaintes les plus touchantes : elles peignent le sort infortuné des Chrétiens, qui, obéissant aux mouvements de leur conscience, sollicitoient la permission d'exercer librement leur religion, & qui, seuls parmi tous les sujets de l'Empire Romain, se trouvoient exclus des avantages communs de leur sage gouvernement. On a rapporté avec soin la mort de quelques martyrs éminents ; & depuis que le Christianisme a été revêtu du pouvoir suprême, les gouverneurs de l'Eglise ne se sont pas moins appliqués à développer la cruauté de leurs adversaires idolâtres, qu'à imiter leur conduite. Notre intention dans ce chapitre est de séparer, s'il est possible, un petit nombre de faits authentiques & in-

téressants, d'une masse informe de fiction & d'erreur, & d'exposer, avec ordre & avec clarté, les causes, l'étendue, la durée & les circonstances les plus importantes des persécutions que les premiers Chrétiens ont souffertes.

Examen de leurs motifs.

Opprimés par la crainte, animés par le ressentiment, & peut-être échauffés par l'enthousiasme, les sectateurs d'une religion persécutée sont rarement dans une disposition d'esprit capable d'examiner tranquillement ou d'apprécier de bonne foi les motifs de leurs ennemis, puisque ces motifs échappent souvent à l'œil pénétrant & impartial de ceux que la distance met à l'abri des flammes de la persécution. On a expliqué d'une maniere probable la conduite des Empereurs envers les premiers Chrétiens; & la raison qui en a été donnée paroît d'autant plus spécieuse, qu'elle est tirée de la nature du Polythéisme. Nous avons déja observé que l'harmonie religieuse de l'ancien monde étoit principalement soutenue par la déférence implicite que les nations de l'antiquité con-

sentoient d'avoir pour leurs cérémonies & pour leurs traditions respectives. On devoit donc s'attendre qu'elles s'uniroient avec une juste indignation contre une secte ou un peuple qui se sépareroit de la communion du genre humain, & qui, prétendant posséder seul la science divine, traiteroit orgueilleusement d'idolâtre & d'impie toute forme de culte différente du sien. Le droit de tolérance étoit fondé sur une indulgence mutuelle. On ne pouvoit plus le réclamer, dès que l'on refusoit le tribut accoutumé. Comme les Juifs, & les Juifs seuls, persisterent opiniâtrement à ne point payer ce tribut, considérons le traitement qu'ils éprouverent de la part des Magistrats de l'Empire : un pareil examen pourra servir à expliquer jusqu'à quel point ces principes sont justifiés par les faits ; & nous découvrirons peut-être, en même-temps, les véritables causes de la persécution faite au Christianisme.

Esprit rebelle des Juifs.

Sans répéter ce que l'on a déja dit de la vénération des Princes & des Gouverneurs Romains pour le

temple de Jérusalem, nous observerons seulement que la destruction du temple & de la ville fut accompagnée & suivie de toutes les circonstances capables d'aigrir l'esprit des conquérants, & d'autoriser la persécution religieuse par les arguments les plus spécieux de justice, de politique & de sûreté publique. Depuis le regne de Néron, jusqu'à celui d'Antonin le pieux, les Juifs montrerent, pour la domination de Rome, une impatience, qui les précipita dans de fréquentes révoltes, & qui produisit souvent les plus furieux massacres. L'humanité est révoltée au récit des cruautés horribles qu'ils commirent dans les villes d'Egypte, de Chypre & de Cyrene, où, sous le voile d'une amitié perfide, ils abuserent de la confiance des habitants (1); & nous sommes tentés d'applaudir à la vengeance sévere que les armes des légions tirerent d'une race de fanatiques, qu'une superstition barbare & crédule sembloit rendre les ennemis implacables, non-seulement du gouvernement de Rome, mais encore de tout le genre humain (2). L'en-

thousiasme des Juifs avoit pour base l'opinion, que la loi leur défendoit de payer des taxes à un maître idolâtre; & ils avoient puisé dans leurs anciens oracles, la promesse flatteuse, qu'il s'éleveroit bientôt un Messie conquérant, envoyé pour briser leurs chaînes, & pour donner aux favoris du Ciel l'empire de la terre. Ce fut en s'annonçant comme le libérateur si long-temps attendu, & en exhortant tous les descendants d'Abraham à soutenir l'espoir d'Israël, que le fameux Barchochebas trouva le moyen de rassembler une armée formidable, avec laquelle il résista pendant deux ans à la puissance de l'Empereur Adrien (3).

La religion Juive tolérée.

Malgré tant d'insultes réitérées, le ressentiment des Princes Romains ne s'étendit point au-delà de leurs victoires, & leurs allarmes se dissiperent avec la guerre & les dangers. L'indulgence générale du Polythéisme, & la douceur naturelle d'Antonin le pieux, rendirent aux Juifs leurs anciens privileges. Ils obtinrent encore une fois la liberté de circoncire leurs enfants. On leur imposa seulement

seulement la condition facile de ne jamais conférer à un prosélyte étranger cette marque distinctive de la race Hébraïque (4). Les restes nombreux de ce peuple, quoique toujours exclus de l'enceinte de Jérusalem, eurent la permission de former & d'entretenir des établissements considérables en Italie & dans les Provinces, d'acquérir le droit de bourgeoisie Romaine, de jouir des honneurs municipaux, & de pouvoir en même-temps être exempts des charges pénibles & dispendieuses de la société. La modération ou le mépris des Romains donna une sanction légale à la forme d'administration ecclésiastique qui fut instituée par la secte vaincue. Le Patriarche, qui avoit fixé sa résidence à Tibériade, nommoit les Ministres & les Apôtres inférieurs, il exerçoit une jurisdiction domestique, & ses freres dispersés lui donnoient une contribution annuelle (5). De nouvelles Synagogues furent souvent élevées dans les principales villes de l'Empire. Enfin, on observoit publiquement & avec la plus grande solemnité, les sabbats, les

jeûnes & les fêtes qui avoient été ordonnés par la loi de Moïse, ou prescrits par les traditions des Rabbins (6). Un traitement si doux appaisa par degrés la fierté des Juifs. Ils ne se laisserent plus entraîner par de vaines prédictions ; & renonçant à toute idée de conquêtes, ils se conduisirent en sujets paisibles & industrieux. La haine qu'ils nourrissoient contre le genre humain, au-lieu de les porter à des actes de cruauté & de violence, se déploya d'une maniere moins dangereuse. Ils saisirent avidement toutes les occasions de tromper les idolâtres dans le commerce, & ils prononcerent en secret des imprécations équivoques contre le superbe Royaume d'Edom (7).

Les Juifs étoient un peuple qui suivoit la religion de leurs ancêtres : les Chrétiens étoient une secte qui l'abandonnoit.

Puisque les Juifs, qui rejettoient avec horreur les divinités adorées par leurs Souverains & par les autres sujets de l'Empire, jouissoient cependant du libre exercice de leur religion insociable, il a donc existé quelque autre cause, qui exposoit les Disciples de Jesus-Christ à des rigueurs que n'éprouvoit pas la postérité d'Abraham. La différence qui se trou-

voit entr'eux, eſt ſimple & facile à ſaiſir : mais aux yeux de l'antiquité, elle paroiſſoit de la plus grande importance. Les Juifs étoient une *nation*, les Chrétiens *une ſecte ;* & l'on croyoit que ſi tout corps politique eſt obligé de reſpecter les cérémonies de ſes voiſins, il eſt de ſon devoir de conſerver celles de ſes ancêtres. La voix des oracles, les préceptes des Philoſophes, & l'autorité des loix, concouroient unanimement à fortifier cette obligation nationale. Les prétentions hautaines des Juifs qui vantoient leur ſainteté ſupérieure, pouvoient porter les Polythéiſtes à les regarder comme une race odieuſe & impure. En dédaignant de ſe mêler avec les autres peuples, les deſcendants d'Abraham pouvoient s'attirer leur mépris. Les Loix de Moïſe pouvoient être, pour la plupart, frivoles ou abſurdes ; cependant, puiſque durant pluſieurs ſiecles elles avoient été reçues par une grande ſociété, ceux qui les pratiquoient, alléguoient pour leur juſtification l'exemple du genre humain, & l'on convenoit univerſellement qu'ils avoient le droit

d'exercer un culte qu'il ne leur auroit pas été possible de négliger sans être criminels. Mais ce principe, qui devenoit la sauve-garde de la Synagogue des Juifs, ne pouvoit servir à protéger, ni à favoriser l'Eglise primitive. Les Chrétiens, en embrassant la foi de l'Evangile, étoient supposés coupables d'un crime impardonnable & inoui. Ils rompoient les liens sacrés de la coutume & de l'éducation; ils violoient les institutions religieuses de leur pays, & ils méprisoient orgueilleusement tout ce que leurs ancêtres avoient cru comme vrai, avoient révéré comme sacré. Une pareille apostasie (si l'on peut se servir de cette expression) ne tenoit pas seulement à quelque objet ou à quelque lieu particulier; en effet, le pieux déserteur, qui fuyoit les temples de l'Egypte ou de la Syrie, auroit également dédaigné de chercher un asyle dans ceux d'Athenes ou de Carthage. Tout Chrétien rejettoit avec mépris les superstitions de sa famille, de sa ville, de sa Province. Le corps entier des Chrétiens refusoit unanimement de reconnoître les Dieux de

Rome, de l'Empire, & de l'univers. En vain le fidele opprimé réclamoit-il les droits inaliénables, que tout homme a, de difpofer de fa confcience & de fon jugement particulier: fa fituation pouvoit bien exciter la pitié, mais fes arguments ne toucherent jamais l'efprit des Philofophes ou des Polythéiftes de l'univers Payen. Ils ne concevoient pas que l'on balançât à fe conformer au culte établi; & de pareils fcrupules ne leur caufoient pas moins d'étonnement que fi l'on eût conçu une foudaine horreur pour les mœurs, l'habillement & le langage de la patrie (8).

Le peuple & les Philofophes accufent les Chrétiens d'Athéifme, & ont une fauffe idée de leur religion.

A la furprife des Payens fuccéda bientôt le reffentiment, & les plus pieux des hommes furent expofés aux imputations injuftes, mais dangereufes, de l'impiété. La malignité & le préjugé fe réunirent pour repréfenter les Chrétiens comme une fociété d'Athées, qui avoient ofé attaquer la conftitution religieufe de l'Empire, & dont l'audace méritoit que le Magiftrat civil févît contre eux felon toute la rigueur des loix. Ils s'étoient féparés (& ils fe glorifioient dans un

pareil aveu) de toutes les ſuperſtitions, que le génie inventif du Polythéiſme avoit adoptées dans les différentes parties du globe; mais on ne voyoit pas auſſi évidemment quelle divinité ou quelle forme de culte ils avoient ſubſtituée aux Dieux & aux Temples de l'antiquité. L'idée pure & ſublime qu'ils avoient de l'Etre Suprême, échappoit à l'intelligence groſſiere du peuple. La multitude des Payens ne pouvoit concevoir un Dieu ſpirituel & unique qui n'étoit repréſenté ſous aucune figure corporelle, ni ſous aucun ſymbole viſible, & que l'on n'adoroit point avec la pompe ordinaire des libations & des fêtes, des autels & des ſacrifices (9). La raiſon ou la vanité engageoit les Sages de la Grece & de Rome, qui avoient élevé leur eſprit à la contemplation de l'exiſtence & des attributs d'une cauſe premiere, à réſerver pour eux-mêmes & pour leurs diſciples choiſis, le privilege de cette dévotion philoſophique (10). Ils étoient bien loin d'admettre les préjugés du genre humain comme la regle de la vérité; mais ils croyoient

que ces préjugés tenoient à la disposition primitive de notre nature; & selon eux, toute forme de foi & de culte, qui, faite pour le peuple, prétend n'avoir pas besoin de l'assistance des sens, doit à mesure qu'elle s'éloigne de la superstition, devenir incapable de restreindre les écarts de l'imagination & les visions du fanatisme. Le coup d'œil d'indifférence, que les gens d'esprit & les savants daignoient jetter sur la révélation Chrétienne, ne servoit qu'à les confirmer dans leur opinion précipitée; ils se persuadoient que ce principe d'unité divine, qui auroit pu leur inspirer de la vénération, se trouvoit dégradé par l'enthousiasme extravagant des nouveaux sectaires, & anéanti par leurs spéculations chimériques. Dans un célebre dialogue attribué à Lucien, on affecte de tourner en ridicule & de traiter avec mépris le dogme mystérieux de la Trinité. Cet Ouvrage prouve combien l'Auteur connoissoit peu la foiblesse de la raison humaine & la nature impénétrable des perfections divines (11).

Il auroit paru moins surprenant que le fondateur du Christianisme eût été non-seulement révéré par ses disciples, comme un Sage & comme un Prophete, mais encore adoré comme un Dieu. Les Polythéistes étoient disposés à recevoir tout article de foi qui sembloit se rapprocher de la Mythologie du peuple, quelque éloignée ou quelque imparfaite que fût la ressemblance. Les légendes de Bacchus, d'Hercule & d'Esculape les avoient en quelque façon préparés à voir paroître le fils de Dieu sous une forme humaine (12); mais ils s'étonnoient que les Chrétiens abandonnassent les temples de ces anciens héros, qui, dans l'enfance du monde, avoient inventé les arts, établi des loix, & vaincu les monstres ou les tyrans de la terre, & qu'ils eussent choisi pour l'objet exclusif de leur culte religieux, un prédicateur obscur, qui, dans un siecle moderne & chez un peuple barbare, avoit été victime de la méchanceté de ses compatriotes, ou de la jalousie du gouvernement Romain. La multitude des idolâtres, sensible seulement aux avan-

tages temporels, rejettoit le présent inestimable de la vie & de l'immortalité, que Jesus de Nazareth offroit au genre humain. Ces hommes charnels le voyoient sans renommée, sans empire, sans succès; & ils ne pensoient pas que de pareilles privations fussent compensées par sa constance & par sa douceur au milieu des maux cruels qu'il avoit soufferts volontairement, par sa bienveillance universelle, & par la simplicité sublime de ses actions & de son caractere; & tandis qu'ils refusoient de reconnoître son triomphe étonnant sur les puissances des ténebres & du tombeau, ils représentoient avec de fausses couleurs, ou avec dérision, la naissance équivoque, la vie errante, & la mort ignominieuse du divin auteur de la vraie religion (13).

L'union & les assemblées des Chrétiens regardées comme une conspiration dangereuse.

Un Chrétien en préférant ainsi ses sentiments particuliers à la religion nationale, commettoit un crime personnel, qu'aggravoient l'union & le nombre des coupables. On sait, & nous avons déja dit, que toute association entre les sujets de l'Empire allarmoit la politique de Rome; tou-

jours défiante, toujours prête à concevoir de la jalousie, elle n'accordoit qu'avec la plus grande réserve des privileges aux sociétés particulieres, même à celles qui avoient été formées sur les vues les moins nuisibles & les plus avantageuses (14). Les assemblées religieuses des Chrétiens, qui s'étoient séparés du culte public, parurent bien moins innocentes. Illégales dans leur principe, elles pouvoient avoir des suites très-dangereuses; & les Empereurs ne croyoient pas violer les loix de la justice, lorsque, dans la vue d'entretenir la paix de l'Etat, ils défendoient ces assemblées secretes, & quelquefois nocturnes (15). La pieuse désobéissance des Chrétiens faisoit paroître leur conduite & peut-être leurs desseins, sous un jour beaucoup plus sérieux & bien plus criminel. Les Souverains de Rome, qu'une prompte soumission auroit pu désarmer, crurent leur honneur intéressé à l'exécution de leurs ordres, & ils essayerent plus d'une fois de subjuguer, par des châtiments rigoureux, cet esprit indépendant qui reconnoissoit hautement une autorité supérieure à celle

du Magiſtrat. L'étendue & la durée de cette conſpiration ſpirituelle ſembloit la rendre de jour en jour plus digne d'attirer les regards du Prince. Nous avons déja obſervé que le zele actif & triomphant des Chrétiens s'étoit inſenſiblement répandu dans toutes les Provinces & dans preſque toutes les villes de l'Empire. Les nouveaux convertis paroiſſoient renoncer à leur patrie, à leur famille, afin de s'unir par des liens indiſſolubles à un corps particulier, qui prenoit par-tout un caractere différent de celui du genre humain. Leur aſpect ſombre & auſtere, leur horreur pour les affaires & pour les plaiſirs de la vie, leurs prédictions fréquentes des calamités qui menaçoient l'univers (16) cauſoient la plus vive inquiétude; les Payens craignoient qu'il ne s'élevât du ſein de la nouvelle ſecte, quelque danger d'autant plus allarmant, qu'elle étoit plus obſcure. » Quelle » que puiſſe être leur conduite, dit » Pline, en parlant des Chrétiens, leur » opiniâtreté inflexible paroît mé» riter d'être punie (17)".

Les précautions avec leſquelles les Leurs mœurs ſont calomniées.

Disciples de Jesus-Christ remplissoient les devoirs de la religion, avoient d'abord été dictées par la nécessité & par la crainte ; ce fut ensuite par choix qu'ils les employerent. En imitant le secret auguste qui régnoit dans les mysteres d'Eleusis, les fideles se flatterent de rendre leurs institutions sacrées plus respectables aux yeux du monde Payen (98). Mais l'événement, comme il est souvent arrivé dans les opérations d'une politique subtile, trompa leurs voeux & leur attente. On conclut qu'ils cachoient seulement ce qu'ils auroient rougi de montrer. Leur fausse prudence donna lieu à des contes horribles, inventés par la malignité, & que la crédulité soupçonneuse s'empressa d'adopter. On peignoit les Chrétiens comme les plus scélérats de tous les hommes, qui pratiquoient, dans leurs sombres retraites, toutes les abominations que peut enfanter un esprit corrompu, & qui, pour obtenir la faveur de leur Dieu inconnu, sacrifioient toutes les vertus morales. Plusieurs même prétendoient déclarer ou rapporter les cérémonies de cette secte abhorrée.

» Un enfant nouveau né, entiére-
» ment couvert de farine, est pré-
» senté, disoient-ils, comme quel-
» que symbole mystique d'initiation,
» au couteau du prosélyte, qui, sans
» connoître la malheureuse victime
» de son erreur, lui porte un grand
» nombre de blessures secretes &
» mortelles. Aussi-tôt que le crime
» est consommé, les sectaires boivent
» le sang, & dans leurs transports
» furieux ils déchirent les membres
» palpitants. Tous également coupa-
» bles du même forfait, ils s'enga-
» gent mutuellement à un secret éter-
» nel. A ce sacrifice inhumain, ajou-
» toit-on avec la même assurance,
» succede un festin digne de cette
» horrible scene, & dans lequel l'in-
» tempérance excite la débauche la
» plus révoltante. Au moment dési-
» gné, les lumieres sont tout-à-coup
» éteintes; la honte est bannie, la
» nature oubliée; &, selon les effets
» du hasard, les ténebres de la nuit
» sont souillées par le commerce in-
» cestueux des freres & des sœurs,
» des meres & de leurs fils (19) ".

Leur défense imprudente.

Mais la lectures des anciennes apo-

logies ne laissera pas même le plus léger soupçon dans l'esprit d'un adversaire de bonne foi. Les Chrétiens, avec la sécurité intrépide de l'innocence, appelloient de ces bruits vagues & populaires à l'équité des Magistrats. Ils avouent, que si l'on peut prouver les crimes qui leur sont imputés par la calomnie, ils méritent les plus séveres punitions. Ils provoquent le châtiment, ils défient la preuve. Ils avancent en même-temps, avec autant de raison que de vérité, que l'accusation n'est pas moins dépourvue de probabilité que dénuée d'évidence. Ils insistent sur la sainteté & sur la pureté de l'Evangile, qui souvent met un frein aux plaisirs les plus légitimes. Peut-on croire sérieusement, s'écrient-ils, que ces divins préceptes ordonnent la pratique des crimes les plus atroces; qu'une grande société consente à se déshonorer aux yeux de ses propres membres, & qu'une foule de personnes de tout état, de tout âge, de tout sexe, devenues tout-à-coup insensibles à la crainte de la mort ou de l'infamie, ose violer ces principes que la na-

ture & l'éducation ont imprimés si profondément dans leurs ames (20) ? Il eût été impossible de répondre à cette justification, & rien ne pouvoit en affoiblir la force ou en détruire l'effet, que la conduite peu judicieuse des Apologistes eux-mêmes, qui trahissoient la cause commune de la religion, pour satisfaire leur haine religieuse contre les ennemis domestiques de l'Eglise. Tantôt ils insinuoient foiblement, tantôt ils soutenoient à haute voix que les Marcionites, les Carpocratiens, & les autres sectes de Gnostiques, célébroient réellement les mêmes sacrifices sanglants, les mêmes fêtes incestueuses, si faussement attribués aux vrais fideles; cependant tous ces hérésiarques, quoiqu'égarés dans les sentiers de l'erreur, pensoient toujours en hommes, & se gouvernoient selon les préceptes du Christianisme (21). Les Schismatiques faisoient retomber de pareilles accusations sur l'Eglise, dont ils avoient abandonné la communion (22); & l'on reconnoissoit de tous côtés que la licence la plus scandaleuse régnoit parmi un grand

nombre de ceux qui affectoient le nom de Chrétiens. Un Magistrat idolâtre, qui n'avoit ni le loisir ni le talent nécessaires pour discerner la nuance presque imperceptible entre la foi orthodoxe & la dépravation hérétique, pouvoit aisément imaginer qu'une animosité mutuelle leur avoit arraché l'aveu d'un crime commun. Heureusement pour le repos, ou du moins pour l'honneur des premiers fideles, les Magistrats se conduisirent quelquefois avec une prudence & une modération rarement compatibles avec le zele religieux; & le résultat impartial de leurs recherches fut que les sectaires, qui avoient abandonné le culte établi, leur paroissoient sinceres dans leur croyance & irréprochables dans leurs mœurs, quoique d'un autre côté, par l'excès & par l'absurdité de leur superstition, ils pussent encourir toute la rigueur des loix (23).

Idée de la conduite des Empereurs envers les Chrétiens.

L'Histoire, qui entreprend de rapporter les événements passés pour l'instruction des siecles futurs, seroit indigne de cet emploi honorable, si elle s'abaissoit à plaider la cause des Ty-

rans, ou à justifier les maximes de la persécution. Cependant, il faut l'avouer, la conduite des Empereurs, qui parurent les moins favorables à l'Eglise primitive, n'est certainement pas aussi criminelle que celle des Souverains modernes, qui ont employé l'arme de la terreur & de la violence contre les opinions religieuses d'une partie de leurs sujets. Un Charles-Quint ou un Louis XIV pouvoient puiser dans leurs réflexions ou même dans leur propre cœur, une juste idée des droits de la conscience, de l'obligation de la foi, & de l'innocence de l'erreur. Mais les Princes & les Magistrats de l'ancienne Rome ne connoissoient point les principes qui inspiroient & qui autorisoient l'opiniâtreté inflexible des Chrétiens dans la cause de la vérité; & ils n'appercevoient en eux-mêmes aucun motif qui les eût portés à refuser une soumission légale, &, pour ainsi dire, naturelle, aux institutions sacrées de la patrie. La même raison qui rend leur conduite moins odieuse, contribua, selon toutes les apparences, à ralentir la rigueur de leurs persé-

cutions. Comme ils étoient animés, non par le zele furieux des dévots, mais par la politique modérée des Législateurs, le mépris dut souvent relâcher & l'humanité suspendre l'exécution des loix qu'ils avoient établies contre les Disciples humbles & obscurs de Jesus-Christ. Si l'on considere en général le caractere & les motifs des Empereurs, on conclura naturellement, 1°. qu'il dut s'écouler un temps considérable avant que la nouvelle secte leur parût un objet digne de l'attention du Gouvernement : 2°. qu'ils agirent avec précaution & avec répugnance, quand il fut question de condamner ceux de leurs sujets qui avoient été accusés d'un crime si extraordinaire : 3°. qu'ils furent modérés en infligeant des punitions : 4°. que l'Eglise goûta plusieurs intervalles de paix & de tranquillité. Quoique les Auteurs Payens, qui ont traité l'Histoire de leurs temps avec le plus d'étendue & avec les plus grands détails, ayent montré une extrême indifférence pour les affaires des Chrétiens (24), nous pouvons encore appuyer chacune de ces suppositions probables, par des faits authentiques.

I. La sagesse de la Providence jetta sur le berceau de l'Eglise un voile mystérieux qui servit non-seulement à défendre les Chrétiens de la malignité d'un monde idolâtre, mais encore à les dérober aux yeux des profanes, jusqu'à ce qu'ils eussent été multipliés, & que leur foi fût parvenue à sa maturité. Les cérémonies de Moïse ne furent abolies que lentement & par degrés: tant qu'elles subsisterent, les Chrétiens trouverent un moyen sûr & innocent d'échapper aux regards de leurs ennemis. Les plus anciens prosélytes de l'Evangile, presque tous de la race d'Abraham, étoient distingués par la marque particuliere de la circoncision. Ils offrirent leurs voeux dans le temple de Jérusalem, jusqu'à la ruine totale de cette ville, & ils reçurent alors la Loi & les Prophetes comme les inspirations véritables de la Divinité. Les Payens convertis, qui, par une adoption spirituelle, avoient été associés à l'espérance d'Israël, furent aussi confondus avec les Juifs (25); & comme les Polythéistes faisoient moins d'attention aux articles de foi,

Les Chrétiens sont négligés comme une secte de Juifs.

qu'au culte extérieur, la nouvelle secte, qui cachoit avec soin ou qui n'annonçoit que foiblement sa grandeur & son ambition futures, profita de la tolérance universelle que les Romains accordoient depuis longtemps à un peuple ancien & célebre de leur Empire. Peut-être les Juifs, plus jaloux de leur foi & animés d'un zele plus violent, ne tarderent-ils pas à s'appercevoir que leurs freres Nazaréens se séparoient de plus en plus de la *Synagogue*; ils auroient volontiers éteint cette hérésie dangereuse, dans le sang de ceux qui l'avoient embrassée. Mais les décrets du Ciel avoient déja désarmé leur haine; on leur avoit enlevé l'administration de la justice criminelle; & quoiqu'ils se portassent quelquefois à la sédition, il ne leur étoit pas facile d'inspirer à l'esprit calme d'un Magistrat Romain, l'aigreur de leur zele & de leurs préjugés. Les Gouverneurs des Provinces prêtoient l'oreille à toutes les accusations qui pouvoient concerner la sûreté publique; mais dès qu'ils eurent appris qu'il s'agissoit de mots, non de faits, & que l'on dis-

putoit seulement sur l'interprétation des loix & des prophéties juives, une discussion sérieuse des différences obscures qui pouvoient s'élever au milieu d'un peuple barbare & superstitieux, leur parut indigne de la majesté de Rome. L'ignorance & le mépris protégerent l'innocence des premiers Chrétiens; & le tribunal des Magistrats idolâtres devint souvent leur asyle le plus assuré contre la fureur de la Synagogue (26). Si nous adoptions les traditions d'une antiquité trop crédule, nous pourrions rapporter les longs voyages, les aventures merveilleuses & les différents genres de mort des douze Apôtres; mais des recherches plus exactes nous engagent à douter qu'il ait jamais été permis aux personnes, qui avoient vu les miracles de Jesus-Christ, d'aller, hors de la Palestine, sceller de leur sang la vérité de leur témoignage (27). Si l'on considere le terme ordinaire de la vie humaine, on présumera naturellement que la plupart n'existoient plus lors de la guerre furieuse, allumée par le mécontentement des Juifs, & qui ne fut terminée que par la ruine de Jérusalem.

Durant le long intervalle qui s'écoula entre la mort de Jesus-Christ & cette rébellion mémorable, nous ne découvrons aucune trace de l'intolérance des Romains, si ce n'est dans cette persécution subite, momentanée, mais cruelle, de Néron, que souffrirent les Chrétiens de Rome, trente-cinq ans après le premier de ces grands événements, & deux ans seulement avant le second. Le caractere de l'Historien philosophe qui nous a transmis la connoissance de ce fait singulier, suffiroit seul pour le rendre digne de toute notre attention.

Incendie de Rome sous le regne de Néron.

Dans la dixieme année du regne de Néron, le feu ravagea la capitale de l'Empire, avec une fureur dont il n'y avoit point encore eu d'exemple (28). Les monuments des arts de la Grece & des exploits du peuple Romain, les trophées des guerres Puniques & les dépouilles de la Gaule, les temples les plus sacrés & les plus superbes palais furent enveloppés dans une destruction commune. Des quatorze quartiers, dans lesquels Rome étoit divisée, quatre seulement resterent entiers; trois furent détruits

de fond en comble ; & les ſept autres, qui avoient été en proie aux flammes, ne préſenterent qu'un triſte ſpectacle de ruine & de déſolation. La vigilance du gouvernement ſemble n'avoir négligé aucuns des moyens qui pouvoient apporter quelque conſolation au milieu d'une calamité ſi terrible. Les jardins du Prince furent ouverts à la multitude infortunée ; des bâtiments conſtruits à la hâte lui ſervirent d'aſyle, & l'on diſtribua en abondance du bled & des proviſions à un prix très-modéré (29). Il paroît que la police la plus ſage dicta les édits qui régloient la diſpoſition des rues & la conſtruction des maiſons particulieres; & comme il arrive ordinairement dans un ſiecle de proſpérité, l'incendie de Rome produiſit en peu d'années une nouvelle ville, plus réguliere & plus belle que la premiere. Mais toute la prudence de Néron, & toute l'humanité qu'il affecta, ne purent le mettre à l'abri du ſoupçon public ; il n'étoit point de crime que l'on ne pût imputer à l'aſſaſſin de ſa femme & de ſa mere ; & le Prince, qui avoit proſtitué ſa per-

sonne & sa dignité sur le théâtre, paroissoit capable de la folie la plus extravagante. On accusoit hautement l'Empereur d'avoir mis le feu à sa capitale ; & comme les histoires les plus incroyables sont celles qui conviennent le mieux à un peuple en fureur, on avançoit sérieusement, & on croyoit avec une ferme assurance, que Néron, jouissant d'un désastre qu'il avoit causé, s'amusoit dans ce moment cruel à chanter sur sa lyre la destruction de l'ancienne Troye (30). Pour détourner un soupçon que toute la puissance du despotisme n'auroit point été en état d'étouffer, l'Empereur prit le parti de substituer à sa place de prétendus criminels. » Dans » cette vue, continue Tacite, il fit » périr, par les plus cruels supplices, » des hommes détestés à cause de » leurs infamies, nommés vulgaire- » ment Chrétiens. Christ, de qui » vient leur nom, avoit été puni de » mort sous Tibere, par l'Intendant » Ponce-Pilate (31). Cette pernicieu- » se superstition, réprimée pour un » temps, reprenoit vigueur, non- » seulement dans la Judée, source du

Punition cruelle infligée aux Chrétiens comme incendiaires de la ville.

» mal,

» mal, mais à Rome où vient abou-
» tir & se multiplier tout ce que les
» passions inventent d'ailleurs d'in-
» fâme & de cruel. On arrêta d'a-
» bord des gens qui s'avouoient cou-
» pables, &, sur leur déposition, une
» multitude de Chrétiens, que l'on
» convainquit moins d'avoir brûlé
» Rome, que de haïr le genre hu-
» main (32). On joignit les insultes
» aux supplices; les uns, envelop-
» pés de peaux de bêtes féroces, fu-
» rent dévorés par des chiens; d'au-
» tres attachés en croix; plusieurs
» brûlés vifs: on allumoit leurs corps,
» sur le déclin du jour, pour servir
» de flambeaux. Néron prêta ses jar-
» dins à ce spectacle, auquel il ajouta
» les jeux du Cirque, mêlé parmi
» la populace en habit de cocher,
» ou conduisant lui-même un char.
» Ainsi, quoique les Chrétiens fussent
» des scélérats dignes des plus rigou-
» reux châtiments, on ne pouvoit
» s'empêcher de les plaindre, parce
» qu'ils n'étoient pas immolés à l'u-
» tilité publique, mais à la cruauté
» d'un seul (33)". Ceux qui contem-
plent d'un œil curieux les révolutions

du genre humain, peuvent observer que les jardins & le Cirque de Néron sur le Vatican, qui furent arrosés du sang des premiers Chrétiens, sont devenus bien plus fameux par le triomphe de la Religion persécutée, & par l'abus qu'elle a fait de ses victoires. Sur le même terrein (34), les Pontifes Chrétiens ont élevé, dans la suite, un temple, qui surpasse de beaucoup les antiques monuments de la gloire du Capitole. Ce sont eux qui, tirant d'un humble pêcheur de Galilée leurs prétentions à la monarchie universelle, ont succédé au trône des Césars; & qui, après avoir donné des loix aux conquérants barbares de Rome, ont étendu leur jurisdiction spirituelle, depuis la côte de la mer Baltique, jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique.

Remarques sur le passage de Tacite, concernant la persécution faite aux Chrétiens par Néron.

Avant de perdre entiérement de vue la persécution de Néron, nous croyons devoir ajouter un petit nombre de remarques qui pourront servir à lever les difficultés dont est rempli le récit de cet événement, & à jetter quelque lumiere sur l'histoire postérieure de l'Eglise.

1°. Le ſcepticiſme le plus hardi eſt forcé de reſpecter la vérité & l'intégrité de ce paſſage célebre de Tacite. La vérité en eſt atteſtée par le témoignage de Suétone. Cet Auteur exact & ſoigneux parle des châtiments que Néron décerna contre les Chrétiens, ſecte d'hommes qui avoient embraſſé une ſuperſtition nouvelle & malfaiſante (35). La pureté du texte de Tacite ſe trouve garantie par la conformité des plus anciens manuſcrits, par le caractere inimitable de ce grand Ecrivain, par ſa réputation, qui préſerva ſes ouvrages des interpolations d'une pieuſe fraude, & par la ſubſtance de ſa narration, où il accuſe les Chrétiens des crimes les plus atroces, ſans donner à entendre que le don des miracles, ou même l'art de la magie, les élevoit au-deſſus des autres hommes (36). 2°. Quoique vraiſemblablement Tacite fût né quelques années avant l'incendie de Rome (37), il ne pouvoit connoître que par la lecture & par la converſation, un fait arrivé dans ſon enfance. Avant de ſe montrer en public, il attendit tranquillement que

son génie fût parvenu à toute sa maturité ; & il avoit plus de quarante ans, lorsqu'un tendre respect pour la mémoire du vertueux Agricola lui dicta la premiere de ces productions historiques, qui feront les délices & l'instruction de la postérité la plus reculée. Dès qu'il eut essayé ses forces dans la vie de son beau-pere & dans la description de la Germanie, il conçut & il exécuta enfin un ouvrage plus difficile, l'histoire de Rome, en trente Livres, depuis la chûte de Néron jusqu'à l'avénement de Nerva : l'administration du dernier de ces Princes ramenoit un âge de justice & de prospérité, dont Tacite réservoit le tableau pour l'occupation de sa vieillesse (38). Mais lorsqu'il eut envisagé son sujet de plus près, jugeant peut-être qu'il étoit à la fois plus honorable & moins dangereux de décrire les vices des Tyrans qui n'existoient plus, que de célébrer les vertus d'un Prince vivant, il aima mieux rapporter en forme d'Annales, les actions des quatre premiers successeurs d'Auguste. Rassembler les événements qui se sont passés durant

une période de quatre-vingts ans, les disposer, les peindre dans un ouvrage immortel, dont chaque sentence renferme les observations les plus profondes & les images les plus brillantes, c'étoit une entreprise qui devoit suffire pour exercer le génie de Tacite lui-même, pendant la plus grande partie de sa vie. Dans les dernieres années du regne de Trajan, tandis que le Monarque victorieux étendoit la puissance de Rome au-delà de ses anciennes limites, l'Historien décrivoit, dans le second & dans le quatrieme Livre de ses Annales, la tyrannie de Tibere (39); & l'Empereur Adrien monta probablement sur le trône avant que Tacite, selon la marche de son ouvrage, pût parler de l'incendie de Rome, & de la cruauté de Néron envers les malheureux Chrétiens. A soixante ans de distance, l'Annaliste se trouvoit forcé d'adopter les relations des contemporains; mais le Philosophe, en exposant l'origine, les progrès & le caractere de la nouvelle secte, devoit naturellement se conformer, moins aux idées du siecle de Néron, qu'aux

notions ou aux préjugés du temps d'Adrien. 3°. Tacite laiſſe très-ſouvent à la curioſité ou à la pénétration du lecteur le ſoin de ſuppléer à ces penſées & à ces circonſtances intermédiaires que, dans ſon ſtyle concis, il juge à propos de ſupprimer. Il nous eſt donc permis d'imaginer quelque cauſe probable qui ait produit l'animoſité de Néron contre les Chrétiens, que leur obſcurité & leur innocence ſembloient devoir mettre à l'abri de ſon indignation, & même ſouſtraire à ſes regards. Les Juifs, qui, opprimés dans leur propre patrie, formoient un peuple nombreux au milieu de la Capitale, paroiſſoient bien plus expoſés aux ſoupçons de l'Empereur & de ſes ſujets. On pouvoit croire qu'une nation vaincue, déja connue par ſon horreur pour le joug Romain, avoit eu recours à ce moyen atroce dans la vue de ſatisfaire ſa vengeance implacable. Mais les Juifs avoient de puiſſants défenſeurs dans le palais & même dans le cœur du Tyran. La belle Poppée, ſa femme & ſa maîtreſſe, & un Comédien de la race d'Abraham, qui avoit gagné

ſa faveur, avoient déja intercédé pour des ſujets perſécutés (40). Il falloit offrir en leur place d'autres victimes; & l'on pouvoit facilement inſinuer que l'incendie de Rome ne devoit pas être attribué aux véritables Iſraélites; mais qu'il s'étoit élevé parmi eux une ſecte nouvelle & dangereuſe de *Galiléens*, capables des crimes les plus horribles. Sous le nom de *Galiléens*, on confondoit deux claſſes d'hommes bien différentes & entiérement oppoſées l'une à l'autre dans leurs mœurs & dans leurs principes; les diſciples qui avoient embraſſé la foi de Jeſus de Nazareth (41); & les enthouſiaſtes, qui avoient ſuivi l'étendard de Judas le Gaulonite (42): les premiers étoient les amis, les autres les ennemis du genre humain; & s'il ſe trouvoit entr'eux quelque reſſemblance, elle conſiſtoit dans la même conſtance opiniâtre, qui les rendoit inſenſibles aux ſupplices & à la mort, quand il s'agiſſoit de défendre leur cauſe. Les partiſans de Judas, qui avoient ſoufflé le feu de la rébellion parmi leurs compatriotes, furent bientôt enſevelis ſous les

ruines de Jérusalem, tandis que les disciples de Jesus-Christ, après avoir reçu le nom plus célebre de Chrétiens, se répandirent dans toutes les parties de l'Empire. Quoi de plus naturel, que du temps d'Adrien, Tacite ait rapporté exclusivement à ces mêmes Chrétiens, un crime & une punition qu'il auroit pu attribuer avec bien plus de vérité & de justice à une secte dont la mémoire odieuse avoit été presque anéantie? 4°. Quelque opinion que l'on puisse se former de cette conjecture, (car nous ne donnons que comme une conjecture ce que nous venons d'avancer,) il est évident que la cause & les effets de la persécution de Néron ne s'étendirent pas au-delà de l'enceinte de Rome (43). Les dogmes religieux des Galiléens ou des Chrétiens ne furent alors ni punis, ni même recherchés. Et comme l'idée de leurs souffrances se trouva liée pendant longtemps à celle de la cruauté & de l'injustice, la modération porta les Princes suivants à épargner une secte opprimée par un Tyran, qui avoit coutume de tourner sa fureur con-

tre la vertu & contre l'innocence.

Il eſt aſſez ſingulier que le feu de la guerre ait conſumé preſque dans le même temps le temple de Jéruſalem & le Capitole de Rome (44). Il ne ſeroit pas moins extraordinaire qu'un vainqueur inſolent eût détourné le tribut conſacré par la dévotion à l'entretien du premier de ces édifices ſacrés, & qu'il l'eût employé à la conſtruction & à l'ornement du ſecond (45). Les Empereurs établirent une capitation générale ſur le peuple Juif; & quoique chaque individu payât une très-petite ſomme, l'uſage que l'on faiſoit du produit de cette taxe, & la ſévérité avec laquelle elle étoit levée, parurent une oppreſſion intolérable (46). Puiſque les Officiers du fiſc comprenoient dans leurs réclamations injuſtes, pluſieurs perſonnes qui n'étoient ni du ſang, ni de la religion des Juifs, les Chrétiens, qui avoient été cachés à l'ombre de la Synagogue, ne purent alors échapper à la ſévérité de ces vexations. Evitant avec ſoin tout ce qui portoit le caractere de l'idolâtrie, leur conſcience ne leur

Les Chrétiens & les Juifs opprimés par Domitien.

permettoit pas de contribuer à la gloire du démon, que l'on adoroit sous le nom de Jupiter Capitolin. Comme il existoit encore parmi les Chrétiens un parti nombreux, quoique diminuant sans cesse, qui suivoit toujours la Loi de Moïse, en vain s'efforçoient-ils de déguiser leur origine; la marque de la Circoncision (47) prouvoit d'une maniere décisive qu'ils étoient Juifs, & les Magistrats Romains n'avoient point assez de loisir pour examiner la différence de leurs dogmes religieux. Au milieu des Chrétiens qui furent amenés devant le tribunal de l'Empereur, ou, ce qui semble plus probable, devant celui du Procurateur de la Judée, on vit paroître deux personnes distinguées par une naissance plus véritablement noble que celle des plus grands Monarques. Ces accusés étoient les petits-fils de l'Apôtre Saint Jude, qui étoit lui-même frere de Jesus-Christ (48). Leur droit naturel au trône de David auroit pu leur attirer le respect du peuple, & exciter la jalousie du Gouverneur. Mais la bassesse de leur extérieur & la sim-

plicité de leurs réponſes lui perſuaderent bientôt qu'ils n'avoient ni le deſir, ni le pouvoir de troubler la paix de l'Empire. Ils avouerent de bonne foi qu'ils deſcendoient des anciens Rois de la Paleſtine, & qu'ils étoient proches parents du Meſſie; mais renonçant à toutes vues temporelles, ils déclarerent que le Royaume, dont ils attendoient pieuſement la poſſeſſion, étoit d'une nature purement ſpirituelle & angélique. Lorſqu'on les interrogea ſur leurs fortunes & ſur leurs occupations, ils montrerent leurs mains endurcies par des travaux journaliers, & ils proteſterent qu'ils tiroient toute leur ſubſiſtance de la culture d'une ferme, qui, ſituée près du village de Cocaba, pouvoit avoir vingt-quatre acres d'étendue (49), & dont le produit ſe montoit à neuf mille dragmes, environ ſept mille livres. Les petits-fils de St. Jude furent renvoyés avec compaſſion & avec mépris (50).

L'obſcurité de la maiſon de David pouvoit la mettre à l'abri des ſoupçons d'un tyran; mais le lâche Domitien, toujours prêt à répandre

Exécution du Conſul Clémens.

le sang des Romains, qu'il craignoit, qu'il haïssoit, ou qu'il estimoit, fut allarmé de la grandeur de sa propre famille. Des deux fils de Flavius Sabinus (51) son oncle, l'aîné fut bientôt convaincu d'avoir eu intention de conspirer; le plus jeune, nommé Flavius Clémens, dut sa sûreté à son manque de courage & de talent (52). L'Empereur accorda pendant long-temps sa faveur & sa protection à un parent si peu dangereux. Après lui avoir fait épouser sa propre niece, Domitilla, il désigna, pour ses successeurs au trône, les enfants nés de ce mariage. Leur pere fut revêtu du Consulat; mais Clémens avoit à peine fini le terme de sa magistrature annuelle, que, sur un léger prétexte, il fut condamné & exécuté. Domitilla fut reléguée dans une isle déserte, sur la côte de Campanie (53), & l'on décerna la peine de confiscation ou de mort contre plusieurs personnes enveloppées dans la même accusation. Le crime qu'on leur reprochoit, étoit celui d'*Athéisme* & de *mœurs Judaïques* (54); association singuliere d'i-

dées, qui ne peuvent être appliquées, avec quelque justesse, qu'aux Chrétiens, puisqu'ils ont été connus d'une maniere obscure & fort imparfaite par les Magistrats & par les Ecrivains de ce siecle. Sur la foi d'une interprétation si probable, l'Eglise, trop empressée d'admettre les soupçons d'un tyran comme une preuve du crime honorable des accusés, a placé Clémens & Domitilla parmi ses premiers martyrs; & la cruauté de Domitien a été flétrie du nom de seconde persécution; mais cette persécution, si on peut l'appeller ainsi, ne fut pas de longue durée. Peu de mois après la mort de Clémens & le bannissement de sa femme, Etienne, un des affranchis de Domitilla, & qui avoit gagné la faveur de sa maîtresse, mais qui n'en avoit sûrement pas embrassé la foi, assassina l'Empereur dans son palais (55). Le Sénat condamna la mémoire de Domitien; ses actes furent annullés, les exilés rappellés; sous l'administration douce de Nerva, les personnes innocentes furent rendues à leur rang & à leur fortu-

ne; & même les plus coupables obtinrent leur pardon, ou échapperent à la rigueur de la Justice (56).

Ignorance de Pline au sujet des Chrétiens.

II. Dix ans après environ, sous le regne de Trajan, Pline le jeune fut nommé, par ce Prince, son maître & son ami, Gouverneur de la Bithynie & du Pont. Pline se trouva bientôt dans un grand embarras, lorsqu'il fut question de déterminer quelle regle d'équité il devoit suivre en exerçant des fonctions qui répugnoient à son humanité. Il n'avoit jamais vu de procédure légale contre les Chrétiens, dont il paroît que le nom seul lui étoit connu; il n'avoit pas la moindre idée de la nature de leur crime, de la méthode de les convaincre, ni du genre de punition qu'ils méritoient: dans cette incertitude, il eut recours à son oracle ordinaire, la Sagesse de Trajan; en envoyant à ce Prince une description fidelle & à certains égards favorable de la nouvelle superstition, il le conjure de daigner résoudre ses doutes & éclairer son ignorance (57). Pline avoit passé sa vie avec les Muses & au milieu des affaires du mon-

de. Dès l'âge de dix-neuf ans, il avoit plaidé avec diſtinction devant les tribunaux de Rome (58). Devenu enſuite membre du Sénat, & revêtu de la dignité de Conſul, il avoit formé de nombreuſes liaiſons avec des hommes de tout état, dans l'Italie & dans les Provinces. Cette ignorance dont il parle, peut donc nous donner des éclairciſſements utiles. Nous ne craindrons pas d'avancer, que, lorſqu'il accepta le gouvernement de la Bithynie, il n'exiſtoit aucune loi générale, aucun décret porté par le Sénat, contre les Chrétiens; que ni Trajan; ni aucun de ſes vertueux prédéceſſeurs, dont les édits avoient été reçus dans la Juriſprudence civile & criminelle, n'avoient déclaré publiquement leurs intentions au ſujet de la nouvelle ſecte; & que, malgré les procédures faites contre les Chrétiens, il n'y avoit point encore eu de déciſion aſſez reſpectable, ni aſſez authentique pour ſervir de modele à un Magiſtrat Romain.

Trajan & ſes ſucceſſeurs établiſſent

La réponſe de Trajan, à laquelle, dans les ſiecles ſuivants, les Chré-

une forme légale de procédure contre les Chrétiens.

tiens en ont souvent appellé, renferme tous les égards pour la justice & pour l'humanité, qui pouvoient se concilier avec les notions fausses de ce Prince sur l'administration religieuse (59). Au-lieu de déployer le zele implacable d'un Inquisiteur, avide de découvrir les plus légeres traces de l'hérésie, & se glorifiant dans le nombre de ses victimes, l'Empereur prend bien plus de soin à protéger l'innocence qu'à empêcher le coupable de s'échapper. Il reconnoît combien il est difficile de former un plan général; mais il établit deux réglements utiles, qui furent souvent l'appui & la consolation des Chrétiens opprimés. Quoiqu'il ordonne aux Magistats de punir tout homme convaincu selon les loix; par une sorte de contradiction digne de son humanité, il leur défend de faire aucune perquisition contre ceux que l'on pouvoit soupçonner de ce crime. Il ne leur est pas permis de recevoir toute espece de dénonciation. L'Empereur rejette les délations anonymes, comme trop opposées à l'équité de son gouvernement, & pour

convaincre les perſonnes auxquelles on impute le crime de Chriſtianiſme, il exige expreſſément le témoignage poſitif d'un accuſateur qui parle ouvertement, & qui ſe montre en public. Ceux qui jouoient un rôle ſi odieux, étoient vraiſemblablement obligés de motiver leurs ſoupçons, de ſpécifier relativement au temps & au lieu, les aſſemblées ſecretes, que leurs adverſaires Chrétiens avoient fréquentées, & de rapporter un grand nombre de circonſtances, que la jalouſie la plus vigilante déroboit à l'œil du profane; s'ils réuſſiſſoient dans leur pourſuite, ils s'attiroient la haine d'un parti conſidérable & actif; ils s'expoſoient aux reproches de ceux qui avoient des ſentiments, & ils ſe couvroient de l'opprobre attaché, dans tous les ſiecles & dans tous les pays au caractere de délateur. Si, au contraire, ils n'apportoient pas des preuves ſuffiſantes, ils encouroient la peine ſévere, & peut-être capitale décernée, en vertu d'une loi de l'Empereur Adrien, contre ceux qui attribuoient fauſſement à leurs concitoyens le cri-

me de Christianisme. La violence de l'animosité personnelle ou superstitieuse pouvoit quelquefois l'emporter sur la crainte plus naturelle du danger & de l'infamie ; mais on ne croira sûrement pas que les sujets idolâtres de l'Empire Romain ayent formé légérement ou fréquemment des accusations dont ils avoient si peu à espérer (60).

Clameurs du peuple.

Les moyens que l'on employoit pour éluder la prudence des loix, prouvent assez combièn elles déconcertoient les projets pernicieux de la malignité particuliere, ou d'un zele allumé par la superstition. Dans une assemblée tumultueuse, la crainte & la honte, qui agissent si puissamment sur l'esprit des individus, perdent la plus grande partie de leur influence. Le dévot Chrétien, selon qu'il desiroit ou qu'il appréhendoit d'obtenir la couronne du martyre, attendoit, avec impatience ou avec terreur le retour des fêtes ou des jeux publics, que l'on célébroit en certains temps fixes. Dans ces occasions, les habitants des grandes villes de l'Empire se rendoient en foule au cirque ou au théâ-

tre. Là, tous les objets qui frappoient leurs regards, toutes les cérémonies auxquelles ils assistoient, contribuoient à enflammer leur dévotion & à étouffer leur humanité. Tandis que de nombreux spectateurs, couronnés de guirlandes parfumés d'encens, purifiés par le sang des victimes, & environnés des autels & des statues de leurs Divinités tutélaires, se livroient aux plaisirs, qu'ils regardoient comme une partie essentielle de leur culte religieux, ils se rappelloient que les Chrétiens seuls avoient en horreur les Dieux du genre humain; & que, par leur absence ou par leur sombre aspect au milieu de ces fêtes solemnelles, ils sembloient insulter à la félicité publique, ou ne l'envisager qu'avec peine. Si l'Empire avoit été affligé de quelque calamité récente, d'une peste, d'une famine, ou d'une guerre malheureuse; si le Tybre avoit débordé, ou que le Nil ne se fût point élevé au-dessus de ses rives; si la terre avoit tremblé, si l'ordre des saisons avoit été interrompu; les Payens superstitieux se persuadoient que les crimes & l'im-

piété des Chrétiens, qu'épargnoit la douceur excessive du gouvernement, avoient enfin provoqué la justice divine. Ce n'étoit point parmi une populace turbulente & irritée qu'il eût été possible d'observer les formes d'une procédure légale; ce n'étoit point dans un amphithéâtre, teint du sang des bêtes sauvages & des gladiateurs, que la voix de la pitié auroit pu se faire entendre. Les clameurs impatientes de la multitude dénonçoient les Chrétiens comme les ennemis des Dieux & des hommes: elle les condamnoit aux supplices les plus cruels; & poussant la licence jusqu'à désigner par leur nom, les principaux chefs de la nouvelle secte, elle exigeoit impérieusement qu'ils fussent aussi-tôt saisis & jettés aux lions (61). Les Gouverneurs & les Magistrats des Provinces, qui présidoient aux spectacles publics, étoient assez portés à satisfaire les desirs du peuple, & à en appaiser la rage, par le sacrifice d'un petit nombre de victimes odieuses. Mais la sagesse des Empereurs mit l'Eglise à l'abri de ces cris tumultueux & de ces accusations

irrégulieres, qu'ils jugeoient indignes de la fermeté & de la justice de leur administration. Les édits d'Adrien & d'Antonin le Pieux, déclarerent expressément que la voix de la multitude ne seroit jamais acquise comme preuve légale pour convaincre ou pour punir ces personnes infortunées qui avoient embrassé l'enthousiasme des Chrétiens (62).

Jugements des Chrétiens.

III. Le châtiment n'étoit pas une suite inévitable de la conviction; & quoique le crime eût été clairement prouvé par les témoins ou même par la confession volontaire du coupable, on lui laissoit toujours l'alternative de la vie ou de la mort. Ce qui excitoit l'indignation du Magistrat, c'étoit moins l'offense passée que la résistance actuelle. On pardonnoit facilement à ceux qui étoient touchés de repentir; & s'ils consentoient à jetter quelques grains d'encens sur l'autel, ils se retiroient en sûreté, & en recevant des applaudissements. On croyoit qu'un juge humain, devoit chercher à détromper plutôt qu'à punir ces enthousiastes aveugles. Prenant un ton différent selon l'âge, le

ſexe ou la ſituation des priſonniers, il daignoit ſouvent expoſer à leurs yeux tout ce que la vie avoit de plus agréable, tout ce que la mort avoit de plus terrible; ſouvent il les ſollicitoit, il les conjuroit même d'avoir quelque compaſſion pour leurs perſonnes, pour leurs familles & pour leurs amis (63). Si les menaces & les exhortations n'avoient aucun effet, ils avoient recours à la violence : les fouets, les tortures venoient ſuppléer au défaut d'arguments, & l'on employoit les ſupplices les plus cruels pour ſubjuguer une opiniâtreté ſi inflexible, & ſelon les Payens, ſi criminelle. Les anciens apologiſtes du Chriſtianiſme ont cenſuré avec autant de rigueur que de vérité, la conduite irréguliere de leurs perſécuteurs, qui, contre tout principe de juſtice, faiſoient uſage de la queſtion pour arracher non l'aveu, mais la dénégation du crime qui étoit l'objet de leurs recherches (64). Les Moines des ſiecles ſuivants, qui, dans leurs ſolitudes paiſibles, prenoient plaiſir à diverſifier la mort & les ſouffrances des premiers Martyrs, ont ſouvent

inventé des tourments d'une espece des plus raffinées & des plus ingénieuses. Il leur a plu, entre autres, de supposer que les Magistrats Romains, foulant aux pieds toute considération de vertu morale & de décence publique, s'efforçoient de séduire ceux qu'ils ne pouvoient vaincre, & que l'on exerçoit par leurs ordres la violence la plus brutale contre les personnes qu'il étoit impossible de séduire. Des femmes que la religion avoit préparées à mépriser la mort, subissoient quelquefois une épreuve plus dangereuse, & elles se trouvoient réduites à la nécessité de décider si elles mettoient leur foi à un plus haut prix que leur chasteté. Le Juge les livroit aux embrassements impurs de quelques jeunes gens, & il exhortoit solemnellement ces ministres de sa violence, à faire les efforts les plus courageux pour maintenir l'honneur de Vénus, contre une vierge impie qui refusoit de brûler de l'encens sur ses autels. Au reste, ils ne parvenoient presque jamais à leur but; & l'interposition de quelque miracle venoient à propos déli-

vrer les chastes épouses de Jesus-Christ, de la honte d'une défaite même involontaire. Il ne faut pas négliger d'observer, que les mémoires les plus anciens & les plus authentiques de l'Eglise sont rarement défigurés par des fictions si folles & si indécentes (65).

Humanité des Magistrats Romains.

C'est par une méprise bien naturelle, que l'on a si peu respecté la vérité & la vraisemblance dans la description des premiers martyrs. Les Ecrivains ecclésiastiques du quatrieme & du cinquieme siecle, animés d'un zele implacable & inflexible contre les hérétiques ou les idolâtres de leur temps, ont supposé que les Magistrats de Rome avoient été dirigés par les mêmes sentiments. Parmi ceux qui étoient revêtus de quelques dignités dans l'Empire, on en voyoit peut-être quelques-uns qui avoient adopté les préjugés de la populace. La cruauté des autres pouvoit être aigrie par des motifs d'avarice ou de ressentiment personnel (66). Mais on ne sauroit en douter, & les déclarations que la reconnoissance a dictées aux premiers Chrétiens, en sont un garant sûr; les Magistrats,

Magiſtrats, qui exerçoient dans les Provinces l'autorité de l'Empereur ou du Sénat, & auxquels ſeuls on avoit confié le droit de vie & de mort, ſe conduiſirent en général comme des hommes qui joignoient à une excellente éducation, des mœurs honnêtes, qui reſpectoient les regles de la juſtice, & qui avoient étudié les préceptes de la philoſophie; la plupart refuſoient le rôle odieux de perſécuteur; ſouvent ils rejettoient les accuſations avec mépris, ou ils ſuggéroient aux Chrétiens les moyens d'éluder la ſévérité des loix (67). Toutes les fois qu'on leur remettoit un pouvoir illimité (68), ils s'en ſervoient moins pour opprimer l'Egliſe, que pour la protéger & pour la ſecourir dans ſon affliction. Ils étoient bien éloignés de condamner tous les Chrétiens accuſés devant leur tribunal, & de punir du dernier ſupplice tous ceux qui avoient été convaincus d'un attachement opiniâtre à la nouvelle ſuperſtition. Se contentant d'infliger des châtiments plus doux, tels que les empriſonnements, l'exil ou l'eſclavage dans les mines (69), ils

laissoient aux victimes infortunées de leur justice, quelque raison d'espérer qu'un événement heureux, l'élévation, le mariage ou le triomphe d'un Empereur, les rendroit peut-être bientôt, en vertu d'un pardon général, à leur premier état. Ceux que le Magistrat dévouoit immédiatement à la mort, semblent avoir été tirés des rangs les plus opposés; ces martyrs étoient ou des Evêques & des Prêtres, les personnages les plus distingués par leur rang & par leur influence, & dont l'exemple pouvoit imprimer la terreur à toute la secte (70); ou bien on sacrifioit les derniers & les plus vils d'entre les Chrétiens, & particuliérement des esclaves dont on estimoit peu la vie, & dont les anciens contemploient les maux avec trop d'indifférence (71). Le savant Origene, qui avoit étudié & qui connoissoit, par expérience, l'histoire de l'Eglise, déclare dans les termes les plus formels, qu'il existoit un très-petit nombre de martyrs (72). Son autorité suffiroit seule pour détruire cette armée innombrable de Confesseurs, dont les reliques, tirées pour

Nombre peu considérable des martyrs.

la plupart des Catacombes de Rome, ont rempli tant d'Eglises (73), & dont les aventures merveilleuses ont été le sujet de tant de romans sacrés (74). Mais l'assertion générale d'Origene est expliquée & confirmée par le témoignage particulier de S. Denis, son ami, qui, dans la ville immense d'Alexandrie, & du temps de la persécution rigoureuse de l'Empereur Dece, compte seulement dix hommes & sept femmes exécutées, pour avoir professé la religion Chrétienne (75).

Exemple de St. Cyprien, Evêque de Carthage.

Pendant cette même persécution, le zélé, l'éloquent, l'ambitieux Cyprien gouvernoit l'Eglise, non-seulement de Carthage, mais encore de l'Afrique; il avoit toutes les qualités qui pouvoient lui attirer le respect des fideles, ou exciter les soupçons & le ressentiment des Magistrats Payens. Le caractere de ce saint Prélat, & le poste qu'il occupoit, sembloient le montrer à l'envie comme la victime la plus digne de tomber sous ses coups (76). Cependant, l'histoire de la vie de Saint Cyprien, prouve assez que notre imagination a exagéré la situation périlleuse dans laquelle se trou-

voit un Evêque Chrétien, & que, s'il étoit exposé à des dangers, l'ambition en court de plus grands dans la poursuite des honneurs temporels. Quatre Empereurs Romains, avec leurs familles, leurs amis & leurs partisans, furent massacrés dans l'espace de dix années, pendant lesquelles Saint Cyprien guida, par son autorité & par son éloquence, les conseils de l'Eglise de Carthage. Ce fut la troisieme année seulement de son administration, qu'il eut lieu de redouter les édits séveres de Dece, la vigilance des Magistrats, & les clameurs de la multitude. Le peuple demandoit à grands cris que Saint Cyprien, ce chef des Chrétiens, fût déchiré par les lions. La prudence lui conseilloit de se mettre à couvert pendant quelque temps : la voix de la prudence fut écoutée. Il se retira dans une solitude obscure, d'où il pouvoit entretenir une correspondance suivie avec le Clergé & avec le peuple de Carthage; & se dérobant à la fureur de la tempête, jusqu'à ce qu'elle fût dissipée, il conserva sa vie, sans abandonner sa réputation ou son pouvoir.

Danger qu'il court. Sa fuite.

Malgré toutes ses précautions, il ne put éviter les reproches de ses ennemis personnels, qui insultoient à sa conduite, ni la censure des Chrétiens plus rigides qui la déploroient. On l'accusa d'avoir manqué lâchement, & par une désertion criminelle, aux devoirs les plus sacrés (77). S. Cyprien allégua pour sa justification, la juste nécessité de se réserver pour les besoins futurs de l'Eglise, l'exemple de plusieurs saints Evêques (78), & les avertissements divins, qui lui avoient souvent été communiqués, comme il le déclare lui-même dans des visions & dans des extases (79). Mais sa meilleure apologie est la fermeté avec laquelle, huit ans après, il souffrit la mort, en défendant la cause de la Religion. L'histoire authentique de son martyre a été écrite avec une sincérité & une impartialité peu ordinaires : nous en rapporterons les circonstances les plus intéressantes, persuadés qu'elles donneront les plus grands éclaircissements sur l'esprit & sur la forme des persécutions des Romains (80).

Lorsque Valérien étoit Consul pour Il est exilé. A. 257.

la troisieme fois, & Galien pour la quatrieme, Saint Cyprien eut ordre de se rendre dans la chambre du Conseil privé de Paternus, Proconsul d'Afrique. Ce Magistrat lui fit part du mandement impérial qu'il venoit de recevoir (81), & par lequel il étoit enjoint à tous ceux qui avoient abandonné la religion Romaine, de reprendre immédiatement la pratique des cérémonies de leurs ancêtres. St. Cyprien repliqua, sans hésiter, qu'il étoit Chrétien & Evêque, & qu'il resteroit attaché au culte du Dieu véritable & unique, qu'il prioit tous les jours pour la sûreté & pour la prospérité des deux Empereurs ses légitimes Souverains. Il réclama avec une confiance modeste, le privilege d'un citoyen, en refusant de répondre à quelques questions captieuses, & même illégales, que le Proconsul lui avoit proposées. Saint Cyprien fut condamné au bannissement, comme coupable de désobéissance. On le mena sans délai à Curubis, ville libre & maritime de la Zeugitane, agréablement située dans un terrein fertile, & à quarante milles environ

de Carthage (82). L'Evêque exilé jouit de toutes les commodités de la vie & de la conſcience de la vertu. Sa réputation étoit répandue en Afrique & en Italie. On publia une relation de ſa conduite pour l'édification du monde Chrétien (83), & ſa ſolitude fut ſouvent interrompue par les lettres, les viſites & les félicitations des fideles. A l'arrivée d'un nouveau Proconſul dans la Province, la fortune parut pendant quelque temps encore plus favorable à Saint Cyprien; il fut rappellé d'exil; & quoiqu'on ne lui permît pas d'abord de retourner à Carthage, les jardins qu'il poſſédoit aux environs de cette capitale, lui furent aſſignés pour le lieu de ſa réſidence (84).

Enfin, préciſément une année (85) après que Saint Cyprien avoit comparu pour la premiere fois devant le Magiſtrat, Galere Maxime, Proconſul d'Afrique, reçut l'ordonnance impériale pour procéder à l'exécution de ceux qui prêchoient la religion Chrétienne. L'Evêque de Carthage ſavoit qu'il ſeroit immolé des premiers, & la fragilité de la nature

Et condamné à mort.

humaine le portoit à se dérober, par une fuite secrete, au danger & à l'honneur du martyre; mais rappellant bientôt la fermeté qui convenoit à son caractere, il retourna dans ses jardins, où il attendit patiemment les ministres de la mort. Deux Officiers de rang, qui avoient été chargés de cette commission, placerent Saint Cyprien au milieu d'eux sur un char; & comme le Proconsul avoit alors d'autres occupations, ils le conduisirent, non en prison, mais dans une maison particuliere de Carthage, qui appartenoit à l'un d'entr'eux. On servit un repas élégant à l'Evêque; & ses amis eurent la permission de jouir encore une fois de sa société, tandis que les rues étoient remplies d'une multitude de Chrétiens inquiets & allarmés du sort prochain de leur pere spirituel (86). Le matin, il parut devant le tribunal du Proconsul, qui, après s'être informé du nom & de la situation de Saint Cyprien, lui ordonna de sacrifier aux dieux, & l'avertit de réfléchir sur les suites de sa désobéissance. Le refus de Saint Cyprien fut ferme &

décisif; & le Magistrat, lorsqu'il eut pris l'avis de son Conseil, prononça, quoiqu'avec répugnance, la sentence de mort; elle étoit conçue en ces termes: » Que Thascius Cy» prianus soit immédiatement déca» pité, comme l'ennemi des dieux » de Rome, & comme chef d'une » association criminelle, qu'il a en» traînée dans une résistance sacri» lege aux loix des très-sacrés Em» pereurs Valérien & Galien (87) ». Le genre de son supplice étoit le plus doux & le moins douloureux que l'on pouvoit infliger à une personne convaincue d'un crime capital; & l'on n'employa point la question pour forcer l'Evêque de Carthage à renoncer à ses principes ou à découvrir ses complices.

Dès que la sentence eut été proclamée, les Chrétiens, qui s'étoient assemblés en foule devant les portes du palais, s'écrierent tous: *nous mourrons avec lui.* Les effusions généreuses de leur zele & de leur affection, ne leur devinrent point funestes, & ne furent d'aucune utilité à St. Cyprien. Il fut mené sans ré- Son martyre.

ſiſtance, ſans inſulte, ſous une eſcorte de Tribuns & de Centurions, dans une plaine vaſte & unie, ſituée près de la ville, & qui étoit déja remplie d'un grand nombre de ſpectateurs. On avoit permis aux Diacres & aux Prêtres d'accompagner leur ſaint Evêque; ils lui aiderent à défaire le haut de ſa robe, & ils étendirent des linges ſur la terre pour recevoir les gouttes précieuſes de ſon ſang. Lorſque le martyr leur eut ordonné de donner au bourreau vingt pieces d'or, il ſe couvrit le viſage avec ſes mains; & d'un ſeul coup, la tête fut ſéparée. Son corps reſta, durant quelques heures, expoſé à la curioſité des Gentils; mais on l'enleva pendant la nuit, & il fut tranſporté en pompe & au milieu d'une illumination brillante au cimetiere des Chrétiens. Les funérailles de St. Cyprien furent célébrées publiquement ſans aucune oppoſition de la part des Magiſtrats. Ceux d'entre les fideles qui avoient rendu ces derniers honneurs à ſa perſonne & à ſa mémoire, ne furent ni recherchés, ni punis. Il eſt ſingulier que

de tous les Evêques qui étoient en si grand nombre dans la Province d'Afrique, Saint Cyprien ait été le premier jugé digne d'obtenir la couronne du martyre (88).

Il avoit le choix de mourir martyr ou de vivre apostat; mais de ce choix, dépendoit l'alternative de l'honneur ou de l'infamie. Quand nous pourrions même supposer que l'Evêque de Carthage eût employé la profession de la foi chrétienne, comme l'instrument de son avarice ou de son ambition, il lui importoit toujours de soutenir le rôle qu'il avoit pris (89); & s'il possédoit le moindre degré de courage, il devoit s'exposer aux plus cruels tourments, plutôt que de changer, par un seul acte, la réputation d'une vie entiere, contre l'horreur de ses freres Chrétiens, & contre le mépris du monde idolâtre. Mais si le zele de Saint Cyprien avoit pour base la conviction sincere de la vérité des dogmes qu'il prêchoit, loin de contempler avec effroi la couronne du martyre, il la regardoit sans doute comme l'objet de ses desirs.

Divers motifs qui portoient les Chrétiens à rechercher le martyre.

Les déclamations vagues, quoique éloquentes, des Peres, ne nous présentent aucune idée distincte ; & il seroit difficile d'assigner le degré de gloire & de bonheur immortels, qu'ils promettoient avec assurance aux personnes assez heureuses pour répandre leur sang dans la cause de la Religion (90). Ils avoient soin d'inculquer que le feu du martyre tenoit lieu de tout, & qu'il expioit tous les péchés ; que, bien différent des Chrétiens ordinaires, dont les ames sont obligées de subir une purification lente & pénible, les confesseurs triomphants entroient immédiatement dans le séjour du bonheur éternel, où, jouissant de la société des Patriarches, des Apôtres & des Prophetes, ils régnoient avec Jesus Christ, & assistoient au jugement universel du genre humain. L'assurance d'une réputation durable sur la terre, motif si propre à flatter la vanité de l'homme, animoit souvent le courage des martyrs. Les honneurs que Rome ou Athenes accordoit aux citoyens morts pour la patrie, n'étoient que de froides démonstrations, que de vaines marques de respect, si on leur op-

pose la gratitude, la dévotion ardente avec laquelle l'Eglise primitive célébroit les glorieux champions de l'Evangile. On faisoit, tous les ans, commémoration de leurs vertus & de leurs souffrances; & cette cérémonie, d'abord sacrée, fut convertie, dans la suite, en culte religieux. Il arrivoit fréquemment que les Magistrats Payens ne punissoient pas du dernier supplice ceux qui avoient confessé publiquement la foi: après être sortis de leurs prisons, ces Chrétiens obtenoient les honneurs que méritoient leur martyre imparfait, & leur généreuse résolution. Les femmes les plus pieuses, sollicitoient la permission d'appliquer leurs bouches sur les fers qu'ils avoient portés, sur les blessures qu'ils avoient reçues. Leurs personnes étoient réputées sacrées, leurs décisions admises avec déférence. Ils n'abuserent que trop souvent, par leur orgueil spirituel & par leurs moeurs licencieuses, de la prééminence qu'ils devoient à leur zele & à leur intrépidité (91); en développant le mérite exalté des martyrs, de pareilles distinctions déce-

lent le petit nombre de ceux qui souffrirent & qui moururent pour la profession du Christianisme.

Ardeur des premiers Chrétiens.

Aujourd'hui, que l'enthousiasme a fait place à une circonspection réservée, au-lieu d'admirer la ferveur des anciens fideles, on seroit plutôt disposé à la critiquer; mais il nous paroît encore plus facile de l'admirer que de l'imiter. Les premiers Chrétiens, selon l'expression vive de Sulpice Sévere, desiroient le martyre avec plus d'ardeur que ses contemporains ne sollicitoient un évêché (92). Les Epîtres que St. Ignace composa, lorsque, chargé de chaînes, il traversoit les villes de l'Asie, respirent les sentiments les plus opposés aux sensations ordinaires de l'homme. Il dédaigne la pitié des Romains; il les conjure instamment de ne point le priver, par leur intercession, de la couronne du martyre, quand il sera exposé dans l'amphithéâtre; & il déclare que son intention est d'irriter & de provoquer les bêtes sauvages qui pourroient être l'instrument de sa mort (93). On rapporte plusieurs traits du courage de

quelques martyrs, qui exécuterent réellement ce que Saint Ignace avoit résolu; qui irriterent la fureur des lions; qui, exhortant les bourreaux à se hâter, s'élancerent avec joie dans les flammes allumées pour les consumer, & qui donnerent des marques de plaisir & de satisfaction au milieu des tourments les plus cruels. On vit souvent le zele impatient des Chrétiens, forcer les barrieres que le gouvernement avoit posées pour la sûreté de l'Eglise; ils suppléoient, par leurs déclarations volontaires, au manque d'accusations; ils troubloient, sans ménagement, le service public du paganisme (94); & se précipitant en foule autour du tribunal des Magistrats, ils les sommoient de prononcer la sentence de condamnation, & de leur infliger les peines décernées par la loi: une conduite si remarquable ne pouvoit échapper à l'attention des anciens philosophes; mais il paroît qu'elle leur inspira bien moins d'admiration que d'étonnement. Incapables de concevoir les motifs qui transportoient quelquefois le courage des fideles au-delà des

bornes de la prudence ou de la raison, ils attribuoient ce desir de la mort à un résultat étrange de désespoir obstiné, d'insensibilité stupide ou de frénésie superstitieuse (95). » Malheureux "! s'écrioit le Proconsul Antonin, en parlant aux Chrétiens d'Asie, » Malheureux! puisque » vous êtes si las de la vie, vous est-il » si difficile de trouver des cordes » & des précipices (96)"? Il étoit (comme l'a observé un pieux & savant Historien) fort réservé à punir des coupables, qui n'avoient d'accusateurs qu'eux-mêmes, les loix impériales n'ayant point encore pourvu à un cas si extraordinaire. Se bornant donc à condamner un petit nombre, pour servir d'exemple aux autres Chrétiens, il renvoyoit la multitude avec indignation & avec mépris (97). Malgré ce dédain réel ou affecté, la constance intrépide des fideles produisit les effets les plus salutaires sur les esprits que la nature ou la grace avoit heureusement disposés à recevoir les vérités de la religion. Dans ces spectacles affligeants, il se trouvoit beaucoup de Gentils qui

éprouvoient de la compassion, qui admiroient & qui étoient convertis. L'enthousiasme généreux se communiquoit du martyr aux spectateurs; & comme on l'a souvent observé, le sang des martyrs devint la semence de l'Eglise.

Mais, quoique la dévotion eût causé cette fievre de l'ame, & que l'éloquence cherchât toujours à l'entretenir, les espérances & les craintes plus naturelles du cœur humain, l'amour de la vie, l'appréhension de la douleur, l'horreur de la dissolution, reprirent insensiblement leurs droits. Les sages directeurs de l'Eglise se trouvoient obligés de restreindre l'ardeur indiscrete des Chrétiens, & de se méfier d'une constance qui les abandonnoit trop souvent au moment du danger (98). A mesure que les fideles renoncerent aux mortifications, & que leur vie devint moins austere, ils se montrerent de jour en jour plus insensibles à l'honneur du martyre. Les soldats de Jesus-Christ, au-lieu de se distinguer par des actes volontaires d'héroïsme, abandonnoient fréquemment leurs postes,

Le relâchement s'introduit par degrés.

& fuyoient avec confusion devant un ennemi, auquel il eût été de leur devoir de résister. Il y avoit cependant, pour échapper aux flammes de la persécution, trois moyens, qui n'étoient pas tous également condamnables. Le premier, en effet, avoit été déclaré innocent; le second, dont l'espece paroissoit plus incertaine, étoit au moins une offense vénielle; mais en suivant le troisieme, on se rendoit coupable d'une apostasie criminelle & directe.

Trois moyens d'éviter le martyre.

1°. Un Inquisiteur moderne seroit bien étonné d'apprendre que, chez les Romains, toutes les fois que l'on dénonçoit aux Magistrats une personne de la secte des Chrétiens, on communiquoit les charges à l'accusé, & qu'on lui laissoit toujours un temps convenable pour arranger ses affaires domestiques, & pour répondre au crime qui lui avoit été imputé (99). S'il doutoit de sa propre constance, un pareil délai lui procuroit la facilité de conserver sa vie & son honneur par la fuite, de se cacher dans quelque retraite obscure ou dans quelque Province éloignée, & d'attendre

patiemment le retour de la paix & de la tranquillité. Des démarches si conformes à la raison, furent bientôt autorisées par l'avis & par l'exemple des plus saints Prélats ; & il paroît qu'elles furent généralement approuvées, excepté par les Montanistes, qu'un attachement strict & opiniâtre à la rigueur de l'ancienne discipline, jetta enfin dans l'hérésie (100). 2°. Les Gouverneurs des Provinces, dont l'avarice l'emportoit sur le zele, avoient coutume de vendre des certificats, (ou libelles, comme on les appelloit alors). Ces certificats attestoient que les personnes qui y étoient nommées, s'étoient soumises aux loix, & qu'elles avoient sacrifié aux divinités Romaines. En produisant ces fausses déclarations, les Chrétiens, opulents & timides, pouvoient imposer silence aux délateurs, & concilier, en quelque sorte, leur sûreté avec leur religion. Une légere pénitence exploit la faute de cette dissimulation profane (101). 3°. Dans toutes les persécutions, il y eut un grand nombre d'indignes Chrétiens qui désavouerent ou abandonnerent pu-

bliquement leur religion, & qui confirmerent la sincérité de leur abjuration par quelque acte légal, soit en brûlant de l'encens, soit en offrant des sacrifices. Parmi ces apostats, les uns avoient cédé à la premiere menace ou à la premiere exhortation des Magistrats. La patience des autres n'avoit pu être subjuguée que par la lenteur & par le redoublement des supplices. Ceux-ci ne s'avançoient qu'en tremblant; l'épouvante peinte dans leurs regards déceloit leurs remords intérieurs, tandis que ceux-là marchoient avec confiance & avec joie aux autels des dieux (102). Mais le déguisement, que la crainte avoit forcé de prendre, tomboit avec le danger. Dès que la rigueur de la persécution se ralentissoit, les portes de l'Eglise étoient assaillies d'une multitude de pénitents, qui détestoient leur soumission sacrilege, & qui sollicitoient, avec une égale ardeur, mais avec des succès différents, la permission de rentrer dans le sein de la société des fideles (103).

Le Gouvernement employe tour-à-

IV. Malgré les regles générales établies pour le jugement & pour la pu-

nition des Chrétiens, dans un gouvernement étendu & arbitraire, leur sort devoit toujours dépendre, en grande partie, de leur propre conduite, des circonstances des temps, & du caractere des principaux chefs & des administrateurs subordonnés qui les gouvernoient. Le zele pouvoit quelquefois provoquer la fureur superstitieuse des Payens. La prudence pouvoit quelquefois aussi détourner ou appaiser l'orage. Une foule de motifs différents portoient les Gouverneurs des Provinces à user de toute la rigueur des loix, ou à se relâcher dans leur exécution. Le plus puissant de ces motifs étoit leur empressement à se conformer, non-seulement aux édits publics, mais encore aux intentions secretes de l'Empereur, dont un seul coup d'œil suffisoit pour allumer ou pour éteindre les flammes de la persécution. Toutes les fois que l'on exerça quelques actes de sévérité dans les diverses parties de l'Empire, les premiers Chrétiens déplorerent & peut-être exagererent leurs propres souffrances. Mais le nombre célebre des *dix* persécutions a été fixé

tour la sévérité & la tolérance.

Les dix persécutions.

par les Ecrivains eccléfiastiques du cinquieme siecle, qui voyoient, d'une maniere plus distincte, l'état florissant ou malheureux de l'Eglise, depuis Néron jusqu'à Dioclétien. Les paralleles ingénieux des *dix* plaies de l'Egypte & des *dix* cornes de l'Apocalypse, leur donnerent la premiere idée de ce calcul; & en appliquant à la vérité de l'histoire, la croyance qu'exigent les prophéties, ils eurent soin de choisir les regnes qui avoient en effet été les plus funestes à la cause du Christianisme (104). Mais ces persécutions passageres servirent seulement à ranimer le zele des fideles, & à rétablir leur discipline; & les moments de rigueur excessive furent compensés par de plus longs intervalles de paix & de sécurité. L'indifférence de quelques Princes, & l'indulgence de plusieurs autres, permirent aux Chrétiens d'exercer leur culte, à la faveur d'une tolérance publique, quoiqu'elle ne fût peut-être pas autorisée par la loi.

Edits supposés de Tibere & de Marc-Aurele.

L'Apologétique de Tertullien renferme deux exemples très-anciens, très-singuliers & en même-temps très-

suspects, de la clémence des Empereurs : ce sont les édits de Tibere & de Marc-Aurele, publiés non-seulement pour protéger l'innocence des Chrétiens, mais encore pour annoncer ces miracles surprenants, qui attestoient la vérité de leur doctrine. Le premier de ces exemples est accompagné de quelques difficultés capables d'embarrasser un esprit sceptique (105). Il faudroit supposer que Ponce-Pilate informa l'Empereur de la sentence de mort, injustement prononcée par lui-même, contre une personne innocente, & qui paroissoit revêtue d'un caractere divin ; que, sans avoir le mérite du martyre, il en courut le danger ; que Tibere, connu par son mépris affecté pour toute espece de religion, conçut aussi-tôt le dessein de placer le Messie des Juifs parmi les Dieux de Rome ; qu'un Sénat, composé d'esclaves, osa désobéir aux ordres de son maître ; que Tibere, au-lieu de s'offenser d'un pareil refus, se contenta de protéger les Chrétiens contre la sévérité des loix, plusieurs années avant que ces loix eussent été portées, avant que l'E-

glise eût pris un nom particulier, ou qu'elle eût acquis quelque consistance. Enfin, nous serions forcés de croire que le souvenir de ce fait extraordinaire auroit été conservé dans des registres publics & très-authentiques, qui auroient échappé aux recherches des historiens de la Grece & de Rome; & qu'ils auroient été connus seulement d'un Chrétien d'Afrique, qui composa son Apologétique cent soixante ans après la mort de Tibere.

On prétend aussi que l'édit de Marc-Aurele fut l'effet de la dévotion & de la gratitude de ce Prince pour sa délivrance miraculeuse dans la guerre des Marcomans. La situation déplorable des légions, la pluie qui tomba si à propos, la grêle, les éclairs & le tonnerre, l'effroi de la défaite des Barbares ont été célébrés par la plume éloquente de plusieurs autres Payens. S'il se trouvoit des Chrétiens dans l'armée, il étoit bien naturel qu'ils attachassent quelque mérite aux prieres ferventes qu'ils avoient offertes, à l'instant du danger, pour leur propre conservation & pour la sûreté publique. Mais les monuments d'airain

d'airain & de marbre, les médailles des Empereurs, & la colonne Antonine, nous assurent aussi que ni le Prince ni le peuple ne furent touchés de ce service signalé, puisqu'ils attribuerent leur salut à la providence de Jupiter & à l'interposition de Mercure. Dans tout le cours de son regne, Marc-Aurele méprisa les Chrétiens comme Philosophe, & il les punit comme Souverain (106).

Par une fatalité singuliere, les maux, qu'ils avoient endurés sous le gouvernement d'un Prince vertueux, cesserent tout-à-coup à l'avénement d'un Tyran; & comme ils avoient seuls éprouvé l'injustice de Marc-Aurele, ils furent seul protégés par la douceur de Commode. La célebre Marcia, qui tenoit le premier rang parmi ses concubines, & qui conspira contre les jours de son amant, avoit conçu une affection particuliere pour l'Eglise opprimée; & quoiqu'il ne lui eût pas été possible de concilier la pratique du vice avec les préceptes de l'Evangile, elle pouvoit se flatter qu'elle expieroit les foiblesses de son sexe & de sa pro-

Etat des Chrétiens sous le regne de Commode & sous celui de Sévere.

A. 180.

ſeſſion, en ſe déclarant patronne des Chrétiens (107). Sous la protection favorable de Marcia, ils paſſerent en ſûreté les treize années d'une tyrannie cruelle; & lorſque l'Empire eut été établi dans la maiſon de Sévere, ils formerent avec la nouvelle Cour des liaiſons particulieres, mais plus honorables. On avoit perſuadé à l'Empereur, que, dans une maladie dangereuſe, il avoit tiré quelque ſecours, ſoit phyſique ſoit ſpirituel, de l'huile ſainte dont il avoit été oint par un de ſes eſclaves. Il traita toujours, avec une diſtinction particuliere, pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient embraſſé la nouvelle religion. La nourrice & le précepteur de Caracalla étoient Chrétiens; & ſi ce jeune Prince montra jamais quelque ſentiment d'humanité, ce fut dans une circonſtance qui, quoique peu intéreſſante en elle-même, avoit rapport à la cauſe de Chriſtianiſme (108). Sous le regne de Sévere, la fureur de la populace fut réprimée, & la rigueur des anciennes loix ſuſpendue pendant quelque temps. Les Gouverneurs des

Provinces se contenterent d'un présent annuel, que les Eglises de leurs districts leur donnoient, comme le prix ou comme la récompense de leur modération (109). La dispute qui s'éleva au sujet du temps précis où l'on devoit célébrer la fête de Pâques, arma les Evêques de l'Italie & de l'Asie, les uns contre les autres, & il ne se passa point d'événement plus important dans cette période de repos & de tranquillité (110). Enfin, la paix de l'Eglise ne A. 198.
fut interrompue, que lorsque le nombre, sans cesse augmentant des prosélytes, eut attiré l'attention de Sévere & aliéné l'esprit de ce Prince. Dans la vue d'arrêter les progrès du Christianisme, il publia un édit, qui, selon les intentions du Prince, ne devoit concerner que les nouveaux convertis, mais qui ne pouvoit être rigoureusement exécuté sans affecter les plus zélés de leurs prédicateurs & de leurs missionnaires. Il est facile de découvrir dans cette persécution adoucie, le génie indulgent de Rome & du Polythéisme, qui admettoit si promptement toute es-

pece d'excuse en faveur de ceux qui pratiquoient les cérémonies religieuses de leurs ancêtres (111).

Sous le regne des successeurs de Sévere. A. 211-249.

Mais les loix que Sévere avoit établies, expirerent bientôt avec l'autorité de cet Empereur. Les Chrétiens, après cet orage passager, jouirent d'un calme de trente-huit ans (112). Jusqu'à cette époque, ils avoient ordinairement tenu leurs assemblées dans des maisons particulieres & dans des lieux retirés. Il leur fut alors permis d'élever & de consacrer des édifices convenables pour célébrer leur culte religieux (113), de faire, à Rome même, des acquisitions destinées à l'usage de la société, de nommer publiquement leurs Ministres ecclésiastiques; & ils se conduisirent dans ces élections d'une maniere si exemplaire, qu'ils mériterent le respect des Gentils (114). Durant ce long repos, l'Eglise obtint de la considération. Les regnes de ces Princes, qui tiroient leur origine des Provinces Asiatiques, furent les plus favorables aux Chrétiens. Les personnages éminents de la secte, au-lieu d'être réduits à la nécessité d'implorer la pro-

tection d'une esclave ou d'une concubine, furent admis dans le palais, revêtus du caractere honorable de Prêtres & de Philosophes, & leur doctrine mystérieuse, qui avoit déja été répandue parmi le peuple, attira insensiblement la curiosité des Souverains. Lorsque l'Impératrice Mammée passa par Antioche, elle parut desirer de s'entretenir avec le célebre Origene, dont tout l'Orient vantoit la piété & les connoissances. Origene se rendit à une invitation si flatteuse; & quoiqu'il ne dût pas espérer de pouvoir convertir une femme rusée & ambitieuse, ses exhortations éloquentes furent écoutées avec plaisir; & Mammée le renvoya honorablement dans sa retraite en Palestine (115). Alexandre adopta les sentiments de sa mere; & la dévotion philosophique de ce Prince se manifesta par un respect singulier, mais peu judicieux, pour la religion Chrétienne. Il plaça dans sa chapelle domestique, les statues d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius & de Jesus-Christ, qu'il regardoit comme les plus vénérables de ces Sages, qui avoient

appris aux hommes à rendre leur hommage à la Divinité suprême & universelle (116). Une foi & un culte plus purs furent professés & pratiqués ouvertement dans son palais. Ce fut peut-être alors, pour la premiere fois, que l'on vit des Evêques à la Cour. Après la mort d'Alexandre, lorsque le barbare Maximin faisoit tomber sa rage sur les serviteurs & sur les favoris de son infortuné bienfaiteur, un grand nombre de Chrétiens, de tout rang & de tout sexe, se trouva enveloppé dans le massacre tumultueux qui, pour cette raison, a été appellé, fort improprement, du nom de persécution (117).

A. 235.

Sous le regne des Empereurs Maximin, Philippe & Dece.

A. 244.

Malgré l'humeur cruelle du tyran, les effets de sa haine contre les Chrétiens furent circonscrits dans des limites étroites, & n'eurent qu'une courte durée. Le pieux Origene, qui avoit été proscrit, comme une victime dévouée à la mort, étoit encore destiné à porter la vérité de l'Evangile à l'oreille des Rois (118). Il adressa plusieurs lettres édifiantes à Philippe, à la femme & à la mere de cet Empereur; & dès que ce Prin-

ce, né dans le voisinage de la Palestine, eut usurpé le trône, les Chrétiens acquire un ami & un protecteur. La faveur déclarée de Philippe, sa partialité même envers les sectateurs de la nouvelle religion, & le respect qu'il eut constamment pour les ministres de l'Eglise, donnent un air de vraisemblance aux soupçons que l'on avoit formés de son temps. On conjecturoit que l'Empereur lui-même avoit embrassé la foi (119). C'est aussi ce qui a fait imaginer dans la suite la fable, qu'il avoit été purifié par la confession & par la pénitence, du crime dont il s'étoit rendu coupable en faisant périr l'innocent Gordien (120). Avec le changement de maître, la chûte de Philippe amena un nouveau systême de gouvernement, si oppressif pour les Chrétiens, que leur condition antérieure, depuis le temps de Domitien, paroissoit un état parfait de liberté & de sécurité, lorsqu'on le comparoit avec le traitement rigoureux qu'ils éprouverent pendant le peu d'années du regne de l'Empereur Dece (121). Les vertus de ce Prince ne nous permettent pas d'i- A. 249.

maginer qu'il ait été animé par un esprit de vengeance contre les favoris de son prédécesseur. Il est plus raisonnable de croire, qu'avec le projet de rétablir en général les mœurs Romaines, il vouloit délivrer l'Empire de ce qu'il appelloit une superstition nouvelle & criminelle. Les Evêques des villes les plus considérables furent enlevés à leurs troupeaux par l'exil ou par la mort. La vigilance des Magistrats empêcha, durant seize mois, le Clergé de Rome de procéder à une nouvelle élection : les Chrétiens disoient que l'Empereur souffriroit plus patiemment un compétiteur pour la pourpre, qu'un Evêque dans sa capitale (122). *S'il étoit* possible de supposer que la pénétration de Dece avoit apperçu l'orgueil sous le manteau de l'humilité, ou qu'il avoit entrevu la domination temporelle, que les prétentions de l'autorité spirituelle pouvoient insensiblement former, il paroîtroit moins surprenant que ce Prince considérât les successeurs de Saint Pierre, comme les rivaux les plus formidables des successeurs d'Auguste.

L'administration de Valérien eut un caractere de légéreté & d'inconstance, peu digne de la gravité du *Censeur Romain.* Au commencement de son regne, il surpassa en clémence ces Princes qui avoient été soupçonnés d'attachement à la foi chrétienne. Dans les trois dernieres années & demie, écoutant les insinuations d'un Ministre livré aux superstitions de l'Egypte, il adopta les maximes de son prédécesseur Dece (123), & il en imita la sévérité. L'avénement de Gallien, en augmentant les calamités de l'Empire, rendit la paix à l'Eglise. Les Chrétiens obtinrent le libre exercice de leur religion, par un édit adressé aux Evêques, & conçu en termes qui sembloient reconnoître leur état & leur caractere public (124). Sans être formellement annullées, les anciennes loix tomberent en oubli; & si l'on en excepte quelques intentions attribuées à l'Empereur Aurélien (125), qui auroient pu être funestes à l'Eglise, les Chrétiens jouirent, pendant plus de quarante ans, d'une prospérité bien plus dangereuse pour leur vertu, que les épreuves

Sous le regne de Valérien, de Gallien & de ses successeurs.

A. 253-260.

les plus cruelles de la persécution.

Paul de Samosate. Ses moeurs. A. 260.

L'histoire de Paul de Samosate, qui remplissoit le siege métropolitain d'Antioche, tandis que l'Orient étoit entre les mains d'Odenat & de Zénobie, peut servir à faire connoître la condition & l'esprit des temps. Les richesses de ce Prélat prouvoient suffisamment combien il étoit coupable, puisqu'elles ne lui venoient point de l'héritage de ses ancêtres, & qu'il ne les avoit point acquises par une honnête industrie. Mais Paul regardoit le service de l'Eglise comme une profession très-lucrative (126). Tout étoit vénal dans sa jurisdiction ecclésiastique. Il tiroit de fréquentes contributions des fideles les plus opulents, & il s'approprioit une partie considérable du revenu public. Son orgueil & son luxe avoient rendu la religion Chrétienne odieuse aux Gentils. La chambre du Conseil & le trône de ce fier métropolitain, sa magnificence lorsqu'il paroissoit en public, la foule de suppliants qui briguoient un de ses regards, la multitude de lettres & de placets auxquels il dictoit des réponses, & le

tourbillon des affaires qui l'entraînoient sans cesse, convenoient bien mieux à l'état d'un Magistrat civil (127), qu'à l'humilité d'un Evêque de l'Eglise primitive. Quand il haranguoit le peuple, du haut de la chaire de vérité, il affectoit le style figuré & les gestes peu naturels d'un sophiste de l'Asie, pendant que les voûtes de la Cathédrale retentissoient des acclamations les plus extravagantes à la louange de son éloquence divine. Arrogant, rigide, inexorable envers ceux qui résistoient à son pouvoir, ou qui refusoient de flatter sa vanité, le Prélat d'Antioche relâchoit la discipline de l'Eglise en faveur de son Clergé, & il lui en prodiguoit les trésors. Les Prêtres qui lui étoient soumis, avoient la permission d'imiter leur chef, en satisfaisant tous les appétits sensuels; car Paul se livroit, sans scrupule, aux plaisirs de la table; & il avoit reçu, dans le palais épiscopal, deux jeunes femmes d'une grande beauté, qui lui servoient ordinairement de compagnes dans ses moments de loisir (128).

Il est dégradé de la dignité épiscopale.
A. 270.

Malgré ces vices scandaleux, si Paul de Samosate eût conservé la pureté de la foi orthodoxe, son regne sur la capitale de la Syrie n'auroit été terminé qu'avec sa vie; & qu'il se fût élevé par hasard une persécution, un effort de courage l'auroit peut-être placé au rang des Saints & des Martyrs. Il avoit eu l'imprudence d'adopter quelques erreurs subtiles & délicates, concernant la doctrine de la Trinité: son opiniâtreté à les soutenir, excita l'indignation & le zele des Eglises orientales (129). De l'Egypte au Pont-Euxin, les Evêques furent en armes, & se donnerent les plus grands mouvements. On tint plusieurs Conciles; on publia des réfutations, les excommunications ne furent pas épargnées; après des explications équivoques, tour-à-tour acceptées & rejettées, après des traités violés presque aussi-tôt que conclus, Paul de Samosate fut enfin dégradé de son caractere épiscopal, par une sentence de soixante-dix ou quatre-vingts Evêques, qui s'assemblerent, à ce sujet, dans la ville d'Antioche, & qui, sans consulter les droits du Clergé ou du

peuple, nommerent un ſucceſſeur de leur propre autorité. L'irrégularité manifeſte de cette procédure augmenta le nombre des mécontents; & comme Paul, qui n'ignoroit pas les intrigues de Cour, avoit ſu ſe rendre agréable à Zénobie, il ſe maintint, pendant plus de quatre ans, en poſſeſſion de ſon palais & de ſa dignité épiſcopale. La victoire d'Aurélien changea la face de l'Orient. Les deux parties qui ſe donnoient les noms de ſchiſmatiques & d'hérétiques, eurent ordre ou permiſſion de plaider leur cauſe devant le tribunal du vainqueur. Ce procès public, & très-ſingulier, fournit une preuve convaincante, que l'exiſtence, les propriétés, les privileges & la police intérieure des Chrétiens, étoient reconnus, ſinon par les loix, du moins par les Magiſtrats de l'Empire. Comme Payen & comme ſoldat, on ne devoit pas s'attendre qu'Aurélien entreprît de diſcuter les ſentiments de Paul & de ſes adverſaires, & de déterminer ceux qui étoient le plus conformes à la vérité de la foi orthodoxe. Cependant ſa déciſion fut fondée ſur les prin-

Aurélien fait exécuter la ſentence. An. 274.

cipes généraux de la raison & de l'équité. Les Evêques de l'Italie lui paroissoient les juges les plus integres & les plus respectables parmi les Chrétiens. Dès qu'il eut appris qu'ils avoient unanimement approuvé la sentence du Concile, il suivit leur avis; & Paul fut bientôt obligé, par son ordre, d'abandonner des possessions temporelles, attachées à une dignité, dont, au jugement de ses freres, il avoit été justement dépouillé. Mais en applaudissant à la justice d'Aurélien, il ne faut pas négliger d'observer sa politique: pour rendre à la capitale sa supériorité sur toutes les parties de l'Empire, & pour cimenter la dépendance des Provinces, il n'épargnoit aucun des moyens qui pouvoient enchaîner l'intérêt ou les préjugés de tous ses sujets (130).

Paix & prospérité de l'Eglise sous Dioclétien. A. 284-303.

Au milieu des révolutions fréquentes de l'Empire, les Chrétiens fleurirent toujours dans un état de paix & de prospérité; & malgré cette Ere fameuse de Martyrs, qui commence à l'avénement de Dioclétien (131), le nouveau systême d'administration établi & maintenu par la sagesse de

ce Prince, fut, pendant plus de dix-huit ans, très-favorable au Christianisme. Le gouvernement sembloit avoir alors adopté les principes les plus doux & les plus étendus de tolérance. A la vérité, l'esprit de Dioclétien lui-même étoit moins propre aux recherches spéculatives, qu'aux travaux actifs de la guerre & du gouvernement. Sa prudence le rendoit ennemi de toute grande innovation ; & quoique son caractere ne fût pas très-susceptible de zele ni d'enthousiasme, il eut toujours un respect habituel pour les anciennes divinités de l'Empire. Mais le loisir dont jouissoient les deux Impératrices, Prisca sa femme, & sa fille Valérie, leur permit de recevoir, avec plus d'attention & de déférence, les vérités du Christianisme, auquel, dans tous les siecles, la dévotion des femmes a rendu des services si importants (132). Les principaux eunuques, Lucien (133) & Dorothée, Gorgonius & Andrée, qui, accompagnant la personne de Dioclétien, possédoient sa faveur & gouvernoient sa maison, protégerent, par leur influence puissante, la foi

qu'ils avoient embrassée. Leur exemple fut imité par un grand nombre des Officiers les plus considérables du palais, qui, dans leurs postes respectifs, avoient soin des ornements impériaux, des habits, des bijoux, des meubles, & même du trésor particulier; & quoiqu'ils fussent quelquefois obligés de suivre l'Empereur, lorsqu'il alloit sacrifier dans le Temple (134), ils jouissoient, avec leurs femmes, leurs enfants & leurs esclaves, du libre exercice de la religion Chrétienne. Dioclétien & ses collegues conféroient souvent les emplois les plus importants à ceux qui ne dissimuloient pas leur horreur pour le culte des Dieux, mais qui avoient développé des talents propres au service de l'Etat. Les Evêques tenoient un rang considérable dans les Provinces où ils étoient placés. Le peuple & les Magistrats eux-mêmes les traitoient avec distinction & avec respect. Presque dans chaque ville les Eglises ne pouvoient déja plus contenir la multitude des prosélytes, dont le nombre se multiplioit tous les jours. On érigea des édifices plus magnifiques & plus

vastes pour célébrer le culte public des fideles. La corruption des mœurs & des principes, dont Eusebe se plaint avec tant de force (135), peut être considérée, non-seulement comme une suite, mais encore comme une preuve de la liberté dont les Chrétiens jouissoient & abusoient sous le regne de Dioclétien. La prospérité avoit relâché les liens de la discipline. La fraude, l'envie, la méchanceté régnoient dans toutes les congrégations. Les Prêtres aspiroient à la dignité épiscopale, qui devenoit de jour en jour un objet plus digne de leur ambition. Les Evêques, qui se disputoient les uns aux autres la prééminence ecclésiastique, paroissoient, par leurs actions, vouloir usurper dans l'Eglise une puissance temporelle & tyrannique; & la foi vive, qui distinguoit toujours les Chrétiens des Gentils, brilloit bien moins dans leur conduite, que dans leurs écrits, sur des matieres de controverse.

Progrès du zele & de la superstition des Payens.

Malgré ce calme apparent, un observateur attentif pouvoit discerner quelques avant-coureurs de l'orage qui menaçoit l'Eglise: elle alloit bien-

tôt éprouver une persécution plus violente que toutes celles qui jusqu'alors avoient déchiré son sein. Le zele & les progrès rapides du Christianisme tirerent les Polythéistes de leur profond assoupissement; ils songerent à défendre la cause de ces divinités, que la coutume & l'éducation leur avoient appris à respecter. Les outrages réciproquement reçus dans le cours d'une guerre religieuse, qui avoit déja duré plus de deux cents ans, irritoient l'animosité des différents partis. Les Payens s'indignoient de la témérité d'une secte nouvelle & obscure, qui osoit accuser les hommes d'erreur, & dévouer leurs ancêtres à des peines éternelles. L'habitude de justifier la mythologie payenne, contre les invectives d'un ennemi implacable, leur avoit inspiré quelques sentiments de foi & de vénération, pour un systême qu'ils avoient été accoutumés à considérer avec la plus grande indifférence. Les pouvoirs surnaturels, dont l'Eglise prétendoit avoir la jouissance, excitoient à la fois la terreur & l'émulation. Les partisans de la religion

établie ſe retrancherent derriere une ſemblable fortification de prodiges. Ils inventerent de nouvelles formes de ſacrifices, d'expiation & d'initiation (136); & s'efforçant de ranimer le crédit expirant de leurs oracles (137), ils écouterent avec une crédulité avide, tout impoſteur qui flattoit leurs préjugés par des contes merveilleux (138). Les deux partis ſembloient reconnoître la vérité des miracles, que réclamoient leurs adverſaires; & tandis qu'ils ſe contentoient de les attribuer à l'art de la magie ou à la puiſſance des démons, ils concouroient réciproquement à rétablir & à étendre le regne de la ſuperſtition (139). La philoſophie, qui en eſt l'ennemi le plus dangereux, devint le plus puiſſant de ſes alliés. Les boſquets de l'Académie, les jardins d'Epicure, & même le portique des Stoïciens furent preſque abandonnés, comme autant d'écoles différentes de ſcepticiſme ou d'impiété (140); & pluſieurs parmi les Romains deſirerent que les écrits de Cicéron fuſſent condamnés & ſupprimés par l'autorité du Sénat (141). La ſecte

dominante des nouveaux Platoniciens crut devoir s'unir avec les Prêtres, que peut-être elle méprisoit, contre les Chrétiens qu'elle avoit raison de redouter. Ces Philosophes si répandus s'attacherent à tirer des fictions de la poésie Grecque la sagesse allégorique; ils instituerent des rits mystérieux de dévotion à l'usage de leurs disciples choisis; & recommandant le culte des anciens Dieux qu'ils appelloient les emblêmes ou les ministres de la Divinité suprême, ils composerent avec le plus grand soin, contre la foi de l'Evangile, plusieurs traités (142), qui depuis ont été livrés aux flammes par la prudence des Empereurs orthodoxes (143).

Maximien & Galere punissent un petit nombre de soldats Chrétiens.

Quoique la politique de Dioclétien & l'humanité de Constance les portassent à ne point s'éloigner des maximes d'une tolérance universelle, on découvrit bientôt que leurs associés, Maximien & Galere, nourrissoient une haine implacable contre le nom & le culte des Chrétiens. L'esprit de ces deux derniers Princes n'avoit jamais été éclairé par la science; l'éducation n'avoit point adouci

ſeur caractere. Ils devoient leur grandeur à leur épée ; & lorſqu'ils furent parvenus au plus haut point de leur gloire, ils conſerverent toujours les préjugés ſuperſtitieux des payſans & des ſoldats. Dans l'adminiſtration générale des Provinces, ils obéiſſoient aux loix que leurs bienfaiteurs avoient établies ; mais ils eurent ſouvent occaſion d'exercer, dans l'enceinte de leurs camps & de leurs palais, une perſécution ſecrete (144), à laquelle le zele imprudent des Chrétiens fourniſſoit quelquefois les prétextes les plus ſpécieux. Maximilien, jeune payſan de la Province d'Afrique, fut puni du dernier ſupplice. Son pere l'avoit préſenté au Magiſtrat, comme ayant pour le ſervice des armes toutes les qualités que la loi exigeoit. Mais Maximilien perſiſta opiniâtrément à déclarer que ſa conſcience ne lui permettoit pas d'embraſſer la profeſſion de ſoldat (145). On trouveroit peu de gouvernement qui laiſſât impuni l'action de Marcellus, centurion. Un jour de fête publique, cet Officier, après avoir jetté ſon baudrier, ſon épée & les marques de ſa dignité,

s'écria hautement, qu'il n'obéiroit qu'à Jèsus-Christ, Roi éternel, & qu'il renonçoit pour jamais à des armes indignes d'un Chrétien & au service d'un maître idolâtre. Les soldats, dès qu'ils furent revenus de leur étonnement, s'assurerent de la personne de Marcellus. Il fut examiné dans la ville de Tingis, par le Président de cette partie de la Mauritanie; & convaincu par son propre aveu, il fut condamné & décapité pour crime de désertion (146). Il s'agit bien moins ici de persécution religieuse que de loi militaire ou même civile; mais des exemples de cette nuture aliénoient l'esprit des Empereurs, justifioient la cruauté de Galere, qui cassa un grand nombre d'Officiers Chrétiens, & autorisoient l'opinion qu'une secte d'enthousiastes, dont les principes étoient si contraires au bien public, devoit rester inutile dans l'Empire ou devenir bientôt dangereuse.

Galere détermine Dioclétien à commencer une persécution générale.

Lorsque le succès de la guerre de Perse eut élevé les espérances & la réputation de Galere, il passa un hyver avec Dioclétien dans le palais

de Nicomédie; & le ſort du Chriſtianiſme fut l'objet de leurs délibérations ſecretes (147). L'Emperenr expérimenté penchoit toujours pour la douceur ; & quoiqu'il fût prêt à conſentir que l'on forçât les Chrétiens de quitter leurs emplois à la cour & à l'armée, il repréſentoit dans les termes les plus forts, combien il ſeroit cruel & dangereux de verſer le ſang de ces fanatiques aveugles. Enfin, Galere lui arracha la permiſſion de convoquer un conſeil, compoſé des perſonnes les plus diſtinguées, par le rang qu'elles occupoient dans les départements civils & militaires de l'Etat. Cette importante queſtion fut agitée en leur préſence ; & ces courtiſans ambitieux s'apperçurent aiſément qu'il falloit ſeconder, par leur éloquence, la violence importune du Céſar. On peut préſumer qu'ils inſiſterent ſur tous les points capables d'intéreſſer l'orgueil, la pitié ou les craintes de leur maître, & de le déterminer à la deſtruction du Chriſtianiſme. Ils lui remontrerent peut-être, qu'après avoir délivré l'Empire de tous ſes ennemis, il ne pouvoit ſe

vanter d'avoir terminé ce glorieux ouvrage, tant qu'il laisseroit un peuple indépendant subsister & se multiplier dans le cœur des Provinces. Les Chrétiens (tel étoit l'argument spécieux dont ils pouvoient se servir) ont renoncé aux divinités & aux institutions de Rome. Ils ont formé une république distincte, qu'il est encore possible de détruire, avant qu'elle ait acquis aucune force militaire; mais elle se gouverne déja par ses propres loix & par ses Magistrats; déja elle possede un trésor public; & toutes ses parties sont intimement liées entre elles par ces assemblées fréquentes d'Evêques, dont les congrégations nombreuses & opulentes reçoivent les décrets avec une obéissance implicite. On pourroit croire que de pareils arguments firent impression sur l'esprit de Dioclétien, & qu'ils l'engagerent, malgré sa répugnance, à suivre un nouveau systême de persécution. Mais quelles que soient nos conjectures, il n'est pas en notre pouvoir de rapporter les intrigues secretes du palais, les vues & les haines particulieres, la jalousie

des

des femmes & des eunuques, & tous ces motifs frivoles, mais décisifs, qui influent si souvent sur le destin des Empires & dans les conseils des plus sages Monarques (148).

Destruction de l'Eglise de Nicomédie. A. 303, 23 Février.

Les Empereurs signifierent enfin leur volonté aux Chrétiens, qui, durant tout le cours de cet hyver fatal, avoient attendu, avec la plus cruelle inquiétude, le résultat de tant de délibérations secretes. Le vingt-trois de Février, jour où l'on célébroit la fête des Terminales (149), fut désigné, soit à dessein, soit par un effet du hasard, pour mettre des bornes aux progrès du Christianisme. Le Préfet du Prétoire (150), suivi de plusieurs Généraux, Tribuns & Officiers du Fisc, se rendit de très-grand matin à la principale Eglise de Nicomédie, située sur une hauteur, dans le quartier le plus peuplé & le plus magnique de la ville. A l'instant, les portes furent enfoncées en leur présence; ils se précipiterent dans le sanctuaire; mais ils chercherent en vain quelque objet visible de culte, & ils ne purent que livrer aux flammes les livres des Saintes Ecritures.

Les Ministres de Dioclétien étoient suivis d'une troupe nombreuse de gardes & de pionniers, qui marchoient en ordre de bataille, & qui étoient pourvus de tous les instruments dont on se servoit pour détruire les villes fortifiées. Après un travail de quelques heures, un édifice sacré, dont le faîte s'élevoit au-dessus du palais impérial, & qui avoit excité si long-temps l'envie & l'indignation des Gentils, fut détruit de fond en comble (151).

Premier édit contre les Chrétiens, 24 Février.

On publia le lendemain l'édit général de persécution (152). Galere vouloit que toutes les personnes qui refuseroient de sacrifier aux Dieux, fussent brûlées vives. Quoique Dioclétien, toujours éloigné de répandre le sang, eût modéré la fureur de son collegue, les châtiments infligés aux Chrétiens, paroîtront suffisants & assez rigoureux. Il fut ordonné que leurs Eglises seroient entiérement démolies dans toutes les Provinces de l'Empire, & l'on décerna la peine de mort contre ceux qui oseroient tenir des assemblées secretes pour exercer leur culte religieux. Les Philosophes, qui ne rou-

girent point alors de diriger le zele aveugle de la ſuperſtition, avoient étudié ſoigneuſement la nature & le génie de la religion Chrétienne : ils ſavoient que les dogmes ſpéculatifs de la foi étoient ſenſés contenus dans les écrits des Prophetes, des Evangéliſtes & des Apôtres : ce fut probablement à leur inſtigation que l'on voulut obliger les Evêques & les Prêtres de remettre leurs livres ſacrés entre les mains des Magiſtrats, qui avoient ordre, ſous les peines les plus ſéveres, de les brûler ſolemnellement en public. Par le même édit, toutes les propriétés de l'Egliſe furent à la fois confiſquées, & ſes biens furent ou vendus à l'encan, ou remis au domaine impérial, ou donnés aux villes & aux communautés, ou enfin accordés aux ſollicitations des courtiſans avides. Après avoir pris des meſures ſi efficaces pour abolir le culte des Chrétiens, & pour diſſoudre leur gouvernement, on crut néceſſaire d'impoſer les charges les plus intolérables à ces opiniâtres qui perſiſteroient toujours à rejetter la religion de la nature, de Rome &

de leurs ancêtres. Les perſonnes d'une naiſſance illuſtre furent déclarées incapables de poſſéder aucune dignité ou aucun emploi; les eſclaves furent privés pour jamais de l'eſpoir de la liberté, & le corps entier du peuple fut exclus de la protection des loix. On autoriſa les juges à recevoir & à décider toute action intentée contre un Chrétien. Mais les Chrétiens n'avoient pas la permiſſion de ſe plaindre des injures qu'ils avoient ſouffertes : ainſi ces infortunés ſe trouvoient expoſés à la ſévérité de la juſtice publique, ſans pouvoir en partager les avantages. Cette nouvelle eſpece de martyre, ſi pénible & ſi lent, ſi obſcur & ſi ignominieux, étoit peut-être le moyen le plus propre de laſſer la conſtance des fideles; & l'on ne peut douter que les paſſions & l'intérêt des hommes ne fuſſent diſpoſés dans cette occaſion à ſeconder les vues des Empereurs. Mais certainement la politique d'un gouvernement ſage intervint quelquefois en faveur des Chrétiens opprimés; & les Princes Romains ne pouvoient éloigner entiérement la

crainte du châtiment, ni favoriser tous les actes de frandes & de violence, sans exposer leur propre autorité & le reste de leurs sujets aux plus grands dangers (153).

Zele & supplice d'un Chrétien.

Cet édit avoit à peine été affiché dans le lieu le plus apparent de Nicomédie, qu'un Chrétien le mit aussitôt en pieces; & il marqua en même-temps, par les invectives les plus sanglantes, le mépris & l'horreur qu'il avoit pour des Souverains si impies & si tyranniques. Suivant les loix les moins rigoureuses, son offense étoit un crime de haute trahison, & méritoit la mort; & s'il est vrai que ce fût un homme de rang & de naissance, ces circonstances ne pouvoient servir qu'à le rendre plus coupable. Il fut brûlé vif, ou plutôt grillé par un feu lent. Ses bourreaux, empressés de venger l'injure personnelle faite aux Empereurs, épuiserent sur son corps tous les raffinements de la cruauté; mais ils ne furent pas capables de subjuguer sa patience, ni d'altérer la fermeté inébranlable & le sourire insultant qu'il conserva toujours au milieu des agonies les plus doulou-

reuses. Les Chrétiens, quoiqu'ils avouassent que sa conduite n'avoit point été strictement conforme aux loix de la prudence, admirerent la ferveur divine de son zele; & les louanges excessives qu'ils prodiguerent à la mémoire de leur héros & de leur martyr, laisserent dans l'esprit de Dioclétien, une impression profonde de terreur & de haine (154).

Les Chrétiens sont accusés d'avoir mis le feu au palais de Nicomédie.

Ses craintes redoublerent bientôt à la vue du danger, auquel il n'échappa qu'avec peine. Dans l'espace de quinze jours, le feu prit deux fois au palais de Nicomédie; & quoique ces deux fois on l'éteignît avant qu'il eût causé quelque dommage considérable, ce renouvellement singulier du même accident parut avec raison une preuve évidente qu'il n'avoit point été l'effet du hasard ou de la négligence. Le soupçon tomboit naturellement sur les Chrétiens. On insinua, non sans quelque degré de probabilité, que ces fanatiques, animés par le désespoir, irrités par leurs souffrances, & redoutant de nouvelles calamités, avoient conspiré, avec leurs freres les eunuques

du palais, contre la vie des deux Empereurs, qu'ils déteſtoient comme les ennemis irréconciliables de l'Egliſe de Dieu. La jalouſie & le reſſentiment s'emparerent de tous les eſprits, & particuliérement de celui de Dioclétien. Pluſieurs perſonnes, diſtinguées par les emplois qu'elles avoient occupés, ou par la faveur dont elles avoient joui, furent jettées en priſon. On employa toute ſorte de tourments; & la cour auſſi-bien que la ville, fut ſouillée de pluſieurs exécutions ſanglantes (155). Mais puiſqu'il ne fut pas poſſible d'arracher aucun éclairciſſement ſur ce complot ténébreux, il paroît que nous devons préſumer les Chrétiens innocents, ou admirer leur réſolution. Peu de jours après, Galere ſortit avec précipitation de Nicomédie, déclarant que s'il différoit plus long-temps de quitter un lieu ſi funeſte, il tomberoit bientôt victime de la rage des Chrétiens. Les Hiſtoriens eccléſiaſtiques, qui nous ont ſeuls laiſſé des notions partiales & imparfaites ſur cette perſécution, ne ſavent comment expliquer les crain-

tes & le danger des Empereurs. Deux de ces Ecrivains, un Prince & un Rhéteur, avoient été témoins de l'incendie de Nicomédie : l'un l'attribue à la foudre & à la colere divine ; l'autre assure qu'il fut allumé par la méchanceté de Galere lui-même (156).

Exécution du premier Edit.

L'édit contre les Chrétiens devoit avoir force de loi dans tout l'Empire. Dioclétien & Galere, quoiqu'ils n'eussent pas besoin du consentement des Princes d'Occident, étoient persuadés qu'ils l'approuveroient. Il nous sembleroit donc, selon nos idées d'administration, que les Gouverneurs de toutes les Provinces auroient dû recevoir des instructions secretes pour publier le même jour cette déclaration de guerre dans leurs départements respectifs. On imagineroit du moins que les grands chemins & les postes établis sur toutes les routes, auroient donné aux Empereurs la facilité de transmettre leurs ordres avec la plus grande diligence depuis le palais de Nicomédie jusqu'aux extrémités du monde Romain. N'est-il pas étonnant que cinquante jours se

ſoient paſſés avant que l'édit eût été publié en Syrie, & qu'il n'ait été ſignifié que quatre mois après environ, aux villes de l'Afrique (157)? Ce délai venoit peut-être du caractere réſervé de Dioclétien, qui ſouſcrivant avec peine à la perſécution, vouloit en faire l'épreuve ſous ſes yeux, avant de donner entrée aux déſordres & au mécontentement qu'un pareil acte devoit néceſſairement produire dans les Provinces éloignées. A la vérité, on défendit d'abord aux Magiſtrats de répandre le ſang; mais on leur permit, on leur recommanda même d'employer toute autre voie de rigueur. Les Chrétiens, quoique prêts à réſigner les ornements de leurs égliſes, ne pouvoient ſe réſoudre à interrompre leurs aſſemblées religieuſes, ni à livrer aux flammes leurs livres ſacrés. La pieuſe opiniâtreté de Saint Félix, Evêque d'Afrique, paroît avoir embarraſſé les Miniſtres ſubordonnés du Gouvernement. L'Intendant de la ville l'envoya chargé de fers au Proconſul; celui-ci l'adreſſa au Préfet du prétoire de l'Italie; & Saint Félix, qui, dans ſes

réponses, dédaignoit même d'avoir recours à des subterfuges, fut enfin décapité à Vénuse en Lucanie, ville célebre par la naissance d'Horace (158). Cet exemple, & peut-être quelque rescript impérial qui en fut la suite, paroissoit autoriser les Gouverneurs des Provinces à punir de mort les Chrétiens, qui refuseroient de donner leurs livres sacrés. Plusieurs fideles embrasserent sans doute une occasion si favorable d'obtenir la couronne du martyre; mais il y en eut aussi beaucoup trop qui racheterent ignominieusement leur vie en découvrant les Saintes Ecritures, & en les remettant aux mains des Idolâtres. Un grand nombre même d'Evêques & de Prêtres mérita, par cette condescendance criminelle, le surnom de *Traditeurs*; & leur offense, qui avoit d'abord causé beaucoup de scandale dans l'Eglise d'Afrique, enfanta par la suite une foule de discordes (159).

Destruction des Eglises. Les exemplaires & les versions de l'Ecriture avoient déja été si multipliés dans l'Empire, que la plus sévere inquisition ne pouvoit avoir aucune

fuite fatale ; & même le sacrifice des livres, que l'on conservoit dans chaque congrégation pour l'usage public, exigeoit la perfidie de quelque indigne Chrétien. Mais l'autorité du gouvernement, & les travaux des Gentils, parvinrent facilement à détruire les églises. Dans quelques Provinces cependant, les Magistrats se contenterent de fermer les places destinées au culte de la religion ; dans d'autres, ils se conformerent plus strictement à la teneur de l'édit ; & après avoir enlevé les portes, les bancs & la chaire, qu'ils brûloient, comme si ç'eût été un bûcher funéraire, ils démolissoient entiérement le reste de l'édifice (160). Ce seroit peut-être ici le lieu de placer une histoire très-remarquable, dont les circonstances ont été rapportées si diversement & avec tant d'improbabilité, qu'elle sert plutôt à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire. Dans une petite ville de Phrygie, dont on nous a laissé ignorer le nom aussi-bien que la situation, les Magistrats & le corps entier du peuple, avoient, à ce qu'il paroîtroit, embrassé la foi Chrétienne,

Comme le Gouverneur de la Province pouvoit appréhender quelque résistance, il se fit accompagner d'un nombreux détachement de légionnaires. A leur approche, les citoyens se retirerent dans l'église, avec la résolution ou de défendre par les armes cet édifice sacré, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Ils rejetterent avec indignation l'avis & la permission qu'on leur donna de se retirer. Enfin, les soldats, irrités d'un refus si opiniâtre, mirent le feu de tous côtés au bâtiment ; & un grand nombre de Phrygiens, consumés avec leurs femmes & leurs enfants, perdit la vie dans cette espece extraordinaire de martyre (161).

Autres édits. Quelques légers troubles, qui s'éleverent en Syrie & sur les frontieres d'Arménie, & qui furent étouffés presqu'aussi-tôt qu'excités, donnerent de nouvelles armes aux ennemis de l'Eglise. Ils profiterent d'un prétexte si plausible, pour insinuer que ces dissentions avoient été fomentées en secret par les intrigues des Evêques, qui avoient déja oublié leurs protestations fastueuses d'o-

béiſſance paſſive & illimitée (162). Le reſſentiment ou la crainte, tranſporta enfin Dioclétien au-delà des bornes de la modération qu'il s'étoit toujours preſcrite; & il déclara, dans une ſuite d'édits cruels, ſon intention d'abolir le nom Chrétien. Le premier de ces édits enjoignoit aux Gouverneurs des Provinces de faire arrêter tous les Eccléſiaſtiques; & les priſons deſtinées aux plus vils criminels, furent remplies d'une multitude d'Evêques, de Prêtres, de Diacres, de Lecteurs & d'Exorciſtes. En vertu d'un ſecond édit, le Magiſtrat eut ordre d'employer tous les moyens de ſévérité qui pouvoient les faire renoncer à leur ſuperſtition odieuſe, & les ramener au culte des dieux. Cette rigueur s'étendit, par un troiſieme édit, au corps entier des Chrétiens, qui ſe trouverent expoſés à une perſécution générale & violente (163). Au-lieu de ces reſtrictions ſalutaires, qui avoient exigé le témoignage direct & ſolemnel d'un accuſateur, il étoit du devoir auſſi-bien que de l'intérêt des Officiers Impériaux, de découvrir, de pour-

ſuivre, de condamner aux ſupplices les plus coupables d'entre les fideles. On décerna des peines terribles contre ceux qui oſeroient dérober un proſcrit à la juſte colere des dieux & des Empereurs. Cependant, malgré la ſévérité de cette loi, le courage vertueux de pluſieurs Payens, qui cacherent leurs parents & leurs amis, eſt une preuve honorable que la rage de la ſuperſtition n'avoit pas éteint dans leur ame les ſentiments de la nature ou de l'humanité (164).

Idée générale de la perſécution.

Dioclétien n'eut pas plutôt publié ſes édits contre les Chrétiens, que ce Prince, comme s'il eût voulu remettre en d'autres mains l'ouvrage de la perſécution, réſigna la pourpre Impériale. Le caractere, auſſi-bien que la ſituation de ſes collegues & de ſes ſucceſſeurs, les porta, tantôt à preſſer, tantôt à ſuſpendre l'exécution de ces loix rigoureuſes. Pour nous former une idée juſte & diſtincte de cette période importante de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, il eſt néceſſaire de conſidérer ſéparément l'état du Chriſtianiſme dans les différentes parties de l'Empire, durant les dix an-

nées qui s'écoulerent entre les premiers édits de Dioclétien, & le temps où la paix fut enfin rendue à l'Eglise.

Dans les Provinces occidentales sous Constance & sous Constantin.

Le caractere doux & affable de Constance répugnoit à tout ce qui pouvoit opprimer quelques-uns de ses sujets. Les principales charges de son palais étoient exercées par des Chrétiens. Il chérissoit leurs personnes, il estimoit leur fidélité, & il n'avoit aucune aversion pour leurs principes religieux. Mais tant que ce Prince resta dans le rang subordonné de César, il ne lui fut pas possible de rejetter ouvertement les édits de Dioclétien, ni de désobéir aux commandements de Maximien. L'autorité de Constance adoucit cependant les maux qu'il détestoit & qui excitoient sa compassion. Il consentit, avec peine, à la destruction des églises; mais il ne craignit pas de protéger les Chrétiens contre la fureur de la populace & contre la rigueur des loix. Les Provinces de la Gaule, & vraisemblablement celles de la Bretagne, furent redevables de la tranquillité dont elles jouirent, à

la douce interposition de leur Souverain (165). Mais Datien, Président ou Gouverneur d'Espagne, aima mieux, par zele ou par politique, exécuter les édits publics des Empereurs, que de comprendre les intentions secretes de Constance; l'on ne sauroit douter, que, sous son administration, l'Espagne n'eût été teinte du sang d'un petit nombre de martyrs (166). L'élévation de Constance à la dignité suprême & indépendante d'Auguste, donna un libre champ à l'exercice de ses vertus; & la briéveté de son regne ne l'empêcha pas d'établir un systême de tolérance, dont il laissa le précepte & l'exemple à Constantin. Son heureux fils, qui, à peine monté sur le trône, se déclara le protecteur de l'Eglise, a mérité enfin, d'être appellé le premier Empereur qui ait professé publiquement, & qui ait établi la religion Chrétienne. Les motifs de sa conversion, qui peuvent être diversement attribués à la dévotion, à la vertu, à la politique, ou aux remords, & les progrès de la révolution, qui, sous l'influence

puissante de ce Prince & de ses fils, ont rendu le Christianisme la religion dominante de l'Empire Romain, formeront dans la suite de cette Histoire un chapitre très-intéressant & de la plus grande importance. Il nous suffit maintenant d'observer que chaque victoire de Constantin apportoit quelque secours ou quelque avantage à l'Eglise.

Les Provinces de l'Italie & de l'Afrique éprouverent une persécution courte, mais violente. Maximien haïssoit depuis long-temps les Chrétiens, & il se plaisoit à des actes de sang & de violence; mais il exécuta rigoureusement & avec joie les édits de son collegue. Pendant l'automne de la premiere année de la persécution, les deux Empereurs se rendirent à Rome pour célébrer leur triomphe. Il paroît que plusieurs loix oppressives furent le résultat de leurs délibérations secretes, & la présence des Souverains anima la vigilance des Magistrats. Lorsque Dioclétien eut abdiqué le sceptre, l'Italie & l'Afrique, gouvernées au nom de Sévere, furent laissées, sans défen-

En Italie & en Afrique sous Maximien & sous Sévere.

se, en proie au ressentiment implacable de Galere son maître. Parmi les martyrs de Rome, Adauctus mérite de fixer les regards de la postérité. Descendu d'une famille très-noble d'Italie, il avoit passé successivement par toutes les dignités du palais, & il avoit obtenu l'emploi important de Trésorier des domaines particuliers. Ce qui rend Adauctus plus remarquable, c'est qu'il paroît avoir été la seule personne de rang & de naissance, qui ait souffert la mort pendant tous le cours de cette persécution générale (167).

Sous Maxence.

La révolte de Maxence rendit tout-à-coup la paix aux Eglises d'Italie & de l'Afrique; & le même tyran, qui opprimoit toutes les autres classes de ses sujets, se montra juste, humain & même partial envers les Chrétiens affligés; il comptoit sur leur reconnoissance & sur leur affection, & il présumoit naturellément que les maux dont ils avoient été accablés, & les dangers qu'ils avoient encore à craindre de son implacable ennemi, lui assureroient la fidélité d'un parti déja considéra-

ble par le nombre & par l'opulence de ses membres (168). La conduite même de Maxence envers les Evêques de Rome & de Carthage, peut être regardée comme une preuve de sa tolérance, puisque les Princes les plus orthodoxes auroient vraisemblablement adopté les mêmes mesures à l'égard du Clergé de leurs Etats. Marcel, le premier de ces Prélats, avoit mis la capitale en combustion, par une pénitence sévere, imposée à un grand nombre de Chrétiens, qui, durant la derniere persécution, avoient abjuré ou dissimulé leur foi. La rage de la discorde enfanta des séditions fréquentes & cruelles. Les fideles tremperent leurs mains dans le sang les uns des autres; enfin, l'exil de Marcel, qui semble avoir eu moins de prudence que de zele, parut, après tant d'agitations, le seul moyen capable de rendre la paix à l'Eglise de Rome (169). La conduite de Mensurius, Evêque de Carthage, semble avoir été plus répréhensible. Un Diacre de cette ville avoit publié un libelle contre l'Empereur. Le coupable se

réfugia dans le palais épiscopal; quoique ce ne fût pas tout-à-fait le temps de réclamer les immunités ecclésiastiques, l'Evêque refusa de le livrer aux Officiers de la Justice. Une résistance si contraire aux loix méritoit d'être punie : Mensurius fut mandé à la Cour : au-lieu de le condamner à mort ou au bannissement, on lui accorda, après un court examen, la permission de retourner à son Diocese (170). Telle étoit la condition heureuse des Chrétiens soumis à Maxence, que lorsqu'ils desiroient de se procurer le corps de quelques martyrs, ils se trouvoient obligés de les acheter dans les Provinces de l'Orient les plus éloignées. On rapporte une histoire d'Aglaë, Dame Romaine, qui descendoit d'une famille consulaire, & dont les biens étoient si considérables, que, pour les diriger, elle avoit besoin de soixante-treize Intendants. Boniface, l'un d'entre eux, avoit gagné les bonnes graces de sa maîtresse; & comme Aglaë mêloit l'amour à la dévotion, on prétend qu'elle l'admit à partager son lit. Elle vouloit avoir quelques reli-

ques ſacrées de l'Orient; & ſa fortune la mettoit en état de ſatisfaire ſes pieux deſirs. Elle confia à ſon amant une ſomme d'or conſidérable & une grande quantité d'aromates; & Boniface, accompagné de douze hommes à cheval, & de trois chariots couverts, entreprit un pélerinage éloigné, juſquà la ville de Tarſe en Cilicie (171).

Dans l'Illyrie & en Orient ſous Galere & ſous Maximin.

L'humeur ſanguinaire de Galere, le premier & le principal auteur de la perſécution, le rendoit redoutable aux Chrétiens, qu'un ſort malheureux avoit placés dans les limites de ſes Etats. Il eſt à croire que pluſieurs perſonnes d'un rang médiocre, & qui n'étoient retenues ni par les chaînes de l'opulence, ni par celles de la pauvreté, déſerterent leur pays natal, & chercherent un aſyle dans les climats moins orageux de l'Occident. Tant que Galere ne commanda qu'aux armées & aux Provinces de l'Illyrie, il ne lui fut pas facile de trouver ni de faire un nombre conſidérable de martyrs, dans une Province belliqueuſe, où les Miſſionnaires de l'Evangile avoient été

reçus avec plus de froideur & de répugnance que dans aucune autre partie de l'Empire (172). Mais lorsque Galere eut obtenu la puissance suprême & le gouvernement de l'Orient, il put se livrer à l'ardeur de son zele, & satisfaire toute sa cruauté, non-seulement dans les Provinces de Thrace & d'Asie, qui reconnoissoient son autorité immédiate, mais encore dans celles de la Syrie, de la Palestine & de l'Egypte, où Maximin satisfaisoit sa propre inclination, en obéissant rigoureusement aux ordres violents de son bienfaiteur (173). Les traverses que Galere essuya souvent dans l'exécution de ses projets ambitieux, l'expérience de six années de persécution, & les réflexions salutaires qu'une maladie lente & douloureuse fit naître dans son esprit, le convainquirent que les plus violents efforts du despotisme ne suffisent pas pour extirper tout un peuple, ou pour subjuguer ses préjugés religieux. Comme il desiroit de réparer les maux qu'il avoit causés, on publia, par ses ordres, au nom de Galere, de Licinius & de Constan-

tin, un édit, qui, après une énumération faſtueuſe des titres impériaux, étoit conçu en ces termes:

Galere publie un édit de tolérance.

» Parmi les ſoins importants dont
» nous nous ſommes occupés pour
» l'utilité & pour la conſervation de
» l'Etat, nous nous étions propoſé de
» rétablir l'ordre & de corriger tous
» les abus contraires aux anciennes
» loix & à la diſcipline publique
» des Romains. Nous avions prin-
» cipalement intention de ramener,
» dans les voies de la raiſon & de
» la nature, les Chrétiens aveuglés,
» qui avoient abandonné la religion
» & les cérémonies de leurs ancê-
» tres, & qui, mépriſant audacieu-
» ſement les pratiques de l'antiqui-
» té, avoient inventé des loix & des
» opinions extravagantes, ſans autre
» regle que leur fantaiſie, & avoient
» formé diverſes ſociétés dans les dif-
» férentes Provinces de notre Empi-
» re. Comme les édits que nous avons
» publiés pour maintenir le culte des
» dieux, ont expoſé pluſieurs Chré-
» tiens aux périls & aux calamités;
» comme quelques-uns d'entr'eux ont
» ſouffert la mort, & que d'autres,

» en bien plus grand nombre, qui
» persistent toujours dans leurs fol-
» les impiétés, se trouvent privés
» de *tout* exercice public de religion,
» nous sommes disposés à étendre jus-
» ques sur ces malheureux, les ef-
» fets de notre clémence ordinaire.
» Nous leur permettons donc de pro-
» fesser librement leur doctrine par-
» ticuliere, & de s'assembler dans
» leurs conventicules, sans crainte
» & sans danger, pourvu qu'ils con-
» servent toujours le respect dû aux
» loix & au gouvernement établi.
» Nous ferons savoir notre volonté
» par un autre Rescript aux Juges
» & aux Magistrats; & nous espé-
» rons que notre indulgence enga-
» gera les Chrétiens à offrir leurs
» prieres à la Divinité qu'ils ado-
» rent, pour notre sûreté & pour
» notre prospérité, pour leur pro-
» pre conservation, & pour celle de
» la République (174)". Ce n'est point ordinairement dans le langage des édits & des manifestes, qu'il faut chercher le caractere réel ou les motifs secrets des Princes. Mais puisque ce sont ici les expressions d'un Em-

pereur

pereur mourant, sa situation pourroit être admise comme un garant de sa sincérité.

Lorsqu'il souscrivit cet édit de tolérance, il étoit bien persuadé que Licinius rempliroit avec empressement les desirs d'un ami & d'un bienfaiteur, & que toute mesure, prise en faveur du Christianisme, obtiendroit l'approbation de Constantin. Mais Galere n'avoit point voulu insérer dans le préambule le nom de Maximin, dont le consentement étoit de la plus grande importance, & qui succéda, peu de jours après, au commandement des Provinces de l'Asie. Dans les six premiers mois de son nouveau regne, Maximin affecta cependant d'adopter les conseils prudents de son prédécesseur; & quoiqu'il ne daignât point assurer, par un édit public, la tranquillité de l'Eglise, Sabinus, son Préfet du Prétoire, adressa aux Gouverneurs & aux Magistrats des Provinces, une lettre circulaire, où, s'étendant sur la clémence impériale, & reconnoissant l'opiniâtreté invincible des Chrétiens, il enjoignit aux Officiers de la

Paix de l'Eglise.

Justice de cesser les poursuîtes inutiles, & de fermer les yeux sur les assemblées secretes de ces enthousiastes. En vertu de ces ordres, on mit en liberté un grand nombre de Chrétiens, qui avoient été détenus dans les prisons ou condamnés aux mines. Les Confesseurs retournerent dans leur patrie, chantant des cantiques de victoire; & ceux qui avoient cédé à la violence de la tempête, solliciterent, avec des larmes de pénitence, la permission de rentrer dans le sein de l'Eglise (175).

Maximin se prépare à renouveller la persécution.

Mais ce calme trompeur fut de courte durée; il n'étoit pas possible que les Chrétiens de l'Orient prissent aucune confiance dans le caractere de leur Souverain. La cruauté & la superstition dominoient dans l'ame de Maximin: la premiere de ces deux passions lui suggéra des moyens de persécution; l'autre lui en désigna les objets. L'Empereur, livré aux cérémonies du paganisme & à l'étude de la magie, ajoutoit la plus grande foi aux oracles. Les Prophetes ou les Philosophes, qu'il respectoit comme les favoris du Ciel, furent souvent

élevés au gouvernement des Provinces, & admis dans ses plus secrets conseils. Ils lui persuaderent aisément que les Chrétiens avoient été redevables de leur victoire à leur discipline réguliere, & que la foiblesse du Polythéisme venoit principalement d'un manque d'union & de subordination parmi les Ministres des Dieux : on institua donc un nouveau systême de gouvernement religieux, qui fut manifestement copié sur l'administration de l'Eglise. Dans toutes les grandes villes de l'Empire, les Temples furent réparés & embellis par ordre de Maximin ; les Prêtres chargés du culte des différentes divinités, furent soumis à l'autorité d'un Pontife supérieur, créé pour s'opposer à l'Evêque, & pour soutenir la cause du paganisme. Ces Pontifes reconnoissoient à leur tour la suprématie des Métropolitains ou grands-Prêtres de la Province, qui agissoient comme les Vice-gérents immédiats de l'Empereur lui-même. Ils portoient une robe blanche pour marque de leur dignité ; & on avoit soin de choisir ces nouveaux Prélats dans les famil-

les les plus nobles & les plus opulentes. Par l'influence des Magistrats & de l'ordre sacerdotal, le Prince obtint de plusieurs villes, & particuliérement de Nicomédie, d'Antioche & de Tyr, un grand nombre de requêtes respectueuses, où les intentions, bien connues de la Cour, étoient adroitement représentées comme le sentiment général des peuples. Les habitants sollicitoient l'Empereur de consulter les loix de la justice, plutôt que les mouvements de sa clémence; ils exprimoient leur horreur pour les Chrétiens, & ils supplioient humblement que ces sectaires impies fussent au moins exclus des limites de leur territoire respectif. La réponse de Maximin à la requête qui lui avoit été adressée par les citoyens de Tyr, existe encore. Il loue leur zele & leur dévotion dans les termes les plus magnifiques; il s'étend sur l'impiété opiniâtre des Chrétiens; & la facilité avec laquelle il consent à les bannir, prouve qu'il se regardoit plutôt comme recevant que comme accordant une faveur. Il donna aux Prêtres aussi-bien qu'aux Magistrats,

le pouvoir d'exécuter, dans toute leur rigueur, ſes édits, qui furent gravés ſur des tables d'airain; & quoiqu'on leur recommandât de ne point répandre le ſang, les Chrétiens rebelles éprouverent les châtiments les plus cruels & les plus ignominieux (176).

Fin des perſécutions.

Les fideles de l'Aſie avoient tout à redouter d'un Monarque ſuperſtitieux, qui préparoit ſes actes de violence avec une politique ſi réfléchie. Mais à peine quelques mois s'étoient-ils écoulés, que les édits publiés par les deux Empereurs d'Occident, obligerent Maximin de ſuſpendre l'exécution de ſes projets. La guerre civile qu'il entreprit avec tant de témérité contre Licinius, exigeoit toute ſon attention. Enfin, la défaite & la mort de Maximin délivrerent bientôt l'Egliſe du dernier & du plus implacable de ſes ennemis (177).

Relation probable des ſouffrances des Martyrs & des Confeſſeurs.

Dans cet expoſé général de la perſécution, que les édits de Dioclétien avoient d'abord autoriſée, j'ai omis à deſſein la deſcription des ſouffrances particulieres & de la mort des martyrs. Il m'auroit été facile de tirer de l'hiſtoire d'Euſebe, des déclama-

tions de Lactance, & des plus anciens actes, une longue suite de tableaux affreux & révoltants. J'aurois pu parler avec étendue, des chevalets & des fouets, des crochets de fer, des lits embrasés, & de toute cette diversité de tourments, que le fer & le feu, que les bêtes sauvages & des bourreaux plus sauvages encore peuvent faire subir au corps humain. Ces tristes scenes auroient pu être animées par une foule de visions & de miracles, destinés à retarder la mort des martyrs, à célébrer leur triomphe, ou à découvrir les reliques des Saints canonisés. Mais je ne peux déterminer ce que je dois écrire. Un des plus graves Auteurs de l'Histoire Ecclésiastique, Eusebe, lui-même, avoue de bonne foi, qu'il a rapporté tout ce qui pouvoit ajouter à la gloire de l'Eglise, & qu'il a supprimé tout ce qui pouvoit tendre à la déshonorer (178). Une pareille déclaration nous porte naturellement à soupçonner qu'un Ecrivain, qui a violé si ouvertement une des deux loix fondamentales de l'Histoire, n'a pas observé

l'autre avec beaucoup d'exactitude ; & ce soupçon acquerra de nouvelles forces, si l'on considere le caractere d'Eusebe, qui avoit moins de crédulité, & qui connoissoit mieux la Cour que la plupart de ses contemporains. Dans quelques occasions particulieres, lorsque le Magistrat avoit été irrité par des motifs de haine ou d'intérêt personnel; lorsque le zele faisoit oublier aux martyrs les regles de la prudence, & peut-être de la décence; lorsqu'il les portoit à renverser les autels, à charger les Empereurs d'imprécations, ou à frapper le Juge quand il étoit assis sur son tribunal : vraisemblablement alors on épuisoit sur ces victimes dévouées tous les tourments que pouvoit inventer la cruauté, ou que la constance pouvoit souffrir (179). Deux circonstances cependant, qui ont été rapportées sans dessein, donnent lieu de croire, qu'en général le traitement des Chrétiens, livrés à la Justice, n'a pas été aussi rigoureux qu'on l'imagine communément. I. Les Confesseurs, condamnés aux mines, avoient, par un effet de l'humanité ou de la

négligence de leurs gardes, la permission de bâtir des Chapelles & de professer librement leur religion dans le fond de ces tristes demeures (180).
II. Les Evêques étoient obligés de réprimer & de censurer le zele emporté de ceux qui se jettoient volontairement entre les mains des Magistrats. Parmi ces Chrétiens, les uns, perdus de dettes & accablés sous le poids de la pauvreté, cherchoient dans leur désespoir à terminer, par une mort glorieuse, une existence misérable; les autres se flattoient qu'un emprisonnement de peu de durée expieroit les péchés de leur vie entiere. Il y en avoit enfin, qui, dirigés par des vues bien moins honorables, espéroient tirer une subsistance abondante, & peut-être un profit considérable des aumônes, que la charité des fideles accordoit aux prisonniers (181). Lorsque l'Eglise eut triomphé de tous ses ennemis, l'intérêt & la vanité des Chrétiens qui avoient été persécutés, les engagerent à exagérer le mérite de leurs souffrances respectives. Une distance commode de temps ou de lieu, ouvrit

un champ vaste à la fiction ; & les exemples fréquents, que l'on pouvoit citer, de saints martyrs, dont les blessures avoient été guéries tout-à-coup, dont la force avoit été renouvellée, & dont les membres perdus avoient été miraculeusement rétablis, suffirent pour lever toute difficulté, & pour détruire toute objection. Les légendes les plus extravagantes, dès qu'elles contribuoient à l'honneur de l'Eglise, furent reçues avec applaudissement par la multitude crédule, soutenues par le pouvoir du Clergé, & attestées par le témoignage suspect de l'Histoire Ecclésiastique.

Nombre des Martyrs.

Un Orateur adroit sait exagérer ou adoucir si facilement des descriptions vagues d'emprisonnement & d'exil, de souffrances & de tourments, que nous sommes naturellement portés à rechercher des traits plus marqués, & qu'il soit plus difficile d'altérer. Il est donc à propos d'examiner le nombre des personnes qui périrent victimes des édits de Dioclétien, de ses associés & de ses successeurs. Les Légendaires des temps moins reculés, parlent de villes dé-

truites, d'armées entieres moissonnées à la fois par la rage aveugle de la persécution. Des Ecrivains plus anciens se contentent de répandre, sans ordre & avec profusion, des invectives pathétiques, & ils ne daignent pas fixer le nombre de ceux qui eurent le bonheur de sceller de leur sang la croyance de l'Evangile. Cependant l'histoire d'Eusebe nous apprend qu'il n'y eut que neuf Evêques punis de mort; & l'on voit par son énumération particuliere des Martyrs de la Palestine, que quatre-vingt-deux Chrétiens seulement eurent droit à cette dénomination honorable (182). Comme nous ne connoissons pas le degré du zele & du courage qui régnoit alors parmi les Evêques, il ne nous est pas possible de tirer aucune induction utile du premier de ces faits; mais le dernier peut servir à justifier une conclusion très-importante & très-probable. Selon la distribution des Provinces Romaines, il paroît que la Palestine formoit la seizieme partie de l'Empire d'Orient (183); & puisqu'il y eut des Gouverneurs, qui, par une clémence

réelle ou affectée, s'abstinrent de tremper leurs mains dans le sang des fideles (184), il est raisonnable de croire que le pays où le Christianisme avoit pris naissance produisit au moins la seizieme partie des martyrs qui souffrirent la mort dans les États de Galere & de Maximin. Le tout se montera donc environ à quinze cents; & si l'on divise ce nombre par les dix années de la persécution, le résultat donnera cent cinquante martyrs par an. Si l'on applique la même proportion aux Provinces de l'Italie, de l'Afrique, & peut-être de l'Espagne, dans lesquelles au bout de deux ou trois ans, la rigueur des loix pénales fut ou suspendue ou abolie, la multitude des Chrétiens, condamnés à mort, par une sentence juridique, dans toute l'étendue de l'Empire Romain, sera réduite à un peu moins de deux mille personnes; & puisque du temps de Dioclétien les Chrétiens étoient certainement plus nombreux, & leurs ennemis plus irrités qu'ils ne l'avoient jamais été dans toute autre persécution antérieure, ce calcul probable & modé-

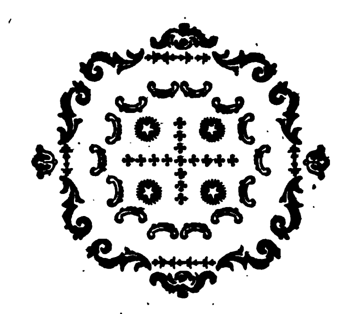
ré, peut apprendre à se former une idée juste du nombre des Saints & des Martyrs, qui, dans les anciens temps, ont sacrifié leur vie, pour répandre dans le monde la lumiere de l'Evangile.

Conclusion. Nous terminerons ce chapitre par une vérité triste, que, malgré notre répugnance, nous sommes forcés de reconnoître; c'est que, même en admettant, sans hésiter ou sans faire aucun examen, tout ce que l'Histoire a rapporté, tout ce que la dévotion a inventé au sujet des Martyrs, on doit encore l'avouer, les Chrétiens, dans le cours de leurs dissentions intestines, se sont causé les uns aux autres de bien plus grands maux que ne leur en avoit fait éprouver le zele des Payens. Durant les siecles d'ignorance, qui suivirent la destruction de l'Empire Romain en Occident, les Evêques de la ville impériale étendirent leur domination sur les Laïques, aussi-bien que sur le Clergé de l'Eglise Latine. L'édifice de la superstition qu'ils avoient élevé, & qui auroit pu défier long-temps les foibles efforts de la raison, fut

enfin attaqué par une foule de fanatiques audacieux, qui, depuis le douzieme siecle, jusqu'au seizieme, prirent pour en imposer au peuple, le rôle de réformateurs. L'Eglise de Rome défendit par la violence, l'empire qu'elle avoit acquis par la fraude. Des proscriptions, des guerres, des massacres & l'institution du saint Office défigurerent bientôt un systême de bienfaisance & de paix; & comme les réformateurs étoient amimés par l'amour de la liberté civile, aussi-bien que par celui de la liberté religieuse, les Princes Catholiques lierent leurs propres intérêts à ceux du Clergé, & ils feconderent, par le fer & par le feu, les terreurs des armes spirituelles. Dans les Pays-Bas seuls, plus de cent mille des sujets de Charles-Quint souffrirent, dit-on, par la main du bourreau. Ce nombre extraordinaire est consigné dans les Ouvrages de Grotius (185), homme de génie, celebre par l'étendue de ses connoissances, qui conserva sa modération au milieu des fureurs des sectes ennemies, & qui composa les annales

de son siecle & de sa patrie, dans un temps où l'invention de l'Imprimerie avoit facilité les moyens de s'instruire, & augmentoit le danger d'être découvert lorsqu'on s'éloignoit de la vérité. Si nous étions obligés de nous soumettre à l'autorité de Grotius, il faudroit convenir que le nombre des Protestants, exécutés dans une seule Province & sous un seul regne, surpassa de beaucoup celui des premiers martyrs, qui, pendant une période de trois cents ans, & dans la vaste étendue de la Monarchie Romaine, avoient subi le dernier supplice. Mais si l'improbabilité du fait l'emportoit sur le témoignage; si Grotius étoit convaincu d'avoir exagéré le mérite & les souffrances des Réformés (186), ne serions-nous pas en droit de demander quelle confiance on peut avoir dans les monuments douteux & imparfaits de la crédulité ancienne, & jusqu'à quel point il est possible d'ajouter foi au récit d'un Evêque courtisan, & d'un déclamateur passionné, qui, sous la protection de Constantin, jouis-

ſoient du privilege excluſif de décrire les perſécutions faites aux Chrétiens par les compétiteurs vaincus, ou par les prédéceſſeurs mépriſés du Souverain dont ils poſſédoient la faveur ?



NOTES du seizieme Chapitre.

(1) DANS Cyrene, ils massacrèrent deux cents vingt mille Grecs, deux cents quarante mille dans l'isle de Chypre, & en Egypte une très-grande multitude d'habitants. La plupart de ces malheureuses victimes furent sciés en deux, conformément à l'exemple que David avoit autorisé par sa conduite. Les Juifs victorieux dévoroient les membres, léchoient le sang, & entrelaçoient les entrailles autour de leurs corps en forme de ceinture. Voyez Dion Cassius, *l.* LXVIII, *p.* 1145.

(2) Sans parler des faits bien connus, rapportés par Josephe, on peut voir dans Dion (*l.* LXIX, *p.* 1162) que, durant la guerre d'Adrien, cinq cents quatre-vingts mille Juifs périrent par l'épée, outre une multitude innombrable, qui fut emportée par la famine, par les maladies & par le feu.

(3) Pour la secte des Zélateurs, voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* I, *c.* 17; pour le caractere du Messie selon les Rabbins, *l.* V, *c.* 11, 12, 13; pour les actions de Barchochebas, *l.* VII, *c.* 12.

(4) C'est à Modestinus, Jurisconsulte Romain, (*l.* VI, *Regular.*) que nous devons une connoissance distincte de l'édit d'Antonin. Voyez Casaubon, *ad Hist. Aug.* *p.* 27.

(5) Voyez Basnage, *Histoire des Juifs*, *l.* III, *c.* 2, 3. La dignité de Patriarche fut supprimée par Théodose le jeune.

(6) Il suffit de parler du Purim, ou fête que les Juifs avoient instituée en mémoire de ce qu'ils avoient été délivrés de la rage d'Aman. Jusqu'au regne de Théodose, ils célébrerent cette fête avec une joie insolente, & avec une licence tumultueuse. Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* XI, *c.* 17, *l.* VIII, *c.* 6.

(7) Selon le faux Josephe, Tséphon, petit-fils d'Esaü, conduisit en Italie l'armée d'Enée, Roi de Carthage. Une autre colonie d'Iduméens, fuyant l'épée de David, se réfugia sur les terres de Romulus. C'est par ces raisons, ou par d'autres d'une égale force, que les Juifs ont appliqué le nom d'Edom à l'Empire Romain.

(8) D'après les arguments de Celsus, qui ont été exposés & réfutés par Origene, (*l.* V, *p.* 247-259) on peut appercevoir clairement la distinction qui fut faite entre le *peuple* Juif & la *secte* Chrétienne. Voyez dans le dialogue de Minutius Félix (*c.* 5, 6) une description exacte & assez élégante des sentiments du peuple, par rapport à la désertion du culte établi.

(9) » *Cur nullas aras habent? templa nulla?* » *nulla nota simulacra?... Unde autem, vel* » *quis ille, aut ubi, Deus unicus, solitarius,* » *destitutus* "? Minucius Félix, *c.* 10. L'interlocuteur Payen va jusqu'à faire une distinction en faveur des Juifs, qui avoient autrefois un temple, des autels, des victimes, &c.

(10) Il eſt difficile, dit Platon, de s'élever à la connoiſſance du vrai Dieu, & il eſt dangereux de publier cette découverte. Voyez la *Théologie des Philoſophes*, par l'Abbé d'Olivet, dans ſa *Traduction de la nature des Dieux*, *t.* 1, *p.* 275.

(11) L'Auteur du Philopatris parle perpétuellement des Chrétiens comme d'une ſociété d'enthouſiaſtes viſionnaires *δαιμονιοι*, *αιθεριοι*, *αιθεροβατυντες*, *αερβατυντες*, &c. Il y a un paſſage, où il fait évidemment alluſion à la viſion dans laquelle St. Paul fut tranſporté au troiſieme ciel. Dans un autre endroit, Triéphon, qui fait le perſonnage d'un Chrétien, après s'être moqué des Dieux du paganiſme, propoſe un ſerment myſtérieux :

Υψιμεδοντα Θεον, μεγαν, αμβροτον, υρανιωνα,
Υιον πατρος, πνευμα εν πατρος εκπορευομενον
Εν εκ τριων, καὶ ἐξ ενος τρια

Αριθμεειν με διδασκεις (telle eſt la réponſe profane de Critias) *καὶ ορκος η αριθμητικη· υκ οιδα γὰρ τι λεγεις· εν τρια, τρια εν!*

(12) Selon St. Juſtin le martyr (*Apolog. Major*, *c.* 70-85), le démon, qui avoit acquis quelque connoiſſance imparfaite des prophéties, ſe ſervit à deſſein de cette reſſemblance, qui pouvoit empêcher, quoique par des moyens différents, & le peuple & les philoſophes d'embraſſer la foi de J. C.

(13) Dans le premier & dans le second livre d'Origene, Celsus parle, avec l'irrévérence la plus impie, de la naissance & du caractere de notre Sauveur. L'orateur Libanius loue Porphyre & Julien de ce qu'ils ont réfuté les extravagances d'une secte qui donnoit à un homme mort, de la Palestine, les noms de Dieu, & de fils de Dieu. Socrate, *Hist. ecclésiast.* III, 23.

(14) Trajan refusa d'établir à Nicomédie une communauté de cent cinquante pompiers pour l'usage de la ville. Ce Prince avoit de la répugnance pour toute espece d'association. *Lettres de Pline*, X, 42, 43.

(15) Pline, étant Proconsul, avoit publié un édit général contre les assemblées illégitimes. La prudence engagea les Chrétiens à suspendre leurs agapes ; mais il ne leur étoit pas possible d'interrompre l'exercice du culte public.

(16) Comme les prophéties, concernant l'Ante-Christ, la conflagration prochaine, &c. irritoient les Payens, qu'elles ne convertissoient pas, les fideles n'en parloient qu'avec précaution & avec réserve ; & les Montanistes furent blâmés pour avoir divulgué trop librement ce dangereux secret. V. Mosheim, *p.* 413.

(17) *Neque enim dubitabam*, (telles sont les expressions de Pline) *quodcumque esset quod faterentur, pervicaciam certè & inflexibilem obstinationem debere puniri.*

(18) Voyez l'*Hist. ecclésiast.* de Mosheim, *vol.* 1, *p.* 101, & Spanheim, *Remarques sur les Césars de Julien*, *p.* 468, &c.

(19) Voyez St. Justin le martyr, *Apolog.* I, 35, II, 14. Athénagoras, *in Legation.* c. 27. Tertullien, *Apolog.* c. 7, 8, 9. Minucius Félix, c. 9, 10, 30, 31. Le dernier de ces Ecrivains rapporte l'accusation d'une maniere très-élégante & très-circonstanciée. La réponse de Tertullien est la plus hardie & la plus vigoureuse.

(20) Dans la persécution de Lyon, quelques esclaves Payens furent forcés, par la crainte de la torture, d'accuser leur maître Chrétien. Les fideles de l'Eglise de Lyon, en écrivant à leurs freres d'Asie, parlent de ces horribles accusations, avec toute l'indignation & tout le mépris qu'elles méritent. Eusebe, *Hist. ecclésiast.* V, I.

(21) Voyez St. Justin le martyr, *Apolog.* I, 35. St. Irénée, *Advers. Hæres.* I, 24. Clément d'Alexandrie, *Stromat*, *l.* III, *p.* 438. Eusebe, IV, 8. Nous serions forcés d'entrer dans des détails ennuyeux & dégoûtants, si nous voulions rapporter tout ce que les Ecrivains des temps suivants ont imaginé, tout ce que St. Epiphane a adopté, tout ce que M. de Tillemont a copié. M. de Beausobre (*Hist. du Manichéisme*, *l.* IX, *c.* 8, 9) a exposé, avec beaucoup de force, les moyens détournés & artificieux qu'ont employés St. Augustin & le Pape Léon I.

(22) Lorsque Tertullien devint montaniste, il diffama la morale de l'Eglise, qu'il avoit si courageusement défendue. » *Sed* » *majoris est Agape, quia per hanc adolescentes tui cum sororibus dormiunt, appen-*

» *dices scilicet gulæ lascivia & luxuria* ", de Jejuniis, *c.* 17. Le trente-cinquieme canon du Concile d'Elvire prend des mesures contre les scandales qui souilloient trop souvent les veilles de l'Eglise, & qui déshonoroient le nom Chrétien aux yeux des incrédules.

(23) Tertullien (*Apologet. c.* 2) s'étend sur ce témoignage public & honorable de Pline, avec beaucoup de raison & avec quelque déclamation.

(24) Dans les mêlanges qui forment la compilation connue sous le nom de l'*Histoire Auguste*, dont une partie fut composée sous le regne de Constantin, on ne trouve pas six lignes qui regardent les Chrétiens. Et le soigneux Xiphilin n'a point découvert leur nom dans la grande Histoire de Dion Cassius.

(25) Un passage obscur de Suétone (*Vie de Claude*, *c.* 25) pourroit prouver combien les Juifs & les Chrétiens de Rome étoient singuliérement confondus les uns avec les autres.

(36) Voyez dans le dix-huitieme & dans le vingt-cinquieme chapitre des actes des Apôtres, la conduite de Gallion, Proconsul d'Achaïe, & celle de Festus, Procurateur de la Judée.

(27) Du temps de Tertullien & de St. Clément d'Alexandrie, la couronne du martyre étoit donnée seulement à Saint Pierre, à St. Paul & à St. Jacques. Dans la suite, les Grecs l'accorderent insensiblement au reste des Apôtres; & l'on choisit

prudemment pour le théâtre de leurs prédications & de leurs souffrances, quelque contrée éloignée, située au-delà des limites de l'Empire Romain. Voyez Mosheim, *p.* 82, & Tillemont, *Mém. eccles. t.* 1, *part.* 3.

(28) Tacite, *Annal.* XV, 38-44. Suétone, *Vie de Néron*, *c.* 38. Dion Cassius, *l.* LXII, *p.* 1014. Orose, VII, 7.

(29) Le prix du bled (probablement du *modius*) fut réduit à *terni nummi*; ce qui pourroit faire environ quarante-deux sols le boisseau.

(30) Nous pouvons observer que Tacite parle de ce bruit avec une défiance & une incertitude très-convenables. Suétone, au contraire, s'empresse de le rapporter; & Dion le confirme solemnellement.

(31) Ce témoignage est seul suffisant pour montrer l'anachronisme des Juifs, qui placent près d'un siecle trop tôt, la naissance de Jesus-Christ. (Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* V, *c.* 14, 15). Josephe nous apprend (*Antiquités*, XVIII, 3) que Ponce-Pilate fut Procurateur de la Judée dans les dix dernieres années de Tibere. A. D. 27-37. Pour ce qui est du temps particulier de la mort de Jesus-Christ, une très-ancienne tradition la fixe au vingt-cinq Mars de l'année 29, sous le consulat des deux Géminus. (Tertullien, *Adversf. Judæos*, *c.* 8). Cette date, qui est adoptée par Pagi, le Cardinal Norris & Le Clerc, semble au moins aussi probable que l'ere vulgaire, que l'on place (par je ne sais quelle conjecture) quatre années plus tard.

(32) *Odio humani generis convicti.* Ces mots peuvent signifier ou la haine du genre humain contre les Chrétiens, ou la haine des Chrétiens contre le genre humain. J'ai préféré le dernier sens, comme le plus conforme au style de Tacite & à l'erreur populaire, dont un précepte de l'Evangile (voyez St. Luc, XIV, 26) avoit peut-être été l'occasion innocente. Mon interprétation est justifiée par l'autorité de Juste Lipse; des traducteurs de Tacite, Italiens, François & Anglois; de Mosheim (*p.* 102); de Le Clerc (*Hist. ecclésiast. p.* 427); du Docteur Lardner (*Témoignages, vol.* I, *p.* 345); & de l'Evêque de Gloucester (*divine Légation. vol.* III, *p.* 38). Mais comme le mot *convicti* ne se joint pas fort bien avec le reste de la phrase, Jacques Gronovius a préféré de lire *conjuncti*; ce qui est autorisé par le précieux manuscrit de Florence.

(33) Tacite, *Annal.* XV, 44. *La traduction est du Pere Dotteville.*

(34) Nardini, *Roma antica*, *p.* 387. Donatus, *de Româ antiquâ*, *l.* III, *p.* 449.

(35) Suétone, *Vie de Neron*, *c.* 16. Quelques ingénieux commentateurs ont rendu l'épithete de *malefica* par *magique*; mais Mosheim la regarde seulement, à bien plus juste titre, comme synonyme du mot de Tacite, *exitiabilis*.

(36) Le passage concernant Jesus-Christ, qui fut inséré dans le texte de Josephe entre le temps d'Origene & celui d'Eusebe, peut fournir un exemple d'une falsification

peu commune. L'accompliſſement des prophéties, les vertus de Jeſus-Chriſt; ſes miracles & ſa réſurrection ſont diſtinctement rapportés. Joſephe reconnoît qu'il étoit le Meſſie; & il ne ſait s'il doit l'appeller un homme. S'il pouvoit reſter encore quelque doute ſur ce célebre paſſage, le Lecteur peut examiner les objections frappantes de Le Fevre, (*Havercamp. Joſeph. tom.* II, *p.* 267-273) les ſavantes réponſes de Daubuz, (*p.* 187-232) & l'excellente replique (*Bibliotheq. ancien. & mod. t.* VII, *p.* 237-288) d'un critique anonyme, qui eſt, je crois, le ſavant Abbé de Longuerue.

(37) Voyez la *Vie de Tacite*, par Juſte Lipſe & par l'Abbé de la Bleterie, *Diction.* de Bayle à l'article *Tacite*, & la *Biblioth. Latine* de Fabricius, *tom.* II, *p.* 386, édit. Enerſt.

(38) *Principatum Divi Nervæ, & imperium Trajani, uberiorem ſecurioremque materiam Senectuti ſepoſui.* Tacite, *Hiſt.* I.

(39) Voyez Tacite, *Annales*, II, 61, IV, 4.

(40) Le nom du Comédien étoit Aliturus. C'étoit par le même canal qu'environ deux ans auparavant, Joſephe (*de vitâ ſuâ*, *c.* 3) avoit obtenu le pardon & la liberté de quelques Prêtres Juifs, qui étoient priſonniers à Rome.

(41) Le ſavant Docteur Lardner (*Témoignages Juifs & Payens*, *vol.* II, *p.* 102, 103) a prouvé que le nom de Galiléens fut donné très-anciennement aux Chrétiens;

tiens, & que ce fut peut-être leur dénomination primitive.

(42) Josephe, *Antiq.* XVIII, 1, 2. Tillemont, *Ruine des Juifs*, p. 742. Les fils de Judas furent crucifiés du temps de Claude. Après la prise de Jérusalem, Eléasar, son petit-fils, défendit un château très-fort avec neuf cents soixante de ses compagnons les plus désespérés. Lorsque le bélier eut fait une brêche, ils massacrerent leurs femmes & leurs enfants, & ils se percerent enfin eux-mêmes. Ils périrent tous jusqu'au dernier homme.

(43) Voyez Dodwel, *Paucitat. mart.* l. XIII. L'inscription Espagnole dans Gruter (*p.* 238, *n°.* 9) est évidemment fausse & reconnue telle. Elle est de l'invention de ce fameux imposteur Cyriaque d'Ancone, qui vouloit flatter l'orgueil & les préjugés des Espagnols. Voyez Ferréras, *Hist. d'Espagne*, *t.* 1, *p.* 192.

(44) Le Capitole fut brûlé, durant la guerre civile entre Vitellius & Vespasien, le dix-neuf Décembre de l'année 69; le dix Août 70, le temple de Jérusalem fut détruit par les mains des Juifs eux-mêmes, plutôt que par celles des Romains.

(45) Le nouveau Capitole fut dédié par Domitien. Suétone, *Vie de Domitien*, *c.* 5. Plutarque, *Vie de Publicola*, *t.* 1, *p.* 230, édit. Brian. Il en coûta, seulement pour le dorer, douze mille talents, environ cinquante-sept millions. Martial prétendoit (*l.* IX, *Epigram.* 3) que si l'Empereur eût voulu retirer son argent, Jupiter lui-même,

quand il auroit mis tout l'Olympe en vente, n'auroit point été capable de payer deux sols par livre.

(46) Au sujet du tribut, voyez Dion Cassius, *l.* LXVI, *p.* 1082, avec les notes de Reimar. Spanheim, *de usu numism. t.* II, *p.* 571, & Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* VII, *c.* 2.

(47) Suétone (*Vie de Domitien*, *c.* 12) avoit vu un vieillard, de quatre-vingt-dix ans, examiné publiquement devant le tribunal de l'Intendant. C'est ce que Martial appelle, *mentula tributis damnata*.

(48) Cette dénomination fut d'abord prise dans le sens le plus ordinaire; & l'on supposa que les freres de Jesus-Christ étoient les enfants légitimes de Joseph & de Marie. Un respect religieux pour la virginité de la mere de Dieu, suggéra aux Gnostiques, & dans la suite aux Grecs orthodoxes, l'expédient de donner une seconde femme à St. Joseph. Les Latins (depuis le temps de St. Jérôme) ont encore été plus loin; prétendant que St. Joseph garda toujours le célibat, ils ont avancé que Saint Jude, aussi-bien que St. Simon & St. Jacques, qui étoient appellés les freres de Jesus-Christ, étoient seulement ses cousins-germains; & ils ont justifié cette nouvelle interprétation par plusieurs exemples semblables. Voyez Tillemont, *Mém. ecclésiast. tom.* I, *part.* 3, & Beausobre, *Hist. critique du Manichéisme*, *l.* II, *c.* 2.

(49) Trente-neuf πλεθρα, quarrés de cent pieds chacun; ce qui feroit à peine

neuf acres, en prenant cette mesure à la rigueur. Mais la probabilité des circonstances, la pratique des autres Ecrivains Grecs, & l'autorité de M. de Valois, me portent à croire qu'il faut entendre ici par πλεθρον le *jugerum* des Romains.

(50) Eusebe, III, 20. Cette histoire est prise d'Hégésippe.

(51) Voyez la mort & le caractere de Sabinus dans Tacite (*Hist.* III, 74, 75). Sabinus étoit le frere aîné, & jusqu'à l'avénement de Vespasien, on l'avoit regardé comme le principal appui de la famille Flavienne.

(52) " *Flavium Clementum patruelem suum* " contentissimæ inertiæ..... *ex tenuissima* " *suspicione interemit*". Suétone, *Vie de Domitien*, c. 15.

(53) L'isle de Pandataria, selon Dion. Bruttius Præsens (*Ap. Euseb.* III, 18), bannit cette Princesse dans celle de Pontia, qui n'en étoit pas très-éloignée; cette différence, & une méprise ou d'Eusebe ou de ses copistes, ont fait imaginer qu'il avoit existé deux Domitilla, l'une femme, l'autre niece de Clémens. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.* t. II, p. 224.

(54) Dion, *l.* LXVII, *p.* 1112. Si le Bruttius Præsens, dont il a vraisemblablement tiré cette relation, est celui auquel Pline a écrit (*Lettres* VII, 3), on peut le regarder comme un Auteur contemporain.

(55) Suétone, *Vie de Domitien*, c. 17. Philostrate, *Vie d'Apollonius*, *l.* VIII.

(56) Dion, *l.* LXVIII, *p.* 1118. Pline, *Lettres* IV, 22.

(57) Pline, *Lettres* X, 97. Le ſavant Mosheim, en parlant de Pline (*p.* 147, 232), donne les plus grands éloges à ſa modération & à ſon impartialité. Malgré les ſoupçons du Docteur Lardner (voyez *Témoignages*, *vol.* II, *p.* 46), je ne puis découvrir aucune bigoterie dans le langage ou dans la conduite de Pline.

(58) Pline, *Lettres* V, *p.* 8. Il plaida ſa premiere cauſe en 81, l'année d'après la fameuſe éruption du mont Véſuve, dans laquelle ſon oncle perdit la vie.

(59) Pline, *Lettres*, X, 98. Tertullien (*Apolog. c.* 5) regarde ce reſcript comme un adouciſſement des anciennes loix pénales : » *Quas Trajanus ex parte fruſtratus* » *eſt* ", & cependant Tertullien, dans un autre endroit de ſon Apologétique, montre l'inconſéquence qu'il y avoit à défendre les recherches & à preſcrire des punitions.

(60) Euſebe (*Hiſt. eccléſiaſt. l.* IV, *c.* 9) a conſervé l'édit d'Adrien. Il nous en a auſſi donné un, (*c.* 13) qui eſt encore plus favorable, ſous le nom d'Antonin ; l'authenticité de ce ſecond édit n'eſt pas ſi univerſellement reconnue. La ſeconde Apologie de St. Juſtin renferme quelques particularités curieuſes, relatives aux accuſations des Chrétiens.

(61) Voyez Tertullien (*Apolog. c.* 40). On trouve dans les actes du martyre de St. Polycarpe une vive peinture de ces tu-

multes, qui étoient ordinairement fomentées par la méchanceté des Juifs.

(62) Ces réglements sont insérés dans les édits d'Adrien & d'Antonin le Pieux, dont nous avons parlé ci-dessus. Voyez l'*Apologie de Méliton*, (*apud Euseb. l.* IV, *c.* 26).

(63) Voyez le rescript de Trajan & la conduite de Pline. Les actes les plus authentiques des martyrs sont remplis de ces exhortations.

(64) En particulier, voyez Tertullien (*Apolog. c.* 2, 3) & Lactance (*instit. divin.* V, 9. Leurs raisonnements sont presque les mêmes; mais il est facile d'appercevoir que l'un de ces Apologistes avoit été Jurisconsulte, & l'autre un Rhéteur.

(65) Voyez deux exemples de cette espece de torture dans les *Acta sincera martyrum*, publiés par Ruinart, *p.* 160, 399. St. Jérôme, dans sa légende de St. Paul l'Hermite, rapporte une étrange histoire d'un jeune homme que l'on avoit enchaîné nud sur un lit de fleurs, & qui étoit exposé aux assauts d'une courtisanne aussi belle que voluptueuse. Il réprima la tentation en se mordant la langue.

(66) Claudius Herminianus, Gouverneur de la Cappadoce, irrité de la conversion de sa femme, traita les Chrétiens avec une sévérité extraordinaire. Tertullien, *ad Scapulam*, *c.* 3.

(67) Tertullien, dans sa lettre au Gouverneur d'Afrique, parle de plusieurs exemples remarquables d'indulgence & de dou-

ceur, qui étoient venus à sa connoissance.

(68) *Neque enim id universum aliquid quod quasi certam formam habeat, constitui potest* : ces paroles de Trajan donnoient un pouvoir très-étendu aux Gouverneurs des Provinces.

(69) *In metalla damnamur, in insulas relegamur*. Tertullien, *Apolog. c.* 12. Les mines de Numidie renfermoient neuf Evêques avec un nombre proportionné des Ecclésiastiques & des fideles de leurs Diocefes. St. Cyprien les loue & les console dans une pieuse Epitre qu'il leur adresse. Voyez St. Cyprien, *Epistol.* 76, 77.

(70) Quoique nous ne puissions admettre avec une entiere confiance les épîtres & les actes de St. Ignace (on les trouve dans le second volume des *Peres Apostoliques*), cependant nous pouvons citer cet Evêque d'Antioche, comme un de ces martyrs exemplaires. Il fut envoyé, chargé de chaînes, à Rome, pour y être donné publiquement en spectacle ; & lorsqu'il arriva à Troas, il reçut la nouvelle agréable que la persécution d'Antioche étoit déja finie.

(71) Parmi les martyrs de Lyon, (Eusebe, *l.* v, *c.* 1) l'esclave Blandine est remarquable par les tourments inouis qu'on lui fit subir. Des cinq martyrs qui ont été tant célébrés dans les actes de Ste. Félicité & de Ste. Perpétue, deux étoient esclaves, & il y en avoit deux autres d'une très-basse condition.

(72) Origene, *advers. Celsum*, *l.* III, p. 116, ses mots méritent d'être transcrits.

Ολιγοι κατα καιρυς, και σφοδρα ευαριθμητοι περι των Χριστιανων θεοσεβειας τεθνηκασι.

(73) Si nous nous rappellons que *tous* les Plébéïens de-Rome n'étoient pas Chrétiens, & que tous les Chrétiens n'étoient pas des saints & des martyrs, nous pourrons juger des honneurs religieux que méritent les os ou les urnes qui ont été tirés indifféremment des cimetieres publics. Après dix siecles d'un commerce libre & public, quelques soupçons se sont élevés parmi les Catholiques les plus instruits. Ils exigent maintenant pour preuve de sainteté & de martyre, les lettres B. M. une phiole remplie de liqueur rouge, que l'on suppose être du sang, ou la figure d'un palmier. Mais les deux premiers signes sont de peu de poids; & à l'égard du dernier, les critiques ont observé, 1°. que ce que l'on appelle la figure d'un palmier, pourroit bien être celle d'un cyprès. Peut être aussi n'est-ce qu'une de ces figures dont on se servoit dans les inscriptions des tombeaux, pour orner une virgule. 2°. Que le palmier étoit le symbole de la victoire chez les Payens. 3°. Que parmi les Chrétiens, il étoit l'emblême, non-seulement du martyre, mais en général d'une résurrection glorieuse. Voyez la Lettre du P. Mabillon sur le *Cultes des Saints inconnus*, & Muratori, *sopra le antichità Italiane. Dissert.* LVIII.

(74) Pour donner une idée de ces légendes, nous nous bornerons aux dix mille

soldats Chrétiens, crucifiés dans un seul jour, sur le mont Ararat, par ordre de Trajan ou d'Adrien. Voyez Baronius, *ad Martyrologium Romanum.* Tillemont, *Mem. ecclesiastiques*, *tom.* II, *part.* II, *p.* 438; & Geddes, *Mélang. vol.* II, *p.* 203. L'abréviation de MIL, qui peut signifier ou *soldats* ou *Mille*, a occasionné, dit-on, quelques méprises extraordinaires.

(75) Denys, *apud Eusebe*, *l.* VI, *c.* 41. Un de ces dix-sept fut aussi accusé de vol.

(76) Les Lettres de Saint Cyprien sont une peinture originale & très-curieuse de l'*homme* & des *temps*. Voyez aussi les deux *Vies de St. Cyprien*, composées avec une égale exactitude, quoiqu'avec des vues très-différentes; l'une par Le Clerc (*Bibliotheq. universel. tom.* XII, *p.* 208-378), l'autre par Tillemont, *Mém. eccles. t.* IV, *part.* I, *p.* 76-459.

(77) Voyez la lettre polie, mais sévere, écrite par le Clergé de Rome à l'Evêque de Carthage (St. Cyprien, *Epître* 8, 9). Pontius met tout en œuvre, & prend les plus grands soins pour justifier son maître contre la censure générale.

(78) En particulier, l'exemple de Denys d'Alexandrie, & de St. Grégoire le Thaumaturge de Néo-Césarée. Voyez Eusebe, *Hist. eccles. l.* VI, *c.* 40, & *Mém.* de Tillemont, *t.* IV, *part.* II, *p.* 685.

(79) Voyez St. Cyprien, *Epist.* 16, & sa *Vie* par Pontius.

(80) Nous avons une Vie originale de St. Cyprien, faite par le Diacre Pontius,

qui l'accompagna dans son exil, & qui assista à sa mort. Nous possédons aussi les anciens actes proconsulaires de son martyre. Ces deux relations s'accordent l'une avec l'autre, & elles paroissent toutes les deux vraisemblables; &, ce qui est en quelque sorte remarquable, elles ne sont défigurées par aucune circonstance miraculeuse.

(81) Il sembleroit que l'on avoit envoyé, dans le même temps, des ordres circulaires à tous les Gouverneurs. Denys (*apud Eusebe*, *l.* VII, *c.* 11) rapporte, presque de la même maniere, l'histoire de son bannissement, lorsqu'il fut obligé de sortir d'Alexandrie. Mais comme il échappa, & qu'il survécut à la persécution, nous devons le trouver plus ou moins heureux que St. Cyprien.

(82) Voyez Pline, *Hist. nat.* V, 3. Cellarius, *Géograph. ancien. part.* III, *p.* 96. *Voyages de Shaw*, *p.* 90; & pour le pays adjacent (qui est terminé par le cap Bone ou promontoire de Mercure). Voyez l'*Afrique de Marmol*, *t.* II, *p.* 474. Il existe des restes d'un aqueduc, près de Curubis ou Curbis, changé aujourd'hui en Gurbes; & le Docteur Shaw connoît une inscription, où cette ville est nommée *Colonia Fulvia*. Le Diacre Pontius (*Vie de Saint Cyprien*, *c.* 12) l'appelle : » *Apricum &* » *competentem locum, hospitium pro volun-* » *tate secretum, & quicquid apponi eis ante* » *promissum est, qui regnum & justitiam Dei* » *quærunt* ".

(83) Voyez St. Cyprien, *Epître*, 77, édit. Fell.

(84) Lorsque St. Cyprien s'étoit converti, il avoit vendu ses jardins pour le soutien des pauvres. La bonté de Dieu (probablement la libéralité de quelque ami Chrétien) les lui rendit. Voyez Pontius, *c.* 15.

(85) Quand St. Cyprien, douze mois auparavant, fut envoyé en exil, il songea qu'il seroit mis à mort le jour suivant. L'événement a obligé d'expliquer ce mot de jour, & de lui faire signifier une année. Pontius, *c.* 12.

(86) Pontius (*c.* 15) avoue que Saint Cyprien, avec lequel il soupa, passa la nuit *custodiâ delicatâ*. L'Evêque exerça un dernier acte de jurisdiction très-convenable, en ordonnant, soit à propos, que les jeunes femmes qui veilloient dans la rue, au milieu de la foule, ne restassent point exposées pendant la nuit aux dangers & aux tentations. *Act. Procons. c.* 2.

(87) Voyez la Sentence originale dans les actes, *c.* 4, & dans Pontius, *c.* 17. Celui-ci la rend d'une maniere plus déclamatoire.

(88) Pontius, *c.* 19. M. de Tillemont (*Mém. ecclesiast. tom.* IV, *part.* 1, *p.* 450, *note* 50) est fâché de voir assurer si positivement qu'il n'y ait point eu un seul Evêque parmi les martyrs des premiers siecles.

(89) Quelque opinion que l'on puisse se former du caractere ou des principes de

Thomas Becket, nous devons avouer qu'il souffrit la mort avec une constance digne des premiers martyrs. Voyez *l'Histoire de Henri II*, par Mylord Littleton, *vol.* II, *p.* 592, &c.

(90) Voyez en particulier le Traité de St. Cyprien, *de Lapsis*, 87-98, édit. Fell. L'érudition de Dodwell (*Dissertat. Cyprian.* XII, XIII), & la sagacité de Middleton (*Free inquiry*, *p.* 162, &c.) ne nous laissent rien à desirer concernant le mérite, les honneurs & les motifs des martyrs.

(91) St. Cyprien, *Epître*, 5, 6, 7, 22, 24, & le Traité, *de unitate ecclesiæ*. Le nombre des prétendus martyrs a été fort multiplié, par la coutume qui s'introduisit, de donner aux Confesseurs ce nom honorable.

(92) *Certatim gloriosa in certamina ruebatur; multique avidiùs tum martyria gloriosis mortibus quærebantur, quàm nunc episcopatus pravis ambitionibus appetentur.* Sulpice Sévere, *l.* II. Il auroit pu omettre le mot *nunc*.

(93) Voyez *Epist. ad Roman. c.* 4, 5, *Ap. Patres Apostol. tom.* II, *p.* 27. Il entroit dans le systême de l'Evêque Pearson, (voyez ses *vindiciæ Ignitianæ*, *part.* II, *c.* 9) de justifier les sentimens de St. Ignace, par une foule d'exemples & d'autorités.

(94) L'Histoire de Polyeucte, qui a fourni au grand Corneille le sujet d'une belle tragédie, est un des exemples les plus célebres de ce zele outré, quoiqu'il ne soit peut-être pas des plus authentiques.

Il faut observer que le soixantieme canon du Concile d'Elvire refuse le titre de martyr à ceux qui s'exposoient à la mort en détruisant publiquement les idoles.

(95) Voyez Epictete, *l.* IV, *c.* 7 (quoique l'on doute qu'il fasse allusion aux Chrétiens). Marc-Aurele, *de Rebus suis*, *l.* XI, *c.* 3. Lucien, *in Peregrin.*

(96) Tertullien, *ad Scapulum*, *c.* 5. Les Savants sont divisés en trois personnes du même nom, qui toutes ont été Proconsuls d'Asie. Je suis porté à croire qu'il est ici question d'Antonin le Pieux, qui fut Empereur dans la suite, & qui pouvoit avoir gouverné l'Asie sous le regne de Trajan.

(97) Mosheim, *de rebus Christ. ante Constant. p.* 235.

(98) Voyez l'Epître de l'Eglise de Smyrne, *apud Euseb. Hist. ecclésiast. l.* IV, *c.* 15.

(99) Dans la seconde apologie de Saint Justin, on trouve un exemple particulier & très-curieux d'un pareil délai donné par la loi. La même indulgence fut accordée aux Chrétiens accusés dans la persécution de l'Empereur Dece, & St. Cyprien (*de Lapsis*) en parle positivement : *Dies negantibus præstitutus.*

(100) Tertullien regarde la fuite, dans un temps de persécution, comme une apostasie imparfaite, mais très-criminelle, comme une tentative impie pour éluder la volonté de Dieu, &c. Il a écrit sur ce sujet, (voyez *p.* 536-544, édit. Rigalt.) un Traité qui est rempli du fanatisme le plus extravagant, & des déclamations les plus ridi-

cules. Il est cependant assez singulier que Tertullien n'ait pas souffert lui-même le martyre.

(101) Les *libellatici*, qui sont principalement connus par les écrits de St. Cyprien, sont décrits avec la derniere précision dans le Commentaire étendu de Mosheim, *p.* 483-489.

(102) Pline, *Lettres* x, 97. Denys d'Alexandrie, *apud Euseb. l.* VI, *c.* 41. » *Ad » prima statim verba minantis inimici maxi» mus fratrum numerus fidem suam prodidit : » nec prostratus est persecutionis impetu, sed » voluntario lapsu seipsum prostravit* «. Œuvres de St. Cyprien, *p.* 89. Parmi les déserteurs, il y avoit plusieurs Prêtres & même des Evêques.

(103) C'est dans cette occasion que St. Cyprien composa son Traité *de Lapsis*, & plusieurs de ses Epîtres. La controverse, concernant le traitement qu'il falloit infliger aux apostats pénitents, ne se trouve point parmi les Chrétiens du siecle précédent. En attribuerons-nous la cause à la supériorité de leur foi & de leur courage ? ou bien ne seroit-ce pas parce que nous avons une connoissance moins parfaite de leur histoire ?

(104) Voyez Mosheim, *p.* 97. Sulpice Sévere est le premier qui ait imaginé ce nombre, quoiqu'il paroisse vouloir réserver la dixieme & la plus grande persécution pour la venue de l'Ante-Christ.

(105) Le témoignage, rendu par Ponce-Pilate, a été d'abord rapporté par Saint

Justin. Les embellissements successifs que l'histoire a reçus, en passant par les mains de Tertullien, d'Eusebe, de St. Epiphane, de St. Chrisostôme, d'Orose, de Grégoire de Tours, & des Auteurs qui ont donné les différentes éditions des actes de Pilate, sont très-ingénuement représentées par Don Calmet. *Dissertat. sur l'Ecriture*, *tom.* III, *p.* 651, &c.

(106) Sur ce miracle que l'on appelle communément le miracle de la Légion fulminante, voyez l'excellente critique de M. Moyle, *vol.* II, *p.* 81-390.

(107) Dion Cassius, ou plutôt son abréviateur Xiphilin, *l.* LXXII, *p.* 1206. M. Moyle (*p.* 266) a représenté l'état de l'Eglise sous le regne de Commode.

(108) Comparez la vie de Caracalla dans l'*Histoire Auguste* avec la lettre de Tertullien à Scapula. Le Docteur Jorin (*Remarques sur l'Hist. ecclésiast. vol.* II, *p.* 5), en examinant l'effet de l'Huile-Sainte sur la maladie de Sévere, a le plus fort desir de convertir en miracle la guérison de ce Prince.

(109) Tertullien, *de Fugâ*, *c.* 13. Le présent fut fait durant la fête des Saturnales; & Tertullien voit avec peine que la société des fideles est confondue avec les professions les plus infames, qui achetoient la connivence du gouvernement.

(110) Eusebe, *l.* V, *c.* 23, 24. Mosheim, *p.* 435-447.

(111) *Judæos fieri sub gravi pœnâ vetuit. Id. etiam de Christianis sanxit. Hist. Aug. p.* 70.

(112) Sulpice Sévere, *l.* II, *p.* 384. Ce calcul (en y faisant une seule exception) est confirmé par l'Histoire d'Eusebe & par les écrits de St. Cyprien.

(113) L'antiquité des Eglises des Chrétiens a été discutée par Tillemont, (*Mém. ecclésiast. tom.* III, *part.* II, *p.* 68-72), & par Moyle, (*vol.* 1, *p.* 378-398). Ce fut du temps d'Alexandre Sévere, selon M. de Tillemont, & suivant M. Moyle, sous Gallien, que les premieres Eglises furent construites pendant la paix que les fideles goûterent durant le regne de ces deux Princes.

(114) Voyez l'*Hist. Aug. p.* 130. L'Empereur Alexandre adopta leur méthode d'exposer publiquement le nom de ceux qui se présentoient pour être revêtus de quelque emploi. Il est vrai que l'on attribue aussi à la nation Juive l'honneur de cette coutume.

(115) Eusebe, *Hist. ecclésiast. l.* VI, *c.* 21; St. Jérôme, *de Script. ecclesiast. c.* 54. Mammaé fut appellée une femme sainte & pieuse par les Chrétiens & par les Payens. Elle n'avoit donc pas mérité que les premiers lui donnassent ce titre honorable.

(116) Voyez l'*Hist. Aug. p.* 123. Il paroît que Mosheim (*p.* 465) raffine beaucoup trop sous la religion particuliere d'Alexandre. Le dessein qu'il avoit de bâtir un temple public à Jesus-Christ (*Hist. Aug. p.* 129), & l'objection que l'on fit à ce Prince ou à l'Empereur Adrien, dans une circonstance semblable, paroissent n'avoir

d'autre fondement qu'un conte dénué de vraisemblance, inventé par les Chrétiens, & adopté par un Historien crédule du siecle de Constantin.

(117) Eusebe, *l.* VI, *c.* 28. On peut présumer que les succès du Christianisme avoient irrité les Payens, dont la dévotion augmentoit de jour en jour. Dion Cassius, qui écrivoit sous le premier regne, vouloit, selon toutes les apparences, que son maître profitât des conseils de persécution, qu'il place dans un meilleur siecle, & qu'il met dans la bouche du favori d'Auguste. Concernant ce discours de Mécene, ou plutôt de Dion, je peux renvoyer à l'opinion impartiale que j'ai moi-même adoptée (*note* 25 du second chapitre de cet ouvrage), & à l'Abbé de la Bleterie. (*Mém. de l'Académie*, *tom.* XXIV, *p.* 303, *tom.* XXV, *p.* 432).

(118) Orose (*l.* VII, *c.* 19.) prétend qu'Origene étoit l'objet de la haine de Maximin ; & Firmilianus, qui, dans le même siecle, étoit un Evêque de Cappadoce, restreint cette persécution, & nous en donne une idée juste, (*apud Cyprian. Epist.* 75).

(119) Ce que nous trouvons dans une *Epître* de Denys d'Alexandrie (*apud Euseb. l.* VII, *c.* 10.) concernant ces Princes, que l'on supposoit publiquement être Chrétiens, se rapporte évidemment à Philippe & à sa famille ; ce témoignage d'un contemporain, prouve qu'un pareil bruit avoit prévalu ; mais l'Evêque Egyptien, qui vivoit dans l'obscurité, & à quelque distance de la Cour

de Rome, s'exprime, sur la vérité de ce fait, avec une réserve convenable. Les épîtres d'Origene (qui existoient encore du temps d'Eusebe; voyez *l.* VI, *c.* 36.) auroient très-probablement décidé cette question, plus curieuse qu'importante.

(120) Eusebe, *l.* VI, *c.* 34. L'histoire, comme c'est l'ordinaire, a été embellie par les Ecrivains des siecles suivants, & réfutée avec une érudition très-superflue, par Fréderic Spanheim. (*Opera varia*, *tom.* II, *p.* 400.)

(121) Lactance, *de mort. persec. c.* 3, 4. Après avoir célébré la félicité & les progrès de l'Eglise, sous une longue suite de bons Princes, il ajoute : *Extitit post annos plurimos, execrabile animal, Decius, qui vexaret Ecclesiam.*

(122) Eusebe, *l.* VI, *c.* 39. St. Cyprien, *Epist.* 55. Le siege de Rome resta vacant depuis le 20 Janvier 250, jour du matyre de St. Fabien, jusqu'à l'élection de Corneille, le 4 Juin 251. Dece avoit probablement alors quitté Rome, puisqu'il fut tué avant la fin de cette année.

(123) Eusebe, *l.* VII, *c.* 10. Mosheim (*p.* 548.), a montré très-clairement que le Préfet Macrien & l'Egyptien *Magus*, étoient une seule & même personne.

(124) Eusebe (*l.* VII, *c.* 13.) nous donne une traduction Grecque de cet édit Latin, qui paroît avoir été très-concis. Par un autre édit, Gallien ordonna que les cimetieres fussent rendus aux Chrétiens.

(125) Eusebe, *l.* VII, *c.* 30. Lactance

de M. P. *c.* 6. St. Jérôme, *Chron.*, *p.* 177. Orose, *l.* VII, *c.* 23. Leur langage est en général si ambigu & si incorrect, que nous ne sommes point en état de déterminer quelles étoient les intentions d'Aurélien, avant qu'il fût assassiné. La plupart des modernes (excepté Dodwell, *dissert. Cyprian.* XI, 64.) ont saisi cette occasion pour gagner un petit nombre de martyrs extraordinaires.

(126) Paul aimoit mieux le titre de *Ducenarius*, que celui d'Evêque. Le *Ducenarius* étoit un Intendant de l'Empereur (ainsi appellé de ses appointements, qui se montoient à deux cents sesterces, environ trente-six mille livres). (Voyez Saumaise & l'*Hist. Auguste*, *p.* 124). Quelques critiques supposent que l'Evêque d'Antioche obtint effectivement cet emploi de Zénobie. D'autres regardent seulement cette dénomination comme une expression figurée, pour désigner le faste & l'insolence du Prélat.

(127) La Simonie n'étoit point inconnue dans ce siecle; & le Clergé achetoit quelquefois ce qu'il avoit intention de vendre. Il paroît qu'une riche Dame, nommée Lucilla, fit l'acquisition de l'Evêché de Carthage, pour Majorin, un de ses serviteurs. Le prix fut de quatre cents *Folles* (*monum. antiquit. ad calcem Optati p.* 263). Chaque *Follis* contenoit cent ving-cinq pieces d'argent; & toute la somme pouvoit valoir environ cinquante-cinq mille livres.

(128) Si l'on vouloit diminuer les vices de Paul, il faudroit supposer que les Evê-

ques assemblés de l'Orient, se porterent aux plus méchantes calomnies, & qu'ils les publierent dans des lettres circulaires, adressées à toutes les Eglises de l'Empire. (*apud Euseb. l.* VII, *c.* 30).

(129) Son héréfie (semblable à celle de Noetus & de Sabellius, dans le même siecle) tendoit à confondre la distinction mystérieuse des personnes divines. Voyez Mosheim, *p.* 702, &c.

(130) Eusebe, *Hist. ecclés.*, *l.* VII, *c.* 30. C'est à lui que nous sommes entiérement redevables de l'histoire curieuse de Paul de Samosate.

(131) L'ere des Martyrs, qui est encore en usage parmi les Cophtes & les Abyssiniens, doit être comptée depuis le 29 Août de l'année 284, puisque l'année Egyptienne commence dix-neuf jours plutôt que l'avénement de Dioclétien. Voyez la *Dissertation préliminaire à l'art de vérifier les dates.*

(132) L'expression de Lactance (*de M. P. c.* 15), *sacrificio pollui coegit*, suppose qu'elles avoient été auparavant converties à la foi; mais elle ne paroît pas justifier cette assertion de Mosheim (*p.* 912), qu'elles avoient été baptisées en particulier.

(133) M. de Tillemont (*Mém. ecclésiast. tom.* V, *part.* I, *p.* II, 12) a tiré du *spicileg.* de Dom. Luc d'Acheri, une instruction très-curieuse, que l'Evêque Théonas composa pour l'usage de Lucien. Voyez la nouvelle édition, Paris, 1723, *tom.* III, *p.* 297. Ce morceau paroît n'être qu'une

traduction latine; & quoique je ne sache pas où il a été pris, il est certainement authentique.

(134) Lactance de *M. P. c.* 10.

(135) Eusebe, *Hist. eccés.*, *l.* VIII, *c.* I. Ceux qui consulteront l'original, ne m'accuseront pas de charger le tableau. Eusebe avoit environ seize ans, lorsque Dioclétien monta sur le trône.

(136) Nous pouvons citer parmi un grand nombre d'exemples, le culte mystérieux des Mythras & les Tauroboles, sacrifices qui devinrent à la mode sous le regne des Antonins. (Voyez une *Dissertation* de M. de Boze, dans les *Mémoires de l'Académie*, *tom.* II, *pag.* 443). Le roman d'Apulée n'est pas moins rempli de dévotion que de satyre.

(137) L'imposteur d'Alexandrie recommandoit très-fortement l'oracle de Trophonius à Mallos, & ceux d'Apollon à Claros & à Milet. (Lucien, *tom.* II, *p.* 236, *édit. Reitz.*) Le dernier de ces oracles, dont l'histoire singuliere fourniroit une digression très-curieuse, fut consulté par Dioclétien, avant qu'il publiât ses édits de persécution. (*Lactance, de M. P. c.* 11).

(138) Outre les anciennes histoires de Pythagore & d'Aristée, on a souvent opposé aux miracles de Jesus-Christ, les guérisons opérées devant l'autel d'Esculape, & les fables que l'on raconte d'Apollonius de Tyane; quoique je convienne, avec le Docteur Lardner (Voyez ses *Témoignages*, *vol.* III, *p.* 252, 352), que Philostrate n'eut

point une pareille intention, quand il composa la vie d'Apollonius.

(139) On ne sauroit trop regretter que les Peres de l'Eglise, en reconnoissant que le Paganisme renfermoit des choses surnaturelles ou infernales, comme ils le croyoient, ayent détruit, de leurs propres mains, le grand avantage que, sans cet aveu, nous aurions pu retirer des concessions importantes de nos adversaires.

(140) Julien (*p.* 301, *édit.* Spanheim) témoigne une pieuse joie, de ce que la providence des dieux a éteint ces sectes impies des Pyrrhoniens & des Epicuriens, & de ce qu'elle a détruit la plus grande partie de leurs livres, qui ont été très-nombreux, puisqu'Epicure lui-même avoit composé trois cents volumes. Voyez Diogene Laërce, *l.* x, *c.* 26.

(141) » *Cumque alios audiam mussitare* » *indignanter, & dicere oportere statui per* » *Senatum, aboleantur ut hæc scripta, qui-* » *bus Christiana Religio comprobetur, & ve-* » *tustatis opprimatur auctoritas* ". Arnobe, » *adversus gentes*, l. III, c. 103, 104. Il ajoute avec beaucoup de justesse : » *Er-* » *roris convincite Ciceronem ..... nam inter-* » *cipere scripta, & publicatam velle sub-* » *mergere lectionem, non est Deum defendere* » *sed veritatis testificationem timere* ".

(142) Lactance (*Instit. divin. l.* V, *c.* 2, 3) parle avec beaucoup de chaleur & de clarté de deux de ces Philosophes qui combattoient la foi. Le grand Traité de Porphyre, contre les Chrétiens, étoit en trente

livres : il fut composé en Sicile vers l'année 271.

(143) Voyez Socrate, *Hist. ecclésiast. l.* 1, *c.* 9, & le *Code Théodosien*, *l.* 16 *tit.* 1, *l.* 3.

(144) Eusebe, *l.* VIII, *c.* 4, 17. Il limite le nombre des martyrs militaires par une expression remarquable (σπανιως τουτων εις πυ και δευτερος) dont aucun traducteur, ni Latin, ni François, n'a rendu l'énergie. Malgré l'autorité d'Eusebe, & le silence de Lactance, de St. Ambroise, de Sulpice Sévere, d'Orose, &c. on a longtemps cru que la légion Thébéenne, composée de 6000 Chrétiens, souffrit le martyre par ordre de Maximien, dans la vallée des Alpes Penines. L'histoire fut publiée pour la premiere fois, vers le milieu du cinquieme siecle par Eucher, Evêque de Lyon, qui la tenoit de certaines personnes qui la tenoient d'Isaac, Evêque de Geneve, qui la tenoit, dit-on, de Théodore, Evêque d'Octodurum. L'Abbaye de St. Maurice, qui subsiste encore, est un riche monument de la crédulité de Sigismond, Roi de Bourgogne. Voyez une excellente *Dissertation* dans le trente-sixieme volume de la *Bibliotheque raisonnée*, *p.* 427-454.

(145) Voyez les *Acta sincera*, *p.* 299. La relation de son martyre & de celui de Marcellus ont tous les caracteres de la vérité & de l'authenticité.

(146) *Acta sincera*, *p.* 302.

(147) D. M. P., *c.* 11. Lactance, ou l'Auteur, quel qu'il soit, de ce petit Traité,

demeuroit alors à Nicomédie. Mais on conçoit difficilement comment il a pu se procurer une connoissance si exacte de ce qui se passoit dans le cabinet des Princes.

(148) La seule circonstance que nous pouvons découvrir, est la dévotion & la jalousie de la mere de Galere ; elle étoit selon Lactance, *Deorum montium cultrix ; mulier admodùm superstitiosa.* Elle avoit beaucoup d'influence sur l'esprit de son fils, & elle étoit choquée du peu d'égards que lui témoignoient quelques-uns de ses Officiers Chrétiens.

(149) Le culte & la fête du dieu Terme sont agréablement décrits par M. de Boze, *Mémoire de l'Académie, tom.* 1, *p.* 50.

(150) Dans le seul manuscrit que nous ayons de Lactance, on lit *Profectus ;* mais la raison & l'autorité de tous les critiques nous permettent, au-lieu de ce mot qui détruit le sens du passage, de substituer *præfectus.*

(151) Lactance (de *M. P. c.* 12) fait une peinture très-vive de la destruction de l'Eglise.

(152) Mosheim (*p.* 922-926) a puisé, dans différents passages de Lactance & d'Eusebe, une notion très-juste & très-exacte de cet édit, quoiqu'il veuille quelquefois raffiner, & qu'il donne dans des conjectures.

(153) Plusieurs siecles après, Edouard I. employa avec beaucoup de succès le même genre de persécution contre le Clergé d'Angleterre. Voyez Hume, *Hist. d'Angleterre*,

vol. I, *p.* 300; la derniere édition in-4°.

(154) Lactance l'appelle seulement *quidam, & si non recte, magno tamen animo,* &c. *c.* 12. Eusebe (*l.* VIII, *c.* 5) lui donne des dignités. Ni l'un ni l'autre n'ont daigné rapporter son nom; mais les Grecs célebrent sa mémoire sous celui de Jean. V. Tillemont, *Mém. ecclésiast. tom.* V, *part.* II, *p.* 320.

(155) Lactance, de M. P. *c.* 13, 14. *Potentissimi quondam Eunuchi necati, per quos Palatium & ipse constabat.* Eusebe (*l.* VIII, *c.* 6) parle des cruelles exécutions des eunuques Gorgonius & Dorothée, & d'Anthinius Evêque de Nicomédie. Ces deux écrivains décrivent d'une maniere vague, mais pathétique, les scenes horribles qui se passerent en présence même des Empereurs.

(156) Voyez Lactance, Eusebe & Constantin, *ad cœtum sanctorum*, *c.* 25. Eusebe avoue qu'il ignore la cause de l'incendie.

(157) Tillemont, *Mém. ecclésiast. tom.* V, *part.* I, *p.* 43.

(158) Voyez les *acta sincera* de Ruinart, *p.* 353. Les actes de Félix de Thibara ou Tibiur, paroissent bien moins corrompus, que dans les autres éditions, qui fournissent un modele frappant de la licence des Légendaires.

(159) Voyez le premier livre d'Optat de Mileve contre les Donatistes, à Paris 1700, édit. de Dupin. Cet Evêque vivoit sous le regne de Valens.

(160) Les anciens monuments, publiés à la fin d'Optat, *p.* 261, &c. décrivent, avec

avec le plus grand détail, la maniere de procéder des Gouverneurs dans la destruction des Eglises. Ils faisoient un inventaire très-exact des vases, &c. qu'ils y trouvoient. Celui de l'Eglise de Cirta, en Numidie, existe encore. Les effets qui y sont contenus, sont deux calices d'or, & six d'argent; six urnes, un vase, sept lampes, le tout aussi d'argent; outre une grande quantité d'habits & d'ustensiles de cuivre.

(161) Lactance (*instit. divin.* V. 11) ne parle que de la ruine du conventicule qui fut brûlé avec tous les assistants. Eusebe (VIII, 11) étend cette calamité à toute la ville, & il parle d'une opération qui ressemble beaucoup à un siege régulier. Son ancien traducteur latin, Rufin, ajoute la circonstance importante que l'on avoit permis aux habitants de se retirer. Comme la Phrygie touchoit aux confins de l'Isaurie, il est possible que le caractere indomptable de ces Barbares indépendants ait contribué à ce malheur.

(162) Eusebe, *l.* VIII, *c.* 6. M. de Valois pense, non sans quelque propabilité, avoir trouvé la rébellion de Syrie dans un *Discours* de Libanius; & il croit que ce fut une entreprise téméraire du Tribun Eugene, qui, avec cinq cents hommes seulement, s'étoit emparé d'Antioche, & qui pouvoit espérer d'attirer les Chrétiens dans son parti par la promesse d'une tolérance religieuse. D'après Eusebe (*l.* IX, *c.* 8) & d'après Moïse de Chorene (*Hist. d'Arménie*, *l.* II, *c.* 77, &c.), on peut con-

clure que le Christianisme étoit déja introduit en Arménie.

(163) Voyez Mosheim, *p.* 938. Le texte d'Eusebe montre clairement que les Gouverneurs, dont les pouvoirs avoient été augmentés, & non pas restreints, par les nouvelles loix, pouvoient punir de mort les Chrétiens les plus opiniâtres pour donner un exemple à leurs freres.

(164) Athanase, *p.* 833, *apud Tillemont*, *Mémoires ecclésiast. tom.* V, *part.* I, *p.* 90.

(165) Eusebe, *l.* VIII, *c.* 13. Lactance de M. P. *c.* 15. Selon Dodwel (*Dissert. Cyprian.* XI. 75.) Ces deux Auteurs ne s'accordent point l'un avec l'autre : mais le premier parle évidemment de Constance dans le poste de César, & le second du même Prince au rang d'Auguste.

(166) Datien est cité dans les inscriptions de Gruter pour avoir déterminé les limites des territoires de *Pax Julia* & d'*Ebora*, villes situées toutes les deux dans la partie méridionale de la Lusitanie. Si l'on fait réflexion que ces deux places sont dans le voisinage du cap Saint-Vincent, on sera porté à croire que le célebre Diacre de ce nom, qui endura le martyre, n'étoit point de Sarragosse ni de Valence, comme l'ont prétendu Prudence & quelques autres. Voyez l'histoire pompeuse de ses souffrances, dans les *Mémoires de Tillemont*, *t.* V, *part.* II, *p.* 58-85. Quelques critiques pensent que le département de Constance, comme César, ne renfermoit pas l'Espagne, & que

cette Province fut toujours gouvernée sous la jurisdiction immédiate de Maximien.

(167) Eusebe; *l.* VIII, *c.* II. Gruter, *Inscript. p.* 1171, n°. 18. Rufin s'est trompé sur l'emploi d'Adauctus, aussi-bien que sur le lieu de son martyre.

(168) Eusebe, *l.* VIII. *c.* 14. Mais comme Maxence fut vaincu par Constantin, il entroit dans les vues de Lactance de placer sa mort parmi celles des persécuteurs.

(169) On peut voir l'épitaphe de Marcel dans Gruter, *Inscript. p.* 1172, n°. 3; elle contient tout ce que nous savons de son histoire. Plusieurs critiques ont supposé que Marcellin & Marcel, dont les noms se suivent dans la liste des Papes, étoient deux personnes différentes; mais le savant Abbé de Longuerue étoit persuadé que c'étoit le même Pape.

Veridicus rector lapsis quia crimina flere
Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus,
Hinc furor, hinc odium; sequitur discordia lites,
Seditio, cædes; solvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius, Christum qui in pace negavit,
Finibus expulsus patriæ est feritate Tyranni.
Hæc breviter Damasus voluit comperta referre:
Marcelli populus meritum cognoscere posset.

Nous pouvons observer que Damase fut fait Evêque de Rome en 366.

(170) Optat contre les Donatistes, *l.* I, *c.* 17, 18.

(171) Les actes de la Passion de Saint Boniface, qui sont remplis de miracles & de déclamation, ont été publiés, en Grec

& en Latin, par Ruinart, (*p.* 283-291), d'après l'autorité de manuſcrits très-anciens.

(172) Durant les quatre premiers ſiecles, on trouve peu de traces d'Evêques ou d'Evêchés dans l'Illyrie occidentale. On s'eſt imaginé que le Primat de Milan étendoit ſa juriſdiction ſur Sirmium, capitale de cette grande Province. Voyez la *Géographie ſacrée de Charles de St. Paul*, *pag.* 68-76, avec les obſervations de Lucas Holſterius.

(173) Le huitieme livre d'Euſebe, auſſi-bien que le ſupplément concernant les martyrs de la Paleſtine, traitent principalement de la perſécution de Galere & de Maximin. Les plaintes générales, par leſquelles Lactance commence le cinquieme livre de ſes inſtitutions divines, font alluſion à la cruauté de ces Princes.

(174) Euſebe (*l.* VIII, *c.* 17) a traduit cet édit mémorable en Grec; & Lactance (de. M. P. *c.* 34) nous en a donné l'original Latin. Ces deux Ecrivains ne paroiſſent pas avoir remarqué combien il contredit ouvertement tout ce qu'ils viennent d'avancer, avec tant d'aſſurance, touchant les remords & le repentir de Galere.

(175) Euſebe, *l.* IX, *c.* I. Il rapporte la lettre du Préfet.

(176) Voyez Euſebe, *l.* VIII, *c.* 14. *l.* IX, *c.* 2-8. Lactance, de M. P. *c.* 36. Ces Ecrivains s'accordent à repréſenter les artifices de Maximin; mais le premier rapporte l'exécution de pluſieurs martyrs, tandis que le dernier affirme poſitivement: *Occidi ſervos Dei vetuit.*

(177) Peu de jours avant sa mort, il publia un édit fort étendu de tolérance, dans lequel il impute toute la rigueur que les Chrétiens ont éprouvée, aux Gouverneurs & aux Juges, qui n'avoient pas bien compris ses intentions. V. l'Edit dans Eusebe, *l.* IX, *c.* 10.

(178) Telle est l'induction que l'on peut tirer de deux passages remarquables dans Eusebe, *l.* VIII, *c.* 2, *& de Mart. Palest.* c. 12. La prudence de l'Historien a exposé son caractere au blâme & au soupçon. Personne n'ignoroit qu'il avoit été mis lui-même en prison, & l'on insinuoit qu'il avoit acheté sa liberté par quelques lâches complaisances. On lui en fit reproche durant sa vie, & même en sa présence au Concile de Tyr. Voyez Tillemont, *Mém. ecclés.*, *tom.* VIII, *part.* I, *pag.* 67.

(179) La relation ancienne, & peut-être authentique des souffrances de Tarachus & de ses compagnons (*Acta sincera* Ruinart, *p.* 419-448) est remplie d'expressions fortes, dictées par le ressentiment & par le mépris, & qui ne pouvoient manquer d'irriter le Magistrat. La conduite d'Ædesius envers Hiéroclès, Préfet d'Egypte, fut encore plus extraordinaire : λογοις τε και εργοις τον δικαςην.... περιϐαλων. Eusebe, *de Mart. Palest. c.* 5.

(180) Eusebe, *de Mart. Palest. c.* 13.

(181) Saint Augustin, *Collat. Carthag. Dei*, III, *c.* 13, *apud.* Tillemont, *Mém. ecclés.*, *tom.* V, *part.* I, *p.* 46. La controverse avec les Donatistes a jetté quelque

jour sur l'histoire de l'Eglise d'Afrique, quoique peut-être de pareils éclaircissements se ressentent de l'esprit de parti.

(182) Eusebe, *de Mart. Palest. c.* 13. Il termine sa narration en nous assurant que tels furent les martyres endurés en Palestine durant *tout* le cours de la persécution. Le cinquieme chapitre de son huitieme livre, qui traite de la Province de Thébaïde en Egypte, pourroit paroître contredire le calcul modéré que nous avons adopté; mais il ne servira qu'à nous faire admirer les ménagements adroits de l'Historien. Choisissant pour la scene de la cruauté la plus inouie, le pays le plus éloigné & le plus isolé dans l'Empire Romain, il rapporte, que, dans la Thébaïde, il y eut souvent depuis dix jusqu'à cent personnes qui souffrirent le martyre le même jour. Mais lorsqu'ensuite il parle de son voyage en Egypte, son langage devient insensiblement plus circonspect & plus modéré. Au-lieu d'un nombre considérable & en même-temps défini, il parl ede beaucoup de Chrétiens (πλέιυς), & il employe avec le plus grand art deux mots équivoques (*ισ7ορησαμεν*, & *υπομειναντας*), qui peuvent signifier ou qu'il avoit vu, ou qu'il avoit entendu, qui expriment soit l'attente, soit l'exécution du châtiment. S'étant ainsi procuré un moyen sûr de se mettre à couvert, il laisse le passage équivoque à ses lecteurs & à ses traducteurs, imaginant bien que leur piété les engageroit à préférer le sens le plus favorable. Il y avoit peut-être quelque malice

dans cette remarque de Théodore Metochita, que tous ceux qui, comme Eusebe, avoient conversé avec les Egyptiens, se plaisoient à écrire dans un style obscur & embarrassé. (Voyez Valois, *ad loc.*)

(183) Lorsque la Palestine fut divisée en trois Provinces, la préfecture de l'Orient en contenoit quarante-huit. Comme les anciennes distinctions de nations étoient depuis long-temps abolies, les Romains partagerent les Provinces selon la proportion générale de leur étendue & de leur opulence.

(184) » *Ut gloriari possint nullum se innocentium permisse, nam & ipse audivi aliquos gloriantes, quia administratio sua, in hâc parte, fuerit incruenta*«. Lactance, *institut. divin.* V. II.

(185) Grotius, *annal. de rebus Belgicis*; *l.* I, *pag.* 12, *édit. fol.*

(186) Fra-Paolo (*Histoire du Concile de Trente*, *l.* III.) réduit le nombre des martyrs des Pays-Bas à cinquante mille. En savoir & en modération, Fra-Paolo ne le cédoit pas à Grotius. La priorité de temps donne au témoignage du premier quelque avantage, qu'il perd d'un autre côté par la distance qui sépare Venise des Pays-Bas.

Fin du Tome IV & dernier Volume.

TABLE

Des Chapitres contenus dans ce quatrieme Volume.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

Fin de la Table.

